

Bibliothèque numérique

medic@

**PHILIPPE, Adrien. Histoire de la peste
noire (1346-1350) d'après des
documents inédits**

Paris : à la direction de publicité médicale, 1853.



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?34500>



34500

HISTOIRE DE LA PESTE NOIRE

(1346—1350)

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

ET AUGMENTÉS

D'EXTRAITS EMPRUNTÉS A L'OUVRAGE ALLEMAND DE HECKER;

PAR

A. PHILLIPPE,

Docteur en médecine; chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu,
chirurgien de l'hôpital des scrofuleux et de celui des cancéreux, professeur de clinique
chirurgicale à l'école de médecine; ancien conseiller municipal et membre du conseil d'hygiène
et de salubrité de la ville de Reims; membre correspondant de l'Académie impériale
de médecine, de la société d'agriculture, sciences et arts de la Marne,
de la société des sciences et belles-lettres de Mâcon, de la société d'Émulation
de Liège, de la société de médecine pratique de Montpellier, de la société médico-
chirurgicale de Bruges et de Rotterdam, de la société des sciences et arts
de Strasbourg, de la société de médecine d'Anvers, de la société
médico-chirurgicale de Douai et de l'Académie des sciences de Dijon.



..... ὀλίκοντο δὲ λαοῖ.
Iliade, ch. 1, v. 10.

PARIS.

A LA DIRECTION DE PUBLICITÉ MÉDICALE,
RUE GUÉNÉGAUD, 3, PRÈS LE PONT-NEUF.

1853

FAUTES A CORRIGER.

Introduction. Page **xiii**, ligne 6. *Au lieu de* : à par tant de maux; poussées la faim, *lisez* : à tant de maux; poussées par la faim. — Page **xv**, ligne 20. *Au lieu de* : témoignagesin certains, *lisez* : témoignages certains.

Page **66**, ligne 8. *Au lieu de* : impossible, *lisez* : impossibles.

Page **92**, lignes **2 et 3**. *Au lieu de* : à ces extravagantes accusations comme bien fondées; les écrivains du **xiv^e** siècle, etc., *lisez* : extravagantes accusations; les écrivains du **xiv^e** siècle, etc.

Page **116**, vers **21**. *Au lieu de* : brevi hora resolvit, *lisez* : brevis hora resolvit.

Page **121**, ligne **17**. *Au lieu de* : terribles, *lisez* : terribles.

Page **131**, ligne **29**. *Au lieu de* : infante d'Espagne, et qu'elle ne vit pas, *lisez* : infante d'Espagne, et conduite avec une pompeuse escorte vers ce pays qu'elle ne vit pas.

Page **138**, ligne **4**. *Au lieu de* : sistit, *lisez* : stetit.

Page **240**, ligne **18**. *Au lieu de* : porte de l'appétit, *lisez* : perte de l'appétit.

Ce livre, fruit de plusieurs années de conscientieuses et pénibles recherches, était terminé, quand la nouvelle de la réapparition du choléra indien, annoncée par les organes de la presse, est venue répandre une fois de plus la consternation en Europe.

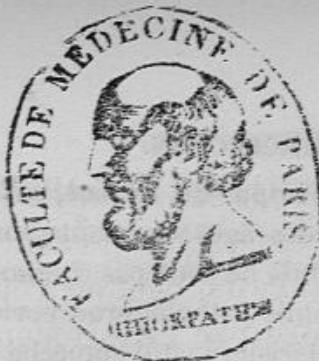
J'ai dû faire subir à mon travail quelques changements indispensables que j'ai indiqués dans l'*Introduction*, sur laquelle, pour cette raison, j'appelle l'attention du lecteur.

Le choléra, comme s'il eût été fatigué de sa retraite dans les lieux qui l'ont vu naître, ou, comme si la proie endémique qu'il y dévore chaque année lui fût devenue insuffisante, a recom-

mencé, sous l'empire de lois qui nous échappent, une troisième campagne sur notre continent.

Cet ouvrage, dont la publication a été en quelque sorte déterminée par cette redoutable attente, me paraît avoir un intérêt d'actualité, en ce qu'il détruit une prétendue identité, et qu'il établit une incontestable différence, niée par certains auteurs, entre la *Peste noire* du XIV^e siècle, et l'implacable épidémie qui nous menace de nouveau.

De plus, les détails que j'ai exposés avec le plus grand soin établiront la part respective de chacune de ces maladies, et décideront laquelle des deux a été la plus fatale à l'humanité, et à laquelle appartient le triste honneur de la prééminence dans les fastes nécrologiques.



INTRODUCTION.

Quanquam animus meminisse horret, luctuque refugit,
Incipiam.
VIRG., *Eneid.* lib. II, v. 12, 13.

Parmi les catastrophes qui ont affligé le XIX^e siècle, et au premier rang des calamités publiques, on doit placer la formidable maladie connue sous le nom de choléra-morbus. La première apparition de ce fléau en Europe, et son retour après vingt ans d'absence, m'ont fait naître l'idée de rechercher s'il datait de l'ère contemporaine, ou si, par son origine, il appartenait à des siècles plus reculés.

Des historiens d'un grand poids ont avancé que cette mystérieuse épidémie n'était pas à son coup d'essai, et qu'elle avait désolé le monde au XIV^e siècle, sous le nom de *Peste noire*. C'était là une hérésie qu'il importait de détruire. Les recherches auxquelles je me suis livré ont atteint ce but: elles tranchent nettement la question, et démontrent, d'une manière péremptoire, que ces deux fléaux ne sont pas de la même famille nosologique.

Ils sont nés, il est vrai, à peu près sous le même ciel,

et sont sortis de ce sol impur du Levant, sur lequel ont germé, dans le cours des âges, les contagions les plus désastreuses : pourtant ils ne sont pas consanguins. Les traits de leur physionomie pathologique portent un cachet individuel et caractéristique qui empêche de les confondre.

L'un, le choléra, répand une teinte noirâtre sur la peau devenue glaciale et visqueuse, torture sa victime par des spasmes musculaires déchirants, et l'épuise par un cataclysme intestinal incoercible.

Poison d'une autre nature, la peste noire soulevait la surface tégumentaire par des reliefs glandulaires ou purulents, la parsemait de disques livides, la couvrait de taches gangréneuses, et la rongeait par des ulcères virulents creusés sous des charbons incendiaires : l'expectoration d'un sang noir, fétide et corrompu complétait ce sombre tableau.

Sinistres voyageurs, ils sont partis de contrées limitrophes à cinq siècles de distance l'un de l'autre ; mais ils ont suivi un itinéraire différent pour accomplir leur lugubre pélerinage.

La peste noire, après avoir franchi le seuil de l'Asie, se précipitait sur l'Afrique ; elle envahissait ensuite les contrées méridionales et centrales de l'Europe, et allait se perdre dans les glaces du Nord.

Le choléra, au contraire, avant de quitter l'Orient, faisait une halte de deux années aux portes septentrionales de l'Europe ; puis, pour pénétrer dans nos climats, il forçait cette barrière qu'il avait un instant respectée, gagnait l'Afrique, et s'élançait sur le Nouveau-Monde à travers l'Océan impuissant à l'arrêter.

Faut-il attribuer au jeu de l'électro-magnétisme terrestre l'antagonisme dans la direction suivie par les deux épidémies ? C'est là un problème qui, jusqu'à ce jour, n'a pu être résolu.

Lent dans sa marche, le choléra a mis plus de vingt ans à accomplir son premier voyage, et, après avoir visité deux fois l'Europe, s'est replié vers sa source pour continuer ses ravages endémiques.

Impétueuse et sans frein, la peste noire a parcouru le monde dans l'espace de trois années, et a disparu après cette unique invasion.

Le nombre des victimes du choléra a été très considérable ; le chiffre des victimes de la peste noire peut à peine se compter.

En somme, le choléra n'a aucun lien de parenté avec la peste noire ; il ne peut lui être assimilé ni par sa nature, ni par ses caractères anatomiques, ni par son itinéraire, ni par sa durée, ni par l'étendue de ses ravages. C'est une maladie des temps modernes, créée, dit-on, par les infectes et paludiques exhalaisons du Gange, qui est venue, depuis quelques années seulement, prendre place dans nos cadres nosologiques, et grossir la légion déjà trop nombreuse des calamités humaines.

Les travaux que m'a nécessités cette démonstration m'ont naturellement conduit à écrire l'histoire de la peste noire, et j'ai cru remplir un devoir, en appelant l'attention du monde médical, des sociétés savantes et du public sur cette épidémie, la plus meurtrière de toutes celles qui ont éclaté sur la terre, et dont on ait conservé le souvenir.

En effet, la peste qui apparut en Judée sous le règne

de David, celle qui dévasta la Thrace, celle qui sévit du temps d'Hippocrate, et que le divin vieillard a si savamment décrite dans ses œuvres immortelles, celle qui dé sola Athènes pendant la guerre du Péloponèse, et dont Thucydide a laissé un tableau si émouvant, celle de Constantinople, qui a été racontée par les historiens Procope et Evagre, celle qui, sous les empereurs Commodo et Marc-Aurèle, moissonna les provinces soumises aux Romains, et tant d'autres encore que je rappellerai, ne peuvent entrer en parallèle avec le fléau dont je vais m'occuper.

Les épidémies des siècles précédents n'affligeaient qu'une seule contrée, et se renfermaient dans le cercle restreint de ses frontières; la peste noire, au contraire, parcourait toutes les parties alors connues du globe, et n'était arrêtée dans sa marche par aucune barrière.

Cette grande catastrophe, à laquelle le déluge seul peut être comparé, avait été annoncée, peu de temps avant son apparition, par les plus sombres présages.

Une pluie torrentielle, échappée de nuages à franges blasfardes, était tombée sans interruption pendant six mois. On avait entendu, en différentes contrées, de sourds et longs retentissements dans les profondeurs de la terre, et d'orageuses convulsions en avaient déchiré la surface.

Un météore igné, aux exhalaisons fétides, précipité des hauteurs de l'atmosphère, avait embrasé, dans une immense étendue, les steppes de l'Asie septentrionale. En France, un globe de feu avait jeté dans le firmament un éclat semblable à celui du soleil. Un astre au front livide, une comète au teint noir, avait tracé son effrayante parabole dans le ciel d'Orient. Puis, d'étranges rencon-

tres sidérales avaient eu lieu, et les planètes supérieures de notre système, dans leur vitesse inégale, s'étaient trouvées en conjonction sur le plan de leurs immenses orbites.

Le deuil était partout, et, dans les croyances naïves de ces temps de simplicité mystique, chacun disait que le ciel s'était ligué avec la terre contre la race humaine.

Pendant que ces grandes révolutions météorologiques et astronomiques s'accomplissaient, des événements d'un autre ordre achevaient de consterner les populations.

Époque de luttes incessantes entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel, de transformations dans les mœurs et les tendances politiques, de divisions entre les peuples, le XIV^e siècle fut de tous les siècles le plus funeste au genre humain ; la guerre, la famine, la peste désolèrent successivement le monde.

Les guerres avec l'Angleterre épuaient la France. La mer de Flandre, après une bataille livrée par Philippe de Valois au roi Édouard III, était restée, pendant plusieurs jours, teinte du sang de 30 mille morts. Le 23 août 1346, 40 mille Français périssaient dans les plaines de Crécy sous le canon des Anglais, qui faisaient le premier essai de cet instrument de mort. A la suite de cette désastreuse journée, Édouard s'empara de Calais, dont le siège avait duré onze mois ; mais bientôt la peste forçait les combattants à conclure une trêve pendant laquelle les deux armées furent presque entièrement détruites.

En Allemagne, Étienne, fils de l'empereur Louis, s'était mis à la tête de 30 mille hommes, et ravageait la Souabe. Le 21 octobre 1347, Louis meurt, et l'élection de son successeur donne lieu à des troubles qui ne se ter-

minent qu'en 1349 par le couronnement de Charles IV.

Les Polonais se battaient contre les Moscovites ; la peste noire vient surprendre les deux camps, et les deux armées s'enfuient pour échapper à ce nouvel et implacable ennemi.

En Italie, les républiques étaient affligées par des guerres intestines et étrangères. A Rome, Rienzi rétablissait le tribunat, et s'érigéait en souverain. Florence, déchirée par les factions, pillait et incendiait les villes voisines.

A Naples, le roi André, époux de la célèbre reine Jeanne, est mis à mort ; le roi de Hongrie, furieux de l'assassinat de son frère, pénètre en Italie avec une armée nombreuse : tout fuit devant sa colère ; Jeanne abandonne Naples ; le meurtre du roi André est cruellement expié par une population innocente. Mais voici la peste : le roi de Hongrie, épouvanté, quitte la Sicile précipitamment, et regagne ses états accompagné par le fléau qui avait anéanti ses légions.

En 1347, les Esténiens, voisins de la Livonie, peuple barbare qui avait embrassé la religion chrétienne, retournent à l'idolâtrie, par suite des exactions commises sur eux par les princes appartenant au christianisme ; ils envahissent la Livonie, massacrent les chrétiens, sans distinction d'âge et de sexe, et rasent les villes et les villages dont ils s'emparent.

Jean Cantacuzène se rend maître de Constantinople le 13 février 1347, et, l'année suivante, son fils se révolte contre lui ; tandis que ce souverain cherche à apaiser cette rébellion, Andronic, son autre fils, meurt de la peste.

Au milieu de ces nombreuses discordes et de ces

guerres presque générales, les champs restaient sans culture, et la terre était frappée de stérilité : la famine désolait toutes les contrées et principalement la France, où elle régna, sans interruption, pendant quinze années.

Les populations des campagnes n'avaient pu résister à par tant de maux ; poussées la faim et le désespoir, elles se révoltaient par intervalles, et se précipitaient sur les nobles et les riches, qui souffraient moins qu'elles ; mais, bientôt comprimées, elles subissaient de sanglantes représailles, et retombaient dans la misère et l'abjection. La pesteachevait tous ces désastres.

Pour faire de ce fléau un historique complet, je l'ai pris à son début, dès ses premiers pas, et je ne l'ai quitté que lorsqu'il est allé se perdre au milieu des glaces des mers boréales. En recomposant son itinéraire, j'ai donné, avec toute l'exactitude possible, le dénombrement de ses victimes ; j'ai nommé les célébrités littéraires ou scientifiques, les personnages de distinction, les seigneurs et les souverains qu'il a frappés : j'ai en outre mentionné les cités les plus importantes au sein desquelles il a porté la désolation et la mort.

Au point de vue médical, je me suis attaché à reproduire fidèlement la physionomie de cette mémorable épidémie. Après avoir exposé les motifs, diversement expliqués, qui lui ont valu sa funèbre dénomination, après avoir indiqué les différences et les similitudes existant entre elle et les maux analogues qui, dans la succession des siècles, ont répandu la terreur parmi les hommes, j'ai signalé ses principaux phénomènes, son début, ses symptômes, sa marche, sa durée, et sa terminaison si fréquemment fatale.

Plein de respect pour la foi fervente de cette époque mystique, et sans oublier de faire la part des superstitions astrologiques, j'ai parlé de la cause surnaturelle du fléau, attribuée aux iniquités des hommes et au courroux du ciel. La doctrine des philosophes grecs relativement à la vie organique de l'univers, la théorie de la pathologie et de la pathogénésie cosmiques n'ont pas été non plus négligées. Enfin, j'ai examiné les causes qui, moins mystérieuses, paraissent résider, d'après les appréciations modernes renouvelées de l'antiquité, dans le méphitisme paludéen oriental, dans la misère immonde et dans la barbarie des peuples. Loin de moi cependant la prétention d'avoir dissipé les ténèbres qui couvrent encore ce grand problème.

Au moyen âge, les autopsies cadavériques n'étaient point pratiquées; les auteurs que j'ai consultés à cet égard n'en font aucune mention, et je suis resté forcément muet sur la question si intéressante de l'anatomie pathologique.

J'ai terminé ce travail, dont tous les éléments ont été empruntés à des sources irrécusables, en montrant l'impuissance et la fragilité des barrières que la frayeur opposait à la marche de la peste noire, l'inanité de l'hygiène prophylactique pour en conjurer les atteintes, et la puérilité des remèdes proposés par la médecine, encore dans l'enfance, et embarrassée dans les entraves de la superstition astrologique.

La mine dans laquelle je suis entré avait déjà été explorée par Hecker de Berlin, qui n'avait extrait qu'une faible partie des trésors qu'elle renferme; c'est cette exploitation que j'ai reprise, et que j'ai tenté d'achever.

Cependant, bien qu'incomplète et surchargée de rédites et de théories obscures, la monographie de Hecker m'a été d'un grand secours. Après l'avoir soumise au contrôle le plus sévère, j'en ai détaché des fragments intéressants, notamment *l'histoire de la secte des Flagellants, et l'épisode du massacre des Juifs.*

La plupart des nombreux documents que j'ai consultés sont inédits ou écrits en langues étrangères, et beaucoup d'entre eux n'avaient pas encore été traduits dans notre langue. Accablé sous le poids de mes matériaux, j'ai senti, dès le principe, l'embarras dans lequel me jetait leur abondance. Je n'ai surmonté cette difficulté qu'à l'aide d'un triage minutieux, et en retranchant de mon cadre les narrations fabuleuses et les récits romanesques de ces temps de crédulité naïve.

Mes citations auraient pu être fréquentes; mais, pour ne pas surcharger mon livre, et pour ne pas entraver la marche du lecteur, j'en ai été aussi sobre que possible, et je n'y ai recouru que lorsque mes assertions ont dû être appuyées sur des témoignagesin certains.

Parmi les personnes versées dans les études historiques qui m'ont communiqué des documents de la plus haute importance, ou qui m'ont prêté un concours empressé, je suis heureux de pouvoir citer M. BRIQUET, homme de lettres, dont l'érudition égale la modestie, et M. DAREMBERG, ancien conservateur de la bibliothèque de l'Académie impériale de médecine.

Grâce à l'empressement de MM. les Conservateurs des bibliothèques des universités de Vienne, de Munich, de Heidelberg, de Goettingue, etc., j'ai pu obtenir de curieux renseignements se rattachant à mon sujet, et ren-

fermés dans les précieux dépôts littéraires qui leur sont confiés.

Je remercie également mon compatriote, M. LOUIS DESPREZ, secrétaire de la mairie de Montrouge, dont la bienveillance soutenue et l'érudition sûre m'ont été très-utiles pour la publication de cet ouvrage. Mon *Histoire des Apothicaires*, qui doit un grand nombre des documents qu'elle renferme à ses investigations patientes, n'a pas lassé son dévouement opiniâtre et désintéressé, auquel je n'ai pas hésité à recourir une seconde fois. Je le prie d'agréer le témoignage public de ma sincère reconnaissance dans la préface d'un livre appartenant, par l'auteur qui l'a écrit, à la ville de Reims, son pays natal, qu'il aime d'une affection profonde et éprouvée.

Reims, mai 1853.

HISTOIRE DE LA PESTE NOIRE.

CHAPITRE PREMIER.

La peste noire. — Causes de cette appellation. — Date de la naissance de la peste noire. — Son berceau. — Synonymes. — Le Kathay et sa circonscription. — Les missionnaires et les savants voyageurs des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. — Malte-Brun. — L'empereur Chun-ti. — Intrigues sanguinaires de sa cour. — Horrible famine. — Bouleversement de la nature. — Convulsion du globe en Chine. — Révolutions atmosphériques. — Sécheresse. — Pluies diluviales et inondations. — Lac improvisé. — Renversements de montagnes. — *La comète noire.* — Lettre de M. Mauvais, de l'observatoire de Paris, à l'auteur. — Légions de sauterelles. — Effrayant météore. — Les annales chinoises. — Les légendes orientales et les *Sagas*. — Destruction de cent lieues de terrain. — Départ de la peste noire de la Chine. — Son itinéraire. — Les trois routes qu'elle suit pour se répandre dans les autres contrées de l'Asie. — La mer Noire, la Bulgarie et les Tartares du Kapschack. — Hérat, la mer Caspienne, la Petite-Arménie, Césarée, Antioche et l'Asie Mineure. — L'Euphrate, Bagdad et l'Arabie. — Destruction de plusieurs villes du Turkestan. — Désastres épouvantables à Alep, à Bagdad, à Naplouze, à Damas, à Jérusalem, à Ramla, à Ghaza, à Marédin, à Krak et à Saphad. — Dé-

population de la Tartarie, de l'Inde, de la Mésopotamie et de la Syrie. — 37 millions de victimes. — Apparition de la peste noire en Afrique. — Barca, Alexandrie, le Caire. — Les animaux malades. — La peste Noire à Tارoudgia et à Déménhour. — Étrange phénomène observé à Mahalla.

De tous les fléaux qui ont affligé l'humanité depuis l'origine du monde, la peste noire est incontestablement le plus terrible qu'on puisse citer. A ce mot seul, le souvenir de toutes les autres épidémies s'efface, et la pensée recule d'effroi devant le nombre incalculable des victimes.

C'est un bien sombre tableau à présenter que celui des ravages de cette affreuse maladie, et en songeant que pour écrire son histoire il me faut entrer dans les détails les plus lugubres, mon cœur est saisi d'horreur, et ma plume tremblante s'échappe de ma main. Cependant, le désir de combler une lacune dans l'histoire, et l'espoir d'éveiller l'intérêt public par cet émouvant récit, relèvent mon courage abattu.

Je commence.

Le peste noire a plusieurs synonymes lugubres : on l'appelle *mortalega grande*¹, *pestis atrocissima*, *la peste épouvantable*, *la grande peste*, *anguinalgia*², *la mort dense*, *la mort noire*, LA MORT. C'est

¹ Matth. de Griffonibus, apud Murator. Script. rerum italic., t. XVIII, p. 167.

² And. Gratiol. Discorso di peste. Venet., 1376, in-4°.

elle qu'on désigne encore sous le nom de *peste de Florence*.

Les auteurs sont partagés sur les causes qui lui ont valu l'épithète de *noire*.

Loccénius, dans son *Histoire de la Suède*¹, dit que cette peste a été ainsi appelée en raison des incessantes funérailles et du deuil continual auxquels elle donnait lieu, *quod densaret funera*.

Un grand maître en astrologie, Zaëlle, cité par Giovano Villani, historien de Florence, prétend que c'est parce que son invasion fut précédée de l'apparition qui eut lieu, au mois d'août 1346, dans le signe du Taureau, d'une *comète noire* née sous l'influence de Saturne. « *Nel detto anno(1346) del mese d'agosto, apparve in cielo la stella cometa, che si chiama negra nel segno del Tauro a gradi 16.* »

Certains écrivains pensent qu'elle doit cette qualification à la prodigieuse quantité d'anthracites, de pierres noires qui existaient dans la contrée où elle a pris naissance.

Selon Plan Carpin, c'est parce qu'elle a exercé ses premiers ravages sur les Sarrazins noirs qui habitaient le continent d'Asie, au milieu de tribus sauvages.

D'autres attribuent cette dénomination à la présence sur la peau de disques livides, de taches ganrêneuses, et à la carbonisation de la langue et de la gorge.

¹ Loccenii Histor. Suecan., l. III, p. 104.

Enfin, il y a des auteurs qui veulent qu'elle ait reçu cette appellation parce que les corps des pestiférés prenaient une couleur noire immédiatement après l'extinction de la vie.

De toutes les explications qui précèdent, les deux dernières me paraissent les plus plausibles.

J'ai mis une grande persévérance à chercher à travers la nuit du moyen âge le fil qui devait me conduire jusqu'au berceau de la peste noire.

Pour y parvenir, j'ai fait une étude comparative de la géographie de cette époque avec la géographie moderne : la première me présentait des incertitudes que je n'ai pu dissiper qu'à l'aide des lumières de la seconde. En effet, depuis les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, époque à laquelle on parcourait librement les contrées où naquit le fléau, contrées aujourd'hui fermées au voyageur européen, combien de villes ont changé de nom ou disparu, combien de nations se sont éteintes, combien de champs déserts et couverts de ronces se sont enrichis des dons de la nature, et que de métamorphoses géographiques !

Je devais tenir compte de ces grandes mutations pour retrouver le lieu de naissance de la maladie.

Malte-Brun m'a fourni les guides nombreux et fidèles qui m'ont dirigé dans cette route obscure. Ce sont de pieux missionnaires traversant d'immenses solitudes, et portant avec eux l'image d'une sainte religion dont ils enseignaient aux infidèles le dogme

¹ Malte-Brun, t. v, p. 70.

consolateur : Nicolas Ascelin, Jean de Plano Carpin, Guillaume Rubruquis ; ou d'intrépides voyageurs dévorés par l'ardeur de découvrir des contrées ignorées, tels que Marco-Polo, noble vénitien, et Rustigielo, son compagnon d'infortune ; au XIV^e et au XV^e siècle, Pégoletti, Odéric de Portenau, Mandeville, Josaphat Barbaro et Ruy Gonzalès de Clavijo.

Les voyages de Macartney, d'Amberst, de Timkowsky ; les savants mémoires d'Abel Rémusat et de Klaproth m'ont aussi indiqué la voie qui devait me conduire au but que je m'étais proposé.

Il résulte des renseignements puisés à ces sources fécondes que dans l'Asie centrale et au nord de la Chine il existait une contrée qui a porté le nom de Kathay jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Le Kathay se divisait en Kathay blanc ou libre, et en Kathay tributaire et noir, en raison de la grande quantité d'anthracites qu'on y rencontrait.

Le Kathay, dont le nom, dans la langue tartare, signifie *montagnes désertes*, comprenait la Mongolie au nord de la Chine, et le Tangout, la Dzoungarie à l'ouest de la Mongolie et le pays des Kirghises ; la petite Boukarie, ou le Turkestan oriental ; enfin, au milieu de ces contrées, le désert de Cobi ¹.

Marco-Polo qui, pendant vingt-six ans, parcourut l'Asie dont il créa la géographie, et que Malte-Brun appelle le Humboldt du XIII^e siècle, fait encore

¹ Malte-Brun, t. v, p. 77.

entrer dans les provinces du Kathay le Bengale, la côte de Malabar et le Pégou.

L'aire du Kathay comprenait donc d'immenses contrées ; c'est dans ce pays que la peste noire est née. Le choléra, après avoir mis quatre ans pour dévaster l'Inde et pour traverser la Perse et la mer Caspienne, errait pendant deux autres années sur les limites occidentales de l'Indoustan ; rapide comme la foudre, au contraire, la peste noire ravageait en onze mois ces vastes pays.

La peste noire éclata sous le règne de l'empereur Chun-ti ; les historiens du Céleste-Empire racontent, dans leur superstition puérile, si l'on en croit Gau-bil, que ce prince, livré aux excès d'une débauche crapuleuse, avait attiré par ses débordements les plus grands malheurs sur son peuple.

Outre les intrigues sanglantes et les massacres de palais, la famine avait été si horrible, qu'on avait été réduit à la dure extrémité de vivre de chair humaine. Les mêmes historiens prétendent que les inondations, les tremblements de terre, les perturbations dans le cours des astres, enfin que toutes les calamités de la nature, qui étaient venues fondre sur ces tristes contrées, étaient autant d'indices témoignant de l'indignation du ciel contre ce lâche et impudique monarque, dont les États avaient ensuite été frappés d'une peste qui avait donné la mort à plus de treize millions de personnes.

Des navigateurs génois, amis du merveilleux et

admirateurs naïfs des légendes orientales et des Sagas écrits avec la simplicité d'Hérodote , de retour dans leur patrie , firent , de leur côté , les récits les plus extraordinaires des événements qui avaient précédé l'ensanglantement du fléau : ils disaient que des flammes sorties de la terre ou descendues du ciel avaient dévoré , en 1346 , en Asie , les hommes , les animaux , les pierres et le sol ; qu'elles s'étaient étendues dans le pays pendant quinze jours , et que tous les êtres animés qui n'avaient pas pris la fuite , avaient péri ; que la terre avait été ébranlée par de violentes secousses ; qu'il était tombé , au milieu d'une pluie épaisse , de grands vers noirs , munis de huit pattes et d'une queue , les uns vivants , les autres morts ; que beaucoup d'habitants , frappés d'épouvante , s'étaient convertis à la foi chrétienne ; qu'à La Mecque , il était tombé une pluie de sang qui avait détruit le temple de Mahomet et dégradé son tombeau . Ils allèrent plus loin encore , car ils racontèrent que des femmes , devenues furieuses , s'étaient entre-dévorées , et que les hommes et les animaux avaient été métamorphosés en statues ¹ .

Quant à la comète noire dont j'ai déjà parlé , ils ajoutèrent qu'elle prédisait la mort des peuples , des rois , des potentats et une grande mortalité dans tous les pays où elle dominait . « *La quale significa pure male , e morte di re e di potenti , e in genere grande mortalita .* »

¹ Matteo Villani , t. XIV , p. 9.

En retranchant de ces récits ce qu'ils renferment de fabuleux et d'extravagant, on arrive à posséder des documents positifs et d'une incontestable vérité. « Il est certain, dit Malte-Brun, qu'il existe des volcans dans les montagnes de l'Asie centrale, surtout dans la partie la plus haute de la gigantesque chaîne de l'Hymalaya (anciens monts d'Imaüs). Dans la partie occidentale de ces montagnes, le pic Langour paraît être un volcan éteint ; près de là, on voit un espace de plus de cent lieues qui est couvert de cendres volantes ; si l'on y jette la moindre chose, selon M. Timkowsky, la flamme éclate et consume tout en un clin d'œil ; quand on y lance une pierre, on en voit sortir une lueur fumeuse : on appelle ce lieu la *plaine enflammée.* »

Ne pourrait-on pas, raisonnablement, expliquer ces circonstances géographiques par les grandes révolutions météorologiques qui ont désolé l'Asie en 1346 ?

Si l'on était d'abord tenté de repousser cette supposition, on serait bientôt forcé de l'adopter en lisant les *Annales Chinoises*, dans lesquelles on trouve ce qui suit : « En 1346, tremblement de terre dans le Chan-Tong, à la seconde lune ; grande famine dans le Chan-Si, à la cinquième lune ; ensuite, grands débordements à la huitième lune. En 1347, tremblement de terre dans le Chan-Tong ; on entendit un bruit comme celui du tonnerre. A Tong-Ping, à la troisième lune, autre tremblement de terre

pendant lequel les eaux se gonflèrent et furent très-agitées ; il y eut une grande sécheresse dans le Ho-Tong , et il périt beaucoup de monde. La Chine ne fut plus exposée à cette série de fléaux pendant quelques années ; la peste, qui en fut la suite, ravageait le reste du monde. »

Il n'est donc pas douteux que la naissance de la peste noire a été précédée de bouleversements profonds dans l'organisme du monde , bouleversements sur lesquels nous possédons des renseignements dignes de foi. La terre , depuis la Chine jusqu'à la mer Atlantique , était ébranlée dans ses entrailles , et l'atmosphère, agitée par d'horribles convulsions , menaçait de son influence mortelle tout ce qui était doué de la vie ¹.

C'est en l'an 1333 que s'ouvre la série de ces profondes perturbations. Une sécheresse extraordinaire, accompagnée de disette, s'étendit sur les pays arrosés par les rivières Kiang et Hoai; elle fut suivie de pluies si considérables que , selon la tradition , plus de quatre cent mille personnes périrent par les eaux, tant à Kingsai , alors capitale de l'empire , qu'aux environs ; la montagne Tsinchéau croula , et il se fit de larges crevasses dans la terre.

L'année suivante (1334) , Canton et les pays contigus étaient aussi ravagés par les inondations , tandis que dans le Tche , après une sécheresse sans

¹ Hecker, Der schwarze tod im vierzehnten jahrhundert. Berlin 1832.

exemple, il se déclara une épidémie qui donna la mort à environ cinq millions d'habitants. Quelques mois plus tard, un tremblement de terre eut lieu à Kingsai, et par suite de l'éboulement de la montagne Ki-Ming-Chan, un lac de plus de cent lieues de tour se forma; ce cataclysme causa la mort de plusieurs milliers d'hommes.

A Hou-Kouang et à Honan, la sécheresse dura cinq mois, et des essaims innombrables de sauterelles détruisirent toute végétation. Dès les temps les plus reculés, les sauterelles avaient déjà précédé de semblables calamités. En effet, Pline nous apprend que dans plusieurs contrées de la Grèce des lois de police obligèrent à poursuivre ces animaux chaque année, à trois époques différentes. Dans l'île de Lemnos, il existait également une loi qui prescrivait aux habitants d'apporter chaque année aux magistrats une certaine quantité de sauterelles, dont l'apparition excitait chez les anciens une grande terreur¹.

Comme d'ordinaire, la famine suivit immédiatement cette immense multitude d'insectes et fit périr, suivant les annales chinoises, 4 millions d'hommes aux environs de Kiang, en 1337; des inondations, des légions d'insectes inconnus et un tremblement de terre qui dura six jours, firent d'incroyables ravages.

A Ventchéou, il y avait eu, en 1334, un tremble-

¹ Mémorial de Chronologie, t. II.

ment de terre qui avait fait déborder la mer, et à Ki-Tschéou, on en avait ressenti plusieurs qui étaient accompagnés de mugissements souterrains. Enfin, un météore igné tomba en terre, détruisit tout dans un espace de cent lieues et empoisonna l'air à une grande distance. En 1338, on éprouva à Kingsai des oscillations profondes qui firent tressaillir la terre pendant dix jours. En 1339, la montagne Hong-Tschang croula, et cette chute fut suivie d'une inondation destructive. Dans les provinces de Pien-Tchéou et de Léang-Tchéou, sept villes furent englouties par une pluie diluvienne qui ne cessa qu'au bout de trois mois. Dès-lors, jusqu'en 1342, la Chine eut une succession non interrompue d'inondations et de famines.

Cependant, en 1347, ces calamités s'apaisèrent : mais, après avoir cessé dans l'empire chinois, elles se renouvelèrent en Syrie et en Égypte et plongèrent ces contrées dans la plus grande consternation¹.

Quant à ce qui concerne la comète, il suffit d'interroger la *Cométographie* de Pingré, pour être convaincu de son existence à l'époque précisément indiquée ; seulement, les savants de l'Institut de France et de l'Observatoire de Paris, que j'ai consultés à cet égard, sont loin d'être affirmatifs sur la cause qui lui a valu la qualification de *noire*, que, d'après Zaële, le Florentin Villani lui impose dans son histoire : « Je

¹ Deguignes, *Histoire des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres Tartares*, t. v, p. 226 et suiv.

n'ai rien trouvé, m'écrivait, à la date du 18 octobre 1850, l'un de nos plus célèbres astronomes, M. Mauvais, qui pût éclairer la signification précise de cette singulière dénomination de *comète noire*; la classe des comètes ainsi nommées comprenait-elle celles qui paraissent plus ternes et moins éclatantes que les autres? C'est probable, mais ni M. Arago ni moi ne connaissons aucun ouvrage qui décide cette question; je regrette vivement, malgré d'actives recherches, de ne pouvoir vous donner des renseignements plus circonstanciés sur le sujet qui vous intéresse. »

Quoi qu'il en soit, il ne reste pas moins démontré, je le répète, que la naissance de la peste noire a été annoncée en Orient par les plus sinistres événements. Nous verrons plus tard que des signes non moins alarmants ont précédé son passage dans toutes les contrées du monde.

La description des migrations de la peste noire sur les différents points du globe n'a pas été la partie la moins pénible de ce livre.

J'ai consacré bien des heures à rechercher ses stations successives, et à redresser les erreurs commises à cet égard par les historiens.

L'explosion soudaine de cette maladie, la rapidité de sa marche et sa dissémination presque instantanée sur plusieurs contrées de la terre, ont hérissé ma tâche des plus grandes difficultés et m'ont tenu longtemps dans une anxieuse incertitude; mais,

après avoir noté scrupuleusement l'époque des invasions pour chaque pays, j'ai pu jalonnaer cet inextricable labyrinthe, déterminer un ordre de succession et recomposer l'itinéraire suivi par le fléau depuis son point de départ jusqu'au terme de son désastreux pélerinage.

En quittant la Chine, où, comme je l'ai dit sur la foi de l'historien arabe Aboulmahasen, elle avait donné la mort, en 1346 et en 1347, à 13 millions d'hommes, la peste noire se partagea en trois courants tracés par les routes du commerce.

La route septentrionale se dirigeait vers la mer Noire, en passant par la Bulgarie et le territoire des Tartares du Kapschack, pour atteindre Constantinople.

L'autre montait de l'Inde, à travers Hérat, pour se rendre aux villes situées sur la côte méridionale de la mer Caspienne, la Petite-Arménie, la Caramanie, Césarée, Antioche et l'Asie-Mineure.

Enfin, la plus méridionale, partant de l'Euphrate et de Bagdad, traversait l'Arabie, l'Égypte et conduisait aux rives septentrionales de l'Afrique.

Le courant septentrional mit trois mois à gagner les côtes de la mer Noire ; les villes du Turkestan qu'il traversa et détruisit sont : Gend, Khagend, Fariah, Isfigiad, Tharaz, Schalg, Caracoum et Tchighil¹.

Celui du milieu voyagea plus lentement; il lui fallut cinq mois pour arriver à la mer Caspienne.

¹ D'Herbelot, Bibliothèque orientale, in-f°, 1697.

Trois mois suffirent au courant méridional pour atteindre le Caire¹.

Les immenses contrées envahies furent presque entièrement dépeuplées. Lorsque la peste apparut dans la Caramanie et à Césarée, tous les habitants périrent; les Kurdes de ce pays, qui espéraient, en se réfugiant chez eux, échapper au fléau, ne trouvèrent que des lieux pestiférés et moururent. Le pays de Sis, ou la petite Arménie, devint littéralement un sépulcre, ainsi que le Tarfour, dont le roi succomba avec toute sa famille.

A Bagdad, les hommes mouraient après deux ou trois heures de souffrances; à Alep, 500 personnes périssaient journellement.

Dans la contrée de Damas, à Marédin, Saphad, Jérusalem, Krack, Naplouze et Ramla, presque toute la population fut emportée. Le temps et les bras manquaient pour enterrer les morts : on poussait les cadavres dans les ravins et les fleuves.

Dans la Tartarie, l'Inde, la Mésopotamie et la Syrie, les champs étaient jonchés, à plusieurs milles à la ronde, des corps de ceux qui avaient inutilement cherché leur salut dans la fuite ; les grandes routes ressemblaient à un champ de bataille, et l'on ne voyait plus que des morts dans les rues et les caravansérails.

A Ghaza, dans l'espace d'un mois, il périt 22 mille personnes. Les animaux eux-mêmes ne furent pas épargnés.

¹ Deguignes, p. 286.

Enfin, on rapporta au pape Clément VI, à Avignon, que dans l'Asie (non compris la Chine), 24 millions d'hommes étaient devenus les victimes du fléau¹.

A la première vue, les événements qui s'accomplirent dans le XIV^e siècle pourraient faire paraître un peu suspecte l'exactitude de ces données. On peut se demander, par exemple, comment il eût été possible de faire de si grandes guerres, et comment l'Empire d'Orient put être renversé un siècle plus tard, s'il est vrai que tant d'hommes aient péri par la peste. Les gouvernements d'alors n'ayant pas fait dresser la statistique de leurs royaumes, il en résulte que l'élément indispensable pour évaluer la quantité de vies humaines moissonnées par la peste noire, nous fait complètement défaut; de plus, les données traditionnelles sur le total de ces pertes sont si vagues, qu'elles ne fournissent que des conjectures et des probabilités. Néanmoins, ces rapports deviennent assez plausibles, si l'on tient compte de ce fait certain, que les palais des princes sont moins accessibles aux maladies contagieuses que les habitations de la multitude, et si l'on admet que la population des districts les moins maltraités dans ces graves circonstances a dû facilement combler les vides et réparer promptement les pertes les plus considérables.

¹ Barnes, Histoire d'Édouard III, roi d'Angleterre, 1 vol. in-f°,
1. II, p. 434. — Knighton. — Hecker, p. 57.

En outre, il est bon de ne pas oublier que les contrées dévastées sont immenses et que la population en est innombrable. Je dois dire pourtant que les évaluations deviendront plus certaines et plus véridiennes, quand je supputerai la mortalité dans les pays d'Europe¹.

La fureur de la peste noire ne fut pas moindre en Égypte et en Afrique qu'en Asie et dans l'Inde ; sur les côtes d'Afrique, les animaux dont la chair devenait noire instantanément furent atteints de l'épidémie ; la maladie sévissait avec une rage égale depuis Barca jusqu'à Alexandrie ; les maisons de cette ville furent fermées ; les oiseaux qui mangeaient les cadavres non inhumés, parce que le nombre en était trop grand, mouraient et augmentaient l'infection. Au Caire, où elle emporta plus de 15 mille personnes, on portait les morts sur des tables, sur des échelles, sur des portes, et on allait les jeter dans de grandes fosses creusées pour les recevoir. La peste commença dans cette ville par les femmes et par les enfants ; le sultan ordonna des prières publiques et se confina dans un de ses palais. Le mal débutait par un embrasement général du corps ; on crachait le sang et l'on mourait en peu d'instants. La promptitude de la mort était telle, qu'on n'avait pas le temps de recourir aux médecins.

Du Caire et d'Alexandrie, la peste passa à Démenhour et à Taroudgia. A Mahalla, il ne resta

¹ Hecker, p. 57.

plus de bras pour labourer les champs. Le soleil étant dans le signe de la Balance, il s'éleva, vers le milieu d'une nuit, un vent impétueux qui dura jusqu'au jour, et pendant deux heures, après le lever du soleil, il survint une obscurité si profonde que les hommes ne se voyaient pas les uns à côté des autres. Après qu'elle fut dissipée, les visages paraissaient tout jaunes : la mortalité redoubla encore après cet événement¹.

On ne peut trouver d'autres renseignements sur l'Asie et l'Afrique ; ces deux parties du monde manquent d'historiens : les annales de l'Asie ne commencent qu'avec les missions étrangères, et celles de l'Afrique ne vont pas au-delà du XVI^e siècle.

Telle est l'ample moisson humaine que la peste noire fit sur la terre d'Orient et sur les plages africaines dans la deuxième moitié de la fatale année 1346.

¹ Deguignes, loc. cit., 5, p. 223 et suiv. — Schnurrer, Chronik der Seuchen, 4^{er} vol., p. 322 et suiv.

CHAPITRE II.

Un mot sur l'itinéraire des caravanes de la Chine. — Astrakan, Téhéran, Tauris, l'Arabie. — Arrivée de la peste noire à Constantinople. — Elle y est apportée des côtes septentrionales de la mer Noire. — Elle se replie un instant sur l'Asie. — Mort d'Andronic, fils de l'impératrice Irène et de Cantacuzène. — Ruine des villes du Bosphore. — Dévastation du Pont, de la Thrace et de la Macédoine. — Constantinople et les ports de l'Asie Mineure, points de départ de la peste pour l'Europe. — Rayonnement de la peste. — Fatale explosion. — La Grèce est dépeuplée. — L'île de Chypre n'est plus qu'une solitude. — Envahissement de la Sardaigne, de la Corse et de l'île de Malte. — La peste noire pénètre en Sicile. — Messine, Catane, Syracuse. — Trapani devenue une nécropole. — Ravages de la peste noire dans le pays des Abruzzes, la Calabre et le royaume d'Apulie. — Les États Sardes et la Lombardie. — Gênes perd 40 mille habitants. — Famine. — La ville d'Asti est jonchée de cadavres. — Milan et Pavie échappent au fléau. — Les reliques de saint Sébastien. — Ordonnance sévère du seigneur vicaire général de Milan. — Reggio. — Tableau de la mortalité à Parme. — Fureur de l'épidémie. — 40 mille morts. — Conséquences morales. — Tremblement de terre dans le duché de Modène. — 400 mille victimes à Venise. — Inscription gravée sur la porte de

'école de la Charité.— Désastres de Padoue. — Bologne et Ferrare perdent 2 mille individus par jour. — 70 mille personnes périssent à Sienne, 25 mille à Pise, 400 mille à Florence. — Description de la peste de Florence par Boccace, Machiavel et Mattéo Villani. — Élégie de Pétrarque. — Lamentation d'Oderic Raynold. — 60 mille habitants succombent à Naples. — Chiffre incalculable de la mortalité à Rome.

En 1346, époque à laquelle naquit la peste noire, la Chine et une grande partie de la Tartarie étaient soumises à un même maître qui était Tartare; les Tartares, ou Mogols, possédaient tous les pays qui s'étendent de la Corée aux Palus-Mœotides et à la Crimée. Quoique gouvernés par différents princes, ils ne formaient qu'une seule nation; les marchands pouvaient aller librement, et allaient, en effet, de la Chine jusqu'en Crimée; de là les marchandises étaient transportées jusqu'à Constantinople, où se rendaient tous les peuples de l'Europe. Par ce qui précède, il est aisé de concevoir comment la peste fut importée en cette ville; comment, d'un côté, elle se répandit dans tout l'Occident; comment, de l'autre, elle rentra en Asie par Antioche et les villes les plus considérables de la Syrie; comment elle gagna ensuite le Caire, Alexandrie, et pénétra jusqu'aux Indes, où elle dut être introduite par le commerce plus direct que les Chinois y faisaient¹.

La négligence dans laquelle on a toujours été en

¹ Hecker.

Orient à l'égard de la peste en accéléra singulièrement les progrès ; les pestiférés abandonnaient une ville pour se réfugier dans une autre, et y portaient avec eux le principe destructeur. Les Européens ne furent pas plus attentifs à en arrêter le cours et, par les communications qu'ils avaient entre eux, ils la disséminèrent dans tout l'Occident.

C'est ainsi que ce mal , dont le berceau se cache dans le pays le plus reculé du Levant , couvrit de proche en proche toute la terre , pareil à ces essaims de barbares venus des mêmes contrées et qui ont ravagé le monde entier.

C'est en considérant l'histoire générale du genre humain , et en comparant ses différentes parties les unes avec les autres , que l'on parvient à connaître les grandes révolutions qui ont changé la surface du globe , et à comprendre leur marche , ainsi que les rapports qu'elles ont entre elles.

Le chemin des caravanes de la Chine passait au nord de la mer Caspienne, à travers l'Asie centrale , pour se rendre à Astracan , où des bâtiments recevaient les productions de l'Orient , qui étaient transportées à Constantinople , métropole du commerce et centre d'union entre l'Europe , l'Asie et l'Afrique . D'autres caravanes partaient aussi de l'Inde pour l'Asie-Mineure , touchaient à Téhéran , à Tauris et aux villes placées au midi de la mer Caspienne. Il y en avait enfin qui sortaient de Bagdad , traversaient l'Arabie , et allaient en Égypte. Les communications

maritimes avec la mer Rouge , de l'Inde en Arabie et en Égypte, étaient également très-actives. La contagion rayonna dans toutes ces directions , et , sans aucun doute , Constantinople et les ports de l'Asie-Mineure peuvent être regardés comme les foyers d'où la peste s'élança dans les îles et les ports d'Europe¹. *Hæc res omni ratiocinatione fortior est ad probandum illud, quod morbus hic per commercium et communicationem , et a longinquο apportari , et in longinquum dispergi possit*².

La peste noire avait été importée à Constantinople de la côte septentrionale de la mer Noire , après avoir dépeuplé les contrées comprises entre les routes qui y conduisent , et désolé le Pont, la Thrace et la Macédoine ; elle y exerça les plus grands ravages , tua les hommes vigoureux aussi bien que les hommes faibles , et frappa avec tant de violence , que les maisons restèrent vides d'habitants. Le fils de l'empereur Cantacuzène et de l'impératrice Irène, Andronic, fut enlevé en quelques heures , ainsi que plusieurs personnes du palais : « *et filius imperatoris, Andronicus, tertia hora interiit*³. »

A peine l'épidémie eut-elle assouvi sa rage sur Constantinople et les autres villes situées sur les rives du Bosphore , qu'elle se jeta sur l'île de Chypre , où elle arriva après avoir sillonné et anéanti rapide-

¹ Deguignes, p. 288. — Schnurrer, p. 326, 327, 329.

² Freind., p. 420.

³ Histoire de Cantacuzène, ex-empereur, p. 21 et suiv.

ment toute la Grèce , agitée peu de temps auparavant par de violentes commotions du sol ; son invasion avait été précédée par des chaleurs étouffantes , et par l'apparition d'une innombrable quantité de chenilles et de sauterelles qui avaient détruit les récoltes. *Locustarum agmina, a vento in mare dejecta et a fluctibus ejecta, mortifero vapore gravem pestilentiam fecisse* ¹.

Les habitants de cette île massacrèrent tous les esclaves musulmans , dans la crainte que , pendant cette calamité , ceux-ci ne s'emparassent de l'île. Quelque temps avant l'arrivée du fléau , il s'éleva , un soir , un vent impétueux , et il y eut un effroyable tremblement de terre ; les vagues de la mer s'élèverent à une hauteur prodigieuse , et un grand nombre de vaisseaux furent brisés. Les populations fuyaient de tous côtés , sans savoir où elles allaient ; les habitants , voulant se réfugier dans les îles voisines , tombèrent au milieu des chemins : toute l'île ne fut bientôt plus qu'une solitude. Après la tempête dont il vient d'être question , les marchands , qui repassaient pour se rendre à Tripoli , ne purent éviter la mort ; le vent qui avait précédé le tremblement de terre avait répandu une odeur si infecte , que les hommes s'affaissaient et ne cessaient de se débattre à terre jusqu'à ce qu'ils fussent morts. Des navires , montés par des marchands qui se trans-

¹ Justinus , II , 13 , p. 113 , edit. Gronov.

portaient à Alexandrie, perdirent tout leur équipage, et s'en allèrent à la dérive, ballottés par les flots¹.

La peste noire abandonna Chypre vers le milieu de l'année 1347, et parcourut ensuite, d'étape en étape, les autres îles de la Méditerranée, où elle occasionna les plus grands malheurs. En Sardaigne et en Corse, il resta à peine un tiers de la population. Toute la ligne des côtes méridionales de l'Europe reçut les plus rudes atteintes, et répandit avec activité la contagion².

Des galères italiennes, pour échapper au danger qu'elles couraient en Orient, avaient quitté en toute hâte les ports de la Syrie et de la Romanie, et avaient rapporté leurs marchandises en Italie : à leur passage en Sicile, au mois de novembre 1346, ceux qui montaient ces galères se mirent en communication avec les habitants, et débarquèrent quelques malades. Aussitôt le mal se déchaîna sur les Siciliens ; Messine, Catane, Syracuse perdirent les deux tiers de leur population, et la ville de Trapani, complètement détruite, devint une véritable nécropole³.

Après avoir dévasté Malte, l'épidémie, inclinant à l'Occident, traversa la mer Tyrrhénienne, attaqua la Sardaigne, la Corse, où, selon Giovanni Villani, il

¹ Deguignes, loc. cit., p. 3.

² Hecker, in ibid.

³ Sismondi, Histoire des Républiques du moyen âge, tom. vi, p. 46-23.

resta à peine un tiers de la population. Puis elle alla visiter les provinces orientales de l'Afrique où elle fit des milliers de victimes, notamment à Tunis et dans tous les États barbaresques.

Sortie des îles de la Méditerranée, la peste aborda le pays des Abruzzes et la Calabre, où elle porta les coups les plus funestes; enfin, elle s'introduisit dans La Pouille, qui fut, à très-peu de chose près, dépeuplée. Toutes les villes et tous les villages restèrent déserts : « *et sic generaliter contigit in singulis civitatibus et casalibus regni hujus* ¹. » Bref, d'après Frari, la Sicile et la Pouille comptèrent ensemble 530 mille morts : « *è la Sicilia alla Puglia perdette cinquecento trenta mila* ². »

Lorsqu'elle eut couvert de morts le pays des Abruzzes, la Calabre et le royaume d'Apulie, la peste enveloppa de son linceul l'Italie tout entière; sa violence était telle, qu'il suffisait d'approcher des malades pour être frappé, et qu'en deux jours on succombait ³.

Dans le royaume sarde et dans la Lombardie, où elle arriva, par la voie de mer, vers la fin de l'année 1347, la famine avait précédé le mal. La ville de Gênes perdit 40 mille habitants : *Quapropter, us-*

¹ Dominici de Gravina Chronicon, t. xii; de Rebus in Apulia factis, p. 392.

² Giov. Villani, apud Murat. Rerum italicarum scriptores, vol. xiv, p. 42 et seq.

³ Acciajoli, p. 49.

*que hodie, hominum dimidiae partis decessus fuit*¹.

A Asti, la famine avait également devancé l'épidémie ; les rues et les places publiques étaient encombrées de cadavres : un tiers de la population fut enlevé, et l'on ne trouvait plus personne pour enterrer ceux qui avaient succombé. « *Et inveniebantur in viis et plateis mortui, sicut canes; post hanc epidemiam, tertia pars virorum et mulierum obiit, quod quasi non inveniebatur qui mortuos sepeliret*².

Milan et Pavie échappèrent miraculeusement au fléau. Les villes de Novare et de Vercelli furent légèrement atteintes, mais les pays circonvoisins furent horriblement flagellés ; toute la Lombardie fut dévastée³, et, selon un chroniqueur anonyme, le mal ne suspendit ses fureurs que quand on eut transporté les reliques de saint Sébastien à Rome, dans l'église de Saint-Pierre-ès-Liens⁴.

On lit dans la *Chronique de Reggio*, par P. de Gazzata, l'ordonnance suivante, que je traduis textuellement :

« Nous, seigneur de Milan, vicaire-général de l'Empire, voulant, autant qu'il est en notre pouvoir, préserver nos sujets de la contagion de la maladie, avons rendu un décret que nous envoyons sous cette enveloppe, avec recommandation de le mettre à exé-

¹ Annales Genuenses Georgii Stellæ.— Chronique de Pierre Azarius.

² Chronicon Astense, t. xi, p. 227.

³ Azarius, in ibid.

⁴ De gestis Longobardiae Pauli Warnefridi, p. 316.

cution à Milan, et de l'insérer au registre de nos statuts.

« Ordonnons à toute personne :

« De quitter, sans délai, la ville, le château ou le bourg dans lequel la peste se trouve, et de se retirer dans les campagnes ou dans les forêts, afin d'y attendre sa mort ou sa guérison. De même, ceux qui auront soigné les malades devront, pendant dix jours, se priver de toute communication avec les autres. Enjoignons aux prêtres des églises paroissiales de visiter les infirmes, d'examiner leurs maladies et d'en référer aux inquisiteurs députés à ce sujet, sous peine du feu; voulons, en outre, que tous les biens des morts, meubles et immeubles, soient affectés aux églises. Ceux qui auront propagé la maladie seront privés de leurs biens, sans que la restitution puisse leur en être faite; tous ceux qui auront soigné les malades autres que ceux qui ont été désignés plus haut, seront punis de mort. Connaissance sera donnée à tous nos sujets des présentes dispositions. »

Tels sont les ordres qui furent donnés et exécutés aussi cette même année à Reggio. « *Sic scribere feci, et ego eo anno vidi hoc observari in Reggio, ex quo omnes tristati, exterritique timore maximo, magisque de morbo, qui, quando Deo placuerit, vitari non potest*¹. »

A Parme, les malades étaient abandonnés par

¹ Chronicon Regiense à Sagacio et P. de Gazata.

leurs serviteurs, par les médecins, les prêtres et les moines, de telle sorte que les malheureux pestiférés mouraient sans secours, sans remèdes, sans confession et sans absolution. Ceci avait lieu parce que ceux qui approchaient des malades étaient eux-mêmes subitement atteints par la peste et mouraient immédiatement. Aussi, beaucoup de morts gisaient-ils sans sépulture ; on se fuyait les uns les autres au point que le père ne reconnaissait plus ses enfants, la femme son mari, l'ami son compagnon. Lorsque des hommes riches succombaient à l'épidémie, les héritiers ne se pressaient pas de prendre possession de leur succession. La fortune avait perdu tout son prix ; on ne voyait plus d'avares préférer l'or à la vie. Tous les liens de la société étaient rompus ; la haine, l'envie, la cupidité, l'amour, toutes les passions humaines se taisaient et s'effaçaient devant la crainte d'une mort horrible. Les esprits étaient troublés par de vaines imaginations, et on s'attendait, d'heure en heure, à être renversé par l'aile de la mort, ainsi que le présageaient tant de cadavres déjà tombés. Il y eut, la même année, une grande disette à Parme, et, en six mois, cette ville et ses environs perdirent 40 mille personnes. « *La peste comincio in Parma et hebbe durata mesi 6, e morirono in quel tempo 40 mila persone, come fu dato per iscritto alla banca della reformazione* ¹.

¹ Historiæ Parmensis fragmenta, auct. fratre Johanne de Cornazanis, t. xii, p. 746.

Dans le duché de Modène, un violent tremblement de terre se fit ressentir le 26 janvier 1348; de nouvelles secousses remuèrent le sol dans la nuit du 7 février : puis après, la peste dite *inguinale* frappa avec tant de fureur, qu'à peine il resta la centième partie des habitants. Dans quelques districts, il ne survécut que dix personnes sur mille.

Cent mille personnes périrent à Venise ; les membres du grand Conseil de cette ville furent réduits de 1250 à 380 ; une inscription, gravée sur la porte de l'École de la Charité, et qu'on voyait naguère encore, consacrait ces douloureux souvenirs¹. Les Vénitiens, frappés de stupeur, engagèrent à grands frais des vaisseaux pour pouvoir se retirer dans les îles, et, après que le fléau y eut moissonné les trois quarts des habitants, cette ville de Venise, si fière et si magnifique, se trouva perdue et abandonnée².

Quand la peste se fut apaisée à Padoue, il ne restait plus qu'un tiers de la population. Enfin, pendant la durée de l'épidémie, la terre s'agita convulsivement ; toutes les villes tremblèrent sur leur sol, et l'église de Saint-Pierre de Rome, qui devait être réédifiée deux siècles plus tard, fut, ainsi que d'autres églises, remuée jusque dans ses fondations et se fendit.

Bologne et Ferrare perdaient 2 mille habitants par

¹ Annales veteres Mutinensium, apud Murator., t. xi, p. 82. — Hecker, p. 58.

² Chronicum Claustro-Neuburg, dans Pez., vol. I, p. 490.

jour. La peste, précipitant sa marche homicide, ne tarda pas à infecter la Toscane qu'elle glaça d'effroi. Elle emporta 80 mille personnes à Sienne, d'après l'historien Agnolo de Tura ; elle régna trois mois à Pise, où il mourut 25 mille habitants, c'est-à-dire 7 sur 10 : à Pistoie, les désastres furent aussi épouvantables¹.

Mais la ville où sa puissance dévastatrice s'éleva le plus haut fut Florence, qu'elle envahit au commencement du printemps de l'année 1348.

Voici la description que Boccace donne de ce fléau² :

« Je dis donc que nous étions parvenus à l'année 1348 de la salutaire Incarnation du Fils de Dieu, lorsque la mortalité éclata dans la ville de Florence, la plus belle cité de l'Italie. Cette peste fut envoyée aux hommes soit par l'influence des planètes, soit par la juste colère de Dieu, en punition de nos fautes. Elle avait commencé ses ravages, quelques années auparavant, dans les pays de l'Orient, où elle avait fait périr une innombrable quantité d'habitants, et, se propageant d'un lieu à l'autre, elle s'était dirigée vers l'Occident et avait enfin atteint notre cité, et là, malgré les précautions que l'on prit de faire nettoyer la ville, d'en interdire l'entrée aux malades, malgré toutes les mesures sanitaires, malgré les humbles prières adressées à Dieu et les nombreuses

¹ Istorie Pistolesi, t. xi, p. 524 et 526.

² Le Décaméron, 4^{re} journée.

processions auxquelles se pressaient les personnes pieuses, elle fit ressentir ses effroyables effets dès le printemps de cette année, et, de jour en jour, augmenta ses ravages.

« Elle n'agissait plus comme en Orient, où un saignement de nez était le signe d'une mort inévitable ; mais à l'aine, ou sous les aisselles, naissaient certaines tumeurs qui croissaient plus ou moins, les unes comme une pomme, les autres comme un œuf. Ces tumeurs se nommaient vulgairement *gavoccioli*. Bientôt, ces tumeurs naquirent indifféremment sur toutes les parties du corps ; puis les symptômes changèrent ; ce furent des taches noires ou livides sur les bras et sur les cuisses, tantôt grandes et rares, tantôt petites et nombreuses. Ces taches, ainsi que les tumeurs, étaient l'indice certain d'une prompte mort. La science des médecins et la vertu des remèdes étaient inefficaces pour guérir cette maladie. Ainsi, soit par suite de la force du fléau, soit par l'ignorance des médecins, dont le nombre s'était augmenté d'une foule de gens qui n'avaient jamais exercé la médecine, non-seulement peu de personnes recouvriraient la santé, mais presque tous les malades périssaient deux ou trois jours après l'apparition des tumeurs ou des taches, la plupart sans éprouver aucun accès de fièvre ou d'autres accidents. Les ravages du mal devinrent d'autant plus grands que, par la fréquentation des malades, le poison s'attachait aux hommes sains, ainsi que le feu

s'attache aux substances sèches et combustibles.

« Enfin, l'épidémie acquit tant de violence qu'elle se communiqua non-seulement par la fréquentation des malades, mais encore par l'attouchement des vêtements ou de tout autre objet que les pestiférés avaient eux-mêmes touché.

« Une chose étonnante que je dois dire, que je n'oserais écrire si je ne l'avais vue ainsi que d'autres personnes, et que je n'aurais pas même crue, quoi-qu'elle m'eût été rapportée par des gens dignes de foi, c'est que cette peste, contagieuse d'homme à homme, l'était encore de l'homme aux animaux, tellement qu'une chose ayant appartenu à un malade, tuait l'animal par lequel elle était touchée. J'ai vu, de mes propres yeux, un exemple de ce que j'avance : les haillons d'un pauvre homme mort de la peste ayant été jetés dans la rue, deux sourciers vinrent à passer ; ils s'approchèrent de ces haillons, les remuèrent d'abord avec leur groin, puis les saisirent avec les dents et les secouèrent de côté et d'autre ; tout à coup, ces animaux, comme s'ils eussent été empoisonnés, firent quelques tours sur eux-mêmes et tombèrent morts.

« Des faits semblables à celui que je viens de raconter, ou plus graves encore, effrayèrent ceux qui restaient vivants, et leur firent prendre la résolution inhumaine d'éviter et de fuir les malades ainsi que les objets touchés par ces derniers ; en agissant ainsi, ils espéraient conserver la vie et la santé.

« Les uns pensaient que vivre sobrement et se garder de tout excès suffisait pour échapper au fléau ; ils se réunissaient, vivaient séparés de toute autre société, et se renfermaient dans des maisons où ne se trouvait aucun pestiféré : là, ils se nourrissaient de viandes délicates et de vins exquis, gardaient une stricte continence, ne parlaient à aucun étranger, ne voulaient pas écouter les nouvelles du dehors, défendaient qu'on les entretint de morts ou de malades, et passaient joyeusement les journées à jouer, ou à faire de la musique.

« D'autres, au contraire, étaient d'avis qu'il n'y avait pas de remède plus certain contre un si grand mal que de se réjouir, de chanter à tous propos, d'aller ça et là, de satisfaire tous ses désirs, de rire et de se moquer des événements, et, ce qu'ils disaient, ils l'exécutaient. Jour et nuit, ils couraient d'une taverne à l'autre, vivaient sans règle et sans mesure, et, le plus souvent, ils parcouraient ainsi les maisons des autres dès qu'ils pensaient y trouver quelque chose qui fût à leur gré : ils pouvaient le faire sans difficulté, car chacun, comme s'il était arrivé au terme de la vie, laissait à l'abandon tout ce qu'il possédait. Aussi, la plupart des maisons étaient devenues communes, et les étrangers pouvaient en user comme les propriétaires.

« Toujours est-il qu'avec ces pensées matérielles on fuyait les malades autant qu'on le pouvait, et Florence était tellement affligée et misérable, que l'au-

torité vénérable des lois divines et humaines était presque anéantie ; car les ministres et les officiers chargés de les faire respecter étaient ou morts ou malades, ou bien ils étaient demeurés isolés, sans serviteurs, et ne pouvaient remplir leur office. Il en résultait que chacun faisait ce qu'il voulait.

« Quelques-uns avaient pris un milieu entre les deux manières de vivre ci-dessus décrites ; ils ne s'abstenaient pas de viande autant que les premiers, mais ils ne se livraient pas à l'ivresse et à d'autres dissolutions, comme les seconds : ils usaient de toutes choses, selon leur appétit, ne se renfermaient pas, et se promenaient en tenant à la main des herbes odoriférantes et des aromates dont ils respiraient le parfum ; ils pensaient qu'il était salutaire de réconforter ainsi le cerveau, attendu que l'air paraissait être corrompu par les émanations putrides que répandaient les cadavres et les malades.

« D'autres, enfin, d'opinion plus inhumaine, quoique peut-être plus sûre, disaient qu'il n'y avait meilleur remède contre la peste que de fuir les lieux infectés, et, d'après ce raisonnement, ne se souciant que d'eux-mêmes, hommes et femmes abandonnaient leur patrie, leurs parents, leurs maisons et leurs biens, pour se réfugier dans des villages éloignés, comme si la colère de Dieu, qui voulait punir l'iniquité des hommes en leur envoyant la peste, ne devait s'appesantir que sur ceux qu'elle trouverait renfermés dans l'enceinte de la ville, ou bien que

dans la cité il ne dût rester âme vivante, et que sa dernière heure fût sonnée.

« Malgré leur diversité d'opinion et de règle de vie, ils ne moururent pas tous, mais ils n'échappèrent pas tous au fléau. Plusieurs d'entre eux tombèrent malades et périrent dans l'abandon dont ils avaient les premiers donné l'exemple.

« Oublions que les citoyens se fuyaient, que les voisins avaient rompu toutes relations, et que les parents ne se visitaient jamais. L'épouvante était entrée si avant dans le cœur des hommes, que le frère abandonnait son frère, la sœur son frère, et souvent la femme son mari; et, chose presque incroyable! les pères et les mères n'osaient visiter et assister leurs enfants, et les fuyaient comme s'ils eussent été des étrangers.

« Par ce moyen il ne resta plus aux malades d'autres ressources que la pitié des amis, et de ceux-là il y eut peu (*e di questi fur pochi*), ou l'avarice des domestiques qui servaient par l'appât de salaires exorbitants, et qui, malgré cela, se rencontraient difficilement. Puis ces domestiques, hommes et femmes, étaient de grossière intelligence, et leur ministère ne consistait qu'à donner ce que demandait le malade, ou à le regarder mourir. Souvent, en rendant de tels services, ils périssaient eux-mêmes.

« L'abandon des voisins, des parents, et la difficulté de se procurer des serviteurs, donnèrent lieu à une coutume jusqu'alors inouïe : une femme belle,

jeune ou noble, qui tombait malade, se souciait fort peu d'avoir à son service un homme jeune ou autrement, et elle n'avait aucune honte de lui montrer toutes les parties de son corps, comme elle l'eût fait à une personne de son sexe, dès que la maladie la contraignait à cette nécessité. Il résulta de là que celles qui échappèrent à la mort furent, par aventure, moins honnêtes qu'auparavant. Enfin, un grand nombre de malades périrent faute de secours.

« La violence de la peste et le manque de remèdes convenables, que les malades ne pouvaient se procurer, amenèrent une si grande mortalité de jour et de nuit, que le récit de ce spectacle n'en était pas moins épouvantable que la vue.

« Il devint nécessaire de changer certaines coutumes qui existaient à Florence. Les parentes et les voisines se réunissaient dans la maison du mort, et pleuraient avec les parents les plus proches. Devant la maison s'assemblaient les voisins et d'autres citoyens ; puis, selon le rang et la qualité du défunt, venait le clergé en grande pompe : le cercueil était porté sur les épaules, accompagné de torches et de chants jusqu'à l'église. Lorsque les ravages de la peste vinrent à s'accroître, toutes ces coutumes cessèrent, car les gens mouraient sans avoir beaucoup de femmes autour d'eux ; d'autres périssaient sans témoins. Les plaintes et les larmes, qui n'étaient prodiguées que pour un petit nombre, étaient souvent remplacées par des rires et des chants joyeux.

Les femmes avaient parfaitement adopté cette coutume, et, dans l'intérêt de leur santé, elles avaient chassé loin d'elles les sentiments de pitié qui leur sont naturels.

« Les cadavres des citoyens les plus honorables étaient rarement accompagnés de plus de dix à douze voisins ; ils n'étaient plus portés sur les épaules de leurs amis, mais sur celles de certains fossoyeurs sortis de la lie du peuple, qui, pour gagner de l'argent, les transportaient en toute hâte à l'église la plus proche. Tantôt ces corps étaient suivis de cinq ou six clercs munis de quelques cierges, tantôt il n'y avait ni prêtres ni luminaires ; puis, sans se fatiguer à célébrer un trop long office, on les plaçait, à l'aide de ces fossoyeurs, dans la première fosse qui se trouvait vide.

« La misère du menu peuple, et même de la classe moyenne, était encore plus grande : en effet, soit par pauvreté, soit par espérance de se préserver du fléau, les gens du peuple restaient dans leurs logements et ne s'éloignaient pas du quartier qu'ils habitaient ; aussi tombaient-ils malades par milliers. Privés de soins et de secours, ils périssaient presque tous. Beaucoup mouraient dans la rue ; ceux qui mouraient seuls dans leurs maisons faisaient connaître leur trépas aux voisins par la fétidité de leurs cadavres ; les voisins, par crainte de la corruption de l'air, plutôt que par charité pour les pestiférés, tiraient les corps morts de l'intérieur des maisons,

et, seuls, quand ils le pouvaient, ou à l'aide de certains porteurs, ils les déposaient sur le seuil des portes. Chaque matin on voyait une multitude innombrable de semblables expositions. Puis, on faisait venir des bières; souvent, faute de bières, on mettait les cadavres sur des tables; souvent aussi on entassait deux ou trois corps dans le même cercueil, le mari et la femme, ou trois frères, ou le père et son fils. Il est maintes fois arrivé que deux prêtres, allant chercher avec la croix un trépassé, se trouvaient suivis par trois ou quatre porteurs chargés de cercueils, et, au lieu d'un mort à conduire à sa dernière demeure, les prêtres en avaient six, huit, et quelquefois davantage. On en était arrivé au point que l'on s'inquiétait de la mort des hommes aussi peu que l'on se soucie de la mort d'un animal.

« Les malheurs ordinaires qui dérivent du cours naturel des choses n'avaient pu apprendre aux sages à supporter patiemment l'adversité, mais la violence des maux qui régnaienit avait enseigné non-seulement aux sages, mais encore aux hommes simples, à regarder avec indifférence les résultats du fléau.

« La terre sacrée ne pouvait contenir l'immense quantité de cadavres que l'on apportait dans les églises à chaque heure du jour. On fut contraint de creuser dans les cimetières de grandes fosses où l'on jetait les corps par centaines; on les rangeait côté à côté, comme des ballots de marchandises dans les navires; on les couvrait d'un peu de terre, et l'on

continuait ainsi à les placer, couche par couche, jusqu'à ce qu'on fût parvenu au niveau du sol.

« Afin de ne plus insister sur les diverses particularités des misères qui ont affligé Florence, je dirai que l'épidémie n'épargna point les villages d'alentour : je ne parle pas des châteaux, dont la position sanitaire était entièrement semblable à celle de la ville. Les laboureurs pauvres périssaient avec leurs familles dans des chaumières isolées ; les uns tombaient sur les chemins, les autres dans les champs, de jour et de nuit, et mouraient comme des bêtes.

« Les gens de la campagne étaient devenus aussi dissolus et aussi insouciants que les habitants de la ville. Au lieu de chercher à conserver les récoltes et le fruit de leurs travaux passés, ils s'efforçaient de consommer tout ce qu'ils avaient. Les bœufs, les brebis, les chèvres, les poules et même les chiens, erraient abandonnés dans les champs, où les grains n'étaient pas coupés ; puis, comme des créatures raisonnables, quand ils s'étaient repus, ils revenaient sans berger, le soir, à la maison.

« Que dire de plus, sinon que la vengeance de Dieu fut telle, que, du mois de mars au mois de juillet, plus de 100 mille personnes moururent dans l'enceinte des murs de Florence ? Parmi les victimes il faut distinguer l'historien Jean Villani, et le célèbre médecin Gentilis de Foligno, qui succomba à Pérouse.

« Oh ! que de vastes palais, que de belles maisons,

que de nobles habitations pleines de nombreuses familles, de seigneurs et de dames, restèrent vides, sans qu'on pût y rencontrer ni maîtres ni serviteurs! Oh! combien de lignées dignes de mémoire se sont trouvées éteintes! Que de fortunes, que d'immenses richesses se sont trouvées sans héritier! Combien de belles et élégantes dames, combien de vaillants et aimables jeunes gens, dont Hippocrate, Galien et Esculape lui-même auraient affirmé la bonne santé, dînaient avec leurs parents et leurs amis, puis, le soir, allaient souper dans l'autre monde avec leurs ancêtres!» *Quanti valorosi huomini, quante belle done, quanti leggiadri giovani, li quali non che altri, ma Ippocrate, Galieno o Esculapio avrieno giudicati sanissimi, la mattina desirarono co'loro parenti, compagni, ed amici, che poi la sera vegnente, appresso nell' altro mondo cenarono con li loro passati!*

L'assertion de Boccace relativement au chiffre de la mortalité à Florence est confirmée par N. Machiavel, qui dit que plus de 96 mille personnes y périrent: « *Nel corso del quali tempo segui quella memorabile pestilenzia da messer Giovanni Boccacio con tanta eloquenza celebrata per la quale in Firenze più che nonantasei mila anime mancarono*¹. »

Pour la maligne bonhomie, tout aussi bien que pour l'insouciance, Boccace est le vrai frère de Froissard. Mais le conteur en dit plus ici que l'histo-

¹ Iсториe florentine de Nic. Machiavelli, m^e vol., p. 362.

rien. Le *Décaméron*, dans sa forme même, dans le passage du tragique au plaisant, ne représente que trop les jouissances égoïstes qui suivent les calamités : son prologue nous introduit par le funèbre vestibule de la peste de Florence, aux jolis jardins de Pampinéa, à cette vie joyeuse, oisive et oublieuse que mènent ses conteurs près de leurs belles maîtresses dans une sobre et discrète hygiène¹.

Machiavel, dans son livre sur la peste de 1527, a moins de ménagements. Nulle part l'auteur du *Prince* ne me semble plus froidement cruel ; il se prend d'amour et de galants propos dans une église en deuil. « On se revoit avec surprise comme des revenants ; on se sait bon gré de vivre et de plaire : l'entremetteuse, c'est la mort. »

Je me bornerai à citer un court passage du livre de cet auteur d'après la traduction de M. J.-V. Périès, bien que ce passage ne se rattache qu'indirectement à la peste noire, antérieure de deux siècles à celle dont il va être question :

« Notre malheureuse Florence offre aujourd'hui un spectacle semblable à celui d'une ville que les infidèles auraient prise de vive force et ensuite abandonnée. Les boutiques sont fermées, les exercices suspendus et les lois mises en oubli. Aujourd'hui on apprend un vol, demain un meurtre. Chacun marche isolé. Un parent trouve-t-il un parent, un

¹ Hist. de France, par Michelet, vol. III, p. 342 et suiv.

frère un frère, une femme son mari? chacun s'éloigne au plus vite. Que dirai-je de plus? les pères et les mères repoussent leurs propres enfants et les délaissent. Les réunions qui avaient lieu dans les places publiques, pour converser d'une manière honorable, et dans les marchés, pour l'utilité de la vie, n'offrent plus qu'un spectacle morne et affligeant. On n'entend que ces mots : un tel est mort, un tel est malade; celui-ci a fui, celui-là est enfermé chez lui; l'un est à l'hôpital, l'autre garde la chambre. La plupart s'occupent à chercher l'origine du mal, et les uns disent : « Les astrologues nous menacent; » les autres : « Les prophètes l'ont prédit. » On se rappelle tous les prodiges qui ont eu lieu; on attribue le mal à la nature du temps, on en accuse la qualité de l'air. »

Le premier mai, jour qui se célébrait ordinairement avec beaucoup de solennité à Florence, et pendant lequel les troupes étaient passées en revue et les magistrats entraient en fonctions, Machiavel s'étant dirigé vers la place *Santa Croce*, aperçut une troupe de fossoyeurs qui dansaient en rond en criant : *Bien venue soit la peste, bien venue soit la peste!* C'était là leur *bien venu soit le mois de mai*, » dit avec horreur Machiavel¹.

Il ne me reste plus, pour compléter l'histoire de la peste de Florence, qu'à rapporter les documents

¹ Mémorial de Chronologie, t. II, p. 862

précieux extraits de Mattéo Villani, qui a également écrit l'histoire de ce fléau.

« Le jugement que quelques hommes sages échappés à la mort portèrent sur différents sujets se trouve en défaut par suite de la corruption du cœur des pécheurs endurcis : ils pensaient que les hommes à qui Dieu avait fait la grâce de conserver la vie, après avoir vu l'extermination de leurs parents et de toutes les nations du globe, deviendraient humbles et vertueux ; qu'ils ne se souilleraient d'aucune iniquité, et qu'ils seraient pleins d'amour et de charité pour leur prochain. Mais, dès que la mortalité cessa, on saperçut du contraire, car les hommes, se trouvant peu nombreux et riches par suite des héritages qui leur étaient advenus, oublièrent le passé, et se livrèrent plus que jamais à une vie désordonnée. Vivant dans l'oisiveté, ils se laissaient entraîner par le cours effréné de leurs passions ; les festins, les tavernes, le jeu occupèrent tous leurs instants : ils se couvraient de vêtements étranges, ils adoptaient des modes inouïes et déshonnêtes. Le même peuple, hommes et femmes, se trouvant dans une abondance extraordinaire de toutes choses, refusait d'exercer aucune industrie ; il voulait se nourrir des viandes les plus chères et les plus délicates ; et lorsqu'un mariage avait lieu, on avait l'impudeur d'habiller les domestiques avec les robes des nobles dames mortes de la peste.

« Presque toute la ville prit part à cette vie dissolue

autant et plus que toutes les autres villes du monde ; nulle part on ne chercha par une vie exemplaire à détourner la colère divine. On pensait que la main de Dieu était fatiguée : mais, selon les paroles du prophète Isaïe, la colère de Dieu n'est point apaisée ; seulement, il se complaît dans la miséricorde, il use d'indulgence et châtie modérément pour engager les pécheurs à se convertir et à faire pénitence.

« On croyait que par suite de la mort de tant de créatures humaines on jouirait en abondance des produits de la terre ; mais l'indolence et l'égoïsme des hommes furent tels qu'il y eut une disette fort longue de toutes les denrées et des objets de première nécessité : certains pays éprouvèrent de terribles famines.

« On pensait aussi que le linge et les vêtements se vendraient à vil prix, tandis qu'ils doublèrent de valeur. La main-d'œuvre et la fabrication des diverses marchandises s'élèverent à un taux inouï.

« Les débats , les querelles et les procès surgirent de toutes parts entre les habitants au sujet des héritages et des successions ; les tribunaux de Florence furent longtemps occupés à juger ces différends ; il en résulta pour les citoyens de graves désagréments, d'énormes dépenses , et, contre l'opinion générale , la guerre et le scandale éclatèrent de nouveau sur toute la terre ' . »

¹ Iсторie di Matteo Villani, vol. xiv, p. 15 et suiv.

Les désastres de la belle et malheureuse Italie ont arraché des larmes sincères à d'autres historiens.

Écoutons d'abord les lamentations d'Oderic Raynold, que j'ai empruntées aux *Annales ecclésiastiques* dans lesquelles elles sont consignées : « L'an de Jésus-Christ 1348, frappé du fouet vengeur de la justice divine, l'Occident fit entendre un long cri de douleur. D'abord sévit une peste tellement cruelle que les villes furent converties en solitudes ; le fléau exerça ses ravages chez toutes les nations, et cependant quelques contrées en proie aux calamités de la guerre ressentirent davantage encore les coups de la colère céleste. »

« Dieu, dont la justice est toujours prête à punir le crime, permit que l'avarice des chrétiens remportât le digne salaire de leur commerce illicite avec les Sarrazins : la peste dont il avait frappé les païens vint de l'Orient pour punir les crimes de l'Occident. Le Dieu tout-puissant, qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie, menace d'abord et frappe ensuite pour corriger et non pour perdre le genre humain. Voulant donc affliger l'espèce humaine de malheurs inouïs, il choisit d'abord, pour accomplir les terribles décrets de sa justice, les extrémités du monde, les vastes contrées de l'Orient. Déjà il avait frappé les Tartares et tous les peuples infidèles, lorsque, le 25 janvier 1348, un affreux tremblement ébranla la terre pendant une demi-heure et jeta l'épouvante parmi les chrétiens. Bien-

tôt après, un fléau inconnu passa la mer, envahit le pays Vénitien, la Lombardie et la Toscane. Quelques pestiférés, venus de l'Orient, l'apportèrent dans ces contrées. Leur vue seule, leur contact ou le souffle de leur haleine étaient mortels. Outre que la contagion était incurable, il n'était pas possible de l'éviter : les habitations, les vêtements des malades suffisaient pour occasionner la mort. On vit expirer, frappés d'une mort subite, ceux qui touchaient les pestiférés, leur rendaient les derniers devoirs ou leur donnaient la sépulture. Une brebis malade communique son mal au troupeau tout entier. Ainsi, une seule personne succombant dans une maison, donnait la mort non-seulement à tous les membres de la famille, mais encore aux animaux domestiques.

« Les villes qui voulaient éviter le fléau défendaient leur entrée à tous les étrangers. Les marchands ne pouvaient plus trafiquer d'une ville à une autre. Partout on n'entendait que des gémissements et des soupirs arrachés par la douleur. *Non audiebantur voces, nisi heu! dolores et planctus...* Alors cessa la voix de l'époux et de l'épouse, le son de la cithare et les chants joyeux de la jeunesse. Les pestes qui éclatèrent au temps de Pharaon, de David, d'Ézéchias, ne sont rien en comparaison du fléau qui ravagea l'Italie : c'est à peine même si, au temps de Noé, Dieu, qui peut animer la pierre pour réparer les pertes du genre humain, frappa de mort

autant d'hommes qu'il en pérît à cette époque.

« Cinq États de la chrétienté étaient alors en proie aux fureurs de la guerre : on avait à combattre les Turcs sous les murs de Smyrne ; le roi d'Angleterre avait pris les armes contre la France ; l'Apulie avait été envahie par le roi de Hongrie , et la Bavière par le roi de Bohême , devenu empereur.

« Affligé de tant de calamités à la fois , et sachant bien qu'il ne pouvait rien retrancher aux sévères desseins de Dieu , le peuple chrétien visitait les temples et cherchait des secours dans les prières , les jeûnes et les aumônes ¹. »

La description élégiaque et pieuse de Pétrarque , inconsolable de la perte de son amante , la belle Laure de Novès , emportée par la peste , se rapproche de celle qui précède . Après avoir dit que cette maladie avait fait autant de victimes que le déluge universel , ce poëte continue en ces termes : « Déjà une année entière et une partie de la suivante se sont écoulées sans que j'aie rien fait ni rien dit qui soit digne d'un homme , tant étaient terribles et foudroyants les coups de la fortune ! En cela , un juge indulgent m'excusera peut-être , pour peu qu'il examine le motif de ma conduite . Ce motif a son importance , car je ne me rappellerai jamais sans verser des larmes cette année 1348 , qui nous ravit ce que nous avions de plus cher ; la mort trancha de sa faux impitoyable la vie des créatures les plus adorables .

¹ Raynoldi (Oderici) , Annales Ecclesiastici , vi^e vol. , p. .25.

Aussi la postérité aura peine à croire qu'il fut un temps pendant lequel, sans les foudres du ciel, sans les feux terrestres, sans les guerres, l'univers entier fut dépeuplé sur toute sa surface.

« A-t-on jamais rien vu, rien entendu raconter de semblable ? Dans quelles annales a-t-on jamais lu que les maisons étaient vides , les villes désertes , les campagnes incultes, les champs encombrés de cadavres , et que partout régnait une affreuse solitude ? *Quibus hoc unquam annalibus lectum est , vacuas domos, derelictas urbes , squalida rura , arva cada-veribus angusta , horrendam vastamque toto orbe solitudinem ?*

« Consultez les historiens , ils gardent le silence ; interrogez les médecins , ils sont glacés de terreur ; adressez-vous aux philosophes , ils vous répondent par un geste négatif. La postérité pourra-t-elle croire à tant de malheurs , lorsque nous y croyons à peine , nous qui en avons été témoins , lorsque nous serions portés à regarder comme des songes ce que nous avons vu de nos propres yeux ?

« Après avoir parcouru la ville jonchée de morts , de retour dans nos maisons, nous les voyons dépouillées de ce que nous avions de plus cher, et c'est alors seulement que nous acquérons la triste conviction de notre malheur. Heureux nos arrière-petits-fils qui n'auront pas vu ces calamités, et qui peut-être regarderont comme une fable le récit que nous en faisons !

« Tous ces malheurs, je l'avoue, nous les avons mérités, et de plus grands encore; nos ancêtres aussi les avaient mérités avant nous, et puissent nos descendants ne pas les mériter de même!

« O le plus juste des juges, quel signe éclatant de ferveur as-tu donc reçu dans ce temps de ta vengeance ? *Quid est ergo, judicium justissime, quid est quod insiniter adeo in nostrum tempus ultionis tuæ fervor incubuit?* Pourquoi ne donnes-tu pas des exemples de tes châtiments à mesure que le crime se commet? Ceux qui nous ont précédés n'étaient pas moins coupables que nous, et c'est sur nous seulement que ton bras a frappé; c'est sur nous seuls, je le répète, car, je ne crains pas de le répéter, les fléaux qui ont affligé les siècles passés, depuis l'époque à laquelle l'Arche fameuse porta sur la mer les faibles restes du genre humain, comparés aux calamités présentes, ne sont que des jeux et des fêtes paisibles. Est-il possible encore de leur comparer les guerres les plus terribles? Alors, du moins, on a sous la main une foule de remèdes, et, pour dernière ressource, les braves peuvent courir à la mort: il est consolant de bien mourir.

« A ce mal, pas de remède, pas de soulagement, et, pour comble de malheur, on n'en connaît ni les causes ni le principe. Nous expions donc non-seulement nos fautes, mais encore celles de nos pères. Sommes-nous plus mauvais qu'eux? Je n'en sais rien; mais j'ose affirmer que nous sommes plus mal-

heureux. Ou bien est-il plus vrai de dire , comme l'ont soupçonné quelques beaux-esprits , que Dieu ne s'occupe pas des affaires des hommes ? Loin de nous une pareille folie ! Car, pour nous qui travails-lons à la recherche de la vérité , que devons-nous penser de ceux qui prétendent que ce n'est pas Dieu, mais la nature seule , qui veille sur nous, lorsque Sénèque accuse de la plus noire ingratitudo ceux qui , par ce changement de nom , renient les bienfaits de Dieu, et, par un blasphème impie, refusent à la Majesté suprême les hommages qui lui sont dus ?

« Oui, tu veilles sur nous et sur ce qui nous appartient, ô mon Dieu ! mais il ne nous est pas donné de savoir pourquoi, après tous les siècles passés, nous avons été jugés dignes de ressentir les coups terribles de ta colère. De ce que nous ne pouvons comprendre ta justice, tu n'en es pas moins juste , car il n'est donné à personne de sonder la profondeur de tes jugements; tu l'as rendue inaccessible à la pénétration humaine.

« Ou bien donc nous sommes plus méchants que tous ceux qui ont jamais existé (ce que je nierais volontiers, si je l'osais), ou les maux que nous éprouvons aujourd'hui nous préparent, en nous purifiant, à des biens futurs, ou, enfin, il ne nous est pas donné de connaître le motif pour lequel nous souffrons. Du reste, quelle que soit la cause de nos malheurs, quelque cachée qu'elle soit, les effets n'en sont que trop évidents. »

Pour clore le triste relevé des victimes que la peste noire fit dans les villes d'Italie, je dirai que Naples perdit 60 mille habitants. Le relevé des décès à Rome n'a été fait par aucun historien, parce que, d'après Frari, le chiffre en a été incalculable. « *Roma fu travagliata d'al contagio, e v'ebbe perdita incalcolabile* ¹. »

Enfin, il est rapporté par Trithème (*Annales Hirsaug*) que dans l'Italie la moitié des habitants fut enlevée par le fléau. Cette épidémie de 1348 a gardé, dans l'histoire d'Italie, le nom de *peste de Florence*, sans doute à cause des illustres victimes qu'elle fit dans cette ville, qui était alors le plus brillant foyer de la civilisation et des arts en Europe ².

¹ Frari, *della Peste*, p. 296.

² Henri Martin, *Hist. de France*, vol. v, p. 438.

CHAPITRE III.

Le peste noire passe de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse dans les îles Baléares. — Majorque est dépeuplée. — Les couvents sont déserts. — La peste s'abat sur l'Espagne. — Almeira, Valence. — Retraite du roi. — Mort de dona Léonor, reine d'Aragon. — Barcelone et Saragosse anéanties. — Mort d'Alphonse XI, roi de Castille. — Ses funérailles. — Siège de Gibraltar. — La peste noire abandonne l'Italie et l'Espagne. — Elle dirige son vol vers l'Allemagne et la France. — Son double itinéraire. — Courant de l'Allemagne. — Son entrée en Illyrie. — Affreux ravages à Trévise, à Udine et à Trieste. — Histoire lamentable de ses désastres, par Farlati. — La ville de Spalatro. — Mort de son archevêque. — Les bêtes fauves et les oiseaux de proie. — La ville de Raguse. — Zara. — Épizooties meurtrières. — Tremblement de terre dans la Carinthie. — Le vin se trouble. — Renversement de la ville de Villach. — Chute de montagnes. — Marche rapide de la peste noire en Bavière. — Envahissement de la Suisse. — 14 mille morts à Bâle. — 3 mille à Lucerne. — Étranges conseils des magistrats de Berne. — Irruption de la peste noire en Hongrie, en Bohême et en Autriche. — La ville de Vienne perd 40 mille habitants. — 6 mille corps dans la même fosse. — Inscription du cimetière d'Erfurt. — La ville de Lubeck. — Weimar. — Mort de la reine de Hongrie

et des personnages de sa cour. — Illustres victimes de la Hongrie et de la Bohême.

De la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse, la peste noire se dirigea sur les îles Baléares, en formant en quelque sorte trois rayons qui se réunirent pour accabler Majorque. L'historien Çurita¹ dit que cette île fut dépeuplée en moins d'un mois, et qu'il mourut plus de 15 mille personnes : « *En menos de un mes, la isla de Mallorca y aver muerto mas de quinze mil hombres;* » d'un autre côté, Diago affirme que le nombre des morts s'éleva à 30 mille. Les mémoires des archives de l'université rapportent que, dans ce royaume, sur 100 habitants il en mourut 80 : « *Las Memorias de los archivos de la universidad refieren que en el reyno, de cien personas morian los ochenta.* »

La ville fut tellement frappée, qu'il n'y avait plus de moines dans les couvents, et que les dominicains se virent forcés de recevoir des enfants. On conjecture de là, et non sans fondement, que le saint enfant, novice dominicain, qui vécut à une époque difficile à préciser, dut mourir peu de temps après l'année 1348 ; car il est certain que ce ne fut qu'à l'occasion de la peste, et à cette époque, que le couvent de Saint-Dominique donna l'habit à des enfants.

Bientôt la peste fit son entrée en Espagne ; ce fut

¹ Parte de los anales de la corona de Aragon, Geronymo Çurista, Chronista de dicho Reyno, t. II, p. 222.

à Almeira que la maladie se déclara en premier lieu ; elle se répandit ensuite dans tous les royaumes et dans toutes les villes de l'Espagne : « *y despues a todos los reynos y ciudades de Espana* » Au mois de mai 1348 elle pénétra dans Valence, et à la mi-juin il y mourait jurement 300 personnes. Le roi, à la vue du péril extrême qui le menaçait, se détermina à se retirer dans une province que le fléau avait respectée ; il manda donc auprès de lui ses conseillers, et leur manifesta sa volonté de sortir du royaume. Ceux-ci agréèrent le projet du roi, prirent avec lui quelques mesures qui leur parurent convenir à la situation présente du royaume, et le roi partit aussitôt à la plus grande hâte et presque sans suite. Puis le conseil de la couronne proclama un décret qui défendait aux cavaliers de se rapprocher de la frontière des Maures, et qui interdisait tout rapport entre les gens de guerre avec la Castille ².

Le roi fut épargné ; mais la nouvelle reine d'Aragon, dona Léonor, mourut, sans laisser d'enfants, à Exerica, où elle fut inhumée sans pompe et sans appareil : « *sin pompa ni aparato real* ».

A Barcelone, des quartiers entiers restèrent privés d'habitants ⁴. On calcula qu'à Sarragosse, où le roi don Pedro IV tenait les cortès, il périt 300 personnes

¹ Historia de Espâna, por Mariana, n^e vol., liv. xvii, p. 34.

² Annales d'Aragon, p. 222.

³ Mariana, p. 35.

⁴ Villalba, p. 12.

par jour dans le courant du mois de septembre. La vue de tant de malheurs avait tellement endurci le cœur de ceux qui restaient, qu'ils ne pleuraient plus la perte de leurs proches, et qu'ils abandonnaient leurs cadavres dans les rues. Tel est le spectacle navrant dont on fut témoin dans toutes les villes et dans tous les villages de l'Espagne.

Cette année fut la dernière de la vie d'Alphonse XI, roi de Castille¹.

Malgré la fureur de l'épidémie, ce monarque continuait le siège de Gibraltar, et tenait cette ville si bien investie par mer avec sa flotte, et par terre avec son armée, que la garnison, qui n'avait aucune espérance d'être secourue, voyant qu'on commençait à manquer de vivres, et que les murailles étaient sur le point de s'écrouler, pensait déjà à rendre la place.

Tout à coup la peste redoubla d'intensité. A la vue d'une calamité si menaçante, l'infant don Ferdinand, le marquis de Tortose, don Jean Nunès de Lara, don Ferdinand Emmanuel, les grands maîtres des ordres militaires, et les autres seigneurs, supplièrent le roi à différentes reprises de lever le siège, pour ne pas exposer sa personne : mais comme ce prince savait en quel état était la place, et qu'il se flattait de la réduire bientôt, il ne voulut pas rendre inutiles les frais qu'il avait faits pour cette conquête,

¹ Ortiz de Zuniga, Annales de Séville, liv. v, p. 203. — Don Juan Alvarès de Colmena, Annales d'Espagne et de Portugal, t. 1, p. 61.

et ne cessa de répondre à leurs instances qu'il serait honteux pour lui de ne pas recouvrer une ville qui avait été perdue sous son règne.

Dieu en disposa autrement, et ce fut peut-être en punition de ce que, sous des prétextes apparents, ce prince avait rompu la trêve avec les infidèles, et afin d'apprendre aux monarques qu'ils doivent observer religieusement les conventions qu'ils font avec quelque personne que ce soit, tant par la loi de l'équité et de la droiture, qu'en vertu de la religion, surtout quand il y a eu intervention du serment.

Quoi qu'il en soit, le roi don Alphonse fut attaqué de la peste, qui se déclara par une tumeur inguinale, et, après avoir reçu les sacrements en prince chrétien, et fait son testament, il mourut le 26 mars, jour du vendredi-saint, vivement regretté, à cause de ses nombreuses et brillantes qualités, par tous les seigneurs et soldats qui étaient au siège.

Profondément versé dans l'art militaire, il n'était pas moins magnanime, généreux, clément, libéral, attaché à ses sujets et chéri de son peuple.

Comme homme, il eut la faiblesse de s'amouracher de dona Éléonore de Guzman; mais depuis quelque temps il avait cessé d'entretenir avec elle un commerce criminel, et ne la considérait plus que comme la mère de ses enfants.

Tous ses sujets le pleurèrent.

Don Ferdinand, infant d'Aragon, don Jean Nunès de Lara et Ferdinand-Emmanuel, se disposèrent à

transporter son corps à Séville, laissant le siège dans le même état que si le roi ne fût pas mort.

Le jour de cette translation, les mahométans de Gibraltar eurent l'attention de ne pas faire le moindre mouvement par respect pour la mémoire d'un si grand prince, sans avoir égard au trouble et à la diminution considérable des troupes des assiégeants. Lorsque les seigneurs approchèrent de Séville, le clergé et la ville allèrent très-loin pour recevoir le corps du roi, qui fut porté à l'église cathédrale et déposé dans la chapelle royale. Ce monarque avait demandé par son testament à être inhumé à Cordoue, près de don Ferdinand, son père¹.

La peste noire n'avait pas cessé ses ravages en Italie et en Espagne, que déjà elle se dirigeait sur l'Allemagne et la France.

En prenant cette direction elle se partagea en deux courants, dont l'un traversa les nombreuses provinces de l'Allemagne, s'introduisit en Pologne et aboutit à la Russie ; tandis que l'autre, après avoir traversé les Alpes, descendit en France, sillonna la Belgique, la Hollande, franchit le détroit pour se rendre en Angleterre, remonta dans la Suède, le Danemark, la Norvège, et alla se perdre dans l'Islande et le Groenland.

En se scindant ainsi, et avant de disparaître dans

¹ Ferreras, trad. par d'Hermilly, p. 50.

les glaces polaires, la peste décrivit une immense ellipse, dont elle parcourut les deux côtés à peu près dans le même laps de temps.

Je vais la suivre dans ce double itinéraire.

Après avoir tourné la mer Adriatique, visité Trévise, Udine et Trieste, qu'elle plongea dans la désolation, elle se précipita sur l'Illyrie.

Voici comment Farlati décrit les ravages de ce fléau dans cette malheureuse contrée :

« O douleur! quel langage humain pourrait peindre et retracer les jours effroyables de calamité et de détresse qui, avant et après les désastres de cette maladie, pesèrent sur le genre humain? *Heu! proh dolor! qui animi, vel quæ linguæ hominum exprimere et explicare possent tam horribiles et infelicissimos dies calamitatis, qui, ante et post adventum cladis epidemiæ, humano generi breviter evenerunt?*

« Alors, l'air était vicié, obscur, couvert de brouillards, et plusieurs parties du monde étaient infectées d'une maladie contagieuse.

« Au milieu du jour, le soleil s'était entièrement obscurci, et les étoiles apparaissaient au ciel comme pendant la nuit; la lune elle-même ne reflétait plus la lumière, elle s'était éclipsée pour les habitants de la terre. Alors une comète, avec sa longue chevelure, apparut brillante du côté de l'Occident, et les autres étoiles semblaient tomber d'elles-mêmes sur la terre. *Stella cometa cum magnâ caudâ in cælo, in partibus occidentalibus, micando apparuit,*

et cæteræ stellæ de cælo videbantur de statu proprio cadere ad terram.

« La voûte céleste paraissait entr'ouverte, et de cette ouverture sortait un feu dont la flamme, comme une torche ardente au milieu de la nuit, apparut avec un effroyable éclat à l'univers tout entier.

« Beaucoup d'édifices furent renversés par les tremblements convulsifs de la terre; les vents contraires soufflaient avec violence, et remplissaient l'air de leur choc et de leurs tourbillons impétueux; la mer, toujours orageuse et menaçante, retentissait sans cesse du bruit des vagues. Enfin, tous les éléments attristés semblaient donner des signes de deuil : *et omnia elementa dolorosa et tristia signa dabant.*

« Des loups dévorants rôdaient par bandes autour de l'enceinte des villes, en poussant des hurlements affreux. Altérés de sang humain, ils ne se contentaient pas de dresser aux hommes des embûches secrètes, ils se précipitaient encore en plein jour dans les maisons des villages, et arrachaient les enfants du sein de leurs mères. Non-seulement les faibles enfants, mais les hommes armés, assaillis par ces animaux attroupés, étaient déchirés et mis en pièces; les cadavres même étaient déterrés et dévorés par eux.

« Assis sur les toits des maisons, les hiboux faisaient entendre, la nuit, leurs voix tristes et plain-

tives : *Sedentes super domos, flebiles et mæstissimas cantilena de nocte cantabant.* Ils remplissaient les habitations, et faisaient leurs nids dans les édifices où l'on n'entendait que leurs cris perçants. Le jour, on voyait planer au-dessus des villes des troupes innombrables de corbeaux qui remplissaient l'air de leurs croassements ; des milliers de milans et de vautours s'élevaient également dans les airs qu'ils fatiguaient de leurs cris, et grand nombre d'autres oiseaux et animaux sauvages, sortis des forêts, s'approchaient des villes, comme autant de signes précurseurs des maux à venir.

« Cette peste cruelle s'attaqua d'abord aux animaux ; les chevaux, les bœufs et les chèvres se couvraient totalement de lèpre, leur dos se dépouillait ; puis, affaiblis et languissants, ils tombaient de consommation et mouraient au bout de quelques jours.

« Bientôt le fléau changea de victimes. D'abord, les hommes sentaient leurs forces s'affaiblir ; le corps se couvrait de glandes, de taches noires et d'ulcères ; la fièvre s'allumait, on rendait du sang. Alors, plus d'espoir de salut. Le malade, le cœur contrit, faisait au prêtre le pieux aveu de ses fautes, et recommandait son âme à Dieu ; puis, formulant ses dernières volontés, il expirait le deuxième ou le troisième jour. Saisis d'épouvante à la vue de cet effroyable fléau et du nombre de ses victimes, ceux qui étaient épargnés perdaient en quelque sorte l'usage des sens et

de la raison, et, craignant pour eux-mêmes un sort semblable, ils croyaient toucher à la fin du monde.

« O malheur! ô spectacle désolant! on voyait les femmes éplorées, les cheveux en désordre, le sein et le visage meurtris! *Proh fata! quam triste erat spectaculum miserabilium mulierum crines et pectora genasque laniantium!*

« Qui pourrait dire tous les gémissements et les soupirs qui s'élevèrent alors vers le ciel? Les hommes couraient ça et là, cherchant leurs amis, pleurant leurs proches que leur avait ravis le trépas; ils s'en allaient couverts d'habits de deuil, le visage incliné vers la terre et le chagrin dans le cœur.

« Infortunés! ils ne sayaient quel parti prendre. Devaient-ils ensevelir les morts ou fuir seuls au loin pour échapper aux mortelles atteintes de la contagion? Tous, allant dans les temples, élevaient vers le ciel des mains suppliantes, et imploraient la miséricorde de Dieu; quelques-uns fuyaient au loin, et, errant de pays en pays, abandonnaient les corps de leurs proches étendus sans sépulture dans les maisons et dans les temples: il ne se trouvait personne pour les ensevelir, car, dans beaucoup d'habitations, il n'était pas resté un seul être vivant.

« Le fatal fléau immolait sans distinction les hommes et les femmes, les enfants et les vieillards; il n'épargnait aucun âge¹. »

¹ Michaelis Farlato, *Illyricum sacrum*, t. III.

Hæc jam dira lues serpere dicitur.
 Pridem Pannonios, Illyrios quoque
 graviter stravit, et impio
 Cursu. nos quoque nunc petit¹.

Cette touchante élégie est digne de celle du poète Pétrarque.

Le 25 décembre 1348, la peste, côtoyant le rivage oriental de la mer Adriatique, atteignait la ville de Spalatro, dont elle tuait le vénérable archevêque. L'atmosphère, tumultueusement agitée, était surchargée de vapeurs méphitiques; les bêtes fauves et les oiseaux de proie venaient s'abattre sur les habitations et se repaître de cadavres. La ville de Raguse fut envahie dans le courant du même mois, et perdit 160 patriciens, 300 individus du second rang et 7 mille personnes de la basse classe : « *Cento e settanta patrizi, trecento cittadini del secondo ordine, è circà sette mille individui della plebe*². »

*Pestilentia multos nobiles præcipueque plebem fœda tare delevit*³.

La peste remonta ensuite à Zara, en Dalmatie, où elle avait été précédée d'une épizootie qui enleva presque tous les animaux : « *Una epizoozia ferocissima regnava contemporaneamente in quella citta e suo territorio, la quale distrusse la maggior parte degli animali*⁴. »

¹ Severus Sanctus.

² Sérafín Razzy, t. III, p. 130.

³ Orosius.

⁴ Johannes Lucius, *De flagello pestis in homines et pecudes*, lib. II.

— Siméon Glinbavaz, cap. II, p. 157.

Au mois de janvier 1349, le jour anniversaire de la Conversion de saint Paul, un tremblement de terre, accompagné de tonnerres souterrains, émut toute la Carinthie ; des tours chancelèrent, des murailles se fendirent et le vin se troubla : « *Multas turres dejecit, mœnia scidit, vinaque in dolis turbulenta fecit*¹. » La ville de Villach fut renversée, et beaucoup d'habitants périrent écrasés sous les ruines de leurs maisons. On rapporte encore que des montagnes voisines de cette ville furent emportées loin de leurs bases.

La peste noire sortit de la Carinthie après y avoir fait un séjour de deux mois, et se partagea en deux branches : la première, après s'être subdivisée en Bavière et dans le Wurtemberg, s'étendit en Suisse, où elle longea les rives du Rhin. Ce fléau commit d'horribles dégâts dans cette contrée ; Zurich, Bâle et Lucerne reçurent les coups les plus meurtriers ; cette dernière ville perdit trois mille habitants, et celle de Bâle, quatorze mille.

A Berne, l'apparition de la peste fut envisagée d'une manière singulière : les magistrats de cette cité, persuadés que le chagrin et la terreur contribuaient plus que toute autre cause à propager la maladie, envoyèrent des jeunes gens avec des musiciens attaquer et détruire quelques châteaux habités par les ennemis du canton dans la riche et pittoresque vallée de Simmenthal. Cette expédition fut

¹ Vitodurani, Chronicon ad Fredericum II, imperatorem.—Chronique d'André de Ratisbonne. — Chronique de Corner de Lubeck.

moins une guerre qu'une fête. On conserve encore dans le pays diverses chansons joyeuses composées à cette époque, et dans lesquelles les confréries des pénitents, leurs processions et leurs prophéties sinistres sont livrées à la dérision¹.

La deuxième s'allongea vers l'Autriche, et s'étendit jusqu'à Vienne, qu'elle atteignit en quelques jours. C'est par cette voie que l'épidémie se dissémina dans le vaste empire d'Allemagne, et répandit son poison sur la Bohême et la Hongrie².

A Memmingen, le nombre des morts s'éleva à 2,070³; à Muhldorf, en Bavière, il mourut 1,400 habitants d'un rang élevé⁴, sans compter les nombreuses victimes de la classe inférieure; à Lubeck, il y eut 9,000 morts; 1,500 habitants succombèrent dans la seule nuit de la fête de saint Laurent; 1,800 périrent dans un seul jour à Vienne, où 40 mille personnes furent enlevées en peu de mois. L'inhumation fut interdite dans les églises et dans les cimetières de cette ville; alors on coucha les morts par milliers dans de grandes fosses creusées en dehors des murs. Un historien anonyme affirme que chaque fosse contenait 6,000 corps; la paroisse de Saint-Étienne perdit 54 ecclésiastiques, et l'épidémie dura depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel. On vit s'étein-

¹ Mémorial de Chronologie, t. II, p. 849.

² Martin Minorita, *les Fleurs des Temps*.

³ Schnurrer, loc. cit., p. 7.

⁴ Chron. Salisbury.

dre des familles de 70 personnes, et plus d'un héritage passa à des parents du cinquième degré¹.

A Erfurt, l'entrée du cimetière portait une inscription annonçant que 12,000 corps y avaient été déposés.

*Mille trecentis decies quinis simul annis,
Hic jacent homines millia bis sex.*

Partout, les cérémonies funèbres, dernière consolation des survivants, étaient devenues impossible. Enfin, Spangenberg rapporte qu'en Allemagne il y eut 1,244,434 victimes, et que 124,434 moines franciscains furent emportés par la maladie. La ville de Lubeck, que j'ai citée plus haut, fut transportée d'un tel délire lorsque la peste y éclata, que les habitants s'entre-tuaient comme des frénétiques².

A Weimar, 6,000 habitants succombèrent³.

La peste enleva également la reine de Hongrie, fille de Charles, roi de Bohême ; sa sœur, femme d'un duc de Bourgogne ; le fils aîné du duc de Brabant, gendre de ce dernier ; la fille du roi de Navarre, la plus belle personne de son temps ; la fille de Léopold, duc d'Austrie, et son mari, Conrad de Magdebourg⁴.

¹ Anon. Leobiensis, lib. vi.

² Hecker, p. 26.

³ Forstemann, Versuch einer geschichte der christlichen geistesgesellschaften, etc., vol. iii, 1817.

⁴ Contin. de Nangis, vol. iii, p. 107 et suiv.

CHAPITRE IV.

HISTOIRE DE LA SECTE DES FLAGELLANTS. — ÉPISODE DU MASSACRE DES JUIFS.

Les papes d'Avignon. — Les Allemands privés des sacrements.
— L'empereur Louis de Bavière. — Sentence pontificale et interdit. — Le dominicain Tauler, l'augustin Thomas et le chartreux Ludolph, chefs des mystiques. — Mortifications sanglantes et courses frénétiques. — Cantiques étranges et inconnus. — Les flagellants ne passent pas Reims. — Le sombre enthousiasme de l'Allemagne comparé à la description par Boccace des mœurs italiennes.
— *Hymne des flagellants.* — Cérémonies curieuses. — La croix rouge. — Lettre de Jésus-Christ. — Mesures sévères de l'empereur Charles IV. — Bulle du pape Clément VI, du mois d'octobre 1349. — Décret de la Sorbonne. — Les flagellants sont repoussés d'Avignon. — Philippe VI leur interdit le territoire français. — Manfred, roi de Sicile, les menace de la peine de mort. — Exécution d'un de leurs maîtres. — Les flagellants sont repoussés de l'Allemagne. — La peste noire disséminée par leurs pélerinages. — Effets moraux.
Les juifs accusés d'empoisonner les fontaines et les puits. — Première persécution à Chillon en 1348. — Surveillance aux portes des villes. — Haine implacable. — Serment

de détruire les juifs par le fer et le feu. — Les juifs enfermés à Bâle et brûlés. — Les mêmes cruautés se répètent à Fribourg. — Tortures atroces en Suisse. — Décret sanguinaire. — A Spire, les juifs se jettent spontanément dans les flammes. — Ils sont enfermés dans des tonneaux et précipités dans le Rhin. — 2 mille juifs sont brûlés vifs à Strasbourg, et 12 mille à Mayence. — A Eslingen; ils mettent le feu dans leur synagogue et meurent sous ses décombres. — Les femmes juives jettent leurs enfants dans le feu pour les soustraire au baptême. — Mise à mort des protecteurs des Juifs. — Le pape Clément VI place les juifs sous son patronage. — Deux bulles les déclarent innocents. — Protection du palatin Ruprecht, de l'empereur Charles IV, du duc Albert d'Autriche et de Boleslas V, duc de Pologne. — Le roi Casimir le Grand offre un asile aux juifs.

Un des plus déplorables effets produits par cette terrible épidémie fut de réveiller le fanatisme avec son aveuglement et sa férocité ordinaires. Au lieu de rechercher et d'employer quelque méthode efficace de traitement, on ne s'occupait que de flétrir le courroux céleste. Les cérémonies imaginées à cet effet variaient suivant les pays.

C'est en Allemagne que se déclara le plus sombre accès de mysticisme. La plus grande partie de ce pauvre peuple était depuis longtemps privée des sacrements de l'Église. Les papes d'Avignon, pour faire plaisir au roi de France, avaient, froidement et de gaieté de cœur, plongé l'Allemagne dans le désespoir. Tous les pays qui reconnaissaient Louis de Bavière étaient frappés de l'interdit; plusieurs villes, particu-

lièrement Strasbourg, restaient fidèles à leur empereur, même après sa mort, et souffraient toujours des effets de la sentence pontificale. Point de messe, point de viatique. Trois hommes seulement, trois mystiques, ne tinrent aucun compte de l'interdit, et persistèrent à assister les mourants : le dominicain Tauler, l'augustin Thomas, de Strasbourg, et le chartreux Ludolph. C'était la grande époque des mystiques. Ludolph écrivait sa *Vie du Christ*; Tauler, son *Imitation de la pauvre vie de Jésus*; Suso, son livre des *Neuf Rochers*. Le grand Tauler lui-même allait consulter, dans la forêt de Soigne, près Louvain, le vieux Ruysbrock, le docteur extatique.

Mais l'extase, chez le peuple, se transformait en fureur. Dans l'abandon au milieu duquel le laissait l'Église, dans son mépris des prêtres, il se passa des sacrements qu'il remplaça par de sanglantes mortifications et des courses frénétiques. Des populations entières partirent, allèrent sans but déterminé, comme poussées par le vent de la colère divine. Ces fanatiques portaient des croix rouges; demi-nus sur les places, ils se frappaient avec des fouets armés de pointes de fer, chantant des cantiques qu'on n'avait jamais entendus; ils ne restaient dans chaque ville qu'un jour et une nuit, et se flagellaient deux fois le jour; après cette expiation volontaire, qui durait trente-trois jours et demi, ils se croyaient purs comme au jour du baptême.

Les flagellants allèrent d'abord de l'Allemagne aux

Pays-Bas ; puis cette fièvre s'introduisit en France par la Flandre et la Picardie. Elle ne passa pas Reims. En l'année 1349, aux fêtes de Noël, cette secte ne comptait pas moins de huit cent mille partisans. Il n'y eut pas de flagellants en Italie.

Le sombre enthousiasme de l'Allemagne et de la France du nord, cette guerre déclarée à la chair, forme un contraste des plus étonnans avec la peinture que Boccace nous a laissée des mœurs italiennes à cette époque¹.

L'apparition de cette secte, qui avait déjà eu lieu au XI^e siècle, l'étrange et sombre mélodie de ses chants, produisaient un effet si puissant que l'édifice de l'Église s'en trouva menacé. Bientôt les flagellants eurent acquis plus de crédit que le clergé, dont ils secouaient le joug au point de se donner mutuellement l'absolution. Ils prirent partout possession des églises, et leurs chants inconnus, passant de bouche en bouche, agitaient fortement l'esprit des populations. Ces hymnes respirent, sans contredit, un grand enthousiasme et des sentiments religieux d'une piété originale ; ces qualités se retrouvent surtout dans le psaume principal des frères de la Croix, chanté dans tous les dialectes divers de l'Allemagne, et probablement composé à une date plus ancienne. On trouve des fragments plus ou moins étendus de cet hymne dans les chroniques de l'époque ; mais le

¹ Michelet, Histoire de France, vol. III, p. 345.

seul manuscrit complet qu'on en possède repose dans la riche bibliothèque du président de Meusebach. Masmann l'a fait imprimer, avec une traduction, sous ce titre : *Éclaircissements touchant la prière de Wessobrunner du VIII^e siècle, ainsi que deux hymnes inédits du XIV^e siècle.*

La chronique de Limbourg avance que ce cantique ne fut composé qu'à l'époque qui nous occupe, quoique, à l'occasion d'une procession de flagellants, en 1260, une partie, sinon la totalité, en eût déjà été chantée¹.

Cette pièce étant un document curieux du siècle dont nous parlons ; je vais la faire connaître telle qu'elle se trouve dans l'ouvrage de Hecker, auquel je l'emprunte :

¹ Incerti auctoris Chronicon rerum per Austriam vicinasque regiones gestarum, inde ab anno 1025, usque ad annum 1282. Munich, 1827, 8, p. 9.

[DAS ALTE GEISSLERLIED]

*Nach Masmann's ausgabe von herrn professor Lachmann, mit
der handschrift verglichen.*

Sve siner sele ville pleghen
De sal gelden unde weder genen :
So wert siner sele raed,
Des help uns leue herre Gœd!

Nu tredet here, we botsen wille!
Vle wi io de hetzen helle :
Lucifer is en bose geselle,
Sven her hauet,
Mit peke he en lauet.

Datz vle wi ef wir hauen sin.
Des help uns Maria, koninghin,
Das wir dines kindes hulde win !

Jesus Crist de wart gevanghen,
An en cruce wart he gehanghen :
Dat cruce wart des blod rod,
Wer klaghen sin marter unde sin dod.

Sunder war mide wilt tu mi lonen ?
Dre negele unde en dornet crone,
Das cruce vrone, en sper, en stich,
Sunder! datz leyd ich dor dich ;
Was wltu nu lidien dor mich ?

So rope wir herre mit luden done,
Unsen denst den nem to lone,

LE VIEUX CANTIQUE DES FLAGELLANTS

*D'après l'édition de Masmann comparée avec le manuscrit,
par M. le professeur Lachmann.*

Qui son âme veut sauver
Doit rendre et payer :
Ainsi son âme aura la paix,
Aide-nous en cela, ô notre Dieu !

Approchez ! vous, les repentants !
Fuyons l'enfer enflammé :
Lucifer est un méchant compagnon,
Car celui qu'il tient,
Il le rassasie de poix.

Si nous sommes sages, nous échapperons.
Marie ! reine, viens à notre aide !
Pour nous faire obtenir miséricorde auprès de ton Fils.

Jésus-Christ fut pris
Et fut pendu à la croix ;
Cette croix fut teinte de son sang,
Et nous pleurons son martyre et sa mort.

« Pécheur, comment veux-tu m'apaiser ?
« Trois clous et une couronne d'épines,
« La sainte croix, une hallebarde, une blessure,
« Voilà, pécheur, ce que j'ai souffert pour toi ;
« Que veux-tu souffrir pour moi ? »

Nous crions, Seigneur, à haute voix :
Accepte en échange notre culte,

Be hode uns vor der helle nod ;
 Des bidde wi dich dor dinen dod.
 Dor god vor gete wi unse blot,
 Dat is uns tho den suden guot.

Maria, muoter, koninginghe !
 Dor dines leuen kindes minne,
 Al unse nod si dir ghe klaghet ;
 Des help uns, moter maghet reyne !

De erde beuet, och kleuen de steyne.
 Lebe hertze ! du salt weyne.
 Wir wenen trene mit den oghen.
 Unde hebben des so guden louen ,
 Mit unsen sinnen unde mit hertzen :
 Dor uns leyd Crist vil manighen smertzen.

Nu slaed wir sere
 Dor Cristus ere.
 Dor god nu latet de sunde mere ;
 Dor god nu latet de sunde varen,
 Se wil sich god ouer uns enbarmen.

Maria stund in grotzen noden
 Do se ire leue kint sa doden.
 En svert dor ire sele snet.
 Sunder dat lu di wesen led!
 In korter vryst
 God tornich ist.

Jesus wart gelauet mid gallen.
 Des sole wi an en cruce vallen,
 Er heuet uch mit uwlen armen ;
 Dat sic God ouer uns enbarme !

Et garde-nous de la peine de l'enfer;
Nous t'en supplions au nom de ta mort.
Notre sang pour Dieu nous répandons,
Afin que pour nos péchés il fasse propitiation.

Marie ! mère , ô notre reine !
Pour l'amour de ton cher enfant,
Nous t'exposons toute notre misère ;
Viens à notre aide, Vierge pure !

La terre tremble et les pierres se fendent.
Mon cher cœur ! tu pleureras,
Nos yeux répandent des larmes.
Et gardons ainsi bien notre foi
Tant par nos sens que par le cœur :
Pour nous Christ a enduré bien des souffrances.

Flagellons-nous maintenant
Pour la gloire de Christ.
Pour l'amour de Dieu cessez de pécher ;
Pour l'amour de Dieu abandonnez le péché ,
Et Dieu de nous aura pitié.

Marie souffrit d'une grande peine ,
Lorsqu'elle vit mettre à mort son cher fils ;
Un glaive son âme traversa.
Pécheur ! que cela t'afflige !
Encore un peu de temps ,
Et la colère de Dieu viendra.

Jésus de fiel fut abreuvé.
Prosternons-nous devant la croix ,
Vos bras tendus vers lui élevés ;
Que de nous Dieu ait pitié !

Jesus, dorch dine namen dry,
 Nu make uns hir von sunde vry !
 Jesus, dor dine wnden rod,
 Be hod uns vor den gehen dod !
 Dat he sende sinen geist.
 Und uns dat kortelike leist !

De vrowe unde man ire tobreken,
 Dat wil God selven an en wreken :
 Sveuel, pik und och de galle
 Dat gutet de duuel in se alle.
 Vor war sint se des duuels spot ;
 Dor vor behode, uns herre God !

De e ðe ist en reyne leuen,
 De had uns God selven gheuen,
 Ich rade uch vrowen unde mannen
 Dor God gy solen houard annen ;
 Des biddet uch de arme sele.
 Dorch God, nu latet houard mere,
 Dor God nu latet houard varen,
 So wil sich God ouer uns enbarmen.

Christus rep in hemelrike
 Sinen engelen al gelike :
 De cristenheit wil mi entwichen ;
 Des wil lan och se vor gaen.

Marie bat ire kint so sere
 Leue kint la se di boten !
 Dat wil ich sceppen dat se moten
 Bekerent sich,
 Des bidde ich dich !

O Jésus, par ton nom trois fois saint,
De nos péchés affranchis-nous !
O Jésus ! par tes plaies sanglantes,
D'une mort subite préserve-nous !
Envoie-nous ton esprit,
Et qu'il nous aide promptement.

Mari et femme qui rompent l'alliance,
De Dieu sentiront la vengeance :
Le soufre, la poix et le fiel
Sur eux le diable versera.
Pour sûr le diable se moquera d'eux ;
Préserve-nous-en, ô Seigneur Dieu !

Le mariage est une vie pure,
Par Dieu lui-même institué ;
Je vous engage donc, hommes et femmes,
D'abandonner la vanité que Dieu punira ;
Écoutez le cri de votre âme.
Pour Dieu, quittez la vanité ;
Pour Dieu, la vanité abandonnez,
Et de nous Dieu aura pitié.

Ainsi Christ dans le ciel parla
A tous ses anges en commun :
« La chrétienté veut se séparer de moi ;
« Soit, je la laisserai périr. »

Marie supplia tant son Fils :
Qu'ils l'expient, mon cher enfant ;
Qu'il me soit permis de faire
Qu'ils se convertissent,
Je t'en supplie !!!

Gi logenere,
 Gi meynen ed sverer,
 Gi bichten reyne und lan de sunde uch ruwen ;
 So wil sich God in uch vor nuwen.

Owe du arme wokerere !
 Du bringest en lod up en punt ;
 Dat senket din an der helle grunt.
 Ir morder unde ir straten rouere !
 Ir sint dem leuen gode un mere ;
 Ir ne wilt uch ouer nomende barmen,
 Des sin gy eweliken vor loren.

Were dusse bote nicht geworden ;
 De cristenheit wer gar vorsunden ;
 De leyde duuel had se gebunden,
 Maria had lost unsent bant.

Sunder ! ich saghe di leue mere,
 Sunte Peter is portenere :
 Wende dich an en, he letset dich in,
 He bringhet dich vor de koninghin.

Leue herre sunte Michahel !
 Du bist en plegher aller sel ;
 Be hode uns vor der helle nod,
 Dat do dor dines sceppers dod.



Vous, menteurs,
Vous, parjures,
Confessez-vous de vos péchés, repentez-vous,
Et Dieu se renouvellera en vous.

Malheur à toi, usurier ! misérable,
Qui d'une seule once a bientôt fait une livre,
Dans l'abîme de l'enfer elle t'enfoncera.
Et vous, meurtriers et brigands !
Devant Dieu vous êtes en abomination ;
Puisque vous n'usez de miséricorde envers personne,
A votre tour vous serez damnés pour l'éternité !

Si notre pénitence n'était intervenue,
La chrétienté eût disparu ;
Satan la tenait enchaînée,
Marie a délié nos chaînes.

Pécheur ! je t'annonce la bonne nouvelle
Que saint Pierre est portier du ciel :
Adresse-toi à lui, bientôt il te laissera entrer,
Et près de la Reine il t'introduira.

Mon cher Seigneur ! mon saint Michel !
Qui prends les âmes sous ta tutelle,
Sauve-nous des peines de l'enfer,
Par la mort de ton Créateur.

La cérémonie de la flagellation est trop intéressante pour être passée sous silence.

« Deux fois par jour on faisait l'exercice de la pénitence. Le matin et le soir les frères partaient deux à deux au son des cloches et chantant des psaumes; arrivés au lieu de la flagellation, ils ôtaient leurs chaussures, et dépouillaient la partie supérieure de leur corps, ne conservant qu'une pièce d'habillement faite de toile et descendant depuis la ceinture jusqu'aux pieds; cela fait, ils se disposaient en un vaste cercle, et se couchaient à terre dans différentes positions, dont chacune indiquait la nature du crime qu'avait commis le repentant. L'adultère se couchait la face sur la terre; le parjure se tenait couché sur le côté, et levait trois de ses doigts, etc.

« Tous étant ainsi placés, le maître approchait et les fouettait, l'un plus, l'autre moins, jusqu'à ce que finalement il donnât l'ordre de se relever en prononçant cette formule :

*Lève-toi par la vertu de la souffrance pure,
Et garde-toi d'ajouter à tes péchés.*

« Relevés de terre, ils continuaient l'opération de leur maître en se flagellant eux-mêmes, ce qu'ils faisaient en chantant des psaumes pour détourner le fléau, le tout accompagné de génuflexions et d'autres pratiques encore. Ils se glorifiaient aussi de leurs actes de pénitence, prétendant que le sang qui dé-

coulait de leurs blessures était mêlé à celui du Sauveur du monde.

« Pour terminer la scène, l'un d'eux se levait pour lire une lettre, soi-disant apportée du ciel par un ange dans l'église de Saint-Pierre, à Jérusalem. La lettre annonçait que le Christ était profondément affligé des péchés des hommes, et qu'il avait accordé à l'intercession de la sainte Vierge et des anges que tous ceux qui voyageraient pendant trente-quatre jours, et se flagelleraient, auraient part à la grâce de Dieu.

« Le mouvement que produisait parmi les fidèles le spectacle de ce qui vient d'être retracé, égalait ce qu'autrefois la découverte de la sainte lance avait opéré à Antioche, et lorsque quelque membre du clergé s'avisa de demander « qui est-ce qui avait scellé la lettre, » on lui répondait hardiment « que c'était celui-là même qui avait scellé l'Évangile¹. »

Mais bientôt la corruption s'introduisit dans les bandes de ces pénitents ; des crimes se commettaient dans tous les lieux.

Quand les frères de la Croix publièrent que leurs pérégrinations de flagellants devaient durer et continuer pendant trente-quatre ans, et que beaucoup de leurs maîtres avaient sans doute résolu d'organiser une ligue permanente contre l'Église, ils étaient allés trop loin. Il arriva, la même année, que l'indi-

¹ Albert Argent., Chron. — L'abbé Boileau, Hist. des Flagellants.

gnation universelle posa des bornes à leurs intrigues, si bien que les mesures sévères qu'adoptèrent l'empereur Charles IV et le pape Clément, qui lança contre eux une bulle le 20 octobre 1349, purent facilement être mises à exécution.

Dès qu'ils n'excitèrent plus l'étonnement et l'admiration, qu'on ne les reçut plus au son des cloches, et qu'ils ne furent plus accueillis avec la vénération habituelle, ils disparurent, comme toutes les choses qui ne reposent que dans l'imagination humaine.

La Sorbonne, à Paris, ainsi que l'empereur Charles s'étaient déjà adressés au saint-siège pour la répression de leurs coupables et hérétiques excès, quand une centaine de ces frères, venant de Bâle, se présentèrent aux portes d'Avignon, demandant à être admis dans la ville : le pape, sans égard pour l'intercession de plusieurs cardinaux, leur interdit l'exercice public de leurs pratiques de pénitence qu'il n'avait point autorisé, et, sous peine d'excommunication, il ordonna qu'on cessât, par toute la chrétienté, de faire ces pélerinages.

Philippe VI, s'appuyant sur une sentence de condamnation émanée de la Sorbonne, défendit aux frères de la Croix le territoire français. A la même époque, Manfred, roi de Sicile, les menaça de la peine de mort, et, dans les pays de l'est, plusieurs évêques leur opposèrent une résistance ouverte, entre autres Janussius de Gnesen, et Preeslaw de Breslaw, qui condamnèrent à mort un de leurs maî-

tres, ancien vicaire, que l'on brûla publiquement, suivant la coutume barbare de ce temps.

En Westphalie, où naguère ils étaient entourés d'une si grande vénération, les frères de la Croix furent persécutés sans pitié¹. Enfin, dans toutes les autres parties de l'Allemagne, on les poursuivit comme les auteurs de tous les maux.

Les processions de la confrérie des flagellants ont, sans contredit, largement contribué à la dissémination de la peste, et il n'est pas moins évident que le fanatisme obscur qui a donné naissance à cette secte a versé un poison nouveau dans l'esprit déjà abattu des populations².

Tout cela ne dépassait pas les limites d'un enthousiasme digne des temps barbares ; mais, ce qu'il y eut d'horrible, ce furent les persécutions exercées dans la plupart des pays contre les juifs, avec une fureur plus grande encore que celle qui les a caractérisées au XII^e siècle, du temps des premières croisades.

Un fait bien reconnu et qui s'est reproduit en 1832, à l'époque de la première invasion du choléra, c'est que, chaque fois qu'une épidémie éclate, le vulgaire attribue, avant tout, la mortalité au poison, et demande impérativement qu'on lui abandonne les malheureux qui sont l'objet de ses soupçons.

Il en fut de même à Athènes, quand les habitants du Péloponèse furent accusés, lors de la peste de cette

¹ Chronique de Limbourg, p. 17.

² Hecker. — Mémorial de Chronologie, t. II.

ville, d'avoir empoisonné les sources et les fontaines. Au XIV^e siècle, cette fureur populaire devait tomber sur les juifs, connus comme usuriers, et vivant en étrangers au milieu de la chrétienté, dont ils étaient les ennemis. Soupçonnés en tous lieux d'avoir empoisonné l'air et les fontaines, et regardés comme les seuls auteurs de cette effroyable mortalité parmi les chrétiens, ils furent poursuivis avec une cruauté impitoyable, et on ne leur laissa que l'alternative d'être ou abandonnés indistinctement à la merci d'une populace effrénée, ou condamnés par des juges sanguinaires, qui, avec toutes les formes de la légalité, les faisaient brûler vifs.

Cette persécution commença dans les mois de septembre et d'octobre 1348, et ce fut à Chillon, situé sur le lac de Genève, que la première instruction criminelle fut faite contre les juifs, accusés depuis longtemps par le peuple d'avoir empoisonné les sources.

Berne et Fribourg suivirent cet exemple au mois de janvier 1349. Soumis à la torture, et sous l'influence des plus atroces douleurs, les juifs s'avouèrent coupables du crime qui leur était imputé ; et comme il fut constaté qu'en effet on avait trouvé du poison dans une source à Zoffingen, ce fait devint une preuve suffisante pour convaincre le monde entier de leur culpabilité, et pour justifier la persécution dont ils allaient être victimes.

Déjà, durant l'automne de 1348, tous les peuples

avaient été saisis d'une panique terrible, causée par la supposition d'empoisonnement. En Allemagne surtout, on avait recouvert les fontaines de maçonnerie, pour les garantir, et pour empêcher que personne ne bût de leur eau ou ne l'employât pour la cuisson des aliments; c'est ce qui fit que, pendant longtemps, les habitants de beaucoup de villes et de villages n'usèrent d'autre eau que de celle de pluie ou de rivière. Les portes des villes étaient gardées avec le plus grand soin; l'accès n'en était plus permis qu'aux personnes de confiance, et quand un citoyen était trouvé porteur de drogues que l'on supposait être du poison, on l'obligeait d'en avaler une partie.

Cet état de gêne et de privations, de défiance et de soupçon ne contribua pas peu à augmenter la haine qu'on portait déjà aux empoisonneurs supposés. Cette haine se traduisit souvent en émeutes populaires dans lesquelles s'échauffèrent les passions les plus sauvages. Le noble et l'homme du peuple firent serment d'anéantir les juifs par le fer et par le feu, et de les soustraire à leurs protecteurs, dont le nombre était à la vérité si réduit, qu'on ne comptait que très-peu de contrées en Allemagne où ce peuple infortuné ne fût pas regardé comme proscrit ou sacrifié.

La ville de Berne somma solennellement les villes de Bâle, Fribourg et Strasbourg de poursuivre les juifs comme empoisonneurs. Les bourgmestres et

les sénateurs essayèrent de résister à l'injonction; mais, à Bâle, la populace leur fit promettre avec serment de brûler les juifs, et de leur défendre la ville durant deux cents ans. Puis, ainsi que le peuple l'avait demandé, tous ceux de cette nation qui habitaient Bâle furent enfermés et brûlés dans une construction en bois élevée à cet effet. Il n'y eut ni procès ni jugement, et il est hors de doute qu'ils n'auraient rien gagné à comparaître devant des juges intimidés ou prévenus¹.

Ces scènes se renouvelèrent à Fribourg peu de temps après. Une diète régulière fut tenue à Benfeld, en Alsace, où les évêques, seigneurs et barons se réunirent avec les députés des villes et des comtés, pour se concerter sur la conduite à tenir à l'égard des juifs.

Dans ce congrès, les députés de Strasbourg tentèrent, sans le concours de l'évêque de cette ville, qui s'était fait connaître comme un des plus violents fanatiques, de parler en faveur des persécutés, disant qu'il n'y avait pas de plainte criminelle formulée contre eux; mais il fut répondu à leur généreux plaidoyer par cette simple question : Pourquoi avez-vous couvert les fontaines de votre ville ?

Un décret sanguinaire fut rendu, et la vile populace, qui n'était que trop disposée à obéir à l'appel de la noblesse et du haut clergé, s'en fit l'exécuteur

¹ Hist. de la prov. d'Alsace, par L. Laguille, p. 60 et suiv.

trop empressé¹. Partout où les juifs ne furent pas brûlés, ils furent exilés; alors, obligés d'errer de pays en pays, ils tombaient entre les mains des gens de la campagne, qui, dépourvus de tout sentiment d'humanité, et sans respect pour les lois, les persécutaient par le fer et par le feu.

A Spire, les juifs, poussés au désespoir, se réunirent dans leurs habitations et y mirent le feu, qui les consuma eux et leurs familles.

Le petit nombre de ceux qui échappèrent aux persécutions fut forcé de recevoir le baptême, pendant que les cadavres de leurs frères assassinés, jonchant les rues, étaient renfermés dans des tonneaux qu'on jetait ensuite dans les flots du Rhin, afin de prévenir l'infection de l'air. Défense fut faite à la populace de parcourir les ruines des maisons brûlées dans les quartiers des juifs, parce que le sénat se réservait de faire fouiller le sol jonché de ces débris, pour découvrir les trésors qu'on supposait y être cachés, et qu'on disait être très-considérables.

A Strasbourg, 2 mille juifs furent brûlés vifs dans l'enceinte de leur cimetière, sur lequel un vaste échafaud avait été dressé. On n'épargna que ceux qui firent la promesse d'embrasser le christianisme.

Des enfants, par leur extrême jeunesse, et quelques femmes, par leur rare beauté, ayant excité la

¹ Albert. Argentinensis, p. 35. — Koenigshoven, p. 12.

compassion, furent arrachés à la mort. Ceux qui, au contraire, avaient essayé de se soustraire aux flammes par la fuite, furent impitoyablement assassinés dans les rues.

L'argent et les autres valeurs que possédaient ces infortunés furent remis entre les mains des moines, qui ne dédaignaient pas de les recevoir.

Ces cruautés se renouvelèrent pendant des mois entiers dans les différentes contrées du Rhin. Dans la seule ville de Mayence, 12 mille juifs furent également mis à mort. Les flagellants firent leur entrée dans cette ville au mois d'août, et, à cette occasion, les juifs et les chrétiens en étant venus aux mains, quelques-uns de ces derniers tombèrent dans la mêlée; mais les juifs furent bientôt convaincus de l'inutilité de leur résistance, et de la supériorité croissante de leurs adversaires; perdant tout espoir de salut, ils incendièrent leurs propres maisons, et périrent avec leurs familles au milieu des flammes.

L'arrivée des flagellants en d'autres lieux occasionna aussi d'autres massacres, et comme partout la soif du sang allait de pair avec un prosélytisme effréné, les juifs furent, de leur côté, animés d'un zèle fanatique qui les poussa à mourir martyrs de la religion de leurs pères. Comment, du reste, leur eût-il été possible d'embrasser une religion dont les préceptes étaient aussi outrageusement violés?

A Eslingen, tous les juifs périrent au milieu des flammes de leur synagogue qu'ils avaient eux-mêmes

incendiée¹. Souvent les mères, pour soustraire leurs enfants au baptême, les jetaient dans les flammes du bûcher, et se vouaient ensuite au même genre de mort². Bref, tout ce que peuvent suggérer aux hommes d'atrocités l'avarice, le fanatisme, la vengeance et le désespoir, s'entr'aident de la manière la plus horrible, fut mis impunément à exécution par toute l'Allemagne, l'Italie et la France durant l'année 1349.

Il semblait que la peste, loin de produire la douleur et le deuil, n'engendrait que les actions les plus infâmes. Le plus grand nombre de ceux qui, par leur rang et leur éducation, auraient dû éléver la voix contre ces abominations, se mettaient à la tête de la populace qu'ils avaient soulevée, et la menaient au meurtre et au pillage.

Les juifs qui avaient cru sauver leur vie en se soumettant au baptême furent presque tous brûlés plus tard, car on ne continuait pas moins de les accuser d'empoisonner l'air et l'eau. Il y a plus, ceux qui, par pitié ou par l'appât du gain, s'étaient déterminés à leur offrir leur protection, furent mis à la question et exécutés avec eux³.

Beaucoup de juifs qui avaient embrassé le catholicisme se repentirent de leur apostasie, retournè-

¹ Spangenberg.

² Guill. de Nangis. — Dlugossii, Hist. pol.

³ Albert Argentinensis, in ibid.

rent à la foi qu'ils avaient renié, et confirmèrent par la mort la religion de leurs pères¹.

L'humanité et la sagesse dont Clément VI fit preuve alors méritent une mention honorable; malheureusement, le plus haut pouvoir ecclésiastique demeurait impuissant devant la fureur déchaînée du peuple. Le pape ne se contenta pas de protéger les juifs à Avignon, selon l'étendue de son pouvoir, mais il publia deux bulles, dans lesquelles il les déclarait innocents, et exhortait, mais sans succès, tous les chrétiens à cesser des persécutions si mal fondées².

L'empereur Charles IV fut également favorable aux juifs, et chercha à empêcher leur ruine partout où il le pouvait; mais il n'osa pas frapper leurs oppresseurs, et se vit lui-même obligé de céder à l'égoïsme des nobles de la Bohême, peu disposés à laisser échapper une occasion qui leur permettait de se délivrer de leurs créanciers juifs à l'aide d'un mandat impérial³.

Le duc Albert d'Autriche fut impuissant à protéger quelques centaines de ces malheureux qu'il avait renfermés, et que les habitants brûlèrent ensuite de la manière la plus barbare⁴.

Plusieurs princes et comtes, entre autres le palatin Ruprecht, qui leur vendirent leur protection pour

¹ Spangenberg.

² Raynald Oderic, Ann. ecclésiast.

³ Histor. landgrav. Thuring, in Pistor., vol. 1, p. 948.

⁴ Anonym. Leobiens., dans Pez.

de fortes sommes d'argent, furent, à cause de ce trafic, appelés *maitres-juifs*.

Cette nation, persécutée partout, n'eut plus d'autre lieu de refuge que la lointaine Lithuanie, où Boleslas V, duc de Pologne, leur avait autrefois accordé la liberté de conscience.

Le roi Casimir-le-Grand, cédant aux instances d'Esther, favorite juive, les reçut également et leur accorda une protection durable¹. C'est probablement pour ce motif que la Pologne est encore peuplée aujourd'hui d'un grand nombre de juifs qui, distingués par leur costume, ont, plus que toute autre nation de l'Europe, conservé les mœurs du moyen âge.

Si nous examinons maintenant les épouvantables accusations formulées contre les juifs, nous trouvons que, par toute l'Europe, on racontait qu'ils étaient en relation à Tolède avec des chefs secrets ; que ces chefs, aux ordres desquels ils obéissaient, leur avaient recommandé de fabriquer de la fausse monnaie et donné des conseils pour l'empoisonnement et le meurtre des enfants chrétiens². On prétendait qu'ils recevaient leur poison, par la voie de mer, de contrées fort éloignées, ou bien qu'ils le tiraient d'araignées, de hiboux ou d'autres bêtes venimeuses ; enfin, on assurait que ce secret, dans la crainte qu'il ne transpirât, n'avait été confié qu'aux plus riches d'entre eux et aux rabbins.

¹ Basnage, Hist. des Juifs; La Haye, 1716, t. ix.

² Albert. Argentinensis.— Hermann Gigas.

Il n'y avait probablement qu'un très-petit nombre de personnes qui n'ajoutassent pas foi à ces extravagantes accusations comme bien fondées ; les écrivains du XIV^e siècle manifestent, en effet, souvent beaucoup d'aigreur contre les « empoisonneurs », et trahissent ainsi les préjugés dont ces infortunés étaient victimes. La torture à l'aide de laquelle on avait, en Suisse, arraché les aveux de ces crimes imaginaires, fut, en d'autres lieux, appliquée dans le même but, et suivie des mêmes résultats. Plusieurs avouèrent, au milieu des tourments, qu'ils avaient reçu du poison en poudre, avec des ordres secrets venant de Tolède et apportés par des messagers déguisés. Il arriva également que des sacs, semblables à ceux dans lesquels les juifs étaient accusés d'enfermer leur poison, furent trouvés dans les sources ; seulement, il n'était pas rare de découvrir que c'étaient les chrétiens qui les y avaient jetés, sans doute pour donner à leurs meurtres un prétexte et légitimer leur pillage. On n'ignore pas que de pareilles manœuvres furent pratiquées à l'époque de la persécution des sorcières¹.

Les faits lamentables que je viens de raconter donnent à la peste noire une physionomie nouvelle qui en agrave les caractères. En effet, non contente du mal physique, avec lequel elle décimait la race humaine, elle engendrait encore un mal moral dont les conséquences n'étaient pas moins désastreuses.

¹ Hecker, p. 30.

CHAPITRE V.

La peste noire arrive en Pologne. — Invasion presque immédiate de la Russie. — Pleskow et Nowogorod. — Mort de l'archevêque de Nowogorod. — Entrée de la peste à Moscou. — Ses ravages sur les rives de la mer Baltique et du Don. — Mort du grand prince de Moscou. — Testaments en faveur des églises et des monastères.

Courant de la France. — Convulsions des Alpes. — Bouleversement des villes de l'Istrie. — Sueur de sang. — Sinistres prophéties en France. — Famine épouvantable. — Les mères dévorent leurs enfants. — Calamités de la guerre. — La peste noire fait son début à Avignon. — La reine Jeanne veut abolir la prostitution. — Anéantissement des légions du roi de Hongrie. — Séquestration du pape Clément VI. — Sa libéralité chrétienne. — Il bénit les eaux du Rhône devenu le tombeau des pestiférés. — Il institue la messe *Recordare, Domine, testamenti tui*, et la célèbre chaque jour à genoux. — Le champ fleuri. — Indulgences. — Raccourcissement du jubilé. — Prédiction du frère Robert. — Un globe de feu illumine le ciel d'Avignon. — 12 mille Franciscains et 60 mille Frères Mineurs succombent. — Mort de l'évêque de Marseille et des chanoines de son chapitre. — Gérard, frère de Pétrarque. — 150 mille morts à Avignon et dans les environs. — La ville d'Arles. — 30 mille personnes périsSENT à Narbonne.

Les grandes Chroniques de Saint-Denis. — Des bruits alarmants se propagent de la Loire à Paris. — Consternation générale. — Description d'un météore lumineux par le continuateur de Nangis et Belleforest. — La peste noire arrive à Rouen et à Paris. — Roissy et Gonesse. — Voyage des religieux de Monseigneur Saint-Denis. — 800 cadavres sortent tous les jours de l'Hôtel-Dieu. — 50 mille victimes. — 80 mille morts dans Paris, d'après la supposition de dom Marlot, bénédictin de Reims. — Mort de la reine de Navarre, de la reine de France, de plusieurs princes et princesses et de l'évêque de Paris, Foulques de Chanac. — Autres victimes célèbres. — Fécondité des femmes. — Bizarrie des phénomènes de la dentition chez les enfants. — Irruption de la peste noire en Alsace. — Mortalité de Strasbourg et de Colmar. — Offrandes de la Champagne à l'église Saint-Nicaise de Reims. — Le brancard des pestiférés suspendu à la voûte de cette église. — Histoire du cierge pascal. — Horribles désastres en Bourgogne. — La Belgique et la Hollande. — Relation curieuse de l'historien Oudegherst.

Maintenant, je reprends mon itinéraire un instant interrompu, et je continue à suivre le fléau pestilental dans les climats du nord, où il s'est enfin arrêté.

En quittant la Bohême et la Hongrie, la peste courut sur la Pologne, où elle apparut vers les derniers jours de janvier 1349, sixième année du pontificat de Clément VI; elle dura sept mois, et présenta deux caractères différents. Dans les deux premiers mois, la maladie se déclarait par une fièvre continue et des crachements de sang, les pestiférés mouraient au bout de trois jours; dans les cinq autres, elle débutait aussi par une fièvre continue, mais cette fièvre

était accompagnée d'apostèmes et d'anthrax, qui faisaient éruption à l'extérieur, le plus souvent sous les aisselles et aux aines ; les malades étaient emportés au bout de cinq jours. Beaucoup de personnes de la noblesse périrent, et, comme on ne connaissait aucun remède pour combattre cette maladie, des villes et des villages entiers furent dépeuplés.

*Multi mortales de nobilitate consumpti sunt. Dum quoque nullum diuturni mali esset remedium, plures non domos solum, sed oppida et villas pestis devastabat*¹.

¹ L'épidémie sévit en Pologne pendant les deux années 1348 et 1349, parcourut sans exception tous les points du royaume, et tua plus de la moitié des habitants². Le roi fut excommunié par l'évêque Bozenta. /

Après une guerre acharnée, les Russes goûtaient les douceurs de la paix, lorsqu'ils furent brusquement surpris par l'invasion de la peste. Certains historiens, mal renseignés, ont écrit qu'elle avait été apportée en Moscovie en 1350, par suite de la communication des habitants de ce pays avec les peuples de l'Asie décimés par ce fléau trois ans auparavant. C'est une erreur. Au lieu de partir d'Astrakan pour arriver en Russie dans la direction du nord-ouest, la peste fit un détour immense par la mer Noire, Constantinople, l'Europe australe et centrale, l'Autri-

¹ Dlugoss., *Historia polonica*.

² Collection des anciens historiens de la Pologne. — Mathias de Micheira. — Martin Cromer, *De Origine et rebus gestis Polonorum*.

che et la Pologne, avant d'envahir le territoire russe. Ce phénomène inexplicable ne s'est jamais reproduit depuis pour les grandes épidémies venues d'Orient¹.

Les villes de Pleskow et Nowogorod, autrefois villes frontières de la Russie, furent envahies les premières.

On ignorait alors les précautions qu'il fallait prendre contre les grandes épidémies : aussi les malades ne tardaient-ils pas à communiquer aux personnes saines qui les entouraient le poison dont ils étaient infectés. Le premier symptôme était, comme en Pologne, un crachement de sang, et la mort survenait ordinairement le troisième jour de l'invasion.

Les citoyens de Pleskow, persuadés que les remèdes spirituels ne manqueraient pas d'opérer efficacement sur le mal dont ils étaient atteints, supplièrent l'archevêque de Nowogorod de les venir trouver pour unir ses prières à celles des habitants. Le prélat se rendit à leurs sollicitations, mais, victime de son zèle, il mourut en retournant à Nowogorod, où ceux de sa suite introduisirent la contagion, qui se répandit dans toute la Russie, et emporta, dans quelques villes, jusqu'au dernier citoyen.

Après avoir désolé Moscou et les rives de la Baltique, dont elle détruisit toutes les villes, la peste descendit le cours du Don, et s'avanza sur Odessa et l'embouchure du Danube. Le grand prince de Mos-

¹ Hecker, p. 52.

cou, Siméon Ivanowitch fut, avec ses enfants, frappé par le fléau, et mourut à l'âge de trente-six ans, après douze années de règne¹.

Aucun écrivain n'a donné le chiffre de la mortalité pour la Pologne et la Russie ; mais ce qu'on ne peut révoquer en doute, dit Richter, c'est que le nombre des victimes fut immense. Ce fut une répétition des drames douloureux dont tous les pays où la peste s'était montrée avaient été le théâtre. On y retrouve le même mode suivi pour les funérailles, le même pressentiment d'une mort prompte et inévitable, la même consternation des esprits. Les riches abandonnaient leurs trésors et leurs domaines aux églises et aux monastères, croyant, suivant l'opinion du siècle, que c'était là un moyen efficace pour obtenir la faveur du ciel et la rémission de leurs péchés ; comme ailleurs, là aussi, la terreur imposait silence à la voix de la nature, et à l'heure suprême les parents abandonnaient leurs enfants, ou se voyaient délaissés par eux².

Le départ de la peste noire des plaines de la Lombardie pour la France fut annoncé par des prédications qui semèrent partout l'épouvanle. Les Alpes ressentirent en plusieurs endroits des commotions électriques qui renversèrent des forts, des villes et des villages ; les monts s'affaissèrent au niveau des vallées, et les fleuves suspendirent leur cours.

¹ Lévéque, Histoire de Russie, in-8°, t. II, p. 188.

² Richter, Geschichte der Medicin in Russland.

Dans une ville de l'Istrie toutes les maisons tombèrent ; la terre, au milieu de la place publique, se fendit en forme de croix, et on en vit sortir une sueur de sang et d'eau : *Namque diffusa est in medio foro tellus in formam crucis, ac primum sanguine, deinde aqua sudavit*¹.

Il semblait que l'enfer eût voulu engloutir le genre humain².

Tous les ressentiments et toutes les ambitions se taisaient devant ces sinistres prophéties, et le peuple stupéfait s'affaissait dans un silence de mort.

Enfin, le fléau traversa les Alpes, et, conquérant sans pitié, il mit le pied sur le sol de la France, dont il ne tarda pas à infecter toutes les provinces.

En ce temps-là, la France était en proie à toutes les calamités : aux désastres des guerres qu'elle avait eu à soutenir³, se joignaient encore les tortures d'une famine si cruelle, que, chose horrible à dire, les populations se nourrissaient d'herbes crues ou d'animaux immondes, et que des mères, devenues folles de faim, couvraient leurs propres enfants de morsures, ou les dévoraient pour prolonger leur misérable existence⁴.

C'est à Avignon que la peste fit son début. Elle y arriva au mois de janvier 1348⁵, alors qu'elle pour-

¹ Raynaldi (Oderici) Annales eccles., loc. cit., t. xxv, vi^e vol.

² Mézerai, Hist. de France, n^e vol., p. 418.

³ Dupleix, Hist. gén. de France, t. II, p. 490.

⁴ Dom Vaissette, Hist. du Languedoc, iv^e vol., p. 267. — Baluze, Vies des Papes d'Avignon.

⁵ Hist. de la Provence, par l'abbé Papon, t. III, p. 177.

suivait encore ses ravages en Italie, et fit périr 1800 personnes dans les trois premiers jours.

La reine Jeanne de Naples, de concert avec le pape, arrêta le massacre des juifs, injustement accusés d'empoisonnement.

Le dérèglement des mœurs qui, dans Avignon, était arrivé à son plus haut point, fixa ensuite l'attention de cette reine. Soit qu'elle voulût s'annoncer dans le public comme ennemie d'un vice auquel on l'accusait de s'être livrée sans ménagement, soit que, dans la pensée d'apaiser le courroux du ciel, le pape lui fit sentir la nécessité de réprimer les désordres dont il était témoin, elle ordonna d'enfermer dans le même asile, sous la direction d'une abbesse annuelle, toutes les femmes qui se livraient publiquement à la débauche. Cet asile était ouvert tous les jours de l'année, excepté le vendredi et le samedi saints et le jour de Pâques.

Jeanne crut sans doute que la honte de paraître dans un lieu destiné à la prostitution contribuerait à la répression du libertinage; peut-être aussi voulut-elle arrêter les progrès d'un mal qui commençait à empoisonner de coupables plaisirs, car il y a dans le règlement relatif à cet établissement un article spécial qui commet à la vigilance d'une abbesse et d'un chirurgien le soin de prévenir les dangers qui pourraient résulter de la propagation de cette honteuse maladie. C'était à Grasse surtout que la licence s'étalait avec le plus d'audace; les officiers de jus-



HISTOIRE

tice incarcéraient, sous de faux prétextes, des femmes, même honnêtes, pour les faire servir à leurs débauches. La reine Jeanne punit impitoyablement les auteurs de ces infamies¹.

A la fin de mai de cette même année, le roi de Hongrie, qui avait envahi le royaume de Naples, pour venger le massacre de son frère André, et dont les légions étaient décimées par la peste, retourna précipitamment dans ses États. Les partisans de Jeanne prirent occasion de ce fait, et envoyèrent des députés à cette princesse, afin de la prier de repasser à Naples, pour être rétablie sur le trône avec le secours de ses fidèles sujets².

Pendant le temps que la peste exerça le plus de ravages à Avignon, le pape Clément VI interdit tout accès auprès de sa personne, et fit allumer de grands feux dans son palais, afin d'en purifier l'air : imitant ainsi ce que Nicolas IV avait fait à Rome, au milieu des ardeurs mêmes de l'été, afin d'échapper à l'épidémie³.

Clément VI déploya une libéralité toute chrétienne dans les soins qu'il fit donner à la santé des pestiférés et à la sépulture des morts. Il chargea plusieurs médecins de visiter les malades indigents ; de plus, il acheta un vaste champ dans lequel il consacra un cimetière, qui reçut le nom de champ

¹ Archives de Grasse, fol. 16.

² Papon, loc. cit.

³ Albert. Argentin.

sacré ou fleuri, nom qu'il conserva pendant long-temps. Ce cimetière ne tarda pas à être rempli. Le pape bénit ensuite les eaux du Rhône, dans les flots duquel furent jetés les cadavres, et composa la messe : *Recordare, Domine, testamenti tui*, qu'il célébrait chaque matin à genoux, entouré d'un luminaire nombreux¹. Pour soutenir, au milieu de cette effroyable calamité, le courage des fidèles par l'espérance d'une immortalité bienheureuse, le souverain pontife donna à tous les prêtres de la chrétienté le pouvoir d'absoudre les pénitents de toute espèce de crimes, et d'accorder aux moribonds le bénéfice des indulgences, afin d'effacer jusqu'à leur dernière souillure. Par ce bref, des indulgences étaient également accordées aux prêtres qui administraient aux pestiférés les sacrements de l'Église ; les personnes qui rendaient aux malades quelques pieux devoirs, ou qui donnaient la sépulture aux morts, obtenaient les mêmes faveurs².

Tous les fidèles, épouvantés à la vue d'une mort prochaine, s'efforçaient, dit-on, d'expier leurs fautes par des actes de piété et par la fréquentation des sacrements. Chose remarquable, la plupart trouvèrent un si grand soulagement dans leur pieuse résignation, et la grâce divine, en leur donnant en quelque sorte un avant-goût de l'éternelle félicité, adoucit tellement les rigueurs de leur mort, qu'ils

¹ Hist. de la Norwège, par Torfœus, p. 30.

² Baluze, loc. cit., 3^e biograp.

se réjouissaient de mourir. Nauclerus affirme que ce fut une consolation, au milieu de ce grand deuil, d'entendre les enfants, encore dans l'innocence de l'âge, chanter avec allégresse, avant de mourir, les louanges du Seigneur : *Ferunt solatio fuisse huic tanto luctui, quod pueri innocentes morituri plerique, et jubilando et gaudendo, laudes Dei dixerint*¹.

Les écrivains du temps rapportent que le Frère Robert d'Avignon, plus illustre encore par sa sainteté que par sa naissance, avait prédit, trente ans auparavant, les malheurs qui affligèrent cette ville². Ils disent en outre que, quelque temps avant l'arrivée du fléau, on vit à Avignon, pendant une heure, un globe de feu, et, par intervalles, une vive lumière éclairer le ciel³.

La peste exerça dans le pays d'Avignon ses premiers ravages sur un couvent de Carmes, où moururent subitement 66 moines, avant même que l'invasion du mal fût bien connue dans la ville⁴. En général, il périt beaucoup de religieux. Chez les Franciscains, on compta 12 mille morts⁵; de 60 mille Frères Mineurs, il ne resta, dit-on, que 30 mille. Dans certains monastères, dans ceux de Marseille et de Montpellier, par exemple, personne ne survécut⁶. L'évêque

¹ Annales eccles.

² D. Martenne, Coll. ampl. vit. mon., t. vi, p. 385.

³ Webster.

⁴ Knighthon, Chron.

⁵ Bzov.

⁶ Schnurrer, loc. cit.

de Marseille, ainsi que les chanoines de son chapitre, furent emportés par le fléau. A Monrieux, Gérard, frère de Pétrarque, survécut seul à 35 religieux qu'il soigna pendant leur maladie. Il lavait lui-même les corps de ceux qui avaient succombé, et les transportait ensuite jusqu'à leur dernière demeure. Ce qui paraît hors de doute, c'est que, pendant les sept mois que sévit la peste dans cette contrée, il mourut 150 mille personnes tant à Avignon que dans les environs¹; beaucoup de cardinaux perdirent la vie, et le pape se réfugia à Beaucaire.

La ville d'Arles perdit aussi la plus grande partie de ses habitants².

A Narbonne, où la peste commença dans la première semaine de carême, 30 mille individus descendirent au tombeau. L'épidémie sévit avec un tel acharnement, qu'elle ne laissa, en plusieurs endroits, que la dixième partie de la population.³ A Marseille, où elle arriva vers la Toussaint, elle emporta les deux tiers de la ville : *et vix remansit tertia pars*³. A Montpellier, dix consuls périrent sur douze. Dominique Sérapion, général de l'ordre de la Merci, que le pape Clément VI avait élevé, depuis peu, à la dignité de cardinal, mourut aussi du même mal, ainsi que

¹ Hist. Pistolesi, in fine.

² MSS. de l'abbé Bonneman.

³ Nova Bibliotheca manuscriptorum librorum, opera Ph. Labbe, t. I, p. 343.

le comte de l'Isle-Jourdain¹. « Item en celuy an fu une mortalité de gens, en Provence et en Languedoc, venue des parties de Lombardie et d'oultre mer, si très-grant que il n'y demeura pas la sixiesme partie du peuple, et dura en ces parties de la Languedoc, qui sont au roïaume de France, par huit moys et plus; et se départirent aulcuns cardinaux de la cité d'Avignon pour la paour de ladite mortalité, que l'on appeloit épydimie; car il n'estoit nul qui sceust donner conseil l'un à l'autre, tant feust saige². »¹

Vers le milieu de l'été, des bruits lugubres, partis des bords de la Loire, vinrent répandre l'inquiétude dans Paris : chacun racontait en frissonnant l'indomptable fureur de la peste noire, et suivait avec effroi l'itinéraire du fléau, dont la marche rapide, doublée par les ardeurs de la saison, frappait tout le monde de terreur. Paris, à peine échappé aux calamités de la guerre et aux angoisses de la famine, semblait avoir épuisé tous les traits de la colère céleste ; mais ces désastres n'étaient que le prélude de désastres plus grands encore.

Au mois d'août, un météore lumineux apparut soudainement au-dessus de Paris, et plongea dans l'abattement les esprits les plus courageux. Voici en quels termes il en est parlé par les chroniqueurs et les historiens :

¹ Dom Vaissette, loc. cit.

² Les Grandes Chroniques de France, dites de Saint-Denis, publiées par M. Paulin Pâris, t. v, p. 485.

« L'an 1348 , raconte le continuateur de Nangis , apparut au-dessus de Paris , devers l'occident , une étoile moult grande et claire , laquelle sembloit bien plus proche de notre hémisphère que les autres étoiles ; elle se sépara en maints rayons divergents et s'évanouit..... Possible que ce fut le présage de la merveilleuse pestilence qui , dans cette année , désola Paris et la France entière » : *Unde eodem anno 1348 , in mense augusti , visa fuit quædam stella supra Parisios , versus partem occidentalem , magna et clara valde , post horam vesperam , adhuc lucente sole et tendente ad occasum ; et hæc erat non multum longe , sicut sunt cæteræ , a nostro hemisphero elevata , imo videbatur propinquaque satis ; et factum est ut , sole occidente et nocte appropinquante , dicta stella , me et multis aliis fratribus eam adspicientibus , non videbatur de uno loco se movere ; tandem , nocte jam veniente , nobis videntibus et multum admirantibus , dicta stella valde grossa in plures et diversos radios est dispersa , quæ radios fere Parisiis et versus orientem projiciens , totaliter disparaît , et ex integro annullata fuit . Undè an fuerit una cometa , vel alia aut ex aliquibus exhalationibus formata et tandem in vaporibus resoluta , astronomorum judicio dederlinquo..... Possibile tamen .*

* Dans les *Grandes Annales de France* , tome II , page 860 , Belleforest s'exprime ainsi :

« Cest an mesme (1348) et au mois d'aoust , apparu sur Paris et vers la partie occidentale , une

grande estoile, et icelle fort lumineuse, le soleil encor' luy luisant sur le vespre, laquelle ne sembloit estre guère esloignée de la terre , et, le soir d'après, elle engrossissant, fust diuisée en plusieurs rayons qu'elle dardoit sur Paris, et tost après elle disparut; et estima l'on que ce fust le presage de celle grande pestilence qui aduint tost après, et qui dura fort longtemps, durant laquelle il y eut telle et si estrange mortalité par presque toutes les provinces de France. »

S'agit-il, dans les lignes que je viens de citer, d'une comète dont la trajectoire ou le tracé sidéral ne permit d'éclairer Paris que pendant quelques jours? ou bien ce météore était-il une de ces étoiles éphémères dont parlent les traités d'astronomie , étoiles qui , après avoir jeté le plus vif éclat, s'éteignent et disparaissent au milieu des corps non lumineux? C'est ce qu'il m'est impossible de décider.

Il est en effet , dit M. Albert Montémont , dans ses *Lettres sur l'astronomie*, de ces globes qui se montrent presque tout à coup, et qui bientôt s'éteignent, après avoir brillé du plus vif éclat. Telle fut l'étoile de Cassiopée , qui, en 1572, après avoir jeté une lumière plus vive que celle de la planète Jupiter, disparut sans retour au bout de seize mois , et sans avoir changé de position dans le ciel. Telle fut, en 389, l'étoile qui parut à côté de la constellation de l'Aigle , et qui , après avoir été pendant trois semaines plus belle que l'astre de Vénus , s'effaça en-

tièrement. « A l'égard de ces étoiles éphémères ou éteintes, a écrit de La Place, l'illustre Newton français, on peut soupçonner avec vraisemblance que de grands incendies, occasionnés par des causes extraordinaires, ont eu lieu à leur surface, et ce soupçon se confirme par le changement de leur couleur, analogue à celui que nous offrent sur la terre les corps que nous voyons s'enflammer et s'éteindre. »

La voûte céleste, que les anciens imaginaient si solide, a donc aussi sa fragilité ; tout ne serait pas éternel dans sa structure ! elle aurait aussi ses grandeurs qui paraissent et disparaissent comme les grandeurs d'ici-bas :

Plus loin, qu'ai-je aperçu ? vers les bornes du vide,
Une étoile brillait, dont la teinte livide
A mes regards surpris a soudain disparu.
Par degrés, quelques jours, son éclat s'est accru ;
Il éclipsait le tien, belle Cassiopée :
Et voilà maintenant que, d'ombre enveloppée,
Sa splendeur éphémère expire dans les cieux.
Ces mondes infinis ont donc aussi des feux
Qui subissent du temps l'inévitable outrage !
Des grandeurs de la terre ainsi brille l'ouvrage ;
Il brille un jour, une heure, et cet éclat géant
Disparaît englouti dans le sein du néant¹.

La peste noire s'élança du Languedoc et de la Gascogne sur Paris, en traversant les provinces intermédiaires avec une incomparable vitesse.

On lit dans les Chroniques de Saint-Denis : « L'an

¹ Hymne aux Étoiles.

de grâce mil trois cens quarante-huit, commença la devant dicte mortalité au royaume de France, et dura environ un an et demi, pou plus, pou moins; en telle manière que à Paris mouroit bien, jour par aultre, huit cens personnes.

« Et commença la dicte mortalité en une ville champêtre, laquelle est appellée Roissy, emprès Gonesse, environ trois lieues près de Saint-Denis en France.

« Et estoit très-grant pitié de veoir les corps des mors en si grant quantité; car, en l'espace dudit an et demi, selon ce que aulcuns disoient, le nombre des trespassés à Paris monta à plus de 50 mille; et en la ville de Saint-Denis, le nombre s'éleva à 16 mille environ. Et jaçoit ce qu'il se mourussent ainsi habondamment, toutes voies avoient-ils confession et leurs aultres sacremens.

« Si avint, durant la dicte mortalité, que deux des religieux de monseigneur Saint-Denis chevauchoient parmy une ville et aloient en visitacion par le commandement de leur abbé, se virent en icelle ville les hommes et les femmes qui dançoient à tambour et à cornemuses, et faisoient très grant feste. Si leur demandèrent les devant dis religieux, pourquoi ils faisoient tiex feste. Adonc leur distrent: « Nous avons veus nos voisins mors, et si les véons de jour en jour mourir; mais pour ce que la mortalité n'est point entrée en nostre ville, né n'avons pas espérance qu'elle y entre, pour la liesse qui est en nous, c'est la cause pourquoi nous dançons. »

« Lors se départirent les dis religieux pour aler accomplir ce qui leur estoit commis. Quand ils orent fait tout ce qui commis leur estoit, si se mistrent en chemin pour retourner, et retournèrent par la devant dicte ville, mais ils y trouvèrent moult peu de gens et avoient les faces moult tristes.

« Lors leur demandèrent les dis religieux : « Où sont les hommes et les femmes qui menoient n'a-guères si grant feste en ceste ville ? » Si leur répondirent : « Hé ! beaux seigneurs, le courroux de Dieu est descendu en gresle sur nous du ciel et vesnu sur ceste ville et tout environ, et si impetueusement, que les uns en ont esté tués, et les aultres, de la paour qu'ils ont eue, si en sont mors, car ils ne savoient quelle part ils dussent aler né eux tourner. »

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, la peste atteignit Paris, puis Rouen, après avoir moissonné les deux tiers de la population dans la Provence, le Languedoc, et dans tous les pays qu'elle traversa.

Les pertes furent si grandes, surtout parmi les hommes et les femmes, parmi les jeunes gens plutôt que parmi les vieillards, qu'on n'ensevelissait plus les morts. La maladie durait rarement plus de deux ou trois jours ; la plupart expiraient subitement, et pour ainsi dire comme frappés par la foudre¹. Sitôt qu'une tumeur apparaissait à l'aine ou aux aisselles, on était perdu ; la maladie et la mort se

¹ Henri Martin, Hist. de France, t. v.

communiquaient par imagination et par contagion, et celui qui visitait un malade échappait bien rarement à l'épidémie. On ne trouve, dans l'histoire des siècles passés, aucun exemple d'une semblable mortalité¹. Aussi, dans bien des paroisses, les curés fuyaient-ils épouvantés, laissant à quelques religieux mieux trempés le soin d'administrer les sacrements. Ces intrépides religieux étaient les frères des ordres mendiants, chez lesquels s'était réfugié tout ce qu'il y avait de foi et de serveur dans l'Église. Les sœurs de l'Hôtel-Dieu de Paris montrèrent aussi, dans cette catastrophe, beaucoup de courage et de vertu : « Ces saintes sœurs, ne craignant pas de mourir, agissaient en toute douceur et humilité, sans songer à la gloire du monde, et un grand nombre d'entre elles reposent maintenant, nous devons le croire, en paix avec le Christ. »

Pendant bien longtemps, on emporta quotidiennement 800 morts de l'Hôtel-Dieu au cimetière des Innocents. *Unde in multis villis, parvis et magnis, sacerdotes timidi recedebant, religiosis aliquibus, magis audacibus, administrationem sacramentorum dimittentes... Tanta enim fuit in domo Dei Parisiis mortalitas, ut per magnum tempus, ultra 800 mortui ad cæmeterium Sancti Innocentii in curribus portabantur, et istæ sanctæ sorores domus Dei mori non timentes, dulcissime et humillime, omni honore*

¹ Continuat. de Nangis.

*postposito, pertractabant, quarum multiplex numerus dictarum sororum sæpius revocatus per mortem, in pace cum Christo, ut pie creditur, requiescit*¹.

La Chronique des pères Carmes de Reims rapporte qu'en neuf mois il y eut 80 mille morts à Paris². C'est aussi l'opinion de Mézerai.

La cour de France ne fut pas plus épargnée que le populaire ; la peste enleva Jeanne de Bourgogne, reine de Navarre ; sa bru, la duchesse de Normandie, sœur de l'empereur Charles de Luxembourg ; Bonne de Luxembourg, femme de Jean de France, duc de Normandie ; Eudes IV, duc de Bourgogne, qui laissa le magnifique héritage des deux Bourgognes et de l'Artois à un enfant de quatre ans, Philippe de Rouvre, et enfin la reine de France, Jeanne, femme du roi Philippe de Valois ; la Navarre et le comté d'Évreux passèrent dans les mains d'un jeune homme de dix-sept ans, depuis tristement célèbre sous le nom de Charles-le-Mauvais. Les reines de Navarre et de France furent inhumées à Saint-Denis. Ces deux princesses n'avaient cessé d'aller en personne porter des secours aux malades, et de leur prodiguer les soins les plus touchants ; elles avaient même fait disposer plusieurs hôpitaux pourvus abondamment de tout ce qui était néces-

¹ Contin. de Nangis.

² Dom Marlot, Hist. de la ville, cité et université de Reims, t. iv, p. 63.

saire. La reine de France succomba le 12 septembre 1348.

• Au nombre des illustres victimes du fléau dans Paris, il faut encore compter l'évêque Foulques de Chanac, qui fut remplacé par Aubert Audoin, Limouzin. Son corps fut déposé dans l'église Saint-Victor, auprès de celui de son oncle, Guillaume de Chanac, patriarche d'Alexandrie¹. Je citerai, en outre, les prévôts de Paris : Jean de Milon, Pierre Bélagent, Guillaume Gourmont, Philippe de Croisy et Alexandre de Crèvecœur.

Fatiguée des immenses ravages qu'elle avait exercés dans Paris, la peste noire s'éloigna de cette terre désolée, pour aller porter le deuil dans d'autres contrées ; elle remonta par une première voie à travers la Champagne, jusqu'en Alsace, et enleva 16 mille personnes à Strasbourg et 6 mille à Colmar et dans les environs. Après avoir erré longtemps dans les plaines de la Champagne, elle fondit sur Reims. « Nos manuscrits, dit dom Marlot, portent que grand nombre de peuple périrent en Champagne par la violence de cette funeste maladie, et que plusieurs se vouèrent à saint Nicaise, et obtindrent guérison par ses mérites ; en tesmoignage de quoy on suspendit sous la voûte de l'église le brancard sur lequel on portoit les malades, et qui se voit encore à présent ; l'inscription du cierge de Pâques, posé,

¹ Félibien. — Guy-Alexis Gobineau. — Henri Martin.

tous les ans, au chœur de l'église de Reims, en fait mention¹. »

Bientôt le fléau se transporta en Bourgogne, qui fut la province de France la plus maltraitée.¹ Les affreux ravages dont cette contrée fut la victime sont exprimés par le proverbe suivant, qui avait cours alors dans ce pays :

*En mil trois cent quarante huit
De cent ne demeuroit que huit².*

¹ Par une deuxième voie, la peste s'achemina vers Amiens, où elle fit périr 17 mille individus; puis elle se partagea pour se rendre, d'un côté, en Belgique et en Hollande, et de l'autre à Calais, alors assiégié par l'armée française depuis la mémorable bataille de Crécy. ,

Dans le but de faire connaître un portrait ignoré et fidèle de la peste noire, je crois devoir placer à côté de ces lugubres détails l'esquisse suivante due à la plume de Symon de Covino, poète contemporain du fléau. Je me bornerai à citer les principaux fragments de cette description élégiaque, qui n'est pas sans intérêt, et dont le mérite ne disparaît pas entièrement sous les fautes nombreuses que son auteur a commises contre la pure latinité, la prosodie et le bon goût :

¹ Dom Marlot, loc. cit.

Mémorial de Chronologie, t. II, p. 850.

Hic strata jacet hominum speciosa juventus
 Quæ perit ante diem, quasi flos qui natus in agro
 Mane virens floret, et vesperæ totus arescit ;
 Et pretiosa senum sapientia, quæ fuit olim
 Parta labore gravi, subito velut umbra recedit.
 Circa plausta jacent tot corpora mortua cæde
 Millia millena, vix est qui credere possit.

.

Qui modo fert fratrem, tumulo tumulandus eodem,
 Luce sequente, cadet; hodie qui fata dolebat
 Patris, erit forsan in nocte sequente dolendus.
 Sicque cadunt homines, quasi nix, vel arbore raptæ
 Poma cadunt subito furioso flamine venti.

Ut gravis ludus qui mundum peste flagellat,
 Primitus incipit Orientem depopulari ;
 Sed, postquam tropicos bis viserat orbita Phœbi,
 Protinus occiduas Boreæ pervenit ad oras :
 Tantorumque Deus finem properare malorum
 Dignetur pietate sua! quia nulla priorum
 Quantumcumque vetus meminit scriptura quod unquam
 Passa sit, elapsis annis a tempore Noe,
 Usque modo tantam species humana ruinam ;
 Tamque gravis, tot sparsa locis, pertensa tot annis
 Nulla fuit pestis mundo, nec tam generalis.

Corpora continue magis ac magis inficiuntur,
 Diraque pestis in os hominis flat, intrat et exit,
 Continueque ruit ut aquæ maris ; absque quiete
 Semper deprimitur, naturaque debilitatur :
 Nescit homo quid sit, nec præsentire videtur,
 Donec dira lues subito sua claustra subintrat ;

Çà et là est étendue sans vie une brillante jeunesse moissonnée avant le temps, semblable à la fleur des champs qui, le matin, s'élève pleine de vigueur, et qui, le soir, se flétrit et se dessèche. La sagesse si précieuse des vieillards, acquise au prix de tant de labeurs, s'évanouit tout à coup comme l'ombre. Autour du char de la déesse (c'est Junon que le poète regarde comme la mère de la peste) gisent par milliers les cadavres des victimes de la contagion ; leur nombre est à peine croyable.

.

Tel emporte son frère, qui le lendemain sera enseveli sous le même tombeau. Celui-là pleure la cruelle destinée de son père, qui peut-être, la nuit suivante, sera pleuré à son tour. Ainsi les hommes tombent comme la neige, ou comme les fruits de l'arbre au souffle d'un vent violent.

Ce jeu terrible de la Providence qui frappe l'univers de la peste a commencé par dépeupler l'Orient ; et dès que le soleil, dans sa course, eut vu deux fois les Tropiques, la maladie gagna les pays de l'Occident et du Nord. Que Dieu, dans sa miséricorde, daigne faire cesser au plus tôt de si grands maux ! car jamais annales, quelque haut qu'elles remontent, n'ont mentionné, depuis le temps de Noé, un tel désastre fondant sur la race humaine ; jamais le monde n'a été affligé d'un fléau aussi cruel, répandu dans autant de lieux, aussi général, et prolongé pendant tant d'années.

Chaque jour voit s'aggraver les caractères de la maladie : l'horrible fléau pénètre dans la bouche de l'homme qui l'aspire et l'expire ; ses coups, comme ceux des vagues de la mer, sont incessants ; la nature va s'altérant et s'affaiblissant sans cesse. L'homme ne peut s'expliquer l'essence de ce mal, et semble ne rien prévoir jusqu'à ce que la terrible contagion

Inde ruit subito, veluti cum putrida motis
Poma cadunt ramis.

Sexus uterque ruit, pariter quoque quaelibet ætas ;
Infantes, matresque pias, parvosque senesque,
Hinc adolescentes perimit, tenerasque puellas,
Et juvenile decus rapit inclemensia mortis.

Vix potuit mulier prægnans vitare periculum ;
Innumerum vulgus moritur, fortis fragilisque,
Et macer et pinguis, complexio quaelibet; atque
Cum domino servus perit, et cum paupere dives.
Omnes mors fecit pariles, nec in ordine currit ;
Nunc hos, nunc illos capit, et quandoque videtur
Quod cessare velit, tamen incipit et recidivat ;
Sæpius et saltat, nunc hic, nunc est ibi; sæpe
Extremum cruciat, mediumque reservat, et illic
Contigit e contra; nec erat necis ordo, sed, horror !
Improvisa venit rabies funesta procellæ ;
Arripitur comedens et bibens, et qui modo sanus
Ludebat, subitum percepit in inguine morbum :
Fit tumor et febris, sequitur mors immediate.

Tempestas metuenda furit, brevi hora resolvit
Quos dolor invasit ; virtute vel arte resisti
Non potuit, quando medicorum regula fallit.
Est tamen expertum quod, si qua cœpit in æde
Langor edax, nullus vel vix evaserat unus.
Est enim morbi contagio tanta, quod omnes
Inficit ægrotus, vicinaque tecta subintrat
Impetus ipse vorax ; repit insatiata vorago,
Non aliter quam cum stipulis succenditur ignis.
Nam modicus tactus, seu solus anhelitus ægri

envahisse ses entrailles : alors il tombe bientôt comme le fruit gâté de la branche que l'on secoue.

On voit tomber tous les sexes et tous les âges : tendres mères, enfants et vieillards, la mort impitoyable emporte également les adolescents et les faibles jeunes filles, et moins sonne sans pitié la brillante jeunesse.

C'est à peine si la femme enceinte a pu éviter le danger ; une foule innombrable tombe ; forts et faibles, les hommes maigres ou chargés d'embonpoint, tous périsseut ; aucune complexion n'est épargnée ; le domestique meurt avec son maître, et le riche comme le pauvre. La mort n'établit point de distinction : rien ne règle sa marche précipitée. Elle ravit tantôt l'un, tantôt l'autre. Quelquefois on croit qu'elle veut s'arrêter ; mais elle revient et retourne souvent à la charge : elle s'élance par bonds ; elle est tantôt ici, tantôt là ; souvent elle ravage les frontières d'un pays, et épargne le centre. Ailleurs elle suit une marche contraire : ce n'est plus la mort avec ses phases accoutumées, c'est une horrible et épouvantable tempête qui fond à l'improviste. On est saisi en mangeant, en buvant ; celui qui tout à l'heure jouait, bien portant, est attaqué dans l'aine d'un mal subit : un gonflement se déclare, la fièvre s'allume, et la mort arrive immédiatement.

L'orage éclate d'une manière redoutable : un instant enlève ceux que le mal a saisis ; pas de ressources, pas de secours qui puissent y résister ; l'art des médecins est en défaut. On a reconnu que, lorsque la peste se déclarait dans une maison, c'est à peine si un seul habitant y échappait ; car la contagion du mal est telle, qu'un malade infecte tout le monde. Le fléau impétueux et dévorant pénètre dans les habitations voisines ; il s'y glisse comme un insatiable tourbillon ; c'est comme un feu mis au chaume. Le moindre contact, la seule haleine d'un malade communique la maladie aux mieux portants. La conta-

Corrumpt sanos, et eadem peste laborant
Qui nituntur eis solitum prestare juvamen.

Accidit illud idem sacris medicis animarum,
Presbyteris, quos dira lues capiebat in hora,
Quando ministrabant infirmis dona salutis ;
Et subito citius ægris quandoque peribant
Solo contactu vel flatu pestis, et ægra
Vestis habebatur, suspectaque tota supellex.
Unde nec infirmis audent accedere sani;
Decedunt soli, nec adest qui visitet ; et si
Visitat, inficitur. Heu ! res horrenda relatu,
Filius ipse patrem fugit, et fraternalis amoris
Nexus in hoc fallit, non novit amicus amicum ;
Deficit hic Pylades, sociusque fidelis Orestes,
Nec pro sublatis lacrymæ funduntur amicis.

Intendunt prædæ, rapiunt, furantur, et ante
Diripiuntur opes oculos quam clauserit æger;
Et moritur raptor, rapit alter, abitque rapitque
Tertius aut quartus, testatorisque voluntas
Fallitur, et miseris nihil impertitur egenis.
Exsequiæ celebres desunt, reverentia nulla,
Membraque missa neci nullis de more feruntur
Funeribus, nec enim capiebant funera portæ.
In plerisque locis grandis pressura quadrigis
Corpora portari defuncta coegit onustis,
Vixque teguntur humo, fovea ponuntur in una
Plusquam mille simul, respersaque pulvere paucō
Atria sacra sua nequeunt ea condere terra.

Altera quæruntur loca quæ sint apta sepulcris ;
Et tumuli tumulant tumulos, et in aggere juncti
Signant monticuli moribunda cadavera crebri.

gion se transmet à ceux qui veulent donner des secours aux personnes atteintes.

La même chose arrive aux médecins sacrés des âmes, aux prêtres eux-mêmes ; ils sont surpris par le mal en administrant les secours du salut ; quelquefois ils meurent subitement et avant le malade, empoisonnés par son contact ou son souffle. On regarde les habits comme imprégnés du germe pestilentiel, et le mobilier même est suspect. Ceux qui jouissent de la santé n'osent approcher des pestiférés, qui meurent seuls, sans que personne les assiste ; car ceux qui ont ce courage contractent la maladie. Chose effroyable ! le fils même fuit son père ; les noeuds de l'amour fraternel sont rompus ; l'ami méconnaît son ami : on ne retrouve plus ni Pylade, ni Oreste, son fidèle compagnon, et on ne verse plus de larmes aux funérailles des personnes les plus chères.

On convoite le butin, on vole, on pille, on s'arrache les dépouilles du malade avant qu'il ait fermé les yeux. Le ravisseur succombe bientôt ; un autre lui succède, qui meurt à son tour et abandonne sa proie à un troisième ou à un quatrième possesseur. Ainsi la volonté du testateur n'est pas exécutée, et les pauvres sont frustrés de ses dons. La foule pressée ne suit plus les funérailles, qui se font sans respect ; les corps sont portés au tombeau sans les cérémonies d'usage ; ils ne sont même plus exposés aux portes. Dans la plupart des lieux, le nombre des morts est tel, qu'on est obligé de transporter les cadavres sur des chars attelés de quatre chevaux ; ils sont à peine recouverts de terre ; on les dépose par milliers dans la même fosse, et on jette sur eux un peu de poussière : la terre sacrée n'est plus assez vaste pour les contenir.

On cherche d'autres lieux propres à la sépulture ; on élève tombeaux sur tombeaux, et les nombreux monticules serrés et réunis attestent la prodigieuse quantité de décès.

Unde sepulorum numerus fuit amplior ipso
 Vivorum numero ; stant urbes depopulatæ,
 Mille domos clausere seræ, totidemque revulsis
 Cardinibus vacuæ putri caligine tabent,
 Et terrent pavidas umbrosa silentia mentes.

Post dominum ruitura domus dum sola remansit,
 Herba virens crevit clausæ sub limine portæ,
 Hic habitator abest, aliquandoque posterus hæres
 Vel dubius, vel nullus erit; succedit alumnis
 Quos sibi jure pater succedere credit ante;
 Insperata venit sortis successio; pauper
 Efficitur dominus terræ, tantique valoris
 Non fuit ut fuerat, mutatio vilia cara
 Fecit, et e contra; solitus pervertitur ordo.

Sed per tam varios casus, tantisque flagellis,
 Indomitæ gentis rabies non flectitur, immo
 Crescit avara famæ, et opum furiosa cupido.
 Quanto plus premitur, in mala prouum
 Irruit in pelagus vitiorum tramite cæco
 Vulgus, et infelix meritis dum verbera sentit,
 In stimulum dura cervice recalcitrat, et sic
 Impia dum meritas patiuntur sæcula pœnas,
 Augentur misere per justa piacula culpæ.
 Est magis horrendum fletu majore dolendum
 Hoc scelus infandum quam corpora perdita, quamvis
 Exitii pondus nec postera crederet ætas,
 Scribere nec potui..... Labor explicit. Annue, Christe,
 Ah ! modo ne talem patientur sæcula cladem !

Aussi le nombre des morts surpassé celui des vivants ; les villes sont dépeuplées : mille habitations ont leurs portes fermées ; autant d'autres désertes et ayant leurs entrées ouvertes, exhalent des vapeurs empoisonnées. Un silence sombre épouvante les timides esprits.

Plus d'une maison déserte, et qui tombera comme a tombé le maître qui la possédait, voit croître et verdir l'herbe sur le seuil de la porte fermée, et qui l'habitait n'y est plus ; il n'aura pas d'héritiers, et n'en aura qu'à un degré éloigné ou douteux. Le père succède aux enfants qu'il croyait à bon droit devoir lui succéder. Des héritages arrivent inopinément ; le pauvre devient possesseur des biens ; ceux-ci n'ont plus la valeur qu'ils avaient autrefois ; avec le changement les choses précieuses sont devenues viles, et ce qui n'avait aucun prix en a acquis tout à coup ; l'ordre naturel est changé.

Des malheurs si divers, des coups si terribles n'ont point calmé la rage d'un peuple rebelle ; loin de là, son avarice et ses désirs effrénés des richesses se sont accrûs. Plus il est accablé, et plus, enclin au mal, il se précipite aveuglément dans le gouffre du vice ; et, lorsque, dans son malheur, il sent les coups qu'il a mérités, il s'opiniâtre et se révolte contre l'aiguillon. Ainsi, tandis que ces siècles impies subissent les châtiments qu'ils se sont attirés, le nombre des fautes augmente malheureusement au milieu de justes expiations. Ce forfait inouï est plus horrible, plus déplorable que les ravages d'un fléau qui pesa tellement sur le monde, que les âges suivants ne pourront pas y croire, et que je ne puis moi-même le décrire. Mon travail est achevé. Christ, exauce ma prière ! Puis-sent les siècles futurs ne jamais essuyer une pareille calamité !

Aussitôt que le mal eut cessé, les hommes et les femmes qui restaient se marièrent à l'envi. Les épouses, dit le continuateur de Nangis, concurent partout outre mesure ; nulle ne demeurait stérile : on eût dit que la nature voulait réparer ses pertes. On ne voyait, en tous lieux, que femmes enceintes, et beaucoup enfantaient deux, ~~et~~ même trois enfants vivants ; le monde fut en quelque sorte renouvelé, et devint comme un nouvel âge. Il ajoute que les enfants nés à cette époque n'eurent que vingt-deux dents ; cette singularité ne s'est point étendue au-delà de ce siècle ; les générations suivantes ont eu le nombre de dents ordinaire.

/ La Belgique, on ne sait par quelle mystérieuse influence, fut singulièrement privilégiée : elle échappa presque entièrement au fléau, et compta peu de victimes. A peine si Oudegherst, dans ses Annales de Flandre, mentionne l'irruption de la peste dans cette province ; mais la manière dont cet historien parle de l'épidémie est trop piquante pour ne pas être rapportée :

« Quelque temps auparavant, dit-il, avoit regné, par toute la chrestienté, une pestilence la plus estrange dont on ouyt onques parler, laquelle vint premierement des Indes, selon qu'un chanoine de Saint-Donas, lors residant à Avignon, prez le pape Clement, avoit rescrit par deça, disant qu'envers la grande Inde, une certaine province qu'il ne nomme autrement avoit, trois jours continuels, esté mer-

veilleusement chastoyée (châtiée) par l'omnipotente justice de Dieu. Car en icelle province tombèrent le premier jour, en forme de pluye, une infinité de crapaux, serpents, couleuvres, scorpions et plusieurs aultres animaux de semblable qualité. Le second jour sy visrent grandes tonnoires, fulgurations et gresles, en telle quantité que tout le peuple d'illec, ensemble tous les animaux, depuis le plus grand jusques au plus petit, fusrent occis et tuez, et le troiziesme jour tomba du ciel un feu puant, lequel brusla toutes les maisons, chasteaux, villes, edifices et églises d'icelle province, de laquelle puantise dudit feu, ensemble de celle des corps morts, l'air fut tellement infecté et contaminé que le peuple circumvoisin, et signamment ceux quy habitoient au long de la mer, devindrent pleins de peste et d'aultres maladies très dangereuses, de maniere qu'ils mourroient hastivement et en grand nombre; laquelle playe fut transportée par deça, au moyen de trois navires quy venoyent desdicts quartiers, chargés d'especerries, lesquelles infectèrent toute la Grèce, Sicille, Marseille, et aultres païs, et estoit chose merveilleusement pitoyable d'entendre et veoir journallement le progrès que prendoit ceste playe qui s'extendoit au païs de Hongrie, d'Allemaigne, Frise, Brabant, Flandre et aultres. »

Quant à la Hollande, où la peste ne fit qu'une courte apparition, voici ce qu'en dit Lepetit dans sa grande chronique :

« En ce temps là regna la peste au pays de Hollande autant furieusement qu'on vid jamais ; les personnes mouroyent allant par les rues. Au cloistre de Fleurchamps il y mourut octante (80), que moines que convers ; en l'abbaye de Foswert, 207, tant moines que nonnains, convers que converses , car c'estoit un double cloistre d'hommes et de femmes; leur abbé, nommé messire Hessel Van Halum, en fust pareillement attaint et infecté , mais il en reguarit. »

CHAPITRE VI.

Levée du siège de Calais. — La peste noire franchit le détroit avec l'armée anglaise des assiégés. — Son explosion en Angleterre. — Mortalité de Yarmouth, de Norwich, de Leicester. — Paroisses de Saint-Léonard, d'Holy-Rood, de Sainte-Marguerite. — Pieuse sollicitude de lord Manny. — Champ de sépulture donné par lui. — 50 mille morts y sont déposés. — Insuffisance de ce cimetière. — Inscription sur une croix de pierre. — 100 mille morts à Londres. — Le pape Clément VI, médiateur entre Philippe de Valois, roi de France, et Édouard III, roi d'Angleterre. — Admonitions sévères du souverain pontife. — Traité de paix. — Délégation de cardinaux. — Personnages de distinction emportés par la peste. — Mort de la princesse Jeanne, fille du roi d'Angleterre, fiancée à don Pédro de Castille. — Le haut clergé anglais cruellement flagellé. — Mortalité dans le clergé inférieur. — Épizooties. — Thomas Walsingham. — Désastres de l'Écosse et de l'Irlande. — La peste, portée sur les flots de l'Océan, débarque en Norvège. — Immenses ravages. — Mort de l'archevêque Arnius et de presque tous les autres archevêques et évêques. — L'invasion du Danemark est précédée par des tremblements de terre formidables. — Effroi général. — *La mort noire*. — Les grandes victimes de la Suède. — Passage de la peste noire en Islande. — Extinction de la population. — Coup fatal porté à ce

pays. — Envahissement du Groenland. — Barrière infranchissable. — Revue rétrospective. — Minimum de la mortalité. — 74 millions de victimes dans les trois parties du monde.

- ↗ Les Anglais, assiégés dans Calais par les troupes du roi de France, effrayés du nombre des victimes que la peste faisait dans l'armée des assiégeants, repassèrent précipitamment le détroit, emportant avec eux le fléau.
- ↗ « Vers le 1^{er} août 1348, la peste noire se montra dans les villes maritimes situées sur les côtes des comtés de Dorset, de Somerset et de Devon; puis de là s'étendit jusqu'à Bristol, si bien que les habitants du comté de Gloucester défendirent toute communication avec les Bristoliens. Mais cette violente épidémie trouva bien le moyen de s'introduire partout; aussi, malgré toutes les précautions humaines, le fléau atteignit ou plutôt inonda le comté de Gloucester; de là, il se glissa jusqu'à Oxford, et vers le 1^{er} novembre il éclatait à Londres : enfin il se répandit sur toute l'Angleterre avec une violence telle qu'à peine le dixième des habitants échappa à la mort.

« Dans le cours de l'année 1349, on enterra dans l'église et dans le cimetière de Yarmouth 7,052 personnes ; à Norwich, depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 1^{er} juillet, il mourut 57,374 individus ; à Leicester, la petite paroisse de Saint-Léonard perdit 340 habitants ; la paroisse d'Holy-Rood, plus de 400 ; celle

de Sainte-Marguerite , 700 : les décès suivirent la même proportion dans les autres paroisses.

« Dans la ville d'York , la peste sévit avec la plus grande fureur depuis l'Ascension jusqu'à la fête de saint Jacques l'Apôtre ; mais dans la ville de Londres la mortalité fut si terrible, que chaque jour plusieurs centaines de cadavres étaient jetés pêle-mêle dans la même fosse : il y périt 100 mille personnes. Les cimetières devinrent bientôt insuffisants, et l'on fut obligé de déposer les morts dans des champs que l'on affecta à cet usage. Les cérémonies funèbres n'étaient plus célébrées avec la décence et les formes habituelles ; le nombre des décès était tellement grand qu'on s'empressait de tous côtés de creuser de larges fossés, dans lesquels on étendait une rangée de cadavres que l'on couvrait de terre; puis, l'on couchait une seconde rangée que l'on couvrait de la même manière ' . »

C'est ainsi que le peuple était enterré à cette époque.

Parmi ceux qui prirent charitalement soin de la sépulture des morts , il faut citer le noble et vaillant lord Walter Manny. Plein d'un pieux respect pour les jugements de Dieu, et considérant la fragilité de la vie humaine , il acheta une pièce de terre contiguë à une place nommée Mans-Land , et située dans

⁴ Barnes, Histoire d'Édouard III, roi d'Angleterre, 4 vol. in-fol., liv. II , chap. VIII, 1688.

un lieu dit le Clos de l'Hôpital, parce qu'il appartenait à l'hôpital de Saint-Barthélemy, dans Smithfield, et appelé, depuis, le Clos de la Nouvelle-Église. Ralph Stafford, alors évêque de Londres, consacra et bénit cette pièce de terre, qui contenait plus de treize acres, et qui avait été préalablement close par les soins de lord Manny. Indépendamment des inhumations qui furent effectuées dans les cimetières, les églises et les monastères de Londres et de ses environs, plus de 50 mille corps furent déposés en ce lieu dans l'espace d'un an, ainsi qu'on le voit, d'après Stow, dans les chartes d'Édouard III. Le même auteur affirme également avoir vu et lu l'inscription suivante, gravée sur une croix de pierre, qui se trouvait dans le terrain acheté par lord Manny :

« L'an 1349, pendant la grande peste, fut consacré ce cimetière, dans lequel furent enterrés plus de 50 mille morts, sans compter ceux qui y ont été déposés depuis cette époque jusqu'à ce jour. Que Dieu ait pitié de leurs âmes. Ainsi soit-il. »

« *Anno Domini 1349, regnante magna pestilentia, consecratum fuit hoc cœmeterium, in quo sepulta fuerunt mortuorum corpora plus quam L M, præter alia multa abhinc usque ad præsens. Quorum animabus propitietur Deus. Amen* ¹. »

Depuis la Chandeleur jusqu'à Pâques on porta

¹ Barnes, loc. cit.

dans cette funèbre enceinte environ 200 cadavres par jour, et lord Manny, animé d'une pieuse sollicitude pour le salut des âmes d'un si grand nombre de chrétiens, fit construire sur ce terrain une chapelle d'un rare travail, avec le dessein d'y placer douze prêtres, un prévôt, et de la doter richement.

En présence de cette désespérante mortalité, tous les procès pendant au banc du roi et par-devant les autres tribunaux furent suspendus, et il y eut interruption dans les sessions du Parlement.

Le pape Clément VI, effrayé des terribles châtiments que Dieu infligeait aux hommes, ne cessait d'écrire aux rois d'Angleterre et de France pour les exhorter à faire promptement une paix durable, s'ils voulaient éviter les funestes effets de la vengeance céleste. Il leur affirmait que ce fléau était une punition des péchés du monde, et il invitait spécialement le roi Édouard à envoyer des députés à Avignon.

« Confiant en Celui qui tient en ses mains le cœur des rois, écrivait le pape, nous avons résolu non-seulement de ne point abandonner la poursuite du traité qui se négocie, mais encore de mettre tous nos soins, et de travailler efficacement à la conclusion de ce traité, attendu que l'état misérable du monde, si cruellement éprouvé par cette peste inouïe et universelle par suite du courroux du Dieu jaloux, Seigneur des vengeances qu'a provoquées la multitude de péchés commis sur la terre, exige impérieuse-

ment que la paix soit conclue entre vous et le roi de France. Ceci est de toute nécessité, de peur, à Dieu ne plaise ! que le peu d'habitants préservés de la destruction générale par le Sauveur du monde, qui blesse et qui guérit, ne soient submergés dans les flots des révolutions et emportés dans la funeste tempête de la guerre, etc. Donné à Avignon, le 15 des cal. de décembre, la 8^e année de notre pontificat ¹. »

D'après cette pieuse exhortation, le roi Édouard envoya des commissaires, qui furent William Batemann, évêque de Norwich, les comtes de Lancastre, de Suffolk et de Northampton, lord Walter Manny, lord Robert Bourchier, lord Ralph Stafford et lord Richard Talbot.

Ces commissaires arrivèrent à Calais dans le but de traiter avec les commissaires français, qui s'étaient avancés jusqu'à Saint-Omer avec l'évêque de Lyon, l'abbé de Saint-Denis, et deux cardinaux députés par le pape pour tâcher d'arranger amiablement les affaires entre les deux parties.

Après s'être réunis dans un lieu convenable, à moitié chemin de Calais et de Saint-Omer, les Français insistèrent pour que Calais leur fût rendu ou que cette ville fût rasée jusqu'au sol ; mais les Anglais refusèrent d'accorder l'une ou l'autre de ces demandes. Cependant, aux instantes prières et par

¹ Barnes, in ibid.

l'intercession des cardinaux, il fut enfin convenu que des commissaires, nommés par les rois d'Angleterre et de France, négocieraient un traité de paix qui se prolongerait jusqu'au mois de septembre suivant. Par ce moyen, si un traité définitif de paix ne pouvait être conclu, la couronne de France serait apportée, du consentement des deux parties, dans un lieu convenable de ce royaume, et là, sans autre jugement ni appel, les droits sur cette couronne seraient décidés dans une bataille rangée.

Cette trêve et ces conventions eurent lieu le 10 mars 1349; mais les conditions ne furent pas complètement exécutées, attendu que le projet fut annulé par suite du décès de Philippe de Valois, qui mourut un mois avant l'époque fixée, c'est-à-dire le 22 août de l'année suivante (1350).¹

Parmi les personnages illustres qui moururent de la peste noire en Angleterre, je dois citer lord John Montgomery, capitaine de Calais, et sa femme; la princesse Jeanne, deuxième fille et troisième enfant du roi Édouard III. Quatre ans auparavant, cette princesse avait été demandée par Alphonse XI, roi de Castille et de Léon, pour être fiancée avec son fils aîné, don Pédro, infant d'Espagne; le roi Édouard avait envoyé sir William Trussel et le prieur de Rochester pour conférer de ce mariage avec le roi Alphonse; enfin, l'année précédente, la princesse ayant atteint l'âge de treize ans avait été mariée par procuration à don Pédro, reconnue comme infante d'Espagne, et

qu'elle ne vit pas, car elle mourut de la peste à Bordeaux ; si bien que le prince, qui venait à la rencontre de sa fiancée, fut réduit à accompagner ses dépouilles mortnelles dans une église, et à pleurer sur son cercueil.

Le 31 mai 1349, mourut aussi de la peste lord Thomas Wake de Lydel, âgé de quarante ans ; il eut pour héritière sa sœur, lady Margaret, comtesse de Kent, douairière d'Edmund de Wodstock, dernier comte de Kent ; elle rendit foi et hommage, et fut, bientôt après, mise en possession de tous les biens de son frère.

A la même époque, l'Angleterre perdit encore sir John Fauconberg, vaillant et hardi baron du royaume : c'était un personnage très-éminent par ses services militaires, tant en France qu'en Écosse ; il avait été successivement grand shériff du Yorkshire et gouverneur du château d'York, et ensuite gouverneur de Barwick sur la Twed. Il eut pour successeur Walter, son fils et son héritier, qui, après avoir rendu foi et hommage, fut mis en possession des biens de son père, et devint ensuite un brave chevalier. La peste tua aussi lord Robert Bourchier, qui fut enterré à Haulsted, en Essex, et sir John Poultney, homme généreux et habile, qui avait été quatre fois maire de Londres.

L'ordre des évêques n'eut pas beaucoup à souffrir de la peste ; cependant l'église de Cantorbéry perdit trois archevêques dans la même année : John Straf-

ford, homme très-savant, qui avait occupé la chaire épiscopale pendant quinze ans ; John Hufford, comte de Suffolk, et Thomas Bradwardin, que ses profondes connaissances en théologie avaient fait surnommer le docteur *De profundis*. Non moins digne de regrets que ses prédécesseurs, il succomba deux jours après son arrivée à Londres, et cinq semaines après sa consécration à Avignon.

Tels sont les membres les plus illustres du clergé anglais qui périrent victimes de la peste. Le nombre n'en fut pas considérable, il est vrai, mais il eut son importance par la haute position et la valeur des hommes qui furent frappés.

La mortalité parmi le clergé inférieur fut telle que quelques églises restèrent sans desservants. Cette rareté des clercs ne fut que momentanée, car un grand nombre de laïques, qui avaient perdu leurs femmes pendant la peste, s'empressèrent d'entrer dans les ordres, et l'Église ne tarda pas à être encombrée de ces hommes, dont la plupart étaient entièrement illétrés.

Après avoir ravagé le pays de Galles, où elle n'épargna pour ainsi dire personne, la peste noire envahit l'Irlande, où elle immola beaucoup d'Anglais, surtout sur les bords de la mer. Quant à ceux qui étaient de véritables Irlandais, originaires du pays, et qui habitaient les contrées élevées, ils furent à peine visités par le fléau, et n'éprouvèrent que des pertes insensibles.

Lorsque les Écossais apprirent que l'Angleterre était ainsi flagellée, ils furent sans pitié pour ses souffrances, et, au lieu de s'humilier devant ces terribles jugements de Dieu, ils tournèrent en râlées ce qui aurait dû leur servir d'avertissement. Dans leur conversation, ils introduisirent ce serment impie : « Par la laide mort des Anglais ; » *by the foul deaths of the English*¹. Animés d'une haine implacable, et désireux d'ajouter, s'il était possible, aux coups sévères infligés par la main divine, ils se réunirent en armes dans la forêt de Solkirk, pour envahir les frontières du nord. Ils ne purent réaliser leurs perfides projets, car ils n'avaient pas encore mis le pied sur le territoire anglais, que la peste se répandait au milieu d'eux, et en tuait 5 mille presque subitement. Sur ces entrefaites, les Écossais s'empressèrent de regagner leurs foyers ; mais ils furent surpris par un corps de troupes anglaises qui les mit en déroute, et en fit un grand carnage. Ceux, en très-petit nombre, qui parvinrent à rentrer dans leur patrie, ne tardèrent pas à communiquer à tout le royaume la contagion dont ils avaient puisé les éléments pendant leur expédition.

C'est ainsi que l'Écosse paya à son tour, comme les diverses nations de l'Europe, son tribut au fléau dévastateur, avec cette différence cependant que les

¹ Barnes, loc. cit.

autres peuples restèrent tranquilles et attendirent, dans la stupeur, l'invasion de la maladie, tandis que les Écossais semblèrent aller au-devant d'elle pour l'introduire dans leur pays.

Pendant que la peste parcourait les différents points de la Grande-Bretagne, un mal non moins cruel détruisait les animaux. Ceux-ci, privés de gardiens, erraient à l'aventure dans les champs ; ils périssaient en si grand nombre que c'était aussi désolant qu'extraordinaire à voir. Dans un seul pâturage, on perdit plus de 5 mille moutons ; les oiseaux de proie et les bêtes fauves n'attaquaient pas leurs cadavres : « *For it is said that neither bird nor beast of prey would touche their carcasses* ¹. »

Enfin, le blé pourrissait sur la terre faute de bras pour le récolter ; ce qui occasionna, pendant longtemps, une grande disette de pain et de viande, et une excessive rareté de laboureurs et de provisions : « *Whence followed for some time a great scarcity of bread and flesh, and an excessive dearness of labour as well as provisions* ². »

Hanc pestilentiam e vestigio lues animalium est secuta; tunc redditus perierunt, tunc terra, ob defectum colonorum qui nusquam erant, remansit inculta ³.

Transportée sur les flots de l'Océan par un navire

¹ Barnes, ibid.

² General History of England, by Carte, in-fol., t. II, p. 475.

³ Historia brevis Thomæ Walsingham, Londres, 1574; 1 vol. in-f°.

marchand qui faisait voile d'Angleterre, la peste noire débarqua bientôt à Bergen. Tous les matelots qui montaient ce vaisseau avaient péri dans la traversée. Après avoir envahi cette ville, où elle séjournait peu de temps, elle parcourut les diverses provinces de la Norvège, et fit périr les deux tiers de la population. Plusieurs autres bâtiments, ayant perdu en mer leur équipage, errèrent au hasard et furent engloutis : *Multæ quoque naves, defunctis qui eas regerent, misere desolatæ in undas demergabantur.* Les atteintes du mal étaient si graves que ceux qu'il attaquait vivaient à peine un ou deux jours, et rendaient la vie avec le sang.

Parmi les victimes les plus remarquables, on compte l'archevêque Arnius et les chanoines de Nidaroë, qui périrent tous, à l'exception d'un seul nommé Lodinus. L'élection de l'archevêque appartenait au chapitre : en conséquence Lodinus, resté seul, choisit, pour remplir ces fonctions, l'abbé Olaf de Hamre. Thorstein, évêque de Bergen, Gutterm, évêque de Stavanger, et Halluard, évêque d'Hamar, moururent aussi de la peste. Gyrdar, fils d'Ivar, fut installé comme évêque de Shalholt, et Gilbrikt, Anglais d'origine, comme évêque de Bergen, par Salomon, évêque d'Osloë, en présence d'Ormo, évêque de Hall, et de John Skallius, évêque de Groënland, les seuls évêques du royaume qui eussent survécu à l'invasion de l'épidémie¹.

¹ Torfœus, loc. cit.

L'arrivée de la peste en Danemark fut annoncée par des commotions souterraines et par un impétueux ouragan dans la nuit de la Saint-Martin 1349 : « *In nocte profesti Sancti Martini ventus vehemens et terrae motus factus est, deinde mortalitas magna in Dania* ¹. »

Plusieurs bourgs restèrent vides d'habitants, et les campagnes désertes demeurèrent en jachère. La maladie tomba d'abord sur les enfants, et attaqua ensuite les adolescents, les hommes faits et les vieillards. Les effets physiques produits sur le corps des malades par l'épidémie firent donner à celle-ci par Pontanus le nom de *mort noire* : « *Vulgo et ab effectu atram mortem vocitabant* ². »

En Suède, deux princes, Haken et Knus, frères consanguins du roi Magnus, moururent, et dans le Westgothland, 466 prêtres eurent le même sort.

La peste noire franchit, emportée par le vent, les frontières du Danemark, sillonna une fois de plus la mer, et empoisonna, en passant, l'Islande, dont elle détruisit à peu près toute la population. Quelques malheureux, s'étant sauvés sur la cime des montagnes les plus hautes et les plus escarpées, n'y trouvèrent qu'une mort douloureuse. C'est depuis cette époque que les arts, les sciences et la civilisation disparurent de cette contrée boréale, qui ne les

¹ Continuatio Chronicorum Danorum, p. 32.

² Rerum danicarum historia, auctore Pontano.

a jamais reconquis , et que son histoire cessa d'être écrite.

De l'Islande , la peste continua sa marche jusqu'au Groenland. Ce fut sa dernière proie : *Sistit hic ubi defuit orbis*. C'est au temps des ravages de ce fléau sur les côtes orientales du Groenland qu'on rapporte la séparation de ce pays de la mère-patrie ¹.

En se rappelant ce qui a été dit à l'occasion de la Russie , on restera convaincu que les glaces polaires furent pour la peste une barrière contre laquelle elle est venue se briser, et que le 70° degré de latitude a été pour elle une ligne infranchissable. Pourtant il n'est pas impossible que de là elle se soit dirigée vers l'Amérique , alors inconnue ; mais rien ne confirme cette hypothèse.

Maintenant , si on a le courage de jeter un regard en arrière sur la route que je viens de parcourir, si l'on ne craint pas de contempler les myriades de tombeaux dont elle est couverte , on trouvera , après une appréciation froide et dégagée des exagérations historiques , que le tiers au moins de la population européenne a été emporté par le fléau.

L'Europe comptant aujourd'hui 210 millions environ d'habitants , on peut , sans exagérer, porter à 110 millions la population de ce continent au XIV^e siècle. Cette partie du monde a donc perdu 37 mil-

¹ Saabye tagebuch in Gronland ; einleitung xviii .— Schnurrer, loc. cit.

lions d'habitants, auxquels il faut ajouter les 13 millions de la Chine et les 24 millions des autres contrées de l'Asie et de l'Afrique : ce qui élève le total, pour le monde entier, à 74 millions. C'est le minimum.

CHAPITRE VII.

Les différents systèmes sur l'étiologie de la peste. — Intervention de la divinité. — Courroux céleste. — Opinion des Égyptiens, des Juifs, des Grecs, des Romains et des Carthaginois. — Chants religieux et offrandes. — Doctrine astrologique *in extenso*. — Conjonction des planètes Jupiter, Saturne et Mars dans le signe du Verseau selon les uns, et dans le signe du Bélier selon les autres. — Symon de Covino. — Le jugement du soleil et le banquet de Saturne. — Résurrection des systèmes de l'antiquité. — Système des philosophes de la Grèce. — Pathogénésie et pathologie cosmiques. — Comparaison de quelques pestes mémorables antérieures à la peste noire. — Peste de Troie sous le règne de Laomédon, décrite par Sénèque, dans *OEdipe*. — Peste d'Égine, par Ovide. — Peste de l'armée carthaginoise, par Silius Italicus. — Peste d'Athènes, d'après Thucydide, par Lucrèce. — Peste de Thessalie, par Lucain. — Convulsion générale du globe. — Explications de Manilius et de Webster. — Ferment mystérieux. — Système de la vie organique de l'univers. — Doctrine paludéenne de Vitruve. — Appréciation philosophique. — Discussion. — Les épizooties. — Les Géorgiques de Virgile.

Arrivé au terme de mon douloureux voyage, qu'il me soit permis, au milieu des débris de la race hu-

maine, de passer en revue les causes de cette foudroyante maladie, et de les rapporter telles que la tradition de ces temps malheureux nous les a léguées.

Au premier rang se trouve l'intervention divine. Au moyen âge, le peuple, plongé dans les ténèbres de l'ignorance, mais embrasé d'une fervente piété, attribuait toutes les calamités de la terre au courroux du ciel et à la vengeance que Dieu exerçait contre les hommes pour les punir de leurs iniquités.

C'est l'idée dominante de tous les historiens de ce siècle ; ils sont unanimes à cet égard.

Je respecte ces pieuses croyances ; cependant, en les soumettant à un contrôle sévère, on voit bientôt couler la base fragile sur laquelle elles s'appuient.

« Pourquoi, dit Symon de Covino, la puissance divine multiplie-t-elle le nombre du peuple et travaille-t-elle à l'accroître ? Pourquoi Dieu, après avoir rempli toutes les villes des royaumes, lance-t-il ses traits vengeurs sur ceux qu'il gouverne, les renverse-t-il, et fait-il périr, par le glaive, par le feu, par les eaux, par la peste, ceux qu'il avait créés ?

« Ce sont les péchés et les crimes des hommes, dira-t-on, qui ont attiré sur eux ce malheur. Mais le quatorzième siècle ne fut ni plus ni moins coupable que celui qui précéda ou suivit. Nous reconnaissons que, durant la peste, les passions humaines se déchaînèrent avec plus de licence et de fureur que jamais ; mais c'est parce que ces irrésisti-

bles calamités exercent toujours une influence fâcheuse sur le moral des hommes.

« Telle a été, ajoute le savant M. Littré, traducteur d'une partie des œuvres de Symon de Covino, l'expérience de tous les temps.

« Dans le drame exterminateur du XIV^e siècle, outre des actes mauvais dont les individus se rendirent coupables, une émotion profonde s'empara des masses elles-mêmes, et, tandis que les flagellants, troublés par la menace d'une mort toujours imminente, étaient saisis d'un égarement contagieux, et se livraient aux expiations les plus étranges, une fureur sanguinaire poussait les peuples contre les juifs, et remplissait la plupart des villes de scènes de meurtre et de dévastation. Il est manifeste que, sous le coup de ces fléaux terribles et inattendus, l'intelligence cesse d'être maîtresse d'elle-même ; l'ordre régulier du monde étant perverti, l'ordre moral se pervertit à son tour, et les populations disséminées sur la surface du globe participent à ce qu'on pourrait appeler la déraison de la nature. »

Au surplus, l'invocation de la colère céleste, considérée comme cause de la peste, tombe d'elle-même en présence des épizooties ; et cette circonstance seule suffirait pour anéantir une pareille idée, si jamais elle pouvait reprendre faveur. En effet, comment comprendre que Dieu frappe des animaux innocents ?

L'hypothèse de l'intervention de la divinité dans

les malheurs publics n'appartient pas au XIV^e siècle, comme on l'a mal à propos prétendu ; elle a régné chez les peuples de la plus haute antiquité, et à toutes les époques du monde.

Des témoignages authentiques prouvent l'exactitude de cette assertion. Déjà, chez les anciens Égyptiens, on attribuait toutes les maladies à une influence démoniaque : « *Morborum causas dæmonibus, sanitatis atque morborum auctoribus, Ægyptios tribuisse ostendit Boerner*¹. »

Les Juifs expliquaient la peste qui éclata sous le roi David par le courroux d'un ange : « *Pestem il-lam, quæ plus quam 70,000 homines absumpsit, pæ-nam esse crediderunt stragemque ab ANGELO JEHOVÆ irati factam*². »

Les Grecs étaient imbus de la même opinion. Celse³ s'exprime de la manière suivante : « *Morbos (pestilentiam nominatim affert) tum ad iram deorum immortalium relatos esse, et ab iisdem opem posci solitam. Hinc pestis sæpe numero calamitas dicebatur DIVINITUS hominibus injuncta.* »

Diodore de Sicile appelle la peste : δημόνιαν συμφοράν⁴ ; Denys d'Halicarnasse la fait connaître sous la dénomination de : θεῖλατον συμφοράν⁵ ; Eustathius la nomme : θεομηνίαν αἰτιώμενος τοῦ πανδήμου τούτου πά-

¹ Boerner, in Antiq. med. Ægyp., p. 84, § 62.

² Mischnah, ed. Rabe, t. II, IX, cap. III, M. 4.

³ De Med. Praef.

⁴ Hist. XIV, 71, p. 175, ed. Bip.

⁵ Antiqq. XI, 12.

θονε¹. Enfin, Mich. Glycas la désigne en ces termes : νοσήματα χαλεπά κατά θεομηνικού συνέβαινε².

Chez les Romains, l'opinion que la colère des dieux était la cause des maladies pestilentielles épidémiques était généralement adoptée : « *Cum novos, eosque contagiosos morbos in Italia apparentes memorat, quid, exclamat, hoc esse dicamus, aut quas deorum iras*³? »

Apollon, Diane et Minerve étaient invoqués pour chasser Mars, l'auteur de la peste : « *Ad propulsandum Martem, pestilentiae auctorem, invocabantur*⁴. » Les temples retentissaient de chants le jour et la nuit, les autels étaient couverts d'offrandes, et les médecins, qui riaient de ces cérémonies, entachées, suivant eux, de superstition, étaient notés d'infamie et accusés d'athéisme : « *et medici atheismi crimine notabantur*. » Cependant, cette sévérité perdit de sa rigueur quand on vit que la peste sacrifiait indistinctement les plus religieux et les plus impies : « *Sed tamen, cum pii et impii promiscue contagiosis morbis vexarentur, haec opinio multis anceps videbatur*⁵.

Les Carthaginois, pour apaiser l'ire des dieux et

¹ Ad hom. i, 51, p. 41, ed. Rom.

² Annal. P. iv, Script. Byz., t. ix, ed. Venet., p. 219.

³ Pline, Hist. nat., xxvi, 6.

⁴ Marx, Origines contagii, p. 123.

⁵ Lactance, Instit. ii, 1. — Gregorii papæ Epist., l. x, ep. 63, p. 227, t. viii, ed. Venet.

pour se les rendre favorables, faisaient des sacrifices humains : « *Carthaginenses, cum peste laborarent, cruenta sacrorum religione et scelere pro remedio usi sunt : quippe homines ut victimas immolabant, pacem deorum sanguine eorum exposcentes, pro quorum vita Dii rogari maxime solent* ¹. »

Les citations qui précèdent suffisent pour établir que le XIV^e siècle, malgré son mysticisme, n'a pas été le premier à mettre en jeu la puissance céleste pour expliquer la cause des fléaux dont l'humanité a été victime.

Quoi qu'il en soit, je crois devoir laisser un terrain sur lequel pourraient s'élever, comme autrefois, d'ardentes controverses que je ne me pardonnerais pas d'avoir rallumées, et je passe à l'examen d'autres causes, d'une appréciation plus facile et moins brûlante.

Une autre croyance du temps qui nous occupe était que les événements importants, et, en particulier, les épidémies, subissaient l'influence de certaines conjonctions de planètes. Les écrivains les plus distingués de cette époque, ainsi que les Facultés de médecine de Paris et de Montpellier, composées d'hommes éminents, accréditèrent cette opinion, et n'hésitèrent pas à la répandre dans leurs livres et à la soutenir du haut de leurs chaires.

C'est à une conjonction de Jupiter et de Saturne

¹ *Justini, l. xviii, cap. vi, p. 443.*

dans le signe du Verseau, d'autres disent du Bélier, arrivée l'an 1345, que l'origine de la peste fut généralement attribuée. Cette influence s'appelait, dans le langage astrologique, *racine supérieure*; l'ensemble des causes secondaires qui en modifiaient l'action, telles que le tempérament des individus, leur régime, etc., s'appelait *racine inférieure*.

Ceci peut servir à donner une idée du caractère scientifique de ce siècle par rapport au nôtre. Si l'on avait demandé aux savants de ce temps quelle était la cause de la peste qui régnait, ils auraient répondu, sans hésiter, qu'elle dépendait d'une influence planétaire. A la même question, on répondrait aujourd'hui que cet objet est enveloppé d'une complète obscurité, et qu'aucune explication ne peut être donnée à cet égard. Savoir qu'on ignore, c'est éliminer toutes les fausses sciences dont l'empire a troublé et trouble encore les intelligences humaines¹.

Voici un échantillon de la science astrologique au moyen âge; je l'extrais de la Bibliothèque de l'École des Chartes (t. II, p. 201), où il a été placé par M. Littré. On aura une idée exacte de l'obscur fatras et des ténébreuses rêveries de ce siècle, en lisant attentivement l'opuscule dont il s'agit.

On trouve dans le recueil des plus célèbres astrologues, composé du temps de Charles VIII par Simon de Phares, la notice suivante, qui a été communiquée à M. Littré par M. Jules Quicherat :

¹ Littré.

« Maistre Symon de Covino, docteur de Paris et
« grant astrologien, lequel predist de la grande mor-
« talité qui fust en ce temps, et icelle venue, com-
« posa ung beau traictié qu'il intitula : *De convivio*
« *solis in domo Saturni*, qui est traictié moult sin-
« gulier, et le fist à Montpellier. Cestui predist aussi
« les grans et horribles vens qui esmeurent les undes
« marines en manière que plusieurs edifices en fu-
« rent subversés. Et predist aussi comme aultres jà
« avoient fait ce qui advint de la bataille entre le
« roy Phelipe de France, et Edoart, roy d'Engle-
« terre, qui fust si horrible que la mer de Flandres
« enfust tainte de sang par aulcuns jours de la mul-
« titude du peuple occiz, comme est dit dessus. »

J'ai traduit l'œuvre de Symon de Covino, qui n'est pas sans intérêt pour le lecteur curieux de connaître les aberrations et les extravagances auxquelles l'esprit humain peut se livrer. Cependant, pour varier la route monotone et aride dans laquelle je vais m'engager, j'ai pris soin de semer mon récit de diverses descriptions poétiques des astres qui figurent dans cet opuscule.

Le livre de Symon de Covino est divisé en quatre parties.

Dans la première partie, l'auteur décrit, à la manière des poètes, le grand banquet donné par Saturne dans sa maison, et nomme tous les dieux qui y ont été conviés. Cette description montre que toutes les planètes ont été réunies à Saturne dans son do-

micile, qui est le signe du Bélier, l'an 1345, dans les trois mois de janvier, février et mars, non pas toutes à la fois, mais l'une après l'autre et à des jours différents. Le but de l'auteur est de signaler la grande conjonction de Jupiter et de Saturne, qui n'était arrivée dans le Verseau qu'une fois depuis quatre-vingt-dix ans. *Et maxime in ea intentio est describere magnam conjunctionem Jovis et Saturni, quæ non evenit in Aquario in nonagenis annis nisi semel.*

Aristote, dans son livre des propriétés des éléments, a dit que la rencontre de Jupiter et de Saturne dans le signe du Bélier devait amener la destruction des royaumes et la ruine de la terre ; et comme tous les dieux étaient invités au banquet, il s'éleva entre eux, alors que Jupiter entrait dans la maison de Saturne, une grande controverse à l'occasion du genre humain. Symon de Covino, après avoir parlé du différend qui s'est élevé entre ces deux planètes relativement à leur constitution et aux rôles dont elles sont chargées, dit que Saturne est froid, d'une excessive sécheresse, et par conséquent corrupteur de la vie humaine, et, au contraire, que Jupiter, chaud et humide, est ami de notre espèce :

. .

. .

Sitôt que, profitant des jours de l'ignorance,
Galilée eut enfin conquis par la science

Ce tube merveilleux ¹, fils brillant du hasard,
 Dans les cieux inconnus allongeant son regard
 Il vit de *Jupiter* les lointains satellites
 Qui, tous quatre asservis à des marches prescrites,
 Se couvraient tour à tour d'un voile bienfaiteur :
 « Ils conduiront, dit-il, le fier navigateur !
 « Gardes de Jupiter, voilez votre lumière,
 « Et des nochers ainsi protégez la carrière !
 « Pilote, au front des cieux lis la route des mers ! »
 Il dit, dès lors fendant ces orageux déserts,
 Et Cook et Lapeyrouse ont pu des mers de glace
 Affronter sans péril l'éternelle menace ;
 Et dès lors, en son cours, le commerce, agrandi
 Des étoiles de l'Ourse aux bornes du midi,
 Épanchant les tributs de son urne féconde,
 Courut, en fleuves d'or, dans les veines du monde.

(DE CHÉNEDOLLÉ.)

• • • • •
 Salut, ô Jupiter ! tes lumineux soldats,
 Éclairant du nocher les courses vagabondes,
 Tracent du haut des cieux sa route sur les ondes,
 Tandis que, décrivant ton orbe colossal,
 Tu tournes, du soleil majestueux vassal.

(ALBERT MONTÉMONT.)

• • • • •
 Mais Saturne, exilé sur les confins des cieux,
 M'appelle en ces déserts froids et silencieux,
 Où loin de son berceau va mourir la lumière ;
 C'est là qu'il languirait dans sa lente carrière,
 Si, la nuit, l'entourant d'un cortége enflammé,
 Sept lunes n'éclairaient ce globe inanimé.

¹ Le télescope.

C'est peu : d'un double anneau l'écharpe lumineuse,
Rassemblant du soleil la lueur nébuleuse,
Unit, groupe ces feux et pâles et flottants,
Et les change bientôt en miroirs éclatants,
D'où Saturne recoit et la flamme et la vie.¹

(DE CHÉNEDOLLE.)

Enfin, aux bords glacés du monde planétaire,
Je vois péniblement se traîner solitaire
L'astre du vieux *Saturne* enrichi d'un anneau,
Qui de sa vue encore agrandit le tableau.
En douze ans Jupiter a terminé sa course,
Mais *Saturne*, plus lent, loin des astres de l'*Ourse*,
Trois fois dix ans chemine, avant que, de retour,
Sur son ellipse encore il commence son tour.

(ALBERT MONTÉMONT.)

Dans la seconde partie, l'auteur prend pour juge entre les deux planètes dissidentes le Soleil, qui est le souverain, le roi de toutes les planètes et le *cœur du ciel*, selon le langage des philosophes; et, de même que le cœur humain, qu'Aristote, dans son *Livre des Animaux*, place au milieu du corps comme le directeur de tous les membres, de même aussi le Soleil, situé au centre des planètes, domine tous les corps célestes, agit sur tous les astres qui empruntent leur lumière de la sienne, et qui n'ont de propriétés que par lui: de sorte que tous les jugements sur les opérations des corps célestes émanent du Soleil:

O grand astre ! ô soleil ! ta loi toute-puissante
 Régit de l'univers la sphère obéissante ;
 Depuis l'ardent Mercure par tes feux englouti,
 Jusqu'à ce froid Saturne au pas appesanti,
 Qui prolonge trente ans sa tardive carrière,
 Ceint de l'anneau mobile où se peint ta lumière,
 Tu les gouvernes tous. Qui peut te gouverner ?
 Quel bras autour de toi t'a constraint de tourner ?
 Soleil ! ce fut un jour de l'année éternelle,
 Aux portes du chaos Dieu s'avance et t'appelle :
 Le noir chaos s'ébranle, et de ses flancs ouverts,
 Tout écumant de feux, tu jaillis dans les airs.
 De sept rayons premiers ta tête est couronnée ;
 L'antique nuit recule, et, par toi détrônée,
 Craignant de rencontrer ton œil victorieux,
 Te céda la moitié de l'empire des cieux.

(DE FONTANES.)

Soleil ! astre sacré, contemple ton empire !
 Tout vit par tes regards, tout brille, tout respire !
 Souverain des saisons, le monde est ton palais,
 Les globes sont ta cour, et le ciel est ton dais.
 Notre terre à tes yeux sans fin se renouvelle,
 Et, roulant nos débris sur sa route éternelle,
 Le temps emporte tout, mais il ne t'atteint pas.
 Les révolutions, longs tourments des états,
 Ébranlent notre globe, et te sont étrangères ;
 Tu n'es jamais troublé du bruit de nos misères,
 Et ton front, toujours calme, éclaire les tombeaux
 Des peuples dont tu vis s'élever les berceaux.
 Qui pourrait s'égaler à ta vaste puissance ?
 Ta présence est le jour, et la nuit ton absence ;
 La nature sans toi, c'est l'univers sans Dieu.

(DE CHÉNEDOLLÉ.)

D'après Symon de Covino, le Soleil, dans le signe du Bélier, est comme un roi sur son trône; il y a été créé par Dieu, et il y produit, selon Platon et plusieurs théologiens, l'herbe verdoyante des prairies et les autres ornements de la nature :

Là paraît ce Bélier, dont la riche toison
Fut le prix des exploits du célèbre Jason :
Ce Bélier, qui des flots d'une mer écumante
Soutient sans s'effrayer la fureur menaçante,
Chargé d'un doux fardeau qu'il dérobait aux coups
D'un père trop crédule, injustement jaloux.
Phrixus, à la faveur de sa fuite rapide,
Arrive sans péril aux bords de la Colchide ;
Et cet heureux Bélier, dans le ciel transporté,
Reçoit enfin le prix de sa fidélité.
Des signes le premier, dans ce poste immuable,
De tant d'astres divers précurseur honorable,
Il dirige leur marche, et de son front brillant
Frappant avec fierté les portes d'Orient,
Il les ouvre ; et Phébus, écartant la barrière,
Sous un auspice heureux commence sa carrière.
La terre, ranimée à ses feux bienfaisants,
Jouit, sous le Bélier, des douceurs du printemps.

(RICARD.)

S. de Covino constitue le Soleil juge dans la cause pendante entre Saturne et Jupiter, et décrit le tribunal du juge, ainsi que le mode et la forme de son intronisation.

Saturne expose, au pied de ce tribunal, les raisons qui, à ses yeux, militent pour la destruction de la race humaine ; Jupiter se charge de la défense.

Après les plaidoiries, Mercure , promoteur de la Cour céleste , se lève ; il est le gardien du Soleil , parce qu'il n'est pas éloigné de lui dans la sphère éthérée ; même après l'entrée du Soleil dans le signe du Bélier , et , lorsqu'à la suite de cette entrée la conjonction de Jupiter et de Saturne a lieu , Mercure entre aussi en conjonction avec le Soleil dans le premier degré du même signe , qui participe de la nature de l'astre avec lequel il entre en conjonction . L'auteur prend soin ensuite d'indiquer le rôle que Mercure a à remplir à la cour du Soleil son maître :

Du roi de l'univers ce premier satellite
 Près de son trône ardent a placé son orbite ;
 Des rayons du soleil sans cesse environné,
 Il voit son cours entier en trois mois terminé.
 Du messager des dieux, de l'agile Mercure,
 Je connais à ces traits la marche et la figure.
 Son caducée ailé, signe de sa grandeur,
 De son premier emploi nous désigne l'honneur.
 Mais, fixé maintenant à la céleste voûte,
 Vers les terrestres lieux il ne prend plus sa route ;
 Sans cesse du soleil le flambeau radieux
 Enveloppe son front, le dérobe à nos yeux.
 Cependant on saisit sa fugitive sphère,
 Et, perçant à travers sa brillante atmosphère,
 Aidé du télescope, un œil observateur
 Le suit, et de son cours mesure la splendeur.

.

(RICARD.)

Bouillonnant et plongé dans une mer de feu,
Mercure du soleil ne s'éloigne que peu ;
Cependant, inondé des flots de la lumière,
Son ellipse s'allonge, ardente, irrégulière,
Comme si, de son roi maudissant le pouvoir,
Il voulait secouer la règle du devoir.

(ALBERT MONTÉMONT.)

L'opinion générale étant que la mortalité, comme au temps du Déluge, a pour cause la corruption du genre humain, Mercure, promoteur de la cour, déclare que les crimes des hommes sont plus grands qu'à l'époque de cette mémorable catastrophe, et il le prouve immédiatement par les annales et les écrits célestes : *et ea probat chartis sive scriptis cœlestibus.*

Quand Jupiter est assuré de la véracité du récit, alors il prend les hommes en aversion ; il les abandonne, pour ainsi dire, comme des coupables qui méritent un châtiment, fait sa paix avec Saturne, et promet de lui obéir. Cette soumission résulte de ce que Saturne est supérieur à Jupiter tant dans son orbite que dans le signe du Bélier, où la conjonction a lieu.

Dans la troisième partie, commencent les jugemens du Soleil : et d'abord, toute affaire cessante, en dehors de la mortalité, le Soleil s'occupe du changement des seigneurs ou maîtres de l'année, se constitue le chef et distribue le gouvernement des

provinces du monde à des seigneurs de second ordre. Il prononce ensuite ses jugements, condamne le genre humain au fléau de la peste, et formule des sentences qui résultent de la conjonction des planètes désignées par Jean de Muris, maître Symon de Belvaco et Léon, juif de Montpellier.

Après le prononcé de ces arrêts, le Soleil crée Jupiter, Saturne et Mars les exécuteurs de ses jugements, et, bien que les décisions prises à l'égard des planètes émanent du Soleil, leur exécution doit être plus efficace, en raison des conjonctions futures :

Des astres de la nuit et des globes errants
 Mars n'a point la blancheur ou les feux éclatants ;
 Sa pâleur, que nuance une rougeur obscure,
 Sans peine à tous les yeux distingue sa figure :
 Empreinte sur son front, cette sombre couleur
 Du dieu cher aux guerriers rappelle la valeur.

(RICARD.)

Mars des traits du Soleil est plus loin que la Terre ;
 N'importe, dans les cieux il marche solitaire.
 De ses profondes nuits rien n'adoucit l'horreur.

(GUDIN.)

Ensuite est décrite l'éclipse de lune qui a précédé la conjonction de Saturne et de Jupiter, dans les sept jours qui ont suivi l'entrée du Soleil dans le Bélier, après les jugements du Soleil :

Fille aimable du ciel, à pas lents et sans bruit,
 Tu glisses dans les airs où brille ta couronne,
 Et ton passage s'environne
 Du cortége pompeux des soleils de la nuit.

(BAOUR-LORMIAN.)

.

Liée à nos destins par droit de voisinage,
 La Lune nous échut à titre d'apanage ;
 Et l'éternel contrat qui l'enchaîne à nos lois
 D'un vassal envers nous lui prescrit les emplois ;
 Par elle nous goûtons les douceurs de l'empire.
 Des traits brûlants du jour, quand le monde respire,
 Tributaire fidèle en reflets amoureux,
 Elle vient du Soleil nous adoucir les feux,
 Tantôt brille en croissant, tantôt luit tout entière,
 Et commerce avec nous et d'ombre et de lumière.

(DE CHÉNEDOLLÉ.)

Puis, l'auteur mentionne la conjonction de Saturne et de Jupiter dans le signe du Verseau ; à cette occasion , il traite de la nature et des effets de la peste , ainsi que de la manière dont elle donne la mort sous l'influence de Saturne et de Junon.

Saturne cause les orages et les pluies torrentielles qui suffoquent Junon , c'est-à-dire l'air inférieur, et l'air, étant étouffé , se corrompt : de là l'origine de la peste, qui est décrite à la manière des poètes : *Ipse enim Saturnus causat nubes spissas et grossas, sive pluvias quæ suffocant Junonem, id est aerem inferiorem, et aer suffocatus corruptitur et suffocatur. Et inde sequitur pestis mortifera, quæ describitur more poetarum.*

La quatrième partie est consacrée à l'indication des remèdes contre la peste. Les poètes ayant placé trois déesses dans les enfers, Clotho, Lachésis et Atropos, Clotho, selon notre auteur, exprime la génération ; Lachésis tient le fil de la vie, et entretient l'existence depuis la naissance jusqu'au tombeau ; Atropos, qui tranche le fil, est le symbole de la corruption et de la mort.

Lachésis est chargée de chercher les remèdes destinés à prolonger la vie, afin de lutter contre Atropos. Mais Lachésis, qui n'a reçu des médecins que des remèdes inutiles pour combattre sa sœur, ne peut soutenir le choc d'une première rencontre ; elle s'enfuit, et succombe avec sa suite et les médecins, cause de sa perte.

A Montpellier, par exemple, où le nombre des médecins était considérable, à peine un seul a-t-il survécu, etc., etc.

Telle est la doctrine étiologique qui a eu cours au XIV^e siècle, et qui lui a même survécu. C'est un mélange monstrueux des éléments des sciences exactes encore dans l'enfance, et d'hypothèses bizarres dues à la crédulité et à la superstition.

Une troisième cause, digne d'une attention beaucoup plus sérieuse, et qu'il importe d'examiner sous le point de vue philosophique, est celle qui a été proposée dans les beaux siècles de la Grèce. Cette cause, *d'origine cosmique*, a été remise en honneur par Hec-ker, qui s'en est montré le défenseur le plus ardent.

Cette doctrine, que je vais analyser, et à laquelle je m'efforcerai de conserver les traits qui la distinguent, et l'originalité qui la caractérise, a eu peu de retentissement en France.

La toute-puissance qui a créé le monde, et qui a appelé toutes les créatures vivantes à ne former ensemble qu'un seul être animé, se révèle elle-même d'une façon particulière dans les ravages qu'exercent les grandes pestes; les pouvoirs de la création entrent en violente collision; la sécheresse brûlante de l'atmosphère, les tonnerres souterrains, les pluies torrentielles, le débordement des eaux, l'apparition effrayante de météores ou d'astres insolites dans les vastes plaines des cieux sont les avant-coureurs de la destruction; les successions ordinaires de la vie et de la mort ne suffisent plus, et l'ange exterminateur agite son glaive flamboyant sur les hommes et sur les animaux.

Ces révolutions s'accomplissent en cycles dont le retour est soumis à une action impénétrable et mystérieuse.

Qu'il me soit permis de suspendre un moment cette analyse, pour insérer ici plusieurs documents omis par le savant médecin de Berlin, documents qui viennent pleinement confirmer la doctrine qu'il professe.

Voici ce que dit Sénèque, dans *OEdipe*, en parlant de la peste de Troie, qui éclata l'an 2730 avant J.-C., sous le règne de Priam :

Incubant pratis pecudes relictæ,
 Taurus, armento pereunte, marcat;
 Deficit pastor, grege deminuto,
 Tabidos inter moriens juvencos ;
 Non silva decorata coma
 Fundit opacis montibus umbras ;
 Non rura virent ubere glebæ ;
 Non plena suo vitis iaccho
 Brachia curvat.
 Denegat fructum Ceres.

Ovide, dans ses Métamorphoses (vii), en racontant la peste d'Égine, qui eut lieu l'an 2500 du monde, sous le règne d'Eacus, aïeul d'Achille, s'exprime ainsi :

Principio cœlum spissa caligine terras
 Pressit, et ignavos inclusit nubibus æstus.

(Copié par S. DE COVINO.)

Lethiferis calidi spirabant flatibus Austri,
 Constat et in fontes vitium venisse lacusque.

Strage canum prima, volucrumque, oviumque, boumque,
 Inque feris subiti deprensa potentia morbi,
 Concidere infelix validos miratur arator
 Inter opus tauros, medioque recumbere sulco.
 Lanigeris gregibus balatus dantibus ægros
 Sponte sua lanæque cadunt, et corpora tabent.

Dans la description de la peste qui a détruit

l'armée carthaginoise, sous le commandement d'I-milcon, l'an 213 avant J.-C., on lit :

Fumabat crassus nebulis caliginis aer,
Squalebat tellus, vitiato fervida dorso,
Nec victum dabat, aut illas languentibus umbras¹.

Lucain a écrit dans la *Pharsale* les vers suivants, à l'occasion de la peste qui avait régné en Thessalie, 49 ans avant l'ère chrétienne :

Belliger attonsis sonipes defessus in arvis,
Advectos cum plena ferant præsepia culmos,
Ore novas poscens moribundus labitur herbas,
Et tremulo medios abrumpit poplite gyros.

Ces citations montrent qu'au temps pendant lequel ces formidables pestes sévissaient, l'atmosphère était troublée, la terre stérile, et que les animaux eux-mêmes participaient à la maladie humaine.

Ainsi que je l'ai dit dans la première partie de ce livre, l'apparition de la peste noire fut précédée de bouleversements profonds ; la terre, depuis la Chine jusqu'à l'Océan Atlantique, fut convulsivement agitée ; partout les éléments troublés menacèrent de leur influence mortelle tous les êtres doués de la vie.

L'Asie ne fut pas seule le théâtre de ces grands cataclysmes, car ces scènes de désolation se reproduisirent également dans les différentes contrées de

¹ Silius Italicus, lib. xiv.

l'Europe. Les tremblements de terre surtout furent beaucoup plus fréquents qu'à aucune autre époque de l'histoire. Un grand nombre d'auteurs ont émis sur ces agitations du globe des systèmes dignes d'un examen attentif. Un habile physicien américain, Neah Webster, a publié, au commencement de ce siècle, un ouvrage du plus haut intérêt sur les maladies pestilentielles et épidémiques, et sur leur connexion avec les principaux phénomènes du monde physique, tels que les comètes, les éruptions volcaniques, les tremblements de terre, les météores, les chaleurs et les froids excessifs, les pluies et les sécheresses extraordinaires, les tempêtes, les apparitions d'insectes, les disettes, les famines, etc. A l'appui de ce système, Webster cite des faits nombreux desquels il conclut que le tremblement de terre est de tous les accidents physiques ou atmosphériques l'accident le plus généralement lié avec les pestes et les maladies épidémiques.

Avant Webster, des observateurs scrupuleux et attentifs avaient déjà consigné dans leurs ouvrages que la peste était sous l'étroite dépendance des grandes convulsions du globe, telles que l'explosion des volcans et les secousses terrestres. L'un de ces consciencieux observateurs, Léonardo de Capoue, rapporte que, sous le consulat de Marcus Cornélius et de Lucius Papirius Crassus, un tremblement de terre occasionna une violente peste. Sous l'empereur Vespasien, le même phénomène précéda

à Rome une épidémie qui, au rapport d'Eusèbe, fit périr dans cette ville jusqu'à 10 mille personnes par jour¹.

Cette opinion appartient à des siècles plus éloignés encore que ceux qui viennent d'être cités. En effet, on la rencontre dans l'antiquité la plus reculée :

« *Veteres quoque sedulo adnotarunt quotiescum-
que terræ motus, lapidum pluviae, et alia terri-
culamenta pestes comitantia Deorum iram simul
manifestarint. Cœli signis, imprimis cometis,
pestes cieri vel præsagiri Manilius canit* ². »

Voici en quels termes Sénèque le philosophe peint l'effroi que ces commotions terrestres causaient de son temps : « Quel asile peut paraître assez sûr quand le monde lui-même s'ébranle, quand ses parties les plus solides s'écroulent ; quand la *seule base fixe et inébranlable de la nature*, le seul point d'appui de l'univers entier, s'agitte comme les flots de l'Océan ; quand la *terre perd sa propriété la plus essentielle, celle de rester immobile*? quel peut être le terme de nos craintes? quelle retraite reste-t-il à l'homme? où trouver un abri contre un danger qui naît sous nos pieds, qui part du centre même de la terre? où chercher un refuge et des ressources quand le globe lui-même menace de s'affaisser? quand ce grand corps, que des philosophes ont regardé comme

¹ Mémorial de Chron., t. II, p. 831. — Astronomicon, vs. 892.

² Ibid., p. 860.

le fondement du monde entier, s'entr'ouvre et chancelle sous nos pieds ? Les feux de l'atmosphère ne pénètrent point la terre, et sont émoussés par le moindre obstacle de sa surface ; dans la peste, on peut changer de climat ; il n'y a point de calamité à laquelle on ne puisse se dérober ; jamais la foudre n'a consumé de peuples entiers ; la peste dépeuple les villes, mais ne les détruit pas ; le fléau dont il est question est le plus étendu, le plus inévitable de tous les fléaux. Ce n'est point à des maisons, à des familles, à des villes qu'il s'attaque, ce sont des nations, des régions entières qu'il détruit ; il les ensevelit dans des abîmes profonds, sans laisser la moindre trace qui fasse juger que ce qui n'est plus a du moins existé^{1.} »

La terre s'ouvrait de toutes parts, et de toutes parts aussi émanaient des vapeurs malfaisantes. L'ordre régulier dans la succession des saisons semblait interverti ; les pluies, les inondations, l'absence de récoltes étaient si universelles, que peu de contrées ne s'en ressentirent pas ; les animaux périssaient : « In primis hæc acerba pestis in brutis animalibus inchoavit ; scabies et lepræ totaliter opprimebant equos, boves et capras, ita ut pili de dorsis ipsorum depilabantur et cadebant ; et efficiebantur macri et debiles, et post paucos dies moriebantur^{2.} »

¹ Mémorial de Chronologie, t. II, p. 860.

² Illyrium Sacrum, in loc. cit.

Telle est la récapitulation des événements qui ont devancé l'invasion de la peste noire en Europe. Les contemporains ont expliqué ces faits à leur manière, et nous ont fourni la preuve que, si les hommes ne possèdent pas des facultés intellectuelles assez pénétrantes pour saisir les phénomènes produits par l'organisme de la terre, ils en possèdent bien moins encore pour comprendre scientifiquement leurs effets : la superstition, l'amour-propre sous ses mille formes ont aveuglé les esprits sur ce point.

Essayer, même après une période de cinq siècles, de démontrer les causes d'une commotion cosmique qui ne s'est jamais présentée dans cette gigantesque proportion, et d'indiquer par quelles forces a été produit un poison si terrible, est une tâche qui dépasse les limites des facultés humaines. Aujourd'hui, malgré des connaissances plus étendues dans le domaine des choses de la nature, nous sommes encore incapables de définir les conditions telluriques, astronomiques et atmosphériques sous l'empire desquelles les pestes sont engendrées.

En conséquence des considérations qui ont été exposées plus haut, Hecker pense que, dans la fatale année 1348, les germes de la peste noire existaient également en Europe; qu'ils y ont été fécondés par les révolutions cosmiques; que le principe délétère venait d'Orient, où il avait pris naissance; mais que, s'il a été poussé vers nos climats par les vents, cela n'a eu lieu qu'auxiliairement; et que, produit aussi

par l'Europe elle-même, ce principe destructeur a reçu une impulsion sympathique plus vive en se trouvant en communication avec le ferment asiatique.

Cependant, tout en maintenant la première hypothèse fondée sur ce que là peste a été connue en Europe avant que les peuples fussent unis par les liens du commerce et les rapports sociaux, le médecin de Berlin admet qu'outre ces causes, la communication par les peuples contaminés doit entrer pour une large part dans la dissémination du fléau sur la surface du globe.

Cette théorie implique que la nature, lorsqu'il y a interruption dans l'harmonie de ses fonctions, est saisie dans toutes ses parties, et à des intervalles fixés par la Providence, d'une fermentation morbide dont le principe est un mystère, et que ces effrayants phénomènes qui se produisent dans les entrailles de la terre, dans l'immensité de l'atmosphère, et dans le jeu sidéral, enfantent un poison qu'ils communiquent non-seulement à l'espèce humaine placée fatigiquement sous la dépendance des lois qui gouvernent l'univers, mais encore aux animaux.

. Cum mundus et ipsa
Ægrotet natura novum sortita sepulchrum¹.

Telle est la doctrine des philosophes grecs. Cette doctrine se termine en établissant que les influences

¹ Manilius, Astronomicon, 1, vs. 892.

telluriques, sidérales et météorologiques, agissant simultanément, et d'une manière complexe, peuvent être considérées comme la source, le principe des grandes épidémies. Quant au système de la vie organique inhérente au système du monde, dit le traducteur anglais de Hecker, M. Babington, voici ce que j'en pense : « Nous rencontrons constamment des preuves que ce qui affecte la vie n'est point soi-même vivant, *we are constantly furnished with proofs that that which affects life is not itself alive*, et de quelque côté que nous portions nos regards, soit vers la terre pour y découvrir des exhalaisons, soit dans l'air pour y suivre les phénomènes de l'électricité, soit sur les corps célestes pour leur emprunter une influence exercée sur notre planète, ou que nous admettions toutes ces causes réunies pour former ensemble quelque élément inconnu et nuisible à l'existence, il n'en est pas moins vrai que, si notre raisonnement est fondé sur des faits avérés, nous n'apercevons dans cet immense champ ouvert aux investigations physiques rien qui ne soit évidemment régi par les lois de la matière inerte, rien qui ressemble à la succession régulière de naissance, croissance, décrépitude, mort et régénération, telles que nous les trouvons chez les êtres organisés. Ce n'est donc pas faire un pas en avant que de supposer des causes dont l'existence n'est pas démontrée, et cela dans le seul but d'expliquer des effets qu'après tout ces causes si gratuitement supposées n'expliquent

pas ; cela peut à peine être regardé comme un aveu indirect d'ignorance. Malgré cela, les opinions de l'auteur sont précieuses, elles sont dignes d'être examinées sérieusement avant d'être rejetées, et peuvent fournir des données suffisantes pour servir de base à de nouvelles théories. »

En résumé, si la science humaine n'est pas encore assez avancée pour découvrir la connexion qui existe entre le cours des événements qui s'accomplissent sur notre globe et ceux qui ont lieu sur le vaste théâtre de l'univers, nous pouvons encore bien moins, à l'aide de nos connaissances actuelles, donner la raison de ces mystérieux phénomènes dans lesquels un seul ressort met en mouvement tous les autres ; conséquemment, il faut rester sur la réserve, afin de ne pas s'égarer dans le désert des conjectures.

La théorie qu'on s'efforce de faire prévaloir aujourd'hui, à savoir, que la peste est fille de la barbarie, de la misère et de toutes les calamités qui en dérivent, fait sans doute honneur aux hommes distingués qui essaient de percer les mystères de la nature ; mais cette théorie n'est assise que sur des faits historiques contestables, et qui n'ont pas subi un contrôle assez sévère. Ces circonstances peuvent et doivent, il est vrai, favoriser et aggraver cette maladie, mais elles sont incapables de l'engendrer. Bien des contrées qui n'ont jamais enfanté ce fléau sont placées dans un milieu social et hygiénique aussi affligeant que celui dans lequel se trouvent l'Égypte et

les côtes orientales et méridionales de la Méditerranée. On a renouvelé dans ces derniers temps, faute de meilleur argument, la vieille accusation portée déjà contre l'Égypte : « *Vetustissimos Egyptios, in signi munditiæ et temperantiæ studio, simul consuetudine perungendorum mortuorum, pestem à se removisse credit Gatterer, quoniam Herodotus eam ibi regnasse nullibi memorasset.* » Mais la malpropreté plus grande et le défaut d'embaumement ne constituent qu'une simple hypothèse, qui laissera toujours beaucoup à désirer, et qui, d'ailleurs, n'est pas applicable à la peste noire, née au centre de l'Asie, à une distance considérable de l'Égypte, et dans une contrée différente, à tous égards, de cette province.

Ranger cette peste dans la grande famille des maladies paludéennes est une autre hypothèse plus acceptable sans doute, mais qui ne repose pas sur des bases plus solides; car il y a, en Europe, des plages aussi marécageuses qu'en Asie et en Afrique, qui n'ont jusqu'à ce jour donné naissance à aucune épidémie pestilentielle. Bien des auteurs anciens, je le sais, placent la genèse de la peste dans les lieux marécageux : « *Palus tamen omnimodo vitanda est, præcipue quæ ab austro est vel occidente, et sic cari consuevit æstate, propter pestilentiam, vel animalia inimica quæ generat*¹.

¹ Pallad. Rutilius, *De Re rustic.*, 1, 7, p. 24, vol. III, ed. Bip.

« Cum auræ matutinæ cum sole oriente ad oppidum pervenient, et iis ortæ nebulæ adjungentur, « spiritusque bestiarum palustum venenatos cum « nebula mixtos inhabitorum corpora flatus spargent, efficient locum pestilentem ¹. »

Cette opinion a été reproduite récemment avec un rare talent et avec les plus larges développements par le savant M. Roche, dans une de ses Lettres sur le choléra. Je viens de dire ce qu'il faut en penser.

La première de ces théories est renversée par un argument inflexible : je veux parler des épizooties, considérées, soit isolément, soit comme compagnes de la peste. En effet, les animaux ne connaissent ni la misère, ni le dénuement, ni les rudes privations ; étrangers aux soucis, ils le sont également à l'intempérence ; leur vie est égale et leur régime invariable ; ce sont toujours les verts pâturages et les ruisseaux limpides :

Quid labor aut benefacta juvant, quid vomere terras
Invertisse graves ? atqui non Massica Bacchi
Munera, non illis epulæ nocuere repostæ.
Frondibus et victu pascuntur simplicis herbæ;
Pocula sunt fontes liquidi, atque exercita cursu
Flumina; nec somnos abrumpit cura salubres ².

Comment expliquer alors les meurtrières épidémies qui les déciment ?

¹ Vitruvius, De Archit., cap. iv, p. 22, ed. Neap., fol.

² Virgile, Géorg.

La science humaine n'en a pas encore découvert l'origine. Il faut se résigner à confesser son ignorance, et reconnaître que la main des hommes est trop faible pour soulever le voile qui nous dérobe certains secrets de la nature.

Contentons-nous d'admettre d'une manière générale que les hommes et les animaux sont soumis à l'action de causes dont le principe réside dans le laboratoire occulte de l'univers ; que plusieurs continents ont leur pathogénésie comme ils ont leur flore, et que certaines contrées possèdent le triste privilége de recéler un ferment impur et inconnu, sous l'influence duquel des maladies spéciales font explosion.

CHAPITRE VIII.

Caractères pathologiques et symptômes de la peste noire en Asie et en Afrique, par Deguignes. — Description des phénomènes de la peste de Constantinople, par l'ex-empereur Cantacuzène. — Comparaison avec les symptômes des principales pestes antérieures, telles que la peste d'Égine, d'Athènes, de l'armée carthaginoise et de Constantinople au Ve siècle de notre ère. — Procope et Évagre. — Physiognomie de la peste noire dans les îles de la Méditerranée, en Italie et en Espagne. — Boccace et Mattéo-Villani. — Divergence d'opinions. — Tableau de la peste noire en Allemagne, par Frari. — De la peste noire en Pologne et en Russie, par Dugloss et Schnurrer. — Histoire de la peste noire en France, par Gui de Chauliac, qui en est lui-même atteint. — Symptômes nouveaux et extraordinaires constatés par Chalin de Vinario. — Description complète des accidents donnée par ce médecin. — Symptomatologie poétique de Symon de Covino. — Signes avant-coureurs infaillibles observés par cet auteur. — Caractères de la peste noire en Angleterre, rapportés par Ant. Wood et Barnes. — La gangrène est le symptôme dominant en Norvège, en Suède et dans le Danemark, selon Torfœus et Pontanus. — La *mort noire* de Loccénius. — Les deux périodes de la peste noire. — Durée moyenne de l'épidémie dans chaque localité. — Point d'autopsie.

Si l'on consulte l'histoire des grandes pestes qui ont précédé la peste noire, on y rencontre déjà

quelques-uns des symptômes propres à cette dernière.

Ainsi, dans la description de la peste d'Égine, Ovide s'exprime ainsi :

Pervenit ad miseros damno graviore colonos
Pestis, et in magnæ dominatur ædibus urbis ;
Viscera torrentur primo, flammæque latentis
Indicium rubor est, et ductus anhelitus ægre ;
Aspera lingua tumet, trepidisque arentia venis
Ora patent.

On voit ici les viscères embrasés par la fièvre, le feu des entrailles trahi au dehors par la rougeur de la peau, et les voies respiratoires obstruées par le gonflement et l'aridité de la langue.

Dans le poète Lucrèce, auquel nous devons la description en vers, d'après Thucydide, de la peste d'Athènes qui régna 323 ans avant J.-C., se trouve la poétique sémiologie suivante :

Principio caput incensum fervore gerebant
Et duplices oculos suffusa luce rubentes ;
Sudabant eliam fauces intrinsecus afro
Sanguine, et ulceribus vocis via septa coibat,
Atque animi interpres manabat lingua crux
Debilitata malis, motu gravis, aspera tactu.

Spiritus ore foras tetur volvebat odorem.

Intolerabilibusque malis erat anxius angor.

Et simul ulceribus quasi inustis omne rubere

Corpus, ut est, per membra sacer dum diditur ignis ;
Intima pars homini vero flagrabat ad ossa,
Flagrabat stomacho flamina, ut fornacibus intus.

Perturbata animi mens in mœrore, metuque,
Triste supercilium, furiosus vultus et acer.

Ulceribus tetris, et nigra profluvie alvi.

Corruptus sanguis plenis ex naribus ibat.

Profluviū porro cui tetri sanguinis acre
Exierat, tamen in nervos huic morbus et artus
Ibat, et in partes genitales corporis ipsas.

D'après les fragments qui précèdent, la peste d'Athènes nous montre la plupart des symptômes propres à la peste noire, savoir : l'ardeur de la tête, l'injection des yeux, l'aspect sanguinolent de la gorge et de la langue, la putridité de l'haleine, une anxiété et des angoisses intolérables, un feu dévorant qui pénétrait les membres et l'estomac, des ulcères charbonneux et des hémorragies nasales et intestinales. Le dernier vers ne nous permet guère de douter qu'il ne soit question de bubons.

Silius Italicus, dans la description qu'il donne de la peste qui détruisit l'armée carthaginoise, l'an 213 de notre ère, s'exprime ainsi :

Aspera pulmonem tussis quatit, et per anhela
Igneus efflatur sitientum spiritus ora.

Unca nare jacent, saniesque immixta cruore
 Expuitur, membrisque cutis tegit ossa peresis.
 Heu dolor!
 Succubuit medicina malis.

Dans l'histoire de la peste de Constantinople (342 ans av. J.-C.), Procope et Évagre rapportent ce qui suit, d'après la traduction qui en a été donnée par Frari :

« Si raccoglie d'alle narrazioni di detti autori,
 « che il contagio si appalesava comunemente per
 « certe alterazioni nelle funzioni del cervello, cioè
 « sogni spaventevoli, visioni di immaginazione ma-
 « lata, idee di terrore, irrefrenabile timor della
 « morte, compassionevoli grida, agitazioni, smanie
 « a furori.

« Succedeva la febbre, la quale talvolta appariva
 « così leggiera da trarne in inganno anche gli es-
 « perti sulla qualità del pericolo.

« Per lo più al accesso della febbre gli occhi
 « erano accesi, scintillanti, la facia gonfia, e la
 « gola infiammata. Si l'infiammagine della gola
 « non cagionava prestamente la morte, il di ap-
 « presso o qualche altro dopo si manifestavano le
 « parotidi, i buboni alle ascelle, agl' inguini, alle
 « cosce; comparivano dé carbonchi, owero, cosa
 « ancor più funesta, coprivasi il corpo di macchie
 « livide e nerastre; succedeva il delirio, la frenesia,
 « o il letargo, i vomiti di sangue, od altre emorra-

« gie, la diarrea, la gangrena, ed in breve ora la
« morte.

« Quando i buboni venivano a suppurazione e
« aprevansi sollecitamente, i malati miglioravano e
« guarivano.

« Quasi tutti i malati morivano, e la maggior
« parte nel terzo giorno, o primo.

« Il male deludeva ogni soccorso dell'arte. I me-
« dici non vi sapevan che fare. Ogni loro pronos-
« tico era fallace'. »

C'est bien là la peste, avec son horrible cortége et ses effroyables traits; rien n'y manque : nous y voyons la terreur, la crainte de la mort, la fureur, la scintillation et la férocité du regard, une fièvre dévorante, le gonflement et l'inflammation du visage et de la bouche; les bubons parotidiens, inguinaux, axillaires; les charbons, les pétéchies, les taches livides, les vomissements de sang, et d'autres hémorrhagies; la stupeur, la frénésie, la gangrène, et enfin la mort.

Cette peste de Constantinople est, si je ne me trompe, la première peste à bubons, bien caractérisée, qui ait été décrite par les historiens. Nous allons retrouver cette sombre physionomie dans la peste noire, mais avec des nuances qui ont varié dans les différentes contrées, et qui ne peuvent être bien appréciées qu'en les étudiant avec soin chez tous les peuples atteints par le fléau.

¹ Frari, della Peste, p. 267.

Bien que les témoignages fournis par ceux qui ont observé la peste noire n'aient pas tous les caractères d'authenticité désirable , cependant ces témoignages suffisent pour mettre la physionomie de la maladie dans son véritable jour, et pour donner une juste et complète idée de ses symptômes.

Deguignes se borne à dire, relativement à la Chine et à l'Asie , que les pestiférés crachaient du sang.

La durée du fléau, lors de son apparition dans les contrées orientales , où il était visiblement encore à l'état naissant , était courte , et les symptômes annonçaient un profond bouleversement dans le système nerveux et vasculaire. Tout révélait un empoisonnement général et une complète décomposition des liquides. La maladie débutait par des hémorragies nasales ou pulmonaires, contre lesquelles toute médication était impuissante, et les malades , comme s'ils avaient été frappés par la foudre, succombaient en peu d'instants.

A Constantinople , la peste ne frappait pas d'une manière uniforme; les uns mouraient presque subitement ou dans la journée, selon Cantacuzène ; les autres vivaient deux ou trois jours. Les malades étaient d'abord saisis par une fièvre très-aiguë; puis , le poison se portant à la tête , ils perdaient l'usage de la parole , devenaient insensibles à ce qui se passait autour d'eux , et semblaient absorbés par une profonde léthargie. « Quotquot autem biduum

« triduumve restitissent, primum quidem febrim
« habebant acutissimam, et morbo caput inva-
« dente, elingues et ad omnia quæ fierent stupidi
« reddebantur, ac velut somno profundo absorbe-
« bantur'. » Si, par hasard, ils recouvreraient l'intelli-
gence, ils s'efforçaient de parler, mais c'était en vain,
la langue restait immobile; ils ne proféraient que
des sons inarticulés, et ils expirraient promptement.
Quelquefois le mal, au lieu d'envahir la tête, atta-
quait les poumons; alors les viscères s'enflammaient,
on ressentait de vives douleurs dans la poitrine, les
crachats étaient sanguinolents, et l'haleine devenait
d'une fétidité repoussante. La gorge et la langue brû-
lées par un feu dévorant, étaient noires et gonflées
de sang. *Fauces et lingua calore exaruerant, nigræ*
et suffusæ sanguine. On ne pouvait goûter un instant
de sommeil, et les souffrances étaient atroces. Des
abcès ou des ulcères, et des tumeurs tantôt grandes,
tantôt petites, naissaient sur les bras, sous les aïs-
selles, autour du cou, et quelquefois sur d'autres
parties du corps. D'autres malades étaient couverts
de taches noires, tantôt rares et de couleur foncée,
tantôt nombreuses et de couleur terne. « In brachiis
« supra et infra, non paucis item in maxillis, et qui-
« busdam in aliis corporis partibus abscessus, sive
« ulcera, his majora, illis minora existebant, et ni-
« græ papulæ enascebantur, quibusdam velut atra
« stigmata per totum corpus erumpebant, aliis ra-

* Cantacuzène.

« riora magisque conspicua, aliis densiora et obs-
« curiora. »

Il importait peu que les malades fussent atteints de tous ces symptômes à la fois ou seulement de quelques-uns, ils périssaient également. Une tumeur, une tache suffisait pour décider la mort. Souvent de vastes abcès se déclaraient sur les cuisses ou sur les bras ; on ouvrait ces abcès, et il en découlait un pus odorant. Dès que la matière qui troubloit l'organisme était ainsi rejetée au dehors, les malades recouvaient quelquefois la santé. Selon Deguignes, les choses se passaient de même en Égypte. Là aussi, dit cet auteur, l'inflammation des poumons était prédominante et emportait rapidement les malades ; elle était accompagnée d'une ardeur dévorante et de crachements de sang ; en outre, l'haleine infecte des patients répandait le contagé, qu'aucun secours humain ne pouvait entraver.

Dans l'île de Chypre, un grand nombre d'habitants moururent subitement comme s'ils eussent été foudroyés. A Florence, au rapport de Mattéo Villani, certains malades, après avoir craché du sang, succombaient en deux ou trois heures : « Che comincavano a sputare sangue, e morivano chi di subito. »

C'était là le quatrième degré de la peste : c'était la peste que les modernes ont appelée *foudroyante, sidérante*.

Boccace, à cet égard, se trouve en contradiction

avec son compatriote ; on se rappelle sans doute la première journée du *Décaméron*, dans laquelle il est dit : « Elle (la peste) n'agissait plus comme en Orient, où une hémorragie nasale était le signe d'une mort inévitable ; mais à l'aine ou sous les aisselles naissaient certaines tumeurs qui croissaient plus ou moins ; ces tumeurs se nommaient vulgairement *gavoccioli* ; elles apparaissaient indifféremment sur toutes les parties du corps. »

Plus tard, les symptômes changèrent ; on vit des taches noires ou livides apparaître sur les bras, sur les cuisses et sur d'autres points de la surface du corps, tantôt grandes et rares, tantôt petites et nombreuses. Ces taches, ainsi que les tumeurs, étaient l'indice certain d'une mort prochaine : « La « qualita della predetta infirmita a permutare in « macchie nere, o livide, le quali nelle braccia, e « per le cosce ed in ciascuna altra parte del corpo « apparivano a molti, a cui grandi, e rade, ed a « cui minute e spesse. »

Presque tous les malades périssaient deux ou trois jours après l'apparition des tumeurs ou des taches, la plupart sans éprouver aucun accès de fièvre.

J'ai consulté, avec une attention scrupuleuse, Mariana, Ortiz de Zuniga, Curita et Ferreras, et je n'ai trouvé chez aucun de ces historiens le tableau symptomatique de la peste en ce qui concerne l'Espagne et les îles Baléares. Malgré ce silence, rien n'empêche d'admettre que les phénomènes et les symp-

tômes de la maladie étaient les mêmes dans ces dernières contrées.

La physionomie de la peste noire en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, dans la Souabe et dans la Westphalie, a été rendue avec les plus vives couleurs par Frari.

« Le mal, dit ce célèbre médecin, débutait par une lassitude subite et accablante des membres inférieurs, par une débilité générale et par un mal de tête suivi du trouble des fonctions de l'intelligence; de cruels vomissements, qui se répétaient à chaque instant, étaient accompagnés d'ardeurs et d'angoisses dans la région précordiale, et d'un abattement extraordinaire. Le pouls était petit, contracté, d'autres fois plein, dur, fréquent, intermittent, irrégulier : souvent le pouls ne donnait aucun indice de fièvre. À ces symptômes s'ajoutaient une diarrhée abondante qui emportait rapidement les malades, une tension prononcée dans l'hypochondre, une grande gêne dans la respiration, une toux incessante et sèche, des hémorragies, un délire frénétique ou une torpeur léthargique.

« La peau se couvrait d'exanthèmes rouges, lrides ou noirs; des bubons s'élevaient dans l'aïne, aux aisselles, au cou, dans le dos, aux épaules, aux cuisses, et des charbons apparaissaient sur les autres parties du corps.

« Après cette période, de nouveaux symptômes se manifestèrent; la maladie s'annonçait le plus souvent

par des taches bleuâtres, noires, larges et rares, ou petites et confluentes, qui couvraient d'abord les bras, le cou, et, de proche en proche, le reste du corps : c'était le présage d'une mort imminente.

« Les malades mouraient du premier au troisième jour, et quelquefois ils étaient, pour ainsi dire, foudroyés. Les jours les plus funestes étaient le premier, le troisième, le cinquième et enfin le septième. »

Suivant Frari, quand les bubons suppuraient abondamment, on pouvait concevoir quelque espoir de guérison.

« In Germania incominciava per lò più da lassezza improvvisa ad insolita degli arti inferiori, e l'accompagnavano debolezza generale della persona, dolor di testa, turbamento nelle funzioni del cerebro, vomiti frequenti e crudeli, ardori i precordi, angoscia, languori straordinary, polsi deboli, contratti, altre volte pieni, duri, frequenti, intermittenti, irregolari, soventi volte in polso non mostrava indizio di febbre; diarree copiose, che troevano in breve ora a sfinimento e a morte i malati, sussistante tensione gl' ippocondri; difficoltà di respirare; talvotta tosse ostinata ed inane; emorragie, deliry, frenesia, torpore, letargo.

« La pelle se copriva di esantemi rossi, lividi e nerastri; agl' inguini, alle ascelle, al collo, e in altre parti comparivan buboni; al collo, al dorso,

« fra le scapola , sulle cosce, e in altre parti del
« corpo apparivan carbonchi.

« Qualque tempo dopo si osservò alcuna varia-
« zione nei sintomi, il contagio enunciavasi il più
« di sovento con marchie livide o nere , che larghe
« e rare presso gli uni, picciola e spesse presso glè
« altri comparivano, de principio in sulle braccia,
« e sulle cosce , poi sopra il resto della persona , ad
« erano indicio quasi certo de una vicina morte, e i
« malati morivano par la più entro i primi , tri
« giorni , e talora improvvisamente quasi colpiti de
« fulmine.

« Giorni più funesti erano il primo , il terzo , il
« quinto , è finalmente il settimo . »

En Pologne , la peste noire revêtit deux caractères différents : dans les premiers temps qui suivirent son invasion , la maladie se déclarait par une fièvre continue et des crachements de sang; ceux qui présentaient ce symptôme ne passaient pas le troisième jour. Plus tard, et pendant les derniers mois qui précédèrent son départ , elle débutait encore par une fièvre continue ; mais cette fièvre ne tardait pas à être suivie d'apostèmes et d'anthrax qui, le plus souvent, faisaient éruption sous les aisselles et aux aines ; les pestiférés , dans ce cas , succombaient vers le cinquième jour : « Duobus modis agitata : primus
« quidem tendebatur duobus mensibus per febrem
« continuam et sputum sanguinis , moriebanturque
« patientes intra triduum ; secundus tendebatur

« quinque mensibus per febrem similiter continuam, apostemata et anthraces quae in exterioribus potissimum sub ascellis et inguinibus erumpentes : qui patientes intra dies quinque extinguebant' . »

En Russie, contrée qui ne ressentit les effets du fléau que deux années après l'Europe méridionale, c'est-à-dire en 1350, la peste présenta néanmoins les mêmes symptômes, à savoir, les crachements de sang dans la première période, et l'éruption des bubons dans la deuxième. Des contemporains nationaux rapportent que la maladie s'annonçait constamment, dans la première période, par de l'apréte, de la chaleur, et par des douleurs poignantes dans les épaules et dans le dos². Schnurrer dit que beaucoup de malades, d'un tempérament sanguin, s'occupaient encore de leurs affaires et tombaient morts en pleine rue ; que d'autres malades, d'une constitution plus délicate, tombaient, avant de mourir, dans une extase pendant laquelle ils assuraient voir la magnificence de Dieu ; que non-seulement ils indiquaient d'une manière précise l'heure de leur mort, mais encore qu'ils désignaient ceux qui devaient mourir après eux, et que leur prophétie se réalisait toujours. Le même auteur ajoute qu'en Pologne, et surtout en Russie, la gangrène fut plus fréquente que dans les autres contrées, et que c'est à

¹ Dlugossii Historia polonica, 1^{er} vol. in-fol., p. 1086.

² Hecker, p. 32.

cette circonstance particulière qu'il faut attribuer la dénomination de *peste noire*, de *mort noire*, qui fut donnée à la maladie.

En France, la peste noire eut d'abord trois degrés, trois périodes distinctes. Selon Mézerai, lors de l'invasion de la maladie, les hommes étaient comme frappés de la foudre ; ils tombaient pour ne plus se relever, et mouraient sur place, à table, dans les rues, dans les champs ou sur les chemins. Les deux autres périodes sont confusément décrites par cet historien.

Guillem de Chauliac, de la Faculté de Montpellier, médecin du pape Clément VI, et l'une des gloires de la médecine française, rapporte que l'épidémie se montra, surtout en Provence et dans le Languedoc, sous deux formes distinctes. Pendant les deux premiers mois, elle débutait par une fièvre continue et par un crachement de sang. Ceux qui étaient atteints mouraient le troisième jour de l'invasion, quelquefois avant. Pendant les autres mois, le crachement de sang cessa, et fut remplacé par des tumeurs qui soulevaient les aines et les aisselles : dans cette période, les malades mouraient en cinq jours ; cette seconde phase ne fut pas moins contagieuse que la première.

« Et habuit duos modos. Primus fuit per duos
« menses cum febre continua et sputo sanguinis,
« et isti moriebantur intra tres dies. Secundus fuit
« per residuum temporis cum febre etiam con-

« tinua et apostematibus et anthracibus in exterioribus, potissime in subascellis et inguinibus; et moriebantur intra quinque dies, et sicut tantæ contagiosis sitatis specialiter quæ fuit cum sputo sanguinis¹. »

Cet illustre médecin fut lui-même atteint du fléau, et guérit après une longue suppuration de ses bubons : pareille issue se remarqua aussi chez plusieurs autres malades. Cette circonstance, tout-à-fait exceptionnelle, fit croire à Schnurrer et à d'autres loïmographes que la suppuration des bubons constituait un exutoire qui sauvait les jours du malade. L'observation a malheureusement démontré combien cette assertion était peu fondée.

Un contemporain de Gui de Chauliac, témoin comme lui de la peste noire, et comme lui auteur d'un traité sur cette épidémie, Raymond Chalin de Vinario, qui fut, à Avignon, médecin de Clément VI et de plusieurs autres papes, mentionne un symptôme qui, je crois, n'a pas été indiqué ailleurs, et qu'il appelle *zona, cinctus, bande, ceinture*: ce serait, d'après cet auteur, une espèce de nerf dur et solide, large de deux ou de quatre doigts, tantôt rouge, tantôt brun, souvent verdâtre ou de différentes couleurs, en forme d'arc-en-ciel, étendu en différents sens sur l'habitude du corps, se terminant ordinairement, à l'une de ses extrémités, par un tubercule pestilentiel, et, à l'autre, par un charbon : « Pest-

¹ Guidonis de Cauliaco Chirurgia, edita anno 1363. — Venetiis, 1346, in-fol., trac. n., doct. n., cap. v.

« lentis morbi gravissimum symptoma est, zonam
 « vulgo nuncupant... a bubonibus et carbunculis
 « tanquam solidus quidam nervus in partem vicinam
 « distentam ac veluti convulsione rigentem produ-
 « citur, puta brachium, vel tibiam, nunc rubens,
 « nunc fuscus, nunc obscurior, nunc virens, nunc
 « iridis colore, duos vel quatuor digitos latus. Hujus
 « summa, quæ desinit in emissarium, plerumquæ
 « tuberculum pestilens visitur ; altero vero extremo
 « quod in propinquum membrum porrigitur, car-
 « bunculus¹. »

Il n'est guère permis de voir dans ce symptôme qu'une lymphangite ou une angio-leucite, quelque chose enfin d'analogue aux cordes ou aux trainées farcineuses qui se dessinent sous la peau des animaux malades de la morve.

Chalin parle, en outre, d'affections de la gorge, et décrit plus amplement qu'aucun de ses contemporains les taches noires des pestiférés. Le premier de ces symptômes ne s'est présenté que dans un petit nombre de cas; il consistait en une affection carbonculaire du gosier, qui paraissait comme brûlé; la difficulté d'avaler allait jusqu'à la suffocation. Les malades chez lesquels ce symptôme existait ne mourraient pas avant le sixième jour, quelquefois même ils allaient jusqu'au quatorzième.

Cet auteur cite encore les epistaxis, les hématu-

¹ Astruc, Hist. de la Faculté de Médecine de Montpellier, p. 180.
 — Hecker, p. 40.

ries, et des flux de sang par les intestins, qui tuaient les patients en un ou deux jours.

Symon de Covino, qui observa le fléau sur plusieurs points et à différents intervalles, s'exprime ainsi :

Et vomit et revomit¹ saniem quæ, viscera tangens,
Corporis humores corrumpit, et intima ventris
Intestina rapit, et viscera sentibus urget.
Nascitur inde dolor ignitus in inguine sæpe,
Sæpe sub asseribus, vel per præcordia serpit,
Pestiferæque febres rapiunt vitalia membra;
Cor simul et pulmo totaliter insiciuntur;
Spiritus arteriæ naturaque virus abhorrent;
Inde ruit subito virtus humana, nec ultra
Hanc pestem posset nisi paucis ferre diebus.

On voit, d'après ce qui précède, qu'il y eut des contrées où le mal débutait par des vomissements de matières putrides et par de poignantes douleurs d'entrailles. Une chaleur brûlante, signe précurseur des bubons, se faisait ensuite sentir dans l'aine ou les aisselles ; le cœur et le poumon étaient opprimés sous le poison, et le malade s'éteignait en peu de jours.

L'extrême pâleur du visage est une circonstance prodromique qui ne s'est manifestée que dans quelques localités, et qui n'a été signalée que par Symon de Covino. Avant le jour fatal, dit-il, la mort paraissait assise sur le visage. Voici, du reste, en quels termes il décrit ce phénomène :

¹ Le poète parle ici de Junon qu'il considère, ainsi qu'il a été dit plus haut, comme la déesse de la peste.

. Paucis exinde diebus
Indicium pallor, et amarus anhelitus oris ;
Pallescit vultus, facies rubicunda nigrescit :
Vix est unus ibi quin vultus palleat ejus.
In facie sola mulierum sive virorum,
Dira potest scriptura legi, casusque futurus
Mortis venturæ per pallida signa videri ;
Ante diem mors est in vultu visa sedere.

Aucun document n'indique le caractère extérieur que la peste noire prit en Belgique et en Hollande; les auteurs que j'ai cités gardent un silence complet à cet égard.

Comme à Avignon, le crachement de sang fut, en Angleterre, l'un des signes prodromiques de l'infection pestilentielle. Les malades chez lesquels ce caractère se manifestait, ou qui vomissaient le sang, mouraient, tantôt immédiatement, tantôt dans l'espace de douze heures : la mort survenait rarement au-delà du deuxième jour.

Les taches noires et la présence de bubons aux aines et aux aisselles étaient regardées comme des signes avant-coureurs d'une terminaison funeste; lorsque le corps entier en était couvert, on ne conservait aucun espoir de guérison. Vers la fin de l'épidémie, on essaya de percer, au moyen d'incisions, ces tumeurs qui rendaient une très-faible quantité de sanie putride, dont l'évacuation sauva un assez grand nombre de malades¹.

¹ Ant. Wood, Historia et Antiquitates universit. Oxoniens. Oxon., 1764, p. 172.

Barnes, qui nous a laissé une description fidèle et pittoresque de l'épidémie dans le royaume de la Grande-Bretagne, et qui a compulsé à cet effet les archives du XIV^e siècle, décrit, ainsi qu'il suit, les signes extérieurs de la maladie : « *Knobs or swellings in the groin or under the armpits, called kernels, biles, blains, blisters, pimples, wealhs or plagues-sores*¹. »

La plupart des historiens de la Norvège, du Danemark et de la Suède se taisent sur les symptômes et les signes de la peste noire dans ces contrées. Mais, après avoir comparé attentivement les récits de ces différents auteurs, il est permis de supposer que ses phénomènes furent semblables à ceux qu'elle présenta un an plus tard en Russie.

En effet, Torfœus, après avoir dit que la population norwégienne avait péri presque tout entière, ajoute que les effets de cette maladie la firent nommer la *mort noire* : « *Vulgo ab effectu atram mortem vocabant*². » Pontanus s'est exprimé en termes identiques relativement au Danemark³.

Loccénius, historien suédois, dit que cette épidémie fut appelée, dans le langage du pays, la *mort dense*, ou la *mort noire*, soit parce qu'elle donnait lieu à d'incessantes funérailles, soit parce que les corps des malades et les cadavres des décédés s'en-

¹ In Hecker.

² *Torfœi Hist. rerum Norwegicarum.*

³ *Rerum Danicarum hist., auct. Pontano.*

flaient et devenaient noirs, comme s'ils eussent été empoisonnés. « *Unde quod densaret funera, vel, ut alii volunt, quod intumescerent ægrotorum et defunctorum corpora, ceu veneno infecta, densa vel nigra mors sermone patrio dicta est* ¹. »

Ces citations prouvent d'une manière suffisante que, dans ces climats, le symptôme dominant de la peste était la gangrène ou le charbon.

Il résulte également de la comparaison attentive des symptômes de la peste noire dans les divers lieux, qu'à l'exception peut-être des contrées centrales de l'Asie, cette terrible maladie s'est divisée en deux périodes bien tranchées. La première, la plus courte, mais aussi la plus meurtrière, avait pour caractère une sidération ou une fièvre dévorante, accompagnée de crachements de sang et d'autres hémorragies dues à la décomposition toxique de ce liquide. La deuxième, exempte de ces désolants symptômes, se signalait par l'apparition de bubons et de charbons, et revêtait la forme gangréneuse, notamment sous les latitudes septentrionales.

J'ai démontré, à l'aide de l'histoire, que la peste noire avait sévi sur l'humanité pendant quatre ans environ, et que, dans presque toutes les localités infectées par elle, son séjour, comme il arrive à la plupart des grandes épidémies, avait oscillé entre deux et six mois. Il ne me reste plus qu'à parler des né-

¹ Loccenii Rerum Suecicarum historia.

cropsies, mais c'est une lacune que je ne puis combler : dans ces temps d'ignorance, l'anatomie pathologique était encore à naître ; la superstition s'opposait à l'ouverture des corps, et les préjugés religieux du siècle interdisaient et condamnaient les investigations cadavériques.

CHAPITRE IX.

Considérations philosophiques de M. Littré sur l'indépendance des pestes de toute influence hygiénique. — Fragment d'un poème désespérant. — Séquestration. — Réflexions sur l'action simple et complexe de l'endémicité et de la contagion. — Pratiques pieuses des Romains. — La statue d'Esculape ramenée d'Épidaure à Rome. — Offrandes faites à Dieu pendant la peste de Constantinople. — La messe *Recordare*. — La prière. — Invocation fervente de Symon de Covino. — Coutumes barbares de l'antiquité pour se préserver des épidémies. — Le *cheval blanc* d'Athènes. — Le médecin Toxaris. — Sacrifices humains à Rome. — Tullus Hostilius. — Jupiter *Latiensis*. — Le *Lectisternium*. — Horribles usages consacrés à Carthage, en Phénicie et dans le nord de l'Europe en temps de peste. — Le philosophe Porphyre. — Le *Rhudiva Hyata* des Indous. — XIV^e siècle. — Fanatiques cérémonies des flagellants. — Massacre des juifs. — Médecine prophylactique du XIV^e siècle. — Sagesse des préceptes. — Leur stérilité. — La doctrine de la contagion règne en souveraine. — Isolement et migrations. — La Faculté de médecine de Paris consultée par le roi Philippe de Valois sur les moyens propres à conjurer la peste noire. — Le traité d'hygiène anti-pestilentielle de Gentilis de Foligno. — Déluge de prescriptions. — L'améthyste et l'homme à genoux entouré d'un serpent. — L'émeraude et le crapaud.

L'urine de bouc. — Les pilules de maître Jacques, juif de Montpellier. — Armure protectrice de Symon de Covino. — Ingénieux poème. — *Les grans clercz en medicine dedans Avignon.* — Conseil souverain de Gui de Chauliac. — Ses pommes de senteur. — Les écrevisses de Chalin de Vinario. — Sentiment d'Arnaud de Ville-neuve, médecin de Montpellier, sur les pestes en général.

L'indépendance dans laquelle sont les grandes épidémies de toute influence, soit locale, soit atmosphérique, n'a jamais été plus manifeste qu'à l'occasion de l'itinéraire suivi¹ par la peste noire.

« Quelque éloignés, dit M. Littré, dans sa traduction de Symon de Covino, que soient les souvenirs gardés par les anciens livres, jamais l'espèce humaine n'a souffert une pareille ruine, jamais peste aussi formidable n'a été répandue en tant de lieux. En effet, pendant qu'elle ravageait les peuples de l'Orient et du Midi, les nations occidentales et les froides contrées du Nord se confiaient vainement dans la plus grande pureté de leur atmosphère. Mais rien ne servait, ni la chaleur, ni le froid, ni la tiède température du printemps, ni la salubrité. Que ce fussent des montagnes élevées ou des vallées profondes, une île de la mer, une vaste plaine, une terre hérissée de rochers, une forêt, une rive sablonneuse, un marais, la maladie se propageait partout. On attendait l'hiver, et la froidure était sans effet contre elle ; la chaleur de l'été, la douceur du printemps, le cours de la lune, la révolution de tel ou tel astre, rien n'en enraya les ravages. Peu importait que l'aquilon

eût remplacé le vent humide du midi ; celui du couvant n'avait pas plus d'influence que celui du levant, son souffle n'était pas plus salutaire, de quelque côté de l'horizon qu'il vint.

Non calor aut frigus, seu temperies regionis
Profuit, aut patriæ quanquam sit congrua sedes.
Si fuerant alti montes, vallesve profundæ,
Si mediocris erat locus, aut maris insula, vel si
Campi planities, scopulis aut aspera tellus,
Si nemus aut littus sabulosum, sive paludes,
Serpit ubique lues.
Expectatur hiems, non prodest frigidus aer,
Nec calor æstivus, placidi seu tempore veris ;
Non aetas lunæ, non cursus sideris ullus,
Nec boreæ sicco quod cesserit humidus auster;
Nec valuit zephyrus plus Euro; nulla salubris
Aura fuit, quo cumque loco flat ventus, et omni
Tempore pestis adest, hominum genus omne lacessit ¹.

« Les grandes et universelles épidémies sortent de profondeurs complètement ignorées ; la cause qui les produit nous échappe, rien ne nous met sur la voie rationnelle d'un traitement utile, et jusqu'aujourd'hui l'empirisme ne nous a fourni aucun de ces moyens qui, dans d'autres cas, ont une efficacité merveilleuse. Depuis l'Inde jusqu'à Paris, le choléra, comme s'il s'agissait d'une grande expérience, a été soumis à l'observation et à la thérapeutique des médecins les plus éclairés ; rien n'a été trouvé qui pût en rattacher la cause à une modification quelconque

¹ Symon de Covino.

des milieux ambiants : la ville d'Archangel a été dévastée ainsi que la Mecque, et telle condition atmosphérique n'a pas été plus favorable que telle autre. Toutes les ressources de la matière médicale ont été mises en œuvre, et toutes l'ont été en vain ; il en a été de même pour la peste noire. »

Si nous reportons notre étude sur la science médicale qui, au moyen âge, eut à lutter contre la peste noire, nous devons juger avec d'autant plus d'indulgence les inutiles efforts des médecins de cette époque, que, de nos jours, et de l'avis même des savants contemporains, les secours de la médecine ne sont pas plus efficaces contre la peste orientale.

Les médecins du XIV^e siècle ont fait, durant cette épidémie, ce que la raison humaine pouvait faire dans les conditions au milieu desquelles l'art médical se trouvait à cette époque ; de plus, il est juste de dire que leurs théories sur l'essence de la peste ne doivent pas être trop dédaigneusement repoussées. Comme les générations qui ont précédé et suivi, celle d'alors, nous ne le nions pas, a eu ses préjugés : peut-être même beaucoup de ces préjugés, qui trouvent leur raison d'être dans la manière de voir de ce siècle, ont-ils été défendus avec trop d'opiniâtreté ; comme de nos jours, plusieurs de ces préjugés étaient en honneur à titre de vérités bien établies. Les théoriciens du XIX^e siècle ne doivent donc pas, dans leur orgueilleuse présomption, vanter outre mesure la supériorité de leur savoir, car leur doc-

trine est elle-même périssable, et peut être, comme la doctrine de nos pères, engloutie d'un moment à l'autre dans le torrent de nouvelles révolutions scientifiques.

Les mesures qui ont pour but de protéger l'homme contre les atteintes des maladies contagieuses étaient considérées comme de la plus haute importance dès le commencement de l'ère chrétienne. Au II^e siècle, on exigeait une séquestration complète des lépreux, pour empêcher la dissémination de leur maladie.

C'était aussi un usage généralement adopté parmi les anciens d'isoler et de séparer, dans le cours des épidémies meurtrières chez les animaux, les individus malades de ceux qui étaient sains.

Malheureusement l'application de cette sage mesure, en ce qui concerne l'espèce humaine, tomba en désuétude, et on prétexta, pour donner un motif à cette imprudence, que l'art de guérir ne devait pas se rendre coupable d'une pareille dureté. Ce qu'il y a de certain, c'est que cet oubli était fondé sur un sentiment de cruauté et sur le mépris de la vie humaine, dont chaque page de l'histoire des grandes nations de l'antiquité renferme les preuves. On doit ajouter que les gouvernements du XIV^e siècle n'étaient pas encore assez éclairés pour décréter des mesures générales destinées à enchaîner la peste, et que les médecins seuls essayaient d'enrayer la marche du fléau par des conseils qui avaient pour objet l'isolement.

Mais, à tout prendre, quelle aurait été la puissance de ces mesures? Le simple bon sens ne devait-il pas en indiquer la stérilité? Est-ce qu'il est donné à l'homme de pouvoir enchaîner le cours, et de maîtriser la dissémination d'un mal qui voyage dans l'atmosphère à l'état impalpable et invisible, et n'est-ce pas folie de croire qu'on peut empêcher l'air qui circule au-dessus de nos têtes de tamiser sur les populations le poison dont il est chargé? Une triste expérience ne nous a-t-elle pas appris que les barrières élevées par la frayeur et l'instinct de conservation, que les digues dressées contre une irrup-
tion menaçante, n'ont jamais ralenti les fougueux et incoercibles progrès des maladies épidémiques?

Lorsque le choléra vint frapper aux portes de l'Europe, les potentats du Nord voulurent en vain lui fermer le passage; par un bond que rien ne put refouler, il rompit les cordons sanitaires, sauta de capitale en capitale, en respectant, comme s'il eût voulu railler toutes les prévisions et dépister la sagacité humaine, les contrées intermédiaires, et revint sur ses pas aux pays qu'il avait enjambés, et qui se leurraient de l'espoir d'avoir échappé à ses atteintes.

Mystère aussi impénétrable que celui dans lequel se cache le secret de la chute de la foudre, qui éclate sur certaines localités de préférence à d'autres souvent ses plus proches voisines.

Je conclus que tous les moyens de préservation,

tels que la séquestration, l'isolement, les quarantaines et les cordons sanitaires (ces deux dernières mesures étaient inconnues au XIV^e siècle), sont d'une inanité complète contre toute espèce d'envahissement épidémique.

Ce raisonnement est-il applicable aux maladies contagieuses? Nullement, et le système de préservation, dont je viens de démontrer l'inutilité contre la transmission épidémique, serait héroïque et infaillible contre la communication par contagé, si tout malade en proie à une maladie miasmatique la transmettait fatalement à ceux qui l'approchent.

Mais il n'en est pas ainsi, et pourquoi? Qu'on veuille bien me suivre attentivement dans les explications que je vais donner.

Si les miasmes agissaient à la manière des virus, tels que la syphilis, la variole, la vaccine, la rage, la morve, qui, déposés dans nos tissus par l'instrument inoculateur, reproduisent, quelque minime qu'en soit la dose, tous les orages de la maladie dont ils dérivent, personne ne pourrait se soustraire à leur action, parce que, nageant dans l'atmosphère, tout le monde est obligé de les respirer.

Mais les miasmes ne se conduisent pas comme les virus; ils ne produisent que des effets proportionnels aux quantités absorbées. Depuis le simple et indéfinissable malaise ressenti en temps d'épidémie, et qui porte le cachet, auquel personne ne se méprend, de la constitution régnante, jusqu'aux morts

foudroyantes qui terrifient les populations, on voit des nuances infinies qui ne sont que l'expression de la quantité relative du miasme introduit.

On se trompe étrangement en expliquant ces différences par le tempérament individuel et les conditions sociales; les faibles ou les forts, les hommes sobres comme ceux qui vivent dans l'intempérance, ceux qui sont à peine entrés dans la vie comme ceux qui, chargés d'années, sont sur la pente de la tombe, l'habitant du hameau ou celui des luxueuses cités, l'homme qui vit dans le dénuement ou celui qui jouit des douces félicités de la vie, tous, sans distinction, subissent l'inf�xible niveau de l'épidémie; et c'est pour n'avoir pas compris la cause de cette égalité, qu'on a faussement établi qu'il y avait des priviléges réservés. C'est une erreur, et, si l'on faisait une supposition exacte et scrupuleuse, on trouverait qu'il n'y a aucune classe de la société favorisée d'une immunité dans le cours d'une grande épidémie.

Peut-il en être autrement? Quels que soient leur condition, leur rang, leur fortune, tous les hommes ne respirent-ils pas également, et n'aspirent-ils pas le poison à des doses qui varient selon leur aptitude individuelle? Si les uns succombent, si les autres sortent victorieux de la lutte, c'est, d'une part, parce que ceux-là se sont approprié le poison à dose mortelle, ou parce que la réaction vitale ne s'est pas insurgée assez vite et assez énergiquement pour l'éliminer en le faisant passer par le crible des émonc-

toires naturels. Cette dernière raison explique pourquoi la classe indigente, à constitution appauvrie par toute espèce de privations, est la plus flagellée dans les catastrophes épidémiques ; elle est, en effet, la plus vulnérable.

D'autre part, ceux qui échappent à la mort doivent leur salut à l'absorption d'une insuffisante quantité de miasmes, ou, bien que celle-ci ait été considérable, à l'élimination de l'agent destructeur chassé de l'organisme vivant par une triomphante réaction.

C'est la même chose qui se passe chez les individus dans les entrailles desquels ont été déposées des substances minérales ou végétales toxiques : ils survivent ou meurent, selon que leur puissance de réaction et d'élimination a été victorieuse, ou que les sources de la vie empoisonnées n'ont trouvé dans l'économie animale que des émonctoires fermés, rebelles, et incapables d'écouler au dehors l'élément de mort.

Le nombre immense des victimes de la peste noire atteste que le foyer génératrice de cette maladie a saturé l'atmosphère de son principe délétère, et qu'il l'a versé avec une exubérante prodigalité sur tous les malheureux habitants de la terre.

La maladie a donc commencé par être épidémique; mais l'abondance et l'excès de miasmes répandus dans l'air suffisent-ils pour expliquer la somme des désastres de ce formidable fléau? Je ne

le pense pas, car je dois ajouter à tout ce que j'ai dit précédemment, que les miasmes ne transmettent pas toujours et nécessairement la maladie à laquelle ils appartiennent, c'est-à-dire qu'il y a des organisations humaines réfractaires, comme cela se voit aussi, quoique beaucoup plus exceptionnellement, pour les virus.

Conséquemment, il faut chercher une cause qui, surajoutée à l'influence épidémique, puisse rendre raison d'une extermination aussi générale.

Cette cause, nous la trouvons dans la contagion.

Expliquons maintenant cette fatale alliance des deux caractères épidémique et contagieux coalisés pour la destruction de l'espèce humaine.

J'ai déjà dit qu'au temps des grandes épidémies les populations ressentaient une perturbation fonctionnelle qui n'était pas encore la maladie, mais qui révélait une absorption du poison à dose inférieure à celle qui est nécessaire pour faire éclater le mal. Eh bien, qu'un individu placé dans ces conditions qui annoncent l'imminence du péril respire les émanations échappées d'un pestiféré, cet individu, fâcheusement prédisposé et déjà imprégné d'une certaine proportion du miasme épidémique, n'aura besoin que d'une très-faible quantité de poison exhalé du malade, pour compléter la dose nécessaire à l'élosion du mal, et pour devenir victime. C'est de la dernière évidence.

Qu'on ne vienne pas m'adresser le banal reproche

de faire confusion, et me dire que j'assimile ici les foyers d'infection aux foyers de contagion; car je répondrai, comme l'a fait d'une manière péremptoire M. Roche dans ses savantes lettres sur le choléra, dont les lignes qui précèdent ne sont que l'analyse : « qu'un foyer de maladie formé par les malades eux-mêmes, qui ne donne et ne peut donner que la maladie spéciale par laquelle il est engendré, est un véritable foyer de contagion. » La distinction entre l'infection et la contagion est une subtilité tellement déliée et vaporeuse, qu'on ne peut la saisir ; cette distinction n'existe que dans les mots; admise par la science moderne, et soutenue par des esprits vétilleux, elle ne sert qu'à attiser les brandons académiques, et qu'à obscurcir la plus simple des questions : en un mot, c'est de la *logomachie*¹.

Quoi qu'il en soit, s'il y a des circonstances qui favorisent la contagion, il y en a aussi d'autres qui militent contre elle, l'éloignent, et la rendent impossible.

Par exemple, si l'on place un pestiféré dans un espace étroit et clos, l'air, s'il n'est pas renouvelé, sera bientôt surchargé de miasmes qui se transmettront avec la plus grande rapidité aux assistants, et à toutes les personnes qui demeureront dans un rayon rapproché.

¹ *Union médicale* du 28 octobre 1832. — 8^e lettre sur le choléra; Roche.

Si, au contraire, les pestiférés habitent des places spacieuses, largement aérées, si leurs lits ne sont ni ensevelis dans de profondes alcôves, ni enveloppés d'épais et lourds rideaux, si la ventilation, si les autres moyens de désinfection que possède la science sont rationnellement employés, si les matières excrétées sont emportées aussitôt qu'expulsées ; enfin, si le séjour près des malades n'est qu'instantané, alors les chances de la contagion seront diminuées ; mais si, de plus, on disperse les malades, si on les dissémine sur des localités salubres, au lieu de les tenir agglomérés, alors la contagion, qui est l'un des moyens les plus certains de la propagation et de l'aggravation du mal, disparaît et s'évanouit, et il ne reste plus à celui-ci que son épidémicité.

Ces préceptes, applicables au choléra et à toutes les maladies miasmatiques, avaient été promulgués par les médecins les plus célèbres du XIV^e siècle, pendant le règne funèbre de la peste noire. Est-ce à l'inexécution de ces sages préceptes, inexécution qui était due au défaut de civilisation, qu'il faut attribuer les incalculables désastres de ce fléau ? ou bien la proportion du poison pestilentiel contenu dans l'atmosphère suffisait-elle pour donner la mort dans une mesure aussi considérable, indépendamment du concours de la contagion ? Je crois qu'il ne faut se montrer ni trop partial, ni trop exclusif dans la solution de cette question, et qu'on doit faire au principe épidémique et à la contagion une part à

peu près égale dans l'effrayante mortalité de cette époque.

Je m'arrête, car je ne veux pas descendre dans l'arène encore retentissante, où s'agitait naguère la scabreuse et délicate question de la contagion et de la non-contagion de la peste. Tout le monde sait du reste que ces vifs et interminables débats sont restés inféconds, et n'ont fait qu'augmenter l'obscurité de ce grand problème. Je me contenterai de dire qu'aux jours tragiques de la peste noire la doctrine de la contagion régnait en souveraine. Professée dès la plus haute antiquité, cette doctrine était également enseignée au XIV^e siècle par les sommités de la science médicale, et ces sommités ne rencontrèrent pas de contradicteurs. Gentilis de Foligno, Chalin de Vinario s'en montrèrent les plus ardents défenseurs, et tentèrent de faire revivre les règlements oubliés de la séquestration et de la migration, et c'est parce qu'il y était attaché de conviction que Gui de Chauliac interna le souverain pontife dans son palais, et le fit se retirer plus tard dans la ville de Beaucaire, jusqu'alors respectée par le fléau.

L'inanité des remèdes opposés aux coups de cette inexorable maladie, et son caractère inévitablement mortel firent que l'art s'arma plutôt d'un traitement préservatif que d'un traitement curatif. On s'efforçait, les écrits du temps ne laissent aucun doute à cet égard, de conjurer les atteintes d'un mal que l'on ne pouvait guérir.

Outre les moyens prophylactiques énumérés plus haut, on voit figurer la prière et la pleine confiance dans la Providence divine parmi les secours conseillés pour écarter cet indomptable fléau. Puisqu'il est reconnu par la philosophie médicale que la foi et l'espérance soutiennent les forces morales et les empêchent de défaillir; puisqu'il est également hors de doute que ces mêmes forces morales, en affermisant la constitution, la rendent moins vulnérable, on ne doit pas, quelque pénétré qu'on soit des principes voltairiens, tourner ce pieux conseil en dérision. On est libre de ne pas l'envisager au point de vue du XIV^e siècle, mais on est forcée de le considérer comme le moyen le plus précieux et le plus efficace qu'il soit permis à l'hygiène morale de proposer.

Sed prius est anima sacris medicanda medelis,
 Sancia peccatis, contrito corde fideli
 Cum sanctis precibus lacrymas fundendo salutis;
 Et vim naturæ penitus contemnere noli
 Quam Deus instituit, et firma lege gubernat.
 In Domino sperare decet, nimiumque juvamen
 Quod natura potest, non est contempnere tutum.
 Impediunt peccata preces, Deus obstruit aures
 Sæpe suas nobis, occultaque crimina punit.

 Flectite, mortales, prece supplice judicis iram,
 Divinæque spei naturæ jungite vires ¹.

« Mais il faut d'abord administrer les remèdes de

¹ Symon de Covino.

la religion à l'âme blessée par le péché. On doit, avec une sincère contrition dans le cœur, répandre, au milieu des saintes prières, les larmes qui donnent le salut ; il ne faut pas non plus dédaigner entièrement les forces que Dieu nous a données, et qu'il dirige par ses lois immuables. Le malade doit espérer en Dieu, mais il s'exposerait en négligeant les secours puissants que peut nous procurer la nature. Les péchés empêchent l'effet des prières ; Dieu souvent est sourd à notre voix, et châtie nos crimes secrets.

« Mortels, fléchissez, à force de prières et de supplications, la colère de votre juge, et réunissez les forces de la nature à l'espérance en Dieu. »

Cette foi dans la prière n'était pas moins fervente dans les temps anciens. A Rome, on faisait des offrandes, et l'on bâtissait des temples à Apollon et aux autres dieux. « *Igitur piacula faciebant, supplicationes ad omnium deorum aras et lustrationes insti-tuebant*¹. » On alla même jusqu'à y faire venir d'Epidauré la statue d'Esculape. « *Inventum in libris Esculapium ab Epidauris Romam arcessendum*². »

Pendant la peste de Constantinople décrite par Procope et Évagre, de semblables pratiques religieuses eurent lieu. « *In ea peste contra iram divinam festa et monasteria vovebant ; ad Deum configuratur, a Deo petitur auxilium*³. »

¹ Marx, Origines contag., p. 126.

² Schulz, Histor. med., per. II, cap. VI, III.

³ Vid. Pagi, Critic. in Baron. Annal. n° 7, p. 378.

Enfin, on n'a pas oublié que le pape Clément VI institua à Avignon une messe qu'il célébrait chaque jour à genoux, entouré d'un nombreux luminaire.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de ces faits, qui témoignent d'une piété profonde, les superstitions sanglantes et les usages consacrés à l'occasion de ces redoutables catastrophes, quelque horribles et extravagants qu'ils puissent nous paraître, parce que de telles aberrations sont éminemment propres à peindre les mœurs, à rappeler les idées dominantes de chaque âge, et aussi parce qu'elles retracent les traits les plus caractéristiques de l'histoire de l'esprit humain.

Lors de la peste d'Athènes, les habitants de cette brillante cité, avertis par un *signe céleste*, apaisèrent le fléau, selon Lucien, par le sacrifice d'un *cheval blanc* sur le tombeau du médecin Toxaris, à qui cette inspiration salutaire fut attribuée.

Vers l'an 110 de la fondation de Rome, la peste affligea cette ville. Tullus Hostilius, qui jusqu'à cette époque avait regardé comme une faiblesse indigne d'un roi de s'occuper des cérémonies et des observances de la religion, changea tout à coup de conduite ; il se livra sans réserve aux superstitions les plus basses, et ne trouva d'autre remède au mal que de recourir aux Dieux, et *d'apaiser leur colère par des sacrifices humains*. La capitale du monde, dans ses jours de deuil, immolait un homme à Jupiter Latialis.

L'Italie, lorsqu'elle brillait de toute sa splendeur, eut presque autant à souffrir des pestes que durant les ténèbres du moyen âge. Tite-Live, à l'occasion d'une grave épidémie qui affligea Rome l'an 393 de l'ère chrétienne, raconte qu'on eut recours à la cérémonie nommée *lectisternium*, qui consistait à dresser des lits dans les temples pour y placer les images des dieux, pour y offrir des sacrifices et y servir des festins religieux.

Les anciens rois de Carthage et de Tyr égorgeaient en temps de peste leurs propres enfants dans les temples et sur les autels.

En Phénicie, les pères, indépendamment de beaucoup d'autres victimes, sacrifiaient également leurs propres fils.

En Phocée, la victime, après avoir été promenée publiquement dans les rues pendant trois jours, était conduite sur un rocher, de la cime duquel on la précipitait pour *expier les crimes des habitants, et flétrir les dieux irrités*.

Ces barbares coutumes eurent lieu aussi, de temps immémorial, dans le nord de l'Europe ; les anciens Scandinaves immolaient, au milieu de pompeuses cérémonies, des hommes, des chevaux et des chiens, pour faire cesser les fréquentes épidémies qui désolaient leur pays ; quelquefois même ils versaient le sang des rois au pied des idoles.

L'histoire de Norvège fait mention d'un *prince qui fut brûlé vif par ses sujets*, dans un temps d'épidémie,

en l'honneur d'Odin, le plus grand de leurs dieux.

Dans son traité de l'abstinence de la viande, le philosophe Porphyre cite plusieurs pays où l'assassinat des hommes était prescrit comme un *devoir pieux envers le ciel*.

Le même délire produisait les mêmes actes de cruauté dans les îles de la mer du Sud. Persuadés que les dieux savourent avec délices les larmes des infortunés, les habitants de ces pays faisaient périr, dans des tortures inouïes, ceux qu'il avait plu aux prêtres de désigner pour le sacrifice.

Les prêtres mexicains redoublaient de barbarie dans les temps de calamités. Clavigero rapporte, d'après Sumarica, premier évêque de Mexico, que 72,344 captifs furent sacrifiés dans le cours d'une seule année.

Les nations les plus renommées par la douceur de leurs mœurs et leur humanité ont été tourmentées elles-mêmes par cette frénésie homicide ; le *Rhudiva hyata*, l'un des livres sacrés des Indous, enseigne que *Dieu est apaisé pour mille ans par le sacrifice d'un homme*.

Enfin, pour clore le rapide résumé des barbares cérémonies à l'aide desquelles les peuples prétendaient, dans les temps d'épidémie, flétrir le courroux céleste, résumé que les limites de ce travail ne me permettent pas de développer davantage, je rappellerai au lecteur que le XIV^e siècle a produit le massacre des Juifs et les fanatiques cérémonies des Flagellants¹.

¹ Mémorial de Chronologie, t. II.

La Faculté de Médecine de Paris, consultée par Philippe de Valois sur les moyens prophylactiques qui pourraient être opposés à la peste noire, répondit au vœu du roi par un rapport qui a été inséré *in extenso*, en langue italienne, dans l'*Histoire de Pistoie*¹. Voici le préambule latin de ce rapport, que je dois à l'obligeance de M. Schmeller, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Munich.

« Nos omnes et singuli de collegio Facultatis me-
« dicorum Parisiensium, ad mandatum illustrissimi
« principis et dm. dm. Philippi, regis Francorum,
« incitati utilitati publicae, intendere cupientes cau-
« sas præsentis epidemie, universales et remotas,
« particulares et propinquas, nec non et salubria
« remedia..... proponimus sub brevi compendio
« declarare. »

« Nous (c'est-à-dire le collège des médecins de Paris, est-il ajouté dans l'*Histoire de Pistoie*), après avoir longuement discuté et mûrement délibéré sur la présente mortalité, après avoir consulté les ouvrages des anciens savants en médecine, avons expliqué la cause de cette peste aussi clairement que nous ayons pu le faire, à l'aide des règles de l'astrologie et des principes de la science naturelle, ainsi qu'il suit.

« Il est certain que, dans les contrées de l'Inde qui avoisinent l'Océan, des constellations menaçantes, les rayons du soleil et les feux célestes exerçaient leur puissance sur les eaux de la mer; cette

¹ Appendix all' *Istorie Pistolesi*, apud Muratori, t. xi, p. 527 et 528.

lutte fit naître d'épaisses vapeurs qui obscurcirent le soleil et changèrent la lumière en ténèbres. Ces exhalaisons, par une espèce de flux et de reflux, retombèrent dans la mer, puis s'élèverent dans l'atmosphère pendant vingt-huit jours. Enfin, les feux solaires agirent avec tant de force sur l'Océan, qu'ils attirèrent à eux presque un bras de mer, et l'eau, convertie en vapeur, resta suspendue dans les airs.

« Par cette raison, les eaux se corrompirent dans plusieurs pays, et les poissons périrent. Cette eau ainsi corrompue ne put être anéantie par la chaleur du soleil, et ne put servir à former ni pluie, ni grêle, ni neige, ni rosée ; *la quale acqua, così corrotta, lo caldo del sole non la poteo consumare, ne di quella non si potes generare acqua, ne grandine, ne nieve, ne rugiada.* Mais ces vapeurs, parcourant l'atmosphère, enveloppèrent plusieurs parties du globe d'un brouillard épais. Ceci eut lieu dans toute l'Arabie, dans une portion de l'Inde et dans la Crète; elles couvrirent les vallées et les plaines de la Macédoine, de la Hongrie, de l'Albanie et de la Sicile, et, si elles atteignent la Sardaigne, il n'y restera pas âme vivante : il en arrivera autant dans toutes les îles où pénétrera l'air infect de l'Inde, surtout sous l'influence du signe du Lion. Si les habitants de ces pays ne font pas usage des remèdes ci-dessous décrits, ils peuvent être certains de mourir promptement, à moins qu'ils ne soient préservés par une grâce spéciale de Dieu.

« Nous sommes d'avis que les constellations, avec l'aide de la nature, s'efforceront de préserver l'espèce humaine ; les rayons du soleil perceront ces vapeurs pestilentielles, et réconforteront les hommes de leur chaleur salutaire ; du 10 au 17 juillet, ces vapeurs se réduiront en pluie maligne et infectée : alors l'air s'assainira. Enfin, lorsque le tonnerre annoncera l'approche de la pluie, que chacun se garde de l'air extérieur pendant et après l'orage ; que l'on allume de grands feux de sarments de vigne, de laurier vert et d'autre bois sec ; qu'on jette dans les flammes de l'encens et de la camomille : *si faccia fuoco grandissimo di viti e d'alloro verde, et d'altre legna secche, e d'ascenzo e di camomilla in grande quantita.*

« Que ces feux soient établis sur les places publiques, dans les autres lieux habités et dans l'intérieur des maisons ; et, enfin, de peur que la terre ne soit encore humide, que personne n'aille se fatiguer dans les champs pendant les trois jours qui suivront la pluie.

« Il faut éviter aussi la variété des mets, la fraîcheur du soir, de la nuit et de la matinée.

« On ne mangera ni des oiseaux qui vivent dans l'air ou sur les eaux, ni du porc frais, ni du bœuf vieux, ni de la brebis, ni de la viande grasse ; on se nourrira de viandes bien cuites et chaudes. *E non si mangino uccelli volanti, ne d'acqua, ne porci freschi, ne buoi vecchi, ne pecore, ne carne grassa, ma*

usisi le carni in sul debito loro tempo, e siano calde, e secche.

« On se servira d'épices telles que le poivre en poudre, le gingembre et les clous de girofle.

« Il n'est pas sain de dormir pendant le jour ; on peut dormir le matin jusqu'au lever du soleil.

« A déjeuner buvez peu, et, le soir, couchez-vous à onze heures ; alors vous pourrez boire plus que le matin. Que le vin soit clair et sec ; n'y mêlez qu'un sixième ou un cinquième d'eau.

« Manger des fruits secs ou verts n'est point nuisible, pourvu que l'on boive ; mais en manger sans boire est mortel.

« Les bettes et les autres herbes, confites ou non confites, ne sont pas saines ; les herbes odoriférantes, telles que la sauge et le romarin, sont très-salutaires ; les aliments liquides, humides et froids sont contraires à la plupart des hommes.

« Se promener la nuit, lorsque tombe la rosée, est mortel pendant les trois jours qui suivront la pluie ; on ne mangera aucun poisson, excepté le poisson d'eau courante, et jamais de poisson d'étang.

« Trop marcher est nuisible. Tenez-vous plus chaudement que vous n'avez l'habitude de le faire, et préservez-vous du froid et de l'humidité.

« Ne faites pas cuire vos aliments avec de l'eau de pluie ; quand il pleuvra, prenez un peu de thériaque fine après vos repas.

« Que celui qui est gras ne reste pas au soleil.
Que le vin soit léger et bon; buvez souvent et peu
chaque fois.

« L'huile d'olive, comme aliment, est mortelle.

« Les émissions sanguines, le jeûne, une absti-
nence inaccoutumée, la tristesse, la colère et l'ivresse
sont mortels.

« Ceux qui n'ont pas le ventre libre doivent faire
usage de clystères et de purgatifs.

« Vivez dans la chasteté. »

A l'exception de quelques puériles prescriptions,
ce mémoire renferme des préceptes que ne désavoue-
raient pas les conseils d'hygiène et de salubrité de
nos jours.

En effet, puisqu'il est avéré que la source génératrice de la peste abreuve l'atmosphère du poison qui la constitue, puisque l'air charrie et transporte cet élément de mort pour le semer aux lieux les plus lointains, il était logique de chercher à neutraliser ce ferment par la dissociation de ses principes. La science moderne, en mettant à l'écart les moyens dont se servaient nos ancêtres dans le but de rendre à l'air ses conditions de salubrité première, a fait, suivant nous, un acte d'outrecuidante autorité et de présomption regrettable. On peut être aujourd'hui plus savant qu'au XIV^e siècle; mais, à coup sûr, on n'est pas plus judicieux. Les anciens sont entrés dans la voie de la raison et du bon sens par leur hygiène désinfectante; ils n'y ont pas recueilli,

il est vrai, le contre-poison qu'ils y cherchaient, mais c'est à nous de continuer leurs investigations; car il y a certainement dans la nature un agent qui, rencontré tôt ou tard par le hasard ou la science, sera opposé victorieusement au fléau pestilentiel. Pourquoi la peste n'aurait-elle pas le même privilége que la variole? Ne désespérons pas, et attendons patiemment cette bienfaisante conquête.

On regarde, de notre temps, les grandes combustions comme dangereuses, parce que, dit-on, elles ne font qu'ajouter des gaz toxiques, tels que l'acide carbonique, l'hydrogène carboné et l'oxyde de carbone aux miasmes qui déjà adultèrent et empoisonnent l'air; puis, par une contradiction à laquelle on n'a sans doute pas pris garde, on proclame que l'incendie des grandes forêts ne modifie que d'une manière à peine sensible l'état normal de l'atmosphère.

Je pense, au contraire, avec M. Roche, dont je ne fais que reproduire ici la savante opinion, que les grands feux peuvent brûler les miasmes pestilentiels, les éléver par l'expansion calorifique à des hauteurs telles qu'ils deviennent impuissants, ou les transporter, par les courants qu'ils établissent, à des distances qui en atténuent l'hostilité.

L'action des parfums et des émanations balsamiques est-elle plus contestable, plus problématique? On prétend que les substances aromatiques sont inutiles ou superflues: inutiles, parce que, dominé par la prévention et engourdi par l'insouciance, on ne

veut pas se décider à en étudier la manière d'agir; superflues, parce qu'on affirme, sans le savoir, que les aromates masquent les miasmes et ne les décomposent pas.

Eh bien ! sur ce point, j'adopte encore les conclusions de M. Roche, et je pense, avec ce savant médecin, que l'avenir réserve un tribunal d'appel pour réviser le procès de ces moyens prophylactiques trop légèrement appréciés et trop sévèrement condamnés; qu'à l'aide de méthodes rigoureuses d'observation, et du flambeau lumineux de la chimie, on parviendra à dissiper les ténèbres qui enveloppent encore cette question, et à découvrir non-seulement le dissolvant du miasme pestilentiel et cholérique, mais encore du germe de toutes les maladies miasmatiques.

Un long temps s'écoulera peut-être encore, il faut le craindre, avant que cette salutaire révélation soit faite; mais on doit rester bien convaincu que le préservatif de la peste et des autres fléaux analogues ne sera fourni que par les agents susceptibles de s'épandre dans l'air, cette boîte de Pandore, qui en est le réservoir et le véhicule⁴.

Gentilis de Foligno, qui mourut de la peste le 13 juin 1348, a laissé, au milieu d'indigestes inutilités, plusieurs préceptes salutaires touchant la prophylaxie de cette maladie. Ce célèbre médecin, qui

⁴ Roche, ibid.

brillait par l'étendue de ses connaissances et par la pénétration de son esprit, avait secoué le joug des doctrines astrologiques. Partisan de la contagion, sur laquelle il a écrit des pages d'une logique remarquable, il est auteur d'une théorie qui a résisté aux ravages du temps et aux vicissitudes des systèmes. Cette théorie établit que la peste consiste en un empoisonnement du sang renfermé dans le cœur et les poumons, et que cet empoisonnement, dû à une atmosphère infectée, se répand dans les régions les plus cachées du corps. « *Venenosa putredo circa partes cordis et pulmonis de quibus venenosus vapore periculum est in vicinitatibus* ¹. »

Le traité d'hygiène anti-pestilentielle de cet auteur offrant beaucoup d'intérêt par la naïveté même des prescriptions qu'il renferme, naïveté caractéristique de l'enfance de l'art à cette époque, je vais l'insérer ici en grande partie, malgré les difficultés que présentait pour l'analyse le texte latin, rempli d'obscurités, d'abréviations et d'incorrections.

Gentilis proclame, en commençant, que le moyen préservatif par excellence consiste dans la purification de l'air ² :

¹ Gentilis Fulginatis, medici illustris, contra pestilentiam consilium.

² Les anciens, qui considéraient l'air comme le véhicule de toute contagion, allumaient, en temps de peste, de grands feux pour le désinfecter. C'est ainsi qu'Empédocle et Acron, d'Agrigente, firent mettre le feu à des forêts entières. Hippocrate eut aussi recours au même procédé. (*Note de l'Auteur.*)

« Si l'on objectait, dit-il, l'impossibilité de changer d'air ou de pays, alors nous chercherions à sauver ceux qui vivent au milieu d'un air corrompu, en leur conseillant, pour résister à cette corruption, d'assainir l'air à l'aide de matières odoriférantes capables de lutter contre la putréfaction, telles que des fumigations qui dessèchent l'air et absorbent l'humidité malsaine, et nous insisterions, autant que possible, sur les moyens d'absorber ainsi les matières vénéneuses, en allumant dans toutes les maisons des feux qui produisent de grandes flammes.

« Il faut aussi, pour l'utilité générale du peuple, non-seulement allumer de grands feux sur les places et dans les rues, mais encore faire enlever les immondices qui se trouvent dans les maisons et dans

Si quis diceret : non est nobis possibilis aut commoda transmutatio de aere ad aerem siue de regione ad regionem : uel quando pestilentia est uniuersalis defendamus, stantes in aere corrupto, resistendo corruptioni aeris, rectificando ipsum cum rebus odoriferis putrefactioni resistantibus : ut fumigationibus aerem exsiccatibus et consumentibus humiditates prauas ; et insistamus quantum possumus exsiccationi eius siue uaporum venenosorum qui sunt in causa, tunc cum accensione ignis eleuantis flamas in singulis locis domus.

Unum debet fieri quod toti populo est utile : facere ignem accendi in stratis cum emundatione omnium fetorum domorum et ciuitatum ; et debet euentare eum in domibus et redere ipsum quantum magis possunt transpiratum. Fiat autem

les villes. On doit provoquer la circulation de l'air dans les maisons, et l'expirer aussi fortement qu'on le pourra. Que les feux allumés dans les habitations soient faits de bois de chêne, de sarments de vigne bien secs. En hiver, résistez à la corruption par des fumigations aromatiques qui augmentent les forces corporelles. Servez-vous de mastic, de costus, de myrrhe, de sandaraque, de troène, de jonc aromatique, de sauge, d'acorus (poivre des abeilles), de laurier, de genévrier et autres substances aromatiques : on peut aussi, comme le dit Averrhoës, employer avec avantage la térébenthine. Pendant les chaleurs, faites des fumigations avec du bois de sandal, des écorces de grenades, du myrte, du tamarin, du grosseillier et autres arbustes semblables.

« Aspergez les murs de vinaigre odoriférant¹ et

ignis in domibus habitationis ex lignis quercinis : sarmentis uitis bene siccis : et tempore hyemali fiat resistentia corruptioni cum suffumigiis rerum aromaticarum et uires corporum assumentium quatenus mastix : costus : thus : myrra : laudanum : sandarica : cyperus : squinatum : sauia : acorus : laurus : iuniperus et alia odorifera similia : et terebintine inest proprietas in isto casu : ut colligit Auer. Tempore uero calido fiat suffumigatio ex sandalis : corticibus granatorum : myrto : tamarisco : ribes et consimilibus.

Et aspergantur parietes acetō uini odoriferi, aqua rosea, et

¹ Lors de la peste d'Athènes, le vin était répandu à flots dans toutes les rues d'après les ordres du médecin Toxaris (*Lucien*) ; on portait aussi des pommes de senteur (*Mémor. de Chronologie*), comme on le fit plus tard à Rome et en France.

d'eau de roses ; suspendez des citrons dans vos maisons, et portez-en à la main pour en aspirer l'odeur, ou portez une pomme de senteur composée avec du storax liquide, de la myrrhe, de la menthe et des clous de girofle. On peut aussi composer une poudre que l'on enfermera dans un sachet, et dans laquelle on fera entrer le camphre, le sandal, le safran et le musc. Les pauvres respireront le parfum d'herbes odoriférantes, comme la marjolaine, la sarriette et le sysimbrium. Il faudra prendre quelques purgatifs pour éliminer le poison. On évitera de respirer l'air où se trouvent des légumes et des arbres visqueux ou de maligne influence, comme les noyers, les figuiers et les arbres qui laissent échapper une odeur fétide.

stent citra suspensa in habitationibus, et portent in manu odo-rando. Uel describatur tale pomum et illud portetur. R. been al. et ru. rosa. ru. an. 3 ii, storacis liquide 5 iii. myrre : felio-rum mente : gariofilorū. an. 3 4s. laudani 3 1. Confice cum aqua rosaria et succo buglosse, et mellisse, et fiat pomum, uel posset fieri talis puluis portandus in sindone. R. camphore 3 1, sandalorum al. et ru. an. 3 1, croci, 3 s. gariofilorum per-fectorum 3 ii : fiat puluis, ponatur in pecia uel informetur cum laudano : et posses addere musci grana quinque. Pauperes uero odorent herbas odoriferas quecumque sint : ut maio-rana : saturegia uel sisimbrum : et aeri corrupto est succur-rendum cum euacuationibus leuibus cum resistantibus epi-demie dicendis. Est autem euitandus aer in quo suo sunt olera qualia sunt caules eructi et arbores uiscose et maalarum com-plexionum quemadmodum nuces : ficus et arbores fetide.

« Notez bien qu'il est de toute nécessité de fuir les réunions nombreuses, afin qu'il n'y ait pas de rapprochement et de mélange entre ceux qui sont atteints de l'infection et ceux qui sont encore sains.

« Enfin, comme rien n'exerce une plus forte influence sur le corps humain que l'air, qui, en pénétrant par la bouche, les narines et les artères, parvient avec ses qualités par l'inspiration jusqu'au cœur, et comme, par les artères, il se mêle aux esprits vitaux qui dirigent toutes les actions, il faut éviter avec soin l'air qui pourrait nous inoculer un tel poison, et le fuir d'homme à homme, de maison en maison, de village en village et de ville en ville¹.

Et nota quod euitande sunt conuersationes politice quantum plus possibile est ne fiat confusio et permixtio de infectis ad non infectos, et hec de aere.

Oportet quia inter hec que humano corpori approximantur nihil est quod mutet ipsum fortius quam aer : qui per os, nares, et arterias ad cor inspirando peruenit cum qualitatibus suis ut puta aer : quoniam per omnes arterias miscetur spiritibus corporis : per quos omnes actiones uite corporales perficiuntur ; fugiendus est itaque aer summopere ut nos ad talem uenenositatem trahere non possit fugiendo illum de homine in hominem, de domo ad domum, de uico ad uicum et de ciuitate ad ciuitatem.

¹ Cinq siècles n'ont pu faire vieillir ces sages prescriptions, dont la majeure partie a repris faveur à l'époque, encore si rapprochée de nous, pendant laquelle le choléra désolait nos contrées.

« Que le pain soit fait de froment dont les grains, bien nettoyés et exempts de toute mauvaise disposition, se brisent facilement; que l'on y mèle un peu de son d'un jour, de deux jours ou de trois. Le pain dans lequel il entre du son est plus facile à digérer que le *dormach*, ou pain de fleur, quoiqu'il soit moins nourrissant ; cependant, il ne faut pas qu'il soit complètement fait de son, dans la crainte qu'il ne devienne mauvais, car, ainsi que le dit Averrhoës, l'écorce de tous les végétaux est terreuse et sèche. Si le pain est fait de seigle, bien purgé de son écorce, avec un peu d'anis et de sel, que la pâte soit fermentée et modérément cuite, et, s'il est fait de fleur de farine, il est utile d'y ajouter un peu d'anis pour le rendre plus sain.

« On boira du vin blanc clairet aromatisé, d'une saveur médiocre ou aigre, et non pas du vin fumeux

Fiat igitur panis de frumento mundi grani frangibili sine mala accidentalí dispositione : et sit furfureus aliquantulum unius diei uel duorum uel trium : est enim panis furfureus aliquantulum digestioni facilior quam dormach, id est de flore, quamuis minus nutriat : non sit tamen omnis furfure participans ne ad uilia fiat conuersio. Est enim cortex uniuscuiusque vegetabilis terrestris et siccus ut colligit Auerr. Aut fiat panis de spelta munda a cortice cum aliquantulo anisi et salis : et sit de pasta bene fermentata temperate decoctus : et si fuerit de flore farine et sila cum aliquantulo anisi, prestantior erit.

Potus uero sit uinum clarum, album, odoriferum, mediocris saporis seu acris, non ponticum neque fumosum, ne nimis ca-

ou du royaume de Pont, de peur qu'il n'échauffe trop. Il ne doit cependant pas être de qualité inférieure. Le vin vieux est préférable au nouveau, parce que le nouveau est imparfait, et qu'il ne renferme point un bon mélange d'humidité avec la sécheresse terrestre qui se corrompt facilement. Que le vin soit trempé d'eau cuite, et qu'on y mette plus d'eau en été qu'en hiver; que la boisson soit convenablement proportionnée aux aliments, car peu boire annoncera le retour d'une bonne disposition.

« Il est utile de boire, le matin, avant de sortir de sa chambre, un peu de vin de Malvoisie, ou d'autre vin généreux, qui corrobore la chaleur naturelle en multipliant les esprits, et en desséchant les superfluités.

« Quoique Galien dise que l'on se préservera de la peste en s'abstenant de substances échauffantes,

lefaciat : nec nimis paruum sed potius eligatur antiquum quam nouum : quia nouum non est ita complete digestum neque habet ita bonam permixtionem aquositatis cum sicco terreo de facili putrescentis : et lymphetur cum aqua cocta et plus apponatur de ea in estate quam in hyeme : et potus sit debite cum cibo proportionatus : parum enim bibere et subtile potabile cum siti accipere erit principium intentionis perfecte dispositionis.

Et parum bibere de Maluasia in mane uel de aliquo bono uino potenti ante exitum de camera utile est, et uigorat calorem naturalem multiplicando spiritus : exsiccando superfluitates.

Et licet Gal. dicat : fiat preseruatio a pestilentia cauendo a

et cela, dans la crainte que la chaleur du corps étant augmentée, on ne soit forcé d'inspirer beaucoup d'air, cependant on ne doit pas rejeter une chose qui procure de grands avantages : c'est pourquoi je dis que personne ne doit s'abstenir de boire du vin. En effet, quoique le vin soit chaud, il est très-avantageux aux pestiférés, en les confortant et en engendant de nouveaux esprits. On ne doit pas, cependant, en user en grande quantité ; mais il s'oppose à cette corruption vénéneuse qui forme la peste, à cause de son affinité avec les esprits, et c'est peut-être ce qu'a voulu dire Avicenne en termes différents : « n'éteignez pas la soif, c'est-à-dire ne souffrez pas de la soif qui échaufferait le corps ; mais ne l'éteignez pas en buvant du vin avec excès, » et il est d'avis que l'on boive plutôt des liquides acidulés, rafraîchissants : ces boissons froides, sèches et résistant à la putridité sont, par

rebus caleficientibus : et hoc ne calore augmentato cogat corpus multum trahere de aere : tamen in re ubi maius inueniatur iuuamentum illam omnino uitare non debemus : et pro tanto hoc dico ne quis credat uinum euitandum. In hoc enim esset error : licet enim uinum sit calidum : tamen est res multum conformis uenenatis confortando et generando nouos spiritus : non tamen usus eius debet esse multus in quantitate magna : contrariatur autem putredini uenenose qualis est ista pestis propter proportionalitatem quam habet cum spiritibus, et hoc forte inuertere uoluit Auic. nec tolleret sitis : quasi dicat sitis tollerari non debet cum per illam corpus calefiat : nec debet extingui cum nimio potu uini secundum eum sed cum rebus acetosis infrigidantibus : et ista sunt frigida, sicca,

exemple, le vinaigre, l'*acresta* avec de l'eau fraîche, ou avec d'autres liquides que nous mentionnerons.

« Pour cela, on choisira une eau courante sur un fond pierreux et sans vase, légère, privée de corps et de saveur, ou, au moins, dont la saveur tende à la douceur.

« On fera également choix de mets faciles à digérer, qui ne seront ni trop chauds ni trop froids, de peur que les parois de l'estomac n'en soient offensées ; les mets chauds nuisent à l'estomac en le relâchant, et en divisant ses forces. Enfin, on ne fera pas usage d'aliments d'une température trop élevée, car le choix de mets qui réconfortent l'estomac et la tête n'est point une attention superflue ; l'alimentation est le père matériel des membres, de l'estomac et de la vie, et lorsque l'estomac ne digère pas bien, dit Galien, mâcher les mets en parties très-subtiles,

resistentia putredini : quale est acetum : acresta cum aqua recenti aut cum dicendis.

De aqua eligatur aqua currens super mundo loco lapidoso uel boni fontis clara : leuis, priuata corpore : sapore uel saltem eius sapor ad dulcedinem declinet.

Eligantur cibi facilis digestionis nec nimis calidi nec ad magnam frigiditatem tendentes ne substantia stomachi forte ledatur : et calida nocent stomachum mollificando et eius uirtutes disgregando : imo nec utatur rebus multum calidis. Et scias quod eligere cibum stomachum et caput confortantem non est intentio uacula : est eius materialis pater cibatio membrorum, stomachi et vite : et cum uenter non bene digerit ut Gal. ait, moletere cibum in partes subtilissimas et bibendo uinum gur-

et boire le vin à petites gorgées est une cause de bonne digestion et de longue vie ; car il est reconnu qu'une mastication imparfaite offense gravement la nature, et prédispose le corps à de grandes maladies : c'est pourquoi Haben Hali disait que celui qui se nourrit en mastiquant, digère toujours un peu. Du reste, on peut voir que les voraces et les gloutons sont fréquemment atteints de cette maladie ou de plusieurs autres affections analogues, et ne parviennent jamais, ou très-rarement, à une vieillesse avancée. On préparera aussi des plats de mil, de *spelta* (*espèce de blé*), d'orge, de riz, de lentilles, en jetant l'eau qui a servi à leur coction, de panis, de pain rôti, de pois chiches et d'écorce de racines de fenouil et d'ache.

« Les œufs forment encore une bonne alimentation. On se nourrira aussi de mets cuits à l'eau avec des laitues ou des escaroles confites dans le vinaigre

gitando causa est, ut ait Haben, melioris digestionis et longioris uite. Est enim notum quod per imperfectam masticationem magna fit nature iniuria : et corpus ad prauas preparatur egreditudines. Pro tanto dicebat Haben Hali : nutriendis masticatione quamdam habet digestionem : vos autem uidere potestis quod voraces et gulosi frequenter hac et pluribus aliis similibus egrotant egreditudinibus, et nunquam uel raro ad naturalem ueniunt senectutem. Fiant autem fercula de milio : spelta : ordeo : rizo : lentibus abiecta propria aqua : de panico : de pane cocto : brodio cicerum : et corticibus radicum feniculi et apii.

Ualent etiam fercula facta cum ouo: et sumantur cibi elixi cum lactucis et scariolis conditis cum aceto et succo berberis :

et le suc de berberis, ou dans du vin de grenade et du jus de citron. On s'abstiendra des pâtes et des légumes ; on peut cependant faire usage de blettes, d'épinards, de persil, de bourrache, de scolopendre ; et on n'oubliera pas qu'il existe une grande vertu dans les plantes suivantes : la rue, l'hysope et la scabieuse , de quelque manière qu'il plaise] aux hommes de s'en servir; soit qu'on les fasse cuire avec un œuf, ou bouillir avec du vin, n'employât-on même que ces plantes réduites en poudre; soit qu'on les mange crues, ou assaisonnées avec un peu de vinaigre, ou avec du vin pur, ou avec de l'eau; soit qu'on en boive le jus. On peut se servir de l'une d'elles et en continuer l'usage, ou se servir alternativement de l'une et de l'autre. La dose peut varier d'un bol à trois bols, et cela sera utile non-seulement aux pauvres, mais encore aux riches.

uino de granatis et acetositate citri. Dimittantur cibaria de pasta et legumina; potest tamen uti blitibus et spinachiis: attriplicibus : petrosilino : boragine : scolopendria : et nota quod inest prcprietas his quatuor herbis : rute : prassio : ysopo et scabiose, qualitercunque sumatur secundum placitum hominum . aut enim coquendo cum ouo aut bulliendo cum uino aut summodo pulueres eorum : aut comedendo cruda uel cum pauco aceto, uel uino solo, uel cum aqua, uel sumendo succum earum. Et potest sumi una illarum continuando illam : uel modo unam et modo aliam. Quantitas autem ipsius sit unus bolus uel tres, et hec res non solum pauperibus sed etiam diuitibus erit utilis.

« De même, il est bon de manger une grosse noix le matin à jeun, ayant de sortir de chez soi. Les fruits confits dans le vinaigre sont encore salutaires : ils font bien au commencement du repas, notamment quand on y joint des aromates le matin, en temps d'hiver. L'oignon avec du vinaigre peut être pris en petite quantité, parce qu'il engendre une humeur qui corrode le poison, selon Avicenne ; mais les autres crudités doivent être soigneusement évitées. Je dirai plus bas si l'ail convient en temps de peste.

« Parmi les viandes, on choisira celles des jeunes animaux, des oiseaux, tels que les faisans, les perdrix et les cailles, car ces viandes tendent à être froides et sèches : les cailles cependant, d'une substance délicate, sont d'une température plus élevée, et engendrent de bonnes humeurs, ainsi que le rapporte Averrhoës.

Item ualet una nux maior si sumatur de mane stomacho iejuno ante exitum e domo. Item ualent ciperi conditi cum aceto : ualent in principio comedionis si cum eis de aromatibus dicendis sumatur mane tempore hyemali : et cepe cum aceto in parua quantitate sumptum utile est, quia generat humorem corrodentem uenena : ut Auic. Et alia acrumina erunt generaliter uitanda. Utrum autem conueniat allium in peste tangam hic inferius.

De carnibus eligantur pulli : carnes uolatilium sicut sunt starne : perdices et cothurnices : hec namque declinant ad frigiditatem et siccitatem : cothurniles uero ad temperiem et sunt subtilis substantie et generant bonos humores ut colligit Auerr.

« Quant aux quadrupèdes, on usera de la chair des veaux et des chevreaux qui tétent encore; car ils engendrent de bonnes humeurs, d'après Averrhoës, au lieu cité plus haut : la chair de porc convient rarement. Vous pouvez, de plus, faire usage de ces viandes avec l'eau de pois chiches, de rue, ou de menus légumes, tels que le fenouil et le persil; vous pouvez manger aussi de la viande de sanglier; les œufs à la coque sont bons cuits à l'eau ou dans les cendres chaudes, mais il faut en jeter le blanc.

« On évitera avec soin l'usage du lait. Un peu de fromage, à la fin du repas, facilite la digestion. Il faut s'abstenir de tous les poissons, à cause de leur humidité; les plus grands sont les plus dangereux, car ils renferment beaucoup d'humidité. C'est pourquoi, dit Averrhoës, il faut rechercher les poissons petits et à écailles : les écailles indiquent une chose

De quadrupedibus sicut sunt carnes castrati : uitulorum : edorum lactentium : nam generant bonos humores ut Auerrois loco citato : et raro porcine conueniunt : uti tum potestis sicut dictum est cum aqua cicerum ru. et corpore sine cortice et oleribus minutis tum feniculo petrosilino et de siluestribus uti potestis carnis capoli : porci silvestris. Oua sorbilia ualent cocta ad aquas uel prunas abiecto albumine.

Lac uitandum est : modicum casei post cibum ualet ad digestionem, non aliter. Pisces omnes uitandi sunt propter humiditatem ipsorum et magni maxime corpore : habent enim multam humiditatem : propterea, ut inquit Auerr., laudatur in piscibus paruitas : et squamme laudantur in piscibus : signifi-

contraire à leur complexion. On doit donc choisir des poissons dont la taille soit moyenne et les mouvements rapides. On peut s'en nourrir lorsqu'ils sortent de lieux dont le fond est rocheux, soit dans les fleuves ou dans la mer, et ils doivent être préparés ainsi qu'il suit : enlevez d'abord les écailles et les entrailles ; puis, agitez fortement ces poissons dans un mélange d'aneth, de vinaigre et de sel ; enfin, faites-les rôtir ou cuire à l'eau, et surtout ne les faites pas frire avec de l'huile : mangez-les avec les arômes que j'indiquerai plus loin, et aromatisez-les plus fortement en hiver que dans les autres saisons.

« Quoiqu'il soit salutaire de s'abstenir de tous les fruits, vous pouvez cependant faire usage de noisettes, d'amandes, de raisins secs, de prunes, de dattes, de cerises aigres, de pommes de pin, de pistaches confites ou non confites ; mais évitez les autres

cant enim rem contrariam suis complexionibus. Erunt ergo eligendi quorum corpora sint media inter magnum et paruum qui sunt uelocis motus : parue uiscositatis : his uti possumus ubi sint petrini fluuiales et marini : et debent sic preparari : primo squammentur et eleventur viscera : postea conquassentur cum aneto aceto et sale, et assentur vel elixentur. Abstineatis a frixis cum oleo. Comedantur cum aromatibus infra dicendis : in hyeme in majori quantitate quam in aliis temporibus.

Et licet demum fuerit fore a fructibus abstinentum : uti tamen potestis nucibus auellanis : amygdalis : passis : prunis : dactilis : cerasis acetosis : pineis pistachiis tam confectis quam non confectis : alios uero fructus euitemus nisi rectificantur.

fruits, à moins qu'ils ne soient rectifiés ; d'où Avicenne dit : Tout ce qui rend le sang aqueux, tout ce qui fermente dans le corps, tel que le suc de certains fruits, qui, dans certains cas, peut être de quelque secours, dispose cependant le corps à la putréfaction ; et il ajoute : C'est pourquoi ceux qui font usage de ces aliments sont très sujets aux fièvres, quoiqu'ils soient d'abord refroidis.

« Après les repas, vous pouvez user de coriandres préparées, car elles sont fort utiles dans ce cas, d'après Avicenne. Au commencement du repas, prenez trente feuilles de rue, deux figues sèches et une noix : mangez le tout ensemble. Ceci est contre la peste ; que ceux qui craignent d'être infectés usent de ce préservatif. Que les assaisonnements soient faits de jus de limons, d'oranges, de grenades, mêlé avec des aromates, tels que la cannelle choi-

Unde Auic. inquit omnis res que sanguinem aquositate implet que in corpore ebilit, sicut succus fructuum extra ebilit, licet eadem hora forte iuuamentum prestet : ipsum tunc ad putrefactionem preparant : et subdit : et propter hoc qui his nutrientibus utuntur multum febribus sunt apti licet prius infrigident.

Post cibos uti potestis coriandris preparatis : sunt enim magne utilitatis in eas : ut Auic. secundo canon. Ante uero prandium, specialiter in principio comedionis sumatur ruta folia xxx. due fici sicce : nux una : et simul comedantur. Est enim hoc contra pestem adeo quod qui uenenari timet utatur eo. Sapores uero sint ex succis limonum : aurantiorum : granatorum mudzorum et acetosorum mixtis cum hiis aromatibus :

sie, le corail rouge, la manne, les girofles, le cardamome, le safran ; le tout avec du sucre en quantité suffisante : réduisez en poudre subtile que vous criblerez, et prenez-en une plus grande quantité dans les temps chauds que dans les temps froids.

« Faites usage des assaisonnements composés avec l'eau de rose, de sumac, de substances et de fruits acides ; et lorsqu'il n'existera pas un grand refroidissement de l'estomac ou d'autres mauvaises dispositions analogues, vous pourrez user d'oranges, de limons, de grenades, de citrons et de leurs pépins, qui ont une propriété particulière dans ce cas. »

Après les *circumfusa* et les *ingesta*, Gentilis passe aux *gesta*, et s'exprime ainsi :

« Il nous faut parler maintenant de la troisième chose non naturelle, c'est-à-dire de l'exercice. Nous

R. cynamomi electi ȝ s. corallorum ru. ȝ 4, manne ȝ 4 s. gariofilorum been albo. et ru. an. ȝ s. cardamomi. ȝ 11, croci ȝ s. zuchari ad pondus omnium. Fiat puluis subtilissimus et cribleetur, et sumatur de illo in maiori quantitate tam tempore calido quam frigido.

Utatur condimentis quae fiunt ex aqua ro. sumach et rebus et fructibus acetosis : et ubi non sit magna frigiditas stomachi uel aliud simile uti, potestis auranciis : limonibus : granatis muris et acetosis similiter citris et seminibus eorum qui singularem habent proprietatem in casu isto.....

De tercia re non naturali uidelicet de exercitio consequenter est dicendum. Pro quo aduertendum quod cauendum est a multo

prévenons d'abord qu'il faut éviter un trop grand exercice, de peur que l'accroissement de chaleur n'entraîne une trop forte attraction d'air.

« Qu'une agréable promenade vous procure un exercice facile et doux : elle doit précéder votre repas, afin que la chaleur que vous aurez ainsi acquise réveille la chaleur naturelle qui doit servir à la digestion, et que les aliments trouvent cette chaleur excitée et non endormie. La promenade résout en outre les superfluïtés du corps, et prépare leur expulsion : ces superfluïtés, en restant dans le corps, empêchent la nature de parfaire ses opérations, amortissent la chaleur naturelle et obstruent les conduits que les aliments doivent traverser. On doit éviter l'exercice après les repas, à moins qu'il ne se soit écoulé cinq heures, autrement ce serait s'y livrer pendant le temps du séjour des aliments dans

exercitio : ne calore augmentato magna fiat attractio aeris.

Eligatur facile et suave cum suave deambulatione : et debet regularem refectionem precedere cum calore ut excitet naturalem per quem est digestio celebranda ut cibus qui sumitur inueniat calorem aliqualiter excitatum et non sopitum : tum quum superfluïtates corporis resolut et preparat expulsiōnī : quibus in corpore remanentibus natura nequeat suas operationes perficere: etenim calorem naturalem obtundunt et meatus impediunt per quos debent nutrimenta transire : et debet euitari post cibum nisi elongetur post cibum quinque horis : hoc est in tempore remanentie cibi in stomacho et in aliis membris et egressionis eius. Unde Auic. Quantitas quidem remanentie cibi in stomacho et tu suppleas et in

l'estomac, dans les autres membres, et avant leur sortie ; ce qui fait dire à Avicenne que la durée du séjour des aliments dans l'estomac et dans les autres membres, y compris le temps de leur sortie, est égale au temps qui s'écoule entre la douzième heure et la vingt-deuxième ; il est facile de comprendre qu'Avicenne a voulu parler de neuf heures. Averrhoës affirme la même chose. Avicenne a le même objet en vue en disant qu'à l'heure où l'on veut prendre un exercice préparatoire, le corps doit être nettoyé, afin qu'il n'existe ni dans l'intérieur ni dans les veines de chyles malfaisants que l'exercice pourrait répandre dans le corps, et afin que les aliments soient déjà digérés dans l'estomac, la rate et les veines, à l'heure d'un nouveau repas. Il est évident que cet intervalle de temps est convenable, et qu'un exercice pris dans ces conditions est merveilleux pour la conservation de la santé. On ne se livrera à cet exercice pendant l'épidémie actuelle, qu'avec modération et dans un

aliis membris et egressionis eius est illud quod est inter xii. horas usque ad xxii. horas : et patet intuitu quod ille sunt viii. hor. Idem ponit Auer. vi. colligit : idem intendit Auic. dum inquit hora qua incepit exercitii preparatur oportet quod corpus sit mundum : et ne in partibus interiorum et uenarum chimi siluestres et mali existant quos exercitium in corpore diffundat : et ut cibus exterius jam sit digestus in stomacho epate et uenis et ut alterius cibi hora iam aduenerit. Patet autem quod hoc tempus horarum est tempus conueniens : et tale exercitium conseruande salutis mirabilis causa existit : debet tamen hoc exercitium fieri tempore actualis epidemie

lieu clos ; on doit souvent en faire usage avant l'arrivée de la peste, car alors le mouvement vaut mieux que le repos. Tels sont nos conseils relatifs à l'exercice.

« Passons maintenant à la quatrième chose non naturelle, c'est-à-dire au jeûne, et à la réplétion. On doit croire que les corps chargés de superfluïtés, que les hommes oisifs, qui font un usage immoderé des aliments, des boissons et des poisons, sont prédisposés à se corrompre, car les corps impurs, à la première inspiration, donnent au germe de la putréfaction une plus grande malignité. En effet, il est plus facile de converger vers les analogues que vers les contraires, ainsi que le dit Haben-Hali. Lorsqu'un agent arrive seul, et que le patient n'est pas préparé à le recevoir, il ne peut agir; d'où Averrhoës dit : C'est pourquoi la peste attaque tous ceux

temperate in aere recluso hora dicta : ante aduentum pestilentie debemus eo copiose uti et tunc plus laudatur quam quies. Et hoc sit demum de exercitio.

De quarta re non naturali scilicet inanitione et repletione : credendum est quod corpora superfluitatum plena et homines uita desides et copiose comedientibus et ebrietatibus et uenerorum immoderatis usibus parata sunt putrefieri. Impura enim corpora a prima inspiratione principium putrefactionis ad plurimam procedunt malitiam. Est enim in genere proportionali facilior conuersio quam ad contrarium ut inquit Haben Hali. Nam cum agens peruenit solum et patienti non est preparatio non accidit actio. Unde Auerr. ait quare propter hoc omnibus afferit pestilentia quibuscumque praeexistit na-

chez lesquels il existe de mauvaises dispositions. Ceux, au contraire, qui ont les humeurs bonnes, résisteront, par leur tempérament vigoureux, à la corruption de l'air.....

« D'après Galien, le plus grand danger de la génération de la peste consiste dans la prédisposition du corps. Que l'on cherche, par l'amoindrissement des superfluïtés, par la purgation, par un régime tendant à la dessiccation, et par l'emploi modéré d'aliments bien choisis, à se préserver de la maladie indiquée dans ce chapitre de Galien. La boisson doit être prise aussi en quantité modérée, et il faut qu'elle soit de bonne qualité. Ce régime sera fort utile pour le cas qui nous occupe. Procurons-nous ainsi une bonne digestion, car c'est la base de toutes les opérations de la nature ; voyez le quatrième canon, *de ceux dont les cheveux blanchissent tardivement*, où il est dit : Lorsque la digestion s'altère, le sang s'altère pareil-

tura : qui autem habuerint humores bonos et resistentes eorum temperantie et uigores corruptioni resistent aeris.....

Maxima pericula generationis est, ut Gal. passuri corporis preparatio. Fiat ergo preservatio talis quantum huic capitulo spectat per minorationem superfluitatum ; per purgationem ; per conuersionem regiminis ad exsiccationem : et moderata cibi laudabilis qualitas et quantitas. Similiter potus cum mensura moderata qualitate et quantitate erit utile regimen in proposito. Procuremus itaque bonam digestionem : ipsa enim est radix in omni aperitione nature ut in quarto canon. de tardantibus canitiem. Cum enim ut ibidem dicitur corrumptur digestio, corruptitur pariter et sanguis. Et in capitulo de

lement. Et, dans le chapitre *de la débilité de l'estomac*, Avicenne avance que la débilité de l'estomac est peut-être la cause de toutes les maladies, car l'ordre est fort avantageux. D'où Hippocrate dit : Les aliments, partout où ils sont introduits outre mesure, engendrent une maladie qui devient évidente par la guérison dont nous ressentons les effets, et alors les matières subtiles se mêlent aux matières grossières. Ceci arrive si nous ne savons pas proportionner la quantité des aliments à la capacité de l'estomac, et si la capacité de l'estomac n'est pas assez étendue, car alors la partie supérieure faible et déliée se répand au dehors. Avicenne a reconnu implicitement la justesse de cette pensée, en disant : Nous sommes terrassés par des aliments qui se digèrent promptement, alors qu'ils ont été précédés par d'autres aliments dont la digestion est plus tardive. Il ajoute, en parlant de la porte de l'appétit : Nous devons aussi

debilitate stomachi dicit Auicen. quod debilitas stomachi fortasse est causa omnium egritudinum corporis : iuuat enim ordo maxime. Unde Hippo. ubicumque cibus preter naturam intrat illic egritudinem facit : manifestat uero sanatio : et ideo subtilia grossibus permiscentur; et hoc cum nescimus machinari proportionem ciborum ad fundum stomachi et cum fundus stomachi non est ualde potens : superior uero pars exilis et debilis exit. Hanc sententiam sensit Auic. implicite cum inquit : Et nos quidem teremur a nutriente quod cito digeritur cum accidit quod nutriens quod tarde digeritur precdit. Et idem de destructione appetitus. Et debemus etiam in una mensa cauere multitudinem ciborum : cuius causa est

redouter, dans les repas, la multiplicité des aliments, parce qu'un seul mets éteint plus vite l'appétit; car la diversité des mets provoque à manger plus qu'il ne convient à la santé, et l'un d'eux peut être plus promptement digéré que l'autre : alors les parties digérées rencontrent celles qui ne le sont pas, et, forcées de rester ainsi jusqu'à ce que la digestion soit complète, elles se corrompent : comme si, par exemple, on faisait cuire ensemble de la chair de vache et de poulain. On ne peut bien préciser le temps qui doit s'écouler entre les repas, car cet intervalle dépend de la nature des aliments ; mais l'appétit est excité par le vide de l'estomac, qui se manifeste d'une façon particulière, notamment par l'expansion de la salive dans la bouche, et par la descente de l'estomac dans le foie des aliments précédemment absorbés.

« Je dirai, pour conclure, que personne ne doit manger jusqu'à satiété ; qu'il faut conserver après le

quia per unum cibum citius deficit appetitus : et quia diuersa fercula prouocant ad plus sumendum indigestum quam sit corpori necessarium : quia unum prius alio forte digeretur : et cum digestum labitur ad indigestum et usque ad perfectam digestionem alterius permanserit, corrumpetur, uelut si carnes uaccine et pulline simul coquantur. De horis quoque comedendi tempus bene limitari non potest. Accidit enim diuersitas ex uarietate ciborum : sed munditia stomachi interdum etiam manifesta excitatur appetitus : et ex diffusione salue per os ac descensum preassumpti cibi de stomacho epati.

Dico ergo concludendo quod nemo comedat usque ad saturi-

repas quelque reste de faim, se contenter d'un seul mets, et préférer ce qui est d'une digestion facile, afin d'avoir sans cesse le ventre libre : dans le cas contraire, on doit faire en sorte d'en obtenir la liberté par des moyens artificiels, tels que les suppositoires et les lavements, ou à l'aide des pilules ci-dessous décrites. On se servira de diurétiques pour tenir toujours ouvertes les voies urinaires, et de douces frictions pour conserver la souplesse des pores de la peau. On phlébotomisera ceux chez lesquels le sang abonde seul, ou mêlé à d'autres humeurs, ou vicié dans sa nature. L'usage de la phlébotomie est utile dans le temps actuel ; mais les émissions sanguines seront faites selon les prescriptions d'Avicenne : il vaut mieux que les phlébotomies soient nombreuses plutôt qu'abondantes. Les corps contenant d'autres humeurs malignes qui ne procèdent pas du sang seront desséchés à l'aide de la pharmaceut-

tatem, sed reliquiis famis remanentibus : et sit contentus uno cibo : et preponatur quod est facilitioris digestionis; procuret habere beneficium uentris : et si non sit a natura fiat ab arte cum suppositoriis uel enematis uel pillulis inferius describendis. Et uie urinales teneantur aperte cum diureticis ; et pori cutis cum frictionibus suaibus factis. Flobotometur corpora in quibus sanguis abundat solus aut cum aliis humoribus, aut si peccat in quali ; et utiliter usus flobotomie ualet tempore isto : sed fiat secundum Auic. iii. canon. : melior tamen est multiplicatio numeri quam quantitas : et exsiccentur corpora in quibus est malitia aliorum humorum a sanguine per farmaciam. Retrahendum est a coitu si non in totum saltem secun-

tique. Il faut s'abstenir du coït, sinon complètement, au moins en grande partie : en conséquence, personne ne doit se marier maintenant, ou se livrer à de nouvelles amours.

« La cinquième chose non naturelle est le sommeil et la veille ; il faut non-seulement se garder d'un long sommeil, surtout pendant le jour, après le repas, mais encore ne dormir que lorsque la digestion sera complète, ou, au moins, à moitié terminée : on aura soin de ne pas se coucher sur le dos, de s'étendre d'abord sur le côté droit, et de se tourner ensuite sur le côté gauche. Si l'on commence par se coucher sur le ventre, cette position sera d'un grand secours pour la digestion, parce que la chaleur naturelle est retenue, et que les intestins sont comprimés, ce qui augmente la chaleur. Il est nuisible de dormir étendu sur le dos : cette position donne lieu

dum magnam partem : et ideo nullus debet uxores ducere pro tunc nec procurare nouas uenationes mulierum.

Quinta res non naturalis est somnus et uigilia : de quibus dico quod est cauendum a multo somno specialiter diurno post cibum : neque dormiendum nisi completa uel saltem facta mediate prime digestionis : neque supine sed supra dextrum incipiat : deinde ad sinistrum reuoluatur : et si supra ventrem incepio fiat auxilium feret satis magnum in digerendo propterea quia calorem retinet naturalem et comprimit; quare augebitur. Supine autem dormire est malum et ad malas ac prauas perducit egritudines : ut Heben Hali inquit. et tota causa est : nam si incipimus supra dextrum latus tunc epar quidem abundans naturali calore superiacet stomacho

à de graves maladies, ainsi que le dit Heben-Hali, et en voici la cause : si l'on commence à se coucher sur le côté droit, alors le foie, qui est doué d'une grande chaleur naturelle, est placé au-dessous de l'estomac comme le feu est placé sous la marmite. Il convient donc de se retourner sur le côté gauche, de peur que le foie n'échauffe trop l'estomac, car à des aliments presque digérés il faut une chaleur bien moindre qu'à des aliments crus. Le sommeil, lorsqu'on est étendu sur le dos, est très-nuisible, parce que, dans cette position, les superfluïtés se dirigent vers la bouche et les narines, refluent au cerveau et submergent la mémoire : ce qui occasionne fréquemment le cauchemar, les apostèmes, la frénésie, car, dit Heben-Hali, les superfluïtés descendant vers les parties postérieures.

« La sixième et dernière chose non naturelle consiste dans les accidents de l'âme. On doit éviter la

tanquam ignis supponitur lebeti : postea uero conuenit reuolutio super sinistro ne epar supercalefiat : nam cibo fere digesto multo minor calor sufficit ad perficiendum digestionem quam ipso crudo : et dormitio supina multa facit nocumenta quoniam propter situm currunt superfluïtates ad palatum et nares : resfluuntque ad cerebrum et memoriam submergunt : et inde frequenter causantur incubus : apostema : frenesis ; quoniam ut Heben Hali inquit superfluïtates ad posteriora declinant.

De sexta re non naturali et ultima uidelicet de accidentibus anime : uitanda est ira : tristitia. Ira enim supercalefacit omnia membra : et propter feroarem cordis omnes actus rationis confundit. Tristitia uero corpus nimis infrigidat et exsiccat : propterea magnam extenuationem inducit et con-

colère et la tristesse : la colère échauffe outre mesure tous les membres, et le bouillonnement du cœur bouleverse la raison. La tristesse refroidit et dessèche trop le corps; elle le resserre et l'exténue; elle entrave l'intelligence, émousse l'esprit, obscurcit le jugement et détruit la mémoire; aussi Galien dit-il que le médecin, qui est le gardien de la santé, doit s'appliquer à ce que les mœurs ne se corrompent pas, non au point de vue des philosophes, dans le but de conserver la santé de l'âme et de rendre les hommes vertueux, mais afin que le corps ne soit pas facilement atteint par les maladies. Le médecin de Pergame ajoute ces paroles remarquables : « La fureur et les larmes, la colère et la tristesse, l'inquiétude poussée à l'extrême et les veilles trop prolongées sont les principes de la fièvre et des autres maladies. » Avicenne adopte complètement cette opinion, lorsqu'il

stringit : et spiritus obtenebrat et ingrossat : ingenium hebetat : apprehensionem impedit : iudicium obscurat et obtundit memoriam. Unde Gal. de regimine sanitatis libro 1^o, cap. 1^o : Oportet medicum qui debet custodire sanitatem studere ne mores corrumpantur non ut philosophus ut custodiat anime sanitatem nec ut faciat hominem uirtuosum : sed ut non facile in egritudinem ueniat corpus. Et subdit uerbum notandum : quod cum furor et fletus : ira : tristitia : sollicitudo amplius quam oportet : et uigilie quæ superfluunt febrium et aliarum egritudinum fiunt principia. Hanc sententiam plane sensit Av. secundo ethicorum clamans. Et tristitia quelibet stupefacit et corrumpit naturam hominis. Delectabile autem nil tale facit : ideo ego maxime laudo ut omnes uestri uiuant

dit : « La tristesse stupéfie et corrompt la nature de l'homme. La joie n'a jamais produit rien de tel : c'est pourquoi je ne saurais trop vous recommander de vivre tous gaiement. Remplacez la crainte par une espérance salutaire. En effet, que d'émotions diverses l'imagination fait subir au corps!.... » Évitons donc les accidents de l'âme, tels que la colère, la tristesse, la crainte, l'inquiétude, les méditations ; réjouissons-nous, et charmons nos esprits par la musique, le chant, la conversation, et par d'autres plaisirs de même nature.

« Je passe maintenant à la seconde partie de ce chapitre, dans laquelle j'établirai d'abord certains médicaments préservatifs, afin que nous puissions éviter l'invasion de la peste.

« Je commencerai par donner la recette d'une

in alacritate : spe bona suppeditando timorem : nam multo-
tiens sola ymaginatione mouetur diuersimode corpus : facit
enim ymaginatio casum..... Cuaeamus ergo a predictis acci-
dentiibus anime scilicet ab ira : tristitia : timore : sollicitu-
dine : cogitatione : gaudeamus et delectemur in melodiis :
cantilenis : historiis et similibus delectationibus.

Nunc ad secundam partem huius capituli descendo : in qua
ponenda sunt : 1° quedam medicinalia facientia ad actum pre-
uisissimum ut ualeamus nos a peste defendere.

Primo procedo cum exhibitione cuiusdam artificialis decoc-
tionis et est solemnis diuina et experta in pluribus et de ea est
habita experientia pluries : reddit enim corpus mundum et sic-
cum a superfluitatibus cor cerebrum et epar confortando : si-
militer et alia membra : et si quis non credit experiatur : est

décoction artificielle importante, dont la vertu divine a été éprouvée dans plusieurs cas ; elle rend le corps propre et sec de toute superfluité, en confortant non-seulement le cœur, le cerveau et le foie, mais encore les autres membres : que celui qui n'y ajoute pas foi en fasse l'expérience. Cette décoction agit avec tant d'efficacité qu'elle chasse subitement au dehors, par les voies naturelles, toutes les humeurs malignes et vénéneuses, ainsi que la mauvaise humidité du corps. Elle rectifie les humeurs en les rendant bénignes. La dose, pour ceux qui ne sont pas infectés, est de un gros et demi, et pour les pestiférés, de un gros et demi à deux gros. Les non infectés doivent en user une fois par semaine. En voici la description : R écorces de citron, racines de cäprier, berberis, sandal rouge, spodium, de chaque deux gros; girofle, buglosse, mélisse, bourrache, chicorée, de chaque une poignée; *acetose, epatice, prasii*, de chaque une demi-poignée; escarole sauvage, deux gros; semence de *conium frigi*

enim tante efficacie quam omnem nocium uenenosum humorem expellit subito ad exteriora per uiam reueuationis nature : et omnem prauam corporis humiditatatem rectificat humores ad benignum reducendo : et dosis in non infectis est 3 1. s. In infectis uero ab 3 1. s. ad 11. Sumi debet a non infectis semel in septimana : cuius descriptio talis est. 1. Corticum citri : radicum capparorum : berberis : sandalorum ru. spodii an. 3 11. gariofilatiae : buglosse : melisse : boraginis : cicoree an. m. 1. acetose : epatice : pracci an. m. s. : scariole agrestis. 3 11 : seminum conium frigi. maiorum. s. cucurbi. melonis citrulli : cucumeris : uiolarum an. m. 1. thimi : epithini :

maiorum, s. ; courge, melon, citrouille, concombre, violettes, de chaque une poignée; thym, fleurs de thym, séné, polypode, de chaque deux gros; suc d'absinthe, de fumeterre, d'hièble et de plantain, de chaque six gros; *mirabolanorum chebularum*, un gros; *mirabolanorum citrinorum*, un demi-gros; diagrède, deux gros; sucre blanc, deux livres : on en composera un sirop qui sera acidulé avec du vinaigre de coings; on fera cuire le thym, les fleurs de thym et le séné d'après les règles de l'art, et l'on y ajoutera du diagrède aussi selon l'art. On en prendra une dose le matin, et l'on pourra ensuite dormir une ou deux heures.....

« D'après Averrhoës, il est fort utile de prendre, chaque matin, le poids de six carats de deux parties d'aloës et d'une partie de safran et de myrrhe avec deux gros de vin mêlé d'eau. Il affirme que tous ceux

sene : polipodii an. 3 11 : succi absinthii : succi fumiterre : succi ebuli : succi plantaginis an. 3 vi : mirabolanorum chebularum, 3 1; mirabolanorum citrinorum 3 s. dyagridii. 3 11. zucari al. libr. 11 fiat syrupus. Acetosetur aceto cidoniorum : thimus epithinus et sene decoquantur secundum artem et addatur diagridii secundum artem. Sumatur in mane : et potest dormire per horam unam uel duas.....

Dicitur quod ex aloë partibus duabus croci et myrre partem unam de quo sumatur omni mane pondus caratorum sex cum 3 11 uini aqua mixti multum iuuat. Et subdit et non est inventus adhuc aliquis qui medicina hac utatur qui a pèstilentia non curetur. Et possunt formari pillule cum aqua mente ad quantitatem ciceris. Soluunt enim hec pillule et exsiccant pro-

qui ont fait usage de cette médecine ont été guéris de la peste. On peut aussi confectionner ces pilules avec de l'eau de menthe, à la quantité d'un pois chiche. Ces pilules relâchent et dessèchent en empêchant la putréfaction de la chair, et elles doivent être prises deux ou trois heures avant le repas. Si celui qui en fait usage était échauffé et prédisposé à l'inflammation, et si l'on était dans la saison des chaleurs, il conviendrait d'y ajouter un gros de terre sigillée imprégnée d'eau de roses. Dans les autres saisons, et si le corps est autrement disposé, on agira comme il a été dit ci-dessus.

« La 3^e médecine est la terre sigillée et le bol d'Arménie. Qu'on le mange ou qu'on le boive, il est très-salutaire en temps de peste. La propriété de la terre sigillée, comme le dit Conciliator, est de débarrasser, par le vomissement, l'estomac des poisons qu'il peut contenir. Si, après avoir fait usage de cette terre, on hibendo putrefactionem carnis et debent sumi ante cibum per duas uel tres horas. Si autem sumens esset calidus et aptus inflammationi in calido tempore, non esset malum addere terre sigillate 3 1. inficiendo cum aqua ro. Aliis uero temporibus et complexionibus fiat ut dictum est.

Tertia medicina est terra sigillata et bōlus armenus. Hec enim in aere pestilentia præstat iuuamentum si comedatur uel bibatur : terre enim sigillata proprietas est ut inquit Conciliator quod si inuenit aliquod uenenum in stomacho ipsum expellit per uomitum. Si uero post ipsam sumatur uenenum nunquam permittit ipsum per corpus ambulare : ita denique ut corpora defendat et eius humiditates custodiat. Quare reges et principes de partibus orientis et meridiei ubi sunt exhibenda

avale du poison, il ne peut se répandre dans le corps; enfin elle agit de telle sorte qu'elle protége les corps et garantit leur humidité. C'est pourquoi les rois et les princes de l'Orient et du Midi, contrées qui produisent des poisons secrets dont on se sert pour faire périr les hommes, ont l'habitude, depuis ces criminelles tentatives qui ont eu lieu jusqu'à nos jours, de manger de la terre sigillée à chacun de leurs repas; et cette espèce de terre était revêtue du sceau des rois, d'où elle reçut le nom de terre sigillée (*sigillum, sceau, cachet*). Mais la garantie des sceaux n'existe plus aujourd'hui; car la terre sigillée qui nous est envoyée ne porte plus l'empreinte du sceau des rois. L'odeur de l'urine de bouc est aussi fort salutaire, ainsi que le rapporte Averrhoës.

« La 4^e médecine consiste dans des pilules éprouvées dans les cas de peste; elles ne sont pas appuyées de l'autorité des auteurs, mais leur efficacité est constatée par l'expérience, et leur action est suuenena clandestina ut homines moriantur. Hec pernicies nefanda accepit originem et inualuit cotidie usque nunc semper in suis cenis et prandiis terram comedunt sigillatam : et ideo sigillo regum talis terra signabatur inde terra sigillata uocata est : sed nunc periit fides sigillorum quoniam ea non regali sigillo sigillata ad nos portatur. Item odor urine hircorum confert multum : ut Auer. vi colligit ultim. cap°.

Quarta medicinā sunt pillule experte ualde in hoc casu habite ex experientia et non auctoritate auctorum, et miraberis effectum earum : et statim a principio sumi debent et plures per eas liberaui. Conficio eas ex euforpii 3 s. masticis 3 4. dosis est 3 14.

prenante; elles doivent être prises dès l'invasion de la maladie. J'ai sauvé beaucoup de personnes à l'aide de ces pilules. Je les compose ainsi qu'il suit : euphorbe, un demi-gros, mastic un gros; la dose est de deux scrupules.

« La 5^e médecine est dirigée contre les vers, qui, par suite de la grande corruption, se joignent à la maladie qui nous occupe ; cette médecine consiste en un onguent héroïque pour la destruction des vers; il faut en oindre l'estomac et le nombril antérieurement et postérieurement, ainsi que les endroits opposés en ligne droite et les creux des omoplates. En voici la description : Prenez huile d'amandes amères, huile d'absinthe, huile de mastic ou de Michel Scott, qui est décrite par Gulielmus dans sa *Gulielmia*, de chaque un demi-gros; centaurée, cumin infusé dans l'absinthe, corne de cerf, pain de seigle rôti, dictame blanc, gentiane, aurone,

Quinta medicina est contra uermes propter magnam corruptionem uidetur huic egritudini annexi quedam uermium generatio : et sit hec medicina unguentum contra uermes expertissimum : et ex eo debet inungi stomachus et umbilicus a parte anteriori et posteriori recte in locis per lineam rectam oppositis et foueis superioribus spatularum : cuius descriptio est. R. Olei amigdalarum amararum : olei absinthii : olei mastici uel Michaelis Scotti : cuius descriptionem ponit Gulielmus in sua *Gulielmia* an. 3 s. centauree : cymini infusi absinthii : cornu cerui : panis siliginis usci : ditami. al. : gentiane : abrotani an 3 11 : aloes loti in succo absinthii 3 11 : fellis thauri : succi centauree an. 3 1. Cere modicum et fiat unguentum.

de chaque deux gros ; aloës lavé dans le suc d'absinthe, deux gros; fiel de bœuf, suc de centaurée , de chaque un gros ; un peu de cire, et faites un onguent.

« Il est aussi fort utile de prendre, une fois, un gros de dictame pulvérisé, avec du vin ou de l'eau, peu importe. Il convient également de boire un demi-verre de vin bouilli avec un gros d'absinthe; le vin doit avoir bouilli assez longtemps pour être réduit de moitié : cette boisson sera encore plus efficace, si l'on y ajoute un gros de dictame, ou de poudre de corne de cerf.

« Le 6^e médicament consiste dans la coriandre préparée, dont une cuillerée sera prise le matin avec un peu de vin généreux et du sucre rosat.

« La 7^e médecine et la 8^e sont de la composition des maîtres de l'art : le mithridate et la thériaque. Ce sont deux choses qui préservent de la peste ; par leur forme spécifique, elles résistent aux poisons, et

Confert autem hoc multum si semel sumatur : 3 1 ditami puluerizati cum uino uel aqua non curo. Ualet autem hoc si sumatur medius ciatus uini bulliti cum 3 1 absinthii : et debet uinum tam diu bullitum esse quod consumpta sit medietas : et si addatur ditami uel pulueris cornu cerui an. 3 1. erit efficacior potus.

Sexta medicina erunt coriandra preparata : de quibus sumatur coclear unum cum modico uini boni cordialis et zucharum rosaceum infra diem tempore calido in tanta quantitate quanta potest uno cocleari capi.

Septima medicina et octaua simul erunt due medicine compositionum magistrum. s. mitridatum et tyriaca. Sunt au-

luttent avec avantage contre la corruption pestilentielle. Cet effet provient de leur substance et de leur forme spécifique qui s'opposent à la corruption, attendu que ces médicaments représentent l'admirable concentration du mélange de tous les autres médicaments qui domptent le poison. De cette composition résulte une chose divine qui est plutôt extérieure qu'intérieure, c'est-à-dire que sa forme artificielle, par sa sécheresse, dessèche fortement les corps de toutes les humidités malignes. C'est ce qu'exprime Galien, dans son livre des Avantages de la thériaque, lorsqu'il assimile la peste au venin des animaux, et qu'il fait l'éloge de la thériaque en ces termes : Nous avons découvert un antidote contre la peste : c'est la thériaque, qui seule peut être utile aux pestiférés ; il ajoute : Car telle qu'une bête féroce,

tem due res que preseruant a pestilentia et sua specifica forma uenenis resistunt et per omnes multum putredini repugnant pestilentie que est putredo multum uenenosa : hoc faciunt a sua proprietate et forma specifica qua opponuntur ueneno ex nobili complexione et permixtione omnium singularum medicinarum simul confectarum resultante que uenenum frangunt : ex hac enim compositione res diuina resultat : quod potius est ab extra quam ab intus scilicet forma artificialis sua exsiccatione fortiter exsiccans corpora ab humiditatibus pranis. Unde Gal. in libello de comoditatibus tyriace assimilans pestilentiam uenenis animalium uenenosorum laudauit tyriacam dicens : Inuentum est a nobis antidotum istud id est tyriacam in pestentialibus constitutionibus sola hiis qui occupantur exhibita auxiliari, et subdit : uelut enim fera

la peste n'attaque pas seulement quelques hommes ; mais elle infeste et dépeuple les villes entières ; puis, il appelle la thériaque le purgatif de la peste. Je conseille donc , tant à cause des révolutions soudaines qui peuvent altérer l'air, que des autres germes d'infection, de faire prendre fréquemment des doses de cet antidote aux personnes saines et non encore infectées. C'est aussi l'avis d'Averrhoës, dans le premier traité qu'il a écrit sur la thériaque , et d'Avicenne, dans son livre des forces du cœur..... Rabi Moyses, dans la seconde partie de ses Aphorismes, 5^e aphorisme , rapporte qu'un savant médecin se trouvant à Antiochë pendant la peste, et tous les médicaments ayant échoué contre cette maladie, conseilla aux habitants de faire usage de la thériaque. Les pestiférés qui suivirent ses conseils recou-

pestilentia ipsa non paucos homines sed totam ciuitatem depascens corrumpt nequiter uersatione quadam maligna : et paulo post uocat ipsam purgatorium pestis. Ideo consulo proper ter has que fiunt circa aerem constitutiones repente : et proper alias nocentium causas accipere de hoc antidoto frequenter homini sano existenti. Idem Auer. in primo tractatu de tyriaca quem fecit. Idem Auic. de viribus cordis..... Raby Moyses particula secunda suorum amforismorum quinto amforismo ostendit : quod quidam medicus sapiens retulit quod in terris Antiochie morbo pestilentiali quodam tempore accidenti : cui morbo medicine omnes debiles inueniebantur : et consuluit hominibus regionis sue ut sumerent tyriacam : et occupati a morbo ipso qui tyriacam sumpserunt beneficium acceperunt ab ea et a morbo sunt liberati : et mortui sunt qui eam

vrèrent la santé, les autres moururent, et, enfin, ceux qui n'étaient point encore infectés, et qui voulaient se soumettre à l'usage de la thériaque, furent préservés du fléau ; et cela n'est pas extraordinaire, puisque ce remède est l'antidote de tous les poisons, et qu'il réussit dans les maladies qui résistent à tous les autres médicaments. On doit en faire usage de trois jours en trois jours, le matin, avec du vin de grenade, ou *acresta*, ou avec un autre vin rendu astrigent par la décoction de sumac ou par l'acide citrique, ou, enfin, avec l'eau de rose. Elle produira un meilleur effet si on la prend sept heures avant le repas. Quelques-uns cependant en défendent l'usage pendant les chaleurs. Nous devons aussi suivre un régime alimentaire froid, afin de résister à sa chaleur. Il vaut mieux, dans les autres cas, employer le mitridate que la thériaque.

non receperunt : et qui non erat occupatus ab illo morbo et tyriacam sumpsit est preseruatus. Et non est mirum : quia medicina hec contraria est omnibus uenenis : et competit in illis egritudinibus in quibus alie medicine inueniuntur debiles et quia inest a virtute miraculosa quam habet. Debet autem sumi de tercio in tertium diem in aurora cum uino de granatis uel acresta uel alio uino stiptico de coctionis sumach aut acetositatis citri : uel sumatur cum aqua ros. Et si sumitur per horas vii ante cibum est melius. Quidam autem de-negant ipsam tempore calido. Nos autem debemus reliquum regimen ciborum et aliorum conuertere ad frigidum ut resistamus sue caliditati, etc. Ualet etiam in ceteris casibus plus mitridatum quam tyriaca.

« Le 9^e médicament est regardé comme très-bon dans le livre des rois de Perse : d'après Conciliator, il consiste à faire graver sur une améthiste un homme à genoux, entouré d'un serpent dont il tient la tête de la main droite, et la queue de la main gauche. Vous incrusterez cette pierre dans un anneau d'or, et sous la pierre vous placerez de la racine de serpentaire : en portant sur vous cet anneau, vous serez préservé de toute espèce de maladie pestilentielle.

« Le 10^e médicament est la poudre d'émeraude ; car si un crapaud regarde une émeraude, il est prouvé que ses yeux éclatent sur-le-champ ; si vous la posez près de vous pendant votre repas, elle affaiblira la force du poison ; et si vous la tenez dans la bouche, elle diminuera les dangers de l'infection. On doit s'en servir, dans les boissons, en temps de peste, à la dose de deux scrupules ; Averrhoës a découvert que si on ajoute à la poudre d'émeraude deux

Nona medicina optima habita in libro persarum regum : et auctoritate Conciliatoris est quod si insculpiri feceris in lapide emathitis uirum genuflexum cinctum serpente cuius caput teneat dextera manus et caudam sinistra : et posueris lapidem hunc in anulo aureo : et sub lapide posueris radicem serpentarie tecumque portaueris hunc annulum, ab omni ueneno te preseruat tam acris pestilentialis quam alterius minere uel generis uel maneriei.

Decima medicina est puluis smaragdi : si enim bufo illum lapidem intueatur expertum est quod eius oculi crepantur ad presentiam ipsius : et si teneatur in mensa uirtutem ueneni debilitat : et si in ore uirtutem inficiendi diminuit. Debet autem accipi in potu tempore pestis : cuius dosis est ʒ 11. Et hoc

scrupules de terre sigillée et deux scrupules de bol d'Arménie, le remède deviendra plus efficace.

« Le 11^e médicament consiste à prendre, avant le repas, une châtaigne avec des figues, ou de la rue avec des noisettes; ou des noix vertes avec de la rue, ou des noix sèches avec des figues sèches, ou de la racine de dictame broyée. Il n'est pas moins utile de manger l'*énula*; c'est l'une des sept plantes qui ne sont point douées d'une complexion élémentaire; car elles sont en même temps chaudes, froides, humides et sèches, mais d'une vertu spécifique; c'est-à-dire que, par l'influence de la nature, ou d'une planète, elles possèdent la propriété de détruire les poisons. Je ne crois pas inutile de décrire ces plantes. La première est le mille-pertuis, *ipericon*, aussi nommée *perforata*; la deuxième est le *vincetosicon*; la troisième, l'*énula*; la quatrième, le raifort; la cinquième, inuenit Auer, et si cum eo addantur terre sigillate : boli armeni an. ③ 11. valet magis.

Undecima medicina est ut semper ante cibum sumatur castanea cum ficiis aut ruta cum auellanis : aut nuces uirides cum ruta : aut nuces siccas cum ficiis siccis : aut radicem ditami tritam. Valet etiam comedio enule : est enim una de septem herbis quæ dotate sunt non a complexione elementari quia calide frigide humide et sicce : sed specifica uirtute. s. quia talem a natura uel mediante stella sic dotate habent uirtutem liberandi a uenenis : ut extendamus sermonem non tamen inutilem narrabo eas. Prima enim dicitur Ipericon que alio nomine perforata dicitur. Secunda est Uincetosicon. Tercia Enula. Quarta Rafanus. Quinta Ditamus. Sexta Aristologia longa et rotunda. Septima Lactucella. Harum unaqueque dicitur equipollere ty-

le dictame ; la sixième, l'aristoloche longue et ronde ; la septième, la *lactucella*. On dit que chacune de ces plantes peut remplacer la thériaque , de telle sorte que le suc de l'une d'elles, donné en boisson, guérit les plaies empoisonnées : c'est pourquoi les anciens en faisaient usage dans ce cas, avant qu'ils ne connussent la thériaque. On peut, de même, se servir de ces plantes, réduites en poudre, avec du vin ou de l'eau miellée. Cette boisson guérit la morsure des animaux vénéneux. Elle convient aussi dans les cas de peste ; mais on aura soin de choisir la plante la moins chaude.

« Ces divers médicaments peuvent être employés dans l'ordre suivant : le premier jour de la semaine, on prendra un gros et demi de sirop avec de l'eau de buglosse, ou de l'eau acidulée, ou du vin , peu importe ; le deuxième jour, on prendra de la thériaque ; le troisième jour, de la coriandre non préparée contre

riace ita ut uulneribus uenenosis succus alicuius predictarum datus in potu uulnera infecta purget et saluet : et per ipsum modum omnes antiqui talia curabant uulnera antequam tyriace haberent noticiam : similiter potest dari puluis earum in potu cum uino uel aqua mellita cui equiualeat: ymo talis potus curat animalium uenenosorum morsus : ualetque pestilentiali morbo sed eligatur minus calida.

Circa has medicinas posset talis ordo seruari ut prima die septimane sumatur syrapi 3 4. s. cum aqua buglosse uel aqua acetose seu uino de hoc non est uis. Secunda die sumatur tyriaca. Tercia die de coriandris in non dispositis ad uermes : in aptis uero ad uermes de decoctione dicta. Quarta die sumatur

les vers, puis de la coriandre préparée; le quatrième jour, des pilules d'aloës, de safran et de myrrhe ; le cinquième jour, de la thériaque ; le sixième jour, de la terre sigillée ou du bol d'Arménie avec de la poudre d'émeraude; le septième jour sera pour le repos, et vous pouvez continuer ainsi. Celui qu'un régime de cette nature fatiguerait, pourra se reposer pendant trois semaines, et n'y recourir qu'une fois par mois. Que l'on prenne cependant, de trois en trois jours, de la thériaque, en buvant de l'eau de roses en été et du vin blanc en hiver , et qu'on y ajoute une fois ou deux par semaine des pilules dont j'ai parlé plus haut. Et cet ordre sera le meilleur ; et il ne cessera d'entretenir une bonne odeur : car, ainsi que le dit Avicenne, rien n'est plus contraire à la chaleur du cœur que les mauvaises odeurs qui privent subitement celui-ci des esprits vitaux.....

«Louanges à Dieu, qu'il nous préserve de la peste !»

de pillulis aloë et croco et myrra dictis. Quinta die sumatur de tyriaca. Sexta die de terra sigillata uel bolo armeno cum lapide smaragdi. Septima uero die quiescere : et sic procedere potes. Qui autem de isto ordine grauaretur faciat isto modo saltem semel in mense : postea in résiduo quiescat. Sumat tamen de tercio in tertium diem tyriacam bibendo : post tempore estatis aquam ros. tempore uero frigoris uinum album : et aliquando saltem bis in ebdomada de pillulis dictis : et iste erit optimus ordo : semper procuret bonum odorem habere : nam ut ait Auic. nulla res est magis inimica calori innato et cordi quam fetor per quem subito spiritus uitalis a corde recedit.....

Laus Deo qui nos protegat a peste.

Quel que soit mon désir d'être bref, cependant, pour laisser le moins de lacunes possible, je suis obligé de continuer l'énumération de tous les moyens proposés à cette époque dans le but de sauver la vie des hommes.

Symon de Covino, dont le nom revient souvent sous ma plume, a tracé un système de préservation qu'il compare poétiquement à une armure protectrice. En voici la bizarre description :

Vinum subtile maturum cum speciebus
Subtilesque cibi, quorum digestio levis,
Componunt galeam, capitisque tempora servant.
Terra sigillata, bolus, allia, lac et acetum,
Et theriaca simul clypeum componere debent.
Lancea fraxinis est vitis, cum rore marino,
Et quercus juvenis quibus omnibus additur ignis,
Ut ferrum ligno conjungi debet acutum.
Rhomphaea fit muscum, aloës, storax, calaminthum ;
Jungitur ambra simul, mastix et camphora, costus,
Hæc sunt arma Deæ, manibus fabricata virorum
Quos medicinalis famat doctrina peritos ;
Affirmantque viri munitum talibus armis
Securum posse Martis vitare ruinam,
Dum tamen in camera maneat, clausisque fenestris,
Absque paludosis stagnis, putredinisque lutosis.

« Le vin vieux et délicat, relevé par des épices; les aliments légers et de facile digestion composent le *casque* et préservent la tête. La terre sigillée ou bo-laïre, l'ail, le lait, le vinaigre et la thériaque forment le *bouclier*. La *lance* est faite avec du frêne, de la vi-

gne, du romarin, dont la réunion doit avoir la vigueur et la force du fer joint au bois. Le musc, l'aloës, le storax, le calament, l'ambre, le mastic, le camphre et le coste constituent l'*espadon*. Telles sont les armes qui peuvent être opposées à la déesse (*Junon*), et que l'on doit aux mains habiles d'hommes que leurs connaissances en médecine ont rendus célèbres. Ils affirment qu'avec cette armure, on n'a pas à redouter les coups du dieu Mars. Cependant on aura soin de rester dans sa chambre, d'en garder les fenêtres fermées, et de se tenir éloigné des eaux stagnantes, bourbeuses et corrompues. »

On voit que l'auteur, comme s'il se méfiait de la vertu problématique de son armure, conseille de ne pas sortir, et d'éviter les miasmes paludiques. Cette dernière recommandation émane d'une saine doctrine. Ce n'est pas tout, car il ordonne de fuir les lieux frappés du contagé pestilentiel :

Et quia causa latet, locus est in criminis morbi
Conscius, et tutus poterit vitare procellam
Qui fugit ante diem venturæ clades ab urbe;
Nam loca sepe nocent; fugito loca conscientia clades,
Nulla potest medicina dari securior ista.
Sed propera, nec te venturas differ in auras,
Ne tarde venias castro succurrere capto.
Si tamen incutum morbus te cepit acer,
Noli propterea medicorum spernere vires;
Virtus forte tua medicinæ viribus ancta
Pestiferum poterit clades superare dolorem.

« Comme on ignore la cause du fléau, c'est le lieu

qu'on en accuse, et celui-là est sûr d'éviter la contagion qui fuira de la ville avant que ne survienne la maladie. Souvent les lieux sont nuisibles. Fuyez le théâtre du mal, c'est le remède le plus certain qu'on puisse vous donner; mais hâtez-vous, et n'attendez pas le vent qui doit souffler, dans la crainte que vous n'arriviez trop tard au secours du camp déjà au pouvoir de l'ennemi. Cependant, si cette cruelle maladie vous surprend à l'improviste, ne méprisez pas pour cela les secours des médecins; peut-être vos forces, accrues par les ressources de la médecine, pourront-elles dompter les douleurs du fléau pestilentiel. »

On lit dans un ouvrage intitulé : *Souverain remede contre l'epidimye, bosse ou maulvais aér, composé de plusieurs docteurs et grans clercz en medecine dedans Avignon, au temps que la grant pestilence y estoit.* « Au temps de l'epidimye, est grant peril de converser ne habiter avec les malades, espe-cialement boyre ou menger avec eux. Vous devez boyre au matin une foys de bon vin blanc ou claret pour resister au maulvais aér, et doit-on porter dans sa main ung petit d'esponge marine, et qu'elle soit trempée en fort vin aigre, et la mettre souvent à son nez, car le vin aigre garde le maulvais aér d'entrer au cervel, et aussi de entrer dedans le corps. »

Maître Jacques, Juif de Montpellier, conseille les pilules suivantes : « Prenez, dit-il, aloës epactici ou cicottini, 4 drames; mirre electe, 3 drames; du safran, 1 drame, et faictes de tout cela pouldre bien

subtile , et puis formes vos pilules du gros d'ung
pois avec vin blanc.

« Lesdictes pilules preservent la personne et gar-
dent de pestilence et maulvais aér, en telle façon et
maniere que se aulcun en use ayant que regne la pes-
tilence, il ne sera point frappé d'icelle maladie ; et se
ainsi estoit que aulcun en fust frappé , s'il en prent
jusqu'à dix, il sera parfaitement delivré et sain d'i-
celle maladie , et plus valent que toutes aultres cho-
ses contre l'aér corrompu , car souvent on les a ap-
prouvées.

« Les pilules dessus dictes donnent au cuer joye
et lyesse ; elles aguisent l'entendement et donnent
bonne memoyre , confortent la vue et le cuer ;
elles mondifient l'estomac, la forcelle et les boyaulx
des superfluités corrompues , ostent douleur et ven-
tositez engendrées de froide matiere en chascune
partie du corps ; elles prolongent la vie abreviée par
trop mangier ou boyre , dont plusieurs meurent de-
vant leurs temps.

« Vous prendrez trois des susdictes pilules au soir,
à l'heure du coq, ou bien , matin , par deux fois la
sepmaine, ou vous en prendrez une toute seule, selon
qu'il font aller à chambre le recepvant.

« Prenez apres les trois pilules à collation demi-
drame de bon triacle (thériaque) destrempé de bon
vin blanc ung peu tiede en yver; il vault à la conser-
vation de vie humaine. »

Quelle thérapeutique ingénue !

Enfin, Gui de Chauliac a écrit que le meilleur moyen, pour se préserver de la peste, était de fuir les lieux infectés, de se purger avec des pilules d'aloës, de diminuer la masse du sang par des saignées, de fortifier le cœur avec de la thériaque, des pommes de senteur et d'autres parfums, d'arrêter la fougue des humeurs à l'aide du bol d'Arménie, et de résister à la corruption de l'air en faisant usage d'acides.

« In præservatione non erat melius quod, ante infectionem, fugere regionem, et purgare se cum pilulis aloëticis, et minuere sanguinem cum phlebotomia, rectificare aërem cum igne, et confortare cor cum theriaca, et pomis et rebus odoriferis, consolare humores cum bolo Armenico, et résister putrefactioni cum acetosis¹. »

Raymond Chalin de Vinario, célèbre médecin, contemporain du fléau, louait l'usage du poisson, et recommandait surtout les écrevisses, parce que, comme elles changent d'écaillles chaque année, elles possèdent, dit cet auteur, la propriété particulière de conserver la santé et la vie; il appuie ce qu'il avance à cet égard du sentiment d'Arnauld de Ville-neuve, savant médecin de Montpellier, mort en 1313:

« Eadem in sententia fuit Arnaldus, libro de moranda senectute, quum ad hunc modum scriberet: « Animal, ait, quod de natura sua se innovat, innovat etiam nos, quod se instaurat, instaurat etiam

¹ Guidonis de Cauliac chirurgia, loc. cit.

« nos. Sic enim visum Parenti omnium rerum et uni-
« versæ naturæ fuit, ut iis ipsis signis, quæ in illo-
« rum natura conspiuntur, ostendant multa quid
« possint in nostris corporibus efficere. Id enim vitam
« nostram prorogat, quod diu suam producit; id vi-
« tam breviorem affert quod parum vivit. »

C'est encore d'après l'autorité d'Arnauld qu'il parle de l'utilité de l'or pour prévenir la peste ; soit qu'on le fasse bouillir en masse avec les bouillons ; soit qu'on l'éteigne dans l'eau dont on boit, après l'avoir fait rougir au feu ; soit qu'on en fasse des vases ou des plats ; soit, principalement, si on le prépare d'une manière particulière qui n'est connue que des adeptes, mais qui le rend propre à produire les plus grandes merveilles. « Unum quidem superest et no-
« tum paucis, et quod cæteris omnibus anteponi
« queat..... Arnaldo miris laudibus et enectum et
« celebratum, sed quod nonnisi divitibus usurpetur,
« id est, usus auri, quod nunc jusculis incoquitur,
« seu rude, seu percussum, in monetamque forma-
« tum; nunc candens in eo quod bibimus extinctum;
« nunc ad pateram vel lancem fabricandam elabora-
« tum; nunc minime evulganda ratione et ingeniosis
« solum percepta sic paratum, ut stupendis miraculis
« extirpet morbos ac profliget, incurabiles alioquin,
« vitam incolumem sustineat, exitum vitæ in pluri-
« mos annos differat, ut obiter postea demonstratu-
« rus sum. »

On voit, par ce qui précède, que le traitement

préservatif de la peste noire, proposé par les maîtres de l'art, consistait : 1^o dans la purification et la désinfection de l'air ; 2^o dans la saignée et les purgatifs, en vue d'éliminer le poison qu'on supposait avoir déjà envahi le sang et les organes ; 3^o dans la tempérance, et un régime de vie d'une austère sévérité ; 4^o dans le calme des passions physiques et morales ; 5^o dans l'administration de remèdes considérés, à tort ou à raison, comme aptes à neutraliser le poison pestilentiel ; 6^o et enfin, dans la fuite.

La science médicale n'a pas fait un pas en avant depuis cette époque, et les efforts tentés de nos jours par les médecins pour repousser le choléra, qui vient de désoler deux fois l'Europe à vingt ans à peine d'intervalle, n'ont été ni plus heureux ni plus puissants que ceux qui ont été tentés par les médecins du XIV^e siècle.

On a pu s'apercevoir que, dans l'examen auquel je viens de me livrer, j'ai principalement fait mention des médecins français ; cela tient à ce qu'un très-petit nombre seulement des historiens étrangers que j'ai consultés se sont occupés de la prophylaxie de la peste noire.

CHAPITRE X.

Traitemenit curatif de la peste noire. — Physiologie pathologique du XIV^e siècle. — Théorie insensée. — Le *souverain remede contre l'epidimye*. — Méthode de Gentilis de Foligno. — Traitement externe et interne. — L'or portable d'Arnould de Villeneuve. — Deux manières de le composer. — Monstrueuses prescriptions. — Chiffre incalculable des remèdes. — Chalin de Vinario traduit par Daléchamp. — Intempérance de la cour papale à Avignon. — Apostrophe amère de Chalin. — La topaze de l'anneau pontifical. — Électuaire emprunté à Arnould de Villeneuve, et approuvé par les Facultés de médecine de Montpellier et de Paris. — Traitement de Gui de Chau liac, le prince des médecins du XIV^e siècle. — Inanité des remèdes. — Conclusion.

Après avoir parlé des moyens prophylactiques, il ne me reste plus, pour compléter mon travail, qu'à exposer les moyens curatifs proprement dits.

Les données de physiologie pathologique sur lesquelles repose le traitement de la peste noire sont d'une simplicité telle, que, de même que je l'ai fait pour la prophylaxie, je ne puis me dispenser de les passer en revue pour bien faire connaître l'état

des sciences naturelles et médicales au moyen âge.

« Premierement nous devons sçavoir que aux corps humains il y a troys membres principaulx, c'est assavoir le cuer, le foye et le cervel; chascun de ces trois membres a son eventoire propre. L'eventoire du cuer est dessous les aisselles; l'eventoire du foye est aux enguygnes (aines) et l'eventoire du cervel est au col, en la gorge ou environ les oreilles.

« Nous devons sçavoir que tout venin et maulvais aër regnent au temps de pestilence, lesquels sont contraires à l'humaine nature, car sitost que le maulvais aër est entré dedans le corps, il se mesle avec le sang, le corrompt et le detruict, et convient qu'il soit converty en maulvaises humeurs, et sitost qu'il est corrompu de tout son pouvoir se tire vers le cuer comme au principal membre, mais tout incontinent que le cuer le sent, tant qu'il peult le refuse et l'envoye à son eventoire pour le bouter dehors. Il l'envoye dessous les aisselles. Mais il advient aulcunes fois que tel maulvais sang corrompu trouve les veynes estoupées qui devoient aller tout droit vers le cuer, par quoy il s'efforce tant qu'il peult d'aler vers l'autre membre principal qui est le foye, affin que ce qu'il ne peult faire au cuer, qu'il le face au foye, mais le foye resiste contre tant qu'il peult et l'envoye à son eventoire qui sont les enguygnes. Et pareillement il est du cervel, car incontinent qu'il sent telle corruption, il l'envoye à son eventoire, parquoy nous pouvons facilement congnoistre en quelle partie du corps

est la matière corrompue , et pourtant s'il advenoit que l'on eust bosse, se elle est purgée , c'est prouffit pour le patient quant la seignée est faite à l'heure qu'il appartient.

« Or est-il assavoir que quant la bosse est dessous l'aisselle , c'est signe que le cuer est blessé , pour ce la seignée doit estre de la veyne du cuer du costé où est la douleur , et se le malade sent la douleur au costé du bras dextre , la seignée doit estre au bras dextre de la veyne du foye ou de la veyne qui est entre le petit doy et le plus prouchain de luy , et se il sent la bosse en l'engueyne pres du membre secret , la seignée doit estre du pied du costé où est la bosse , de la veyne qui est entre le petit artoy et le plus prouchain de luy , ou de la veyne qui est entre la cheville et le talon , et tousjours du costé où est la bosse , et se la bosse se tire bien avant en la cuisse loing du membre secret , la seignée doit estre , du costé où est la bosse , de la veyne qui est entre le grand artoy et le plus prouchain de luy et non pas du bras , car la matière corrumpue retourneroit au foye et seroit peril de mort , et se l'on sentoit la bosse ès eventoires du cervel qui sont le col et la gorge , l'on doit faire la seignée du bras du costé où est la bosse , de la veyne du chief qui est entre le poulce et le doy demonstratif , ou se faire ventoser entre les deux espaules , et se la bosse est entre les oreilles ou environ , l'on doit faire la seignée de la veyne qui est dessous la langue , et se doit le malade tenir le plus joyeulx

qu'il peult sans avoir paour, car la paour en telle maladie nuyst fort au patient. »

« Les grants clercs en medicine d'Avignon, » partisans, comme on le voit, de la saignée, qu'ils pratiquaient dans des régions déterminées, ajoutent : « Prenez des racines de gentiane, des racines de glay, des racines de cistre et de valerienne, et quant vous aurez desdictes racines de chascune ung petit, broyez-les dedans ung mortier avec ung peu de vin blanc, et du jus qui en sortira donnez à boyre au malade qui aura peste, et tantost sera guary, et en peu de temps¹. »

Gentilis de Foligno ne s'est pas montré, à l'endroit du traitement curatif de la peste noire, d'une fécondité moindre qu'à l'égard de la prophylaxie; sa thérapeutique brille d'un luxe éblouissant qui déguise, sous un éclat trompeur, l'inanité des prescriptions. Nous allons le suivre au milieu des ténèbres de cet imbroglio pharmaceutique.

Voici ce qu'il dit dans le troisième chapitre de son ouvrage :

« Maintenant je vais parler des remèdes médicaux et chirurgicaux. Ces remèdes seront tirés, selon la nature et la force de la maladie, des médecines

¹ Tercium capitulum principale est hoc : in quo ponuntur auxilia tam ad actum phisicum quam ad actum chirurgicum curatiuum necessaria : et erunt auxilia a natura et qualitate egritudinis sumpta tam per medicinas simplices quam per

¹ Le Souverain remede contre l'epidimye, loc. cit.]

simples et des médecines composées, dont l'emploi pourra avoir lieu, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur. Après avoir fait observer qu'il y a similitude de vertu entre les médicaments ci-dessus indiqués et ceux que je vais décrire, je commencerai par déclarer que je suis d'un avis contraire à celui de quelques-uns qui ne veulent pas que l'on ouvre la veine médiane, et que l'on pose des ventouses aux jointures des omoplates, lorsque l'apostème paraît au-dessous de l'omoplate. Si l'apostème est situé au cou ou à la tête, ouvrez de suite la veine céphalique dans les deux pouces; si, à l'aisselle ou au bras droit, ouvrez la veine du poumon, qui se trouve dans le doigt du milieu et dans l'annulaire de la main droite; si, sur le cœur, ouvrez la veine de la rate, placée au milieu des doigts annulaire et auriculaire de la main droite; si, sur le pied gauche ou à l'aine, ouvrez la veine nommée paralytique, qui se trouve au milieu

compositas : et tam per interius quam per exterius applicandas. Primo procedo attento tenore uirtutis similario tam cum supra positis medicinis quam cum dicendis. Incipiendo primo occursum in preuaricantibus a flebotomia uene mediane : et a uentosis in locis in quibus spatule clauduntur et hoc si apostema appetet infra spatulas. Si uero in collo uel capite incidenda est subito uena capitidis siue cephalica in duobus pollicibus. Si uero appetet sub ascella uel in brachio dextro minuenda est uena pulmonis in medio medii digiti et anularis eorum brachio. Si uero in corde minuenda est uena splenis in dextra manu in medio anularis et auricularis. Si in sinistro pede uel in inguine minuenda est uena que dicitur paralitica in me-

du petit pouce du pied, ou la veine la plus proche, du même côté; si, sur le pied droit, ouvrez la veine nommée la veine des femmes, et il est à croire que ces saignées soustrairont le malade à la mort; mais elles doivent être pratiquées jusqu'à la syncope, nommée par les médecins lipothymie, [c'est-à-dire événouissement. Au temps de la grande peste de Padoue, pendant la guerre des Vénitiens, j'ai vu employer ces saignées avec succès.

Si l'apostème disparaît après la première saignée, et qu'au bout de quelques jours il en apparaisse un autre, ce qui arrive ordinairement chez les malades très-infectés, recourez à une nouvelle saignée, afin d'expulser le reste des humeurs morbides, et ayez soin de restaurer le malade avec des aliments substantiels, tels que de bons poulets et d'autres mets réconfortants.

bio parui pollicis pedis uel proxima sibi in eodem latere. Si uero in dextro pede minue uenam que dicitur uena mulierum : et credendum est quod ille flebothomie libarant hominem a morte : sed debent fieri usque ad sincopim recuperabilem quam lipothiam medici uocant id est animi defec-tionem. Et ego in peste grauissima Padue tempore guerre Uenetorum uidi experientiam dicte flebothomie.

Si autem litescit per primam flebothomiam et post alias dies apparelt alia sicut solet in ualde corruptis apparere : quia que remanent in morbis subuersionem facere consueuerunt : re-curre iterum ad dictam flebothomiam et ultime euacuentur refi-ciendo subito infirmum cum cibis substantificis ex bonis gal-linis et aliis resumptiuis cibis.

« Le second jour, on pourra poser une large ventouse sur l'apostème qui n'aura pas entièrement disparu, après y avoir pratiqué, avec le fer, une profonde scarification; le soir, on appliquera quelque sédatif, afin que toute la matière vénéneuse qui tend à gagner les parties nobles du corps soit rejetée dans les parties moins nobles. Il est utile d'avoir recours au cautère actif qui vaut mieux que le cautère potentiel; on posera par-dessus des emplâtres fortement attractifs, faits de galbanum, de racine de lis blanc, d'excréments humains, de grande consoude, le tout broyé entre deux briques. Cet emplâtre est d'un effet admirable, car il résout le poison. La scabieuse détruit aussi l'apostème dans un espace de temps très court.

« L'usage de l'emplâtre suivant n'est pas moins avantageux : P. levain, quatre gros; moutarde, rue, scabieuse, absinthe, de chaque, une poignée; deux racines de lis blanc; vitriol, deux gros; dix cantha-

Secunda uero die potest poni si non tota delitescit una uen-
tosa magna super apostema incidendo apam cum ferro scari-
ficatione profunda superiterando uentosam : posteā in sero
potest poni sedatiuum ut ex dolore et aliis tota materia uene-
nosa que a sua forma membra nobilia petit retrahatur ad igno-
biliora. Item ualet cauterium actuale et plus ualet quam cau-
teria potentialia : et desuper ponantur emplastra fortiter at-
tractiua ex galbano : radice liliorum al. stercore humano :
consolida maiore : trita inter duos lateres, quod ualet mira-
biliter quia resolut uenenum. Valet scabiosa : in pauco uero
tempore mortificat antracem.

rides ; si cela n'était pas repoussant, j'y joindrais des excréments humains ; mais je n'insisterai pas pour ce motif ; galbanum, un gros ; trois noix rances ; huile de lis blanc, quantité suffisante. Composez l'emplâtre en faisant cuire dans l'huile de lis les herbes, les plantes, et en y ajoutant les autres choses selon l'art. Cet emplâtre altère et ulcère. Je crois que le suivant serait utile : P. cantharides et huile de saponaire, en quantité déterminée par le médecin. Item, P. quatre parties de cendres de l'espèce de chêne dont se servent les teinturiers, et six parties de chaux ; mêlez et appliquez avec les emplâtres précédents ; ils détruisent l'apostème si l'on y ajoute de l'huile d'olive noire : on a éprouvé des effets merveilleux en retranchant la cendre, et en faisant bouillir la chaux dans l'huile.....

Item ualet hoc. **R.** fermenti : 3 iv : sinapis : rute : scabiose : absint. an. m. i : radicum liliorum al. numero ii : uitrioli : 3 11. cantaridarum numero x : et si non esset turpe adderem stercus humanum proprium : sed propter turpitudinem dimittatur. Galbani 3 4 : nucum rancidarum numero iii : olei liliorum al. quantum sufficit : fiat emplastrum decoquendo in ipso oleo herbas, radices et alia addendo secundum artem : hoc enim alterat et ulcerat. Et credo quod hoc esset utile **R.** cantaridarum : olei saponis secundum quod medico uidetur. Item **R.** cineris quercus quo tintores utuntur partes quatuor : calcis partes vi : misce et suppone cum predictis : eradicant autem antracem cum oleo olive nigre propter maturitatem terre et superponitur : et est experimentum in hoc mirabile ut tollatur cinis et in oleo bulliat et superponatur.....

« Les médecins qui cautérisent emploient le vitriol, la fleur de cuivre, l'arsenic, la chaux vive, une mixture de chaux et de savon, du levain avec de l'eau forte et des substances gommeuses, telles que le galbanum, l'euphorbe, le cresson, l'ortie, la moutarde, la noix rance, les cantharides, le sel, la pyrèthre; la fiente des oiseaux chauds, comme la colombe, l'épervier, le canard, l'oie, le faucon; le mouron rouge broyé avec son écorce. Ces diverses substances forcent les bubons à s'ouvrir, et facilitent l'issue des matières qu'ils renferment. La cynoglosse, verte ou sèche, appliquée sur les emplâtres, est résolutive. La grande consoude broyée entre deux pierres guérit merveilleusement, et détruit le poison : c'est un remède éprouvé.

« Après la rupture de l'apostème et la sortie des matières empoisonnées, il faut appliquer des sub-

Ex medicis ustiuis sunt hec. Uitriolum: flos eris: arsenicum: calx uiua: capitellus ex calce et sapone conditus: uel cum aqua forti fermentum: et species gummarum: sicut galbanum euforbium: nasturium: urtica: sinapis: nux rancida: cantarides: sal: gemma: piretrum: stercus auium calidarum ut columbi: accipitris: anatis: anseris: falconis: maciana rubea et trita cum corticibus suis. Hec sunt rumpentia apostemata talia et similiter materiam euacuantia: lingua canis uiridis et sicca super emplastrata resoluit. Consolida maior trita inter duos lapides mirabiliter sanat et resoluit uenenum: experientia uisa est.

Rupto apostemate et extracta materia uenenosa ponenda sunt abstergentia et mundificantia qualia sunt farina ordei

stances détersives, telles que la farine d'orge avec du miel, saupoudrée légèrement de sel. Item, P. de la sarcocolle en poudre avec partie égale de miel; mêlez, et vous obtiendrez un excellent résultat. Si vous voulez donner plus de force à ce remède, faites cuire le miel, et ajoutez ensuite la sarcocolle : c'est alors un médicament très-puissant, car il purifie et nettoie toutes les plaies et les ulcères. La chair ne tarde pas à repousser dans la cavité d'une plaie préalablement remplie de feuilles de basilic. Appliquez des ventouses autour des fesses et des parties inférieures du corps, si l'apostème est placé plus haut; employez aussi des lavements énergiques pour attirer la matière par en bas, et ajoutez-y tout ce que le médecin croira le plus convenable; et comme dans cette maladie les esprits sont relâchés au plus haut degré, que la substance des principaux organes et surtout celle du cœur sont profondément altérées, il

cum melle et sale pauco superpositis caelibet. Item ualet hoc. R. sarcocolle puluerizate : mellis an. partes equales : misce : ualet mirabiliter. Et si uis fortius prius decoque mel et demum adde sarcocollam et est medicamen ualde solemne : nam omne uulnus vel ulcus sanosum mundificat abstergendo. Si autem impleatur concavitas antracis .foliis balsiconis, cito replebitur carne. Ponantur uentose circa nates et loca inferiora si sit apostema superius : et procedatur cum enematibus fortibus trahentibus materiam ad inferiora additis illis secundum quod medico presente de tenore et constantia uirtutis uidebitur : et quia in hac egritudine spiritus maxime resoluuntur : complexiones principalium maxime

faut résister à ce relâchement par des aliments bons, copieux, nourrissants et d'une facile digestion, afin de restaurer les esprits. Les mets convenables sont : les poulets, les perdrix, les faisans, etc... Préparez vos aliments avec le vinaigre et l'*acresta*, le jus d'orange, de limons, le vin de grenade : ainsi préparés, ils préserveront de la contagion..... Je me sers souvent de la composition suivante: P. perles blanches, un demi-scrupule ; fragments de saphir et d'émeraude, de chaque, deux gros; terre sigillée, un gros; syricus (sorte de terre rouge) cru et broyé, un demi-gros; émeraude rouge, un gros; *manuscrite* rose ou rosat, ce que vous voudrez ; ajoutez-y de l'eau de rose dans laquelle vous aurez frotté une verge d'or jusqu'à ce qu'il paraisse des traces évidentes de couleur d'or. Si vous n'avez pas de verge d'or, servez-vous de ducats jusqu'à ce que la mixture ait pris une teinte

alterantur et maxime cordis. Resistamus resolutioni tales exhibendo cibos copiosi boni et multi nutrimenti : leuis digestio-
nis unde spiritus restaurantur. Cibi conuenientes sunt pulli ;
perdices : fasiani, etc... Preparentur cibi eorum cum aceto et
acresta : succo arantiorum : limonum : uino granatorum et
huiusmodi habentium prohibebunt corruptionem..... Et ego
utor hac compositione. R. margaritarum al. 3 s. fragmento-
rum zafiri. iacincti. smaragdi an. 3 11 : terre sigillate 3 11 :
sirici crudi sufficientur triti. 3 s. : smaragdi. ru. 3 1. manus-
cristi ros. quantum uis : aqua rosacea in qua fricanda sit uirga
auri donec appareat uestigium coloris auri manifeste quantum
sufficit : misce : et si non haberet uirgam auri, fricentur ducati
et deauretur mixtura, et est mixtura ualde utilis proposito.....

d'or. Cette composition sera très-utile pour le but que nous nous proposons.....

« L'or potable se compose fréquemment ainsi qu'il suit : prenez or très-fin, un gros ; argent vif, deux gros que vous laissez ensemble jusqu'à dissolution de l'or. Mettez ce mélange dans un alambic exposé à un feu lent, jusqu'à ce que le vif-argent sorte par l'orifice de l'alambic. Prenez ensuite l'or qui paraît noir au fond de l'alambic, et jetez-le dans une once d'eau de buglosse ; placez le tout bien clos dans un alambic de verre, luté avec soin ; entretenez au-dessous un feu égal et continu pendant trois jours et trois nuits, et si vous avez procédé avec soin, vous trouverez, à la fin de l'opération, que l'eau n'est pas entièrement consommée, et que l'or est liquide. Cet or potable est très-cordial et très-digestif.....

« Une boisson commune à tous les pestiférés, et

Item frequenter fit sic aurum potabile et confert eis. **R.** auri optimi ʒ 1 : argenti uiui ʒ 11. Dimittantur simul donec aurum dissoluatur : postea ponatur in alembico sub quo sit ignis satis lentus : et dimittatur donec exeat argentum uiuum per orificium alembici : deinde **b.** aurum denigratum in fundo in ʒ xlviij : aque buglosse : demum ponantur debite clausa in alembico uitreo et bene obturato sic quod non respiret : et ponatur sub eo ignis diebus et noctibus tribus continuis et debite proportionaliter ; in fine si tu sciueris artem inuenies aquam non consumptam et aurum liquefactum : et erit hoc aurum potabile cordialissimum digestuum.....

Potus autem communis omnibus actu egrotantibus perfectione putredinis : de quo sumi debet semel aut bis in die ac

dont on doit user une fois ou deux par jour, est la suivante : P. une livre d'eau de rose (ceux qui aiment le vin, préfèrent un vin léger), dans laquelle on jettera un demi-gros de bol d'Arménie choisi, broyé et criblé très-fin : méllez le tout, que vous prendrez à la dose de deux gros..... Les pilules d'euphorbe et de mastic sont aussi de la plus grande efficacité, lorsqu'elles sont administrées au début de la maladie. Je dois encore citer la recette suivante : P. suc de scabieuse, trois gros ; terre sigillée, un gros ; méllez et buvez. Item, semencé de citron, mêlée avec du vin, un gros. Item, de la terre sigillée avec du vin. Je recommande, en outre, le bol d'Arménie bouilli avec du vin fortement trempé, et dont la vertu sera encore augmentée par l'addition d'eau de rose. Enfin on dit que cette boisson guérit et préserve de la peste. Quelques-uns affirment que la racine de Palma-Christi en décoction avec les boissons ramollit rapidement les apostèmes et les charbons.

ieiuno stomacho sit hec. 1. aque ros. libr. 4 : uini subtilis conuenientur uinosi : et imponatur in eis boli armeni electi triti et subtiliter cribleati. 3 s. misce : dosis sit. 3 11... Et pillule ex euforbio et mastice experte sunt ualde utiles si a principio exhibeantur. Item ualet hec medicina. 1. Succi scabiose. 3 m : luti sigillati : 3 1 : misce et bibatur. Item 1. seminis citri. 3 1. potetur cum uino. Laudatur et precipue bolus armenus cum uino bullitus multum lymphato : et adhuc magis si cum uino et aqua ros. bibatur. Immo dixerunt quod sic prelibatum multum a peste liberat et preseruat. Et uoluerunt quidam quod si patienti antracem uel carbunculum propinetur in potu ex ra-

« On peut appliquer à l'extérieur des topiques cordiaux, tels que celui-ci, par exemple : P. fleurs de buglosse, de mélisse et de bourrache, de chaque, deux gros; os de cœur de cerf, sommités de myrte, bois d'aloës blanc et rouge, terre sigillée, bol d'Arménie, de chaque, un demi-gros; fleurs de nénuphar, trois scrupules; fragments de pierres précieuses, de chaque, trois grains; ambre, musc, safran, de chaque, deux grains; camphre, un demi-gros; renfermez le tout bien pilé dans un sachet, que vous placerez alternativement sur diverses régions du corps....

« Je pourrais prolonger ce discours ; mais la brièveté plaît généralement, et je conclurai en somme que la fuite est le meilleur remède lorsqu'il s'agit d'une peste locale ; car cette maladie pestilentielle est essentiellement contagieuse ; personne ne peut échapper à son rayonnement, à son infection... »

dice palme christi subito lentescit. Fiunt ad extra epithimata cordalia ut in exemplo. ¶ . florum buglosse : florum mellisse : florum boraginis an . ȝ 41 : ossis de corde cerui : sumitatum myrthi : ligni aloes been al. et ru. terre sigillate. boli armeni an. ȝ s. : florum nenufaris. ȝ iii. fragmentorum lapidum preciosorum an. ȝ. iii. ambre : musci : croci : an. ȝ. 41 : camphore ȝ s. fiat sacculus in panno de sirico omnibus bene secundum artem pistatis.

Possem prolongare materiam : sed quia gaudent breuitate moderati in assumendo, summaliter concluso quod fugere ut dixi est optimum in peste particulari ; est enim hec passio uenenorum uenenosissima : nam sua irradiatione et macula cunctos inficit.

Chalin de Vinario, qu'on ne peut trop citer, a écrit sur la peste un court traité qui a été traduit en latin, en 1552, par Dalechamp. Ce traité est divisé en trois livres ; dans le troisième livre, l'auteur parle assez explicitement du traitement applicable aux pestiférés, et met la phlébotomie au premier rang des moyens curatifs. En parcourant attentivement cet ouvrage, on entrevoit que Chalin de Vinario mettait de la répugnance à pratiquer cette opération chez les jeunes gens, et qu'il combattait les irritations inflammatoires des glandes par les sanguines et par les ventouses.

Il ne pratiquait la saignée, qui, d'après ses remarques, échouait dans la majorité des cas, que sur les individus d'un tempérament pléthorique ; il recourrait de préférence à ce moyen pour les membres de la cour pontificale et pour les prêtres qu'il voyait satisfaire leurs désirs sensuels, et imiter Épicure, pendant qu'ils prétendaient audacieusement imiter Jésus-Christ. C'est à cette occasion qu'il parle en termes assez amers des courtisans des papes et des ecclésiastiques d'Avignon : « Eam (venæ sectionem) « postulant habitiora corpora, referta sanguine, « et carnosa, rubentia, huic remedio consuefacta, « magnis et amplis venis conspicua, multo vini « potu, multæ carnis esu pinguia et opima, otiosa « et ignava, ac interim valida, qualia plurimum « sunt aulicorum summi pontificis. » Plus loin il ajoute : « Si corpus abundat sanguine, si carnosum,

« rubrum, educto sanguine alias inanitum, venæ
« amplæ, distentæ, robur integrum, vita otio, cibo,
« vino, mollis, intemperans, effrænata, qualis solet
« esse eorum qui, sacerdotiorum et cultus divini
« prætextu, genio plus satis indulgent et obsequun-
« tur, ac Christum speciosis titulis ementientes
« Epicurum imitantur..... in his statim mittendus
« est sanguis¹. »

On voit par ce passage que, tout en proposant une réforme dans la pratique trop exclusive de la saignée, le malicieux Chalin n'oubliait pas de lancer contre les prêtres ses traits épigrammatiques, sans souci, dans sa hardiesse, des foudres de l'Église, alors si puissante.

Il reprochait aux médecins de son temps le téméraire empressement qu'ils mettaient à appliquer le feu et d'autres moyens violents sur les bubons et les charbons, dont ils exaspéraient l'inflammation; quant à lui, il n'employait cette médecine active que lorsque ces accidents n'étaient pas accompagnés de réaction fébrile².

Enfin, ce médecin rapporte des observations qui seraient curieuses, si elles étaient vraies : il dit que la topaze a non-seulement la vertu de chasser, mais encore d'attirer le venin pestilentiel au dehors, quand elle est appliquée sur les tumeurs extérieures, et principalement sur les charbons; il prétend même

¹ Astruc, Hist. de la Faculté de Montpellier.

² Daléchamp.

en avoir fait l'expérience plusieurs fois avec la bague du pape, dans laquelle une topaze était enchâssée.
« Quare si carbunculis tuberculisque vel affricetur,
« vel illinatur, vel inflicetur, foras excitum vene-
« num, quod nos aliquoties experti sumus, dum to-
« pazio summi pontificis annulo inclusu his morbis
« auxiliaremur. ^{de vnde}

Chalin vante également un électuaire alexitère et cardiaque attribué, dit-il, à Arnauld de Villeneuve, et que les médecins de Bologne, de Ferrare, de Paris et de Montpellier avaient en grand honneur. « Est « alia quoque antidotus medicis Bononiensibus, Fer- « rariensibus, Monspessulanis, Parisiensibus com- « menda omnia magna consensione, cujus in- « ventorem ac scriptorem Arnaldum ferunt¹. »

J'ai retrouvé, dans Gui de Chauliac, cet électuaire, dont voici la composition et la formule :

« Prenez des graines de genévrier, deux dragmes et demie ; du girofle, du macis, de la noix muscade, du gingembre et de la zédoaire, de chacun deux dragmes ; des deux aristoloches, de la racine de gentiane, de la tormentille, de la racine d'angélique, du dictame, de la racine d'aunée, deux dragmes et demie ; de la sauge, de la rue, du baume crêpé, du poleménon, qui est, selon Arnauld, du pouliot, et, selon Mundin, de la chélydoine, de chacun une dragme ; des graines de laurier, du doronic, du safran, de la graine d'oseille, du citron, du basilic, du

¹ Astruc, loc. cit., p. 134.

mastic, de l'encens, du bol d'Arménie, de la terre sigillée, du spodium, de l'os du cœur d'un cerf, des raclures d'ivoire, des perles, des fragments de saphir, d'émeraude et de corail, du bois d'aloës, du sandal rouge et citrin, de chacun une demi-dragme ; de la conserve de roses, de buglosse, de nénuphar, et d'excellente thériaque, de chacune une once ; du sucre fin, trois livres : faites un électuaire avec de l'eau de scabieuses et de roses légèrement camphrée. »

C'est après avoir usé de cette préparation, qui jouissait alors de la plus grande vogue, que Gui de Chauliac fut guéri de la peste, dont il avait été atteint, et dont il parle en ces termes : « In cura fiebant phlebotomiæ, et evacuationes, et electuaria, et syrapi cordiales, et apostemata extrinseca matrabantur cum ficubus et cæpis coctis et pistatis, et mixtis cum fermento et butyro : post aperiebantur, et curatione ulcerum curabantur. Anthraces ventosabantur, scarificabantur atque cauterizabantur, et ego, propter diffugere infamiam, non fui ausus recedere ; sed cum continuis temporibus præservavi me cum prædictis quantum potui. Nihilominus versus finem mortalitatis incurri febrem continuam cum apostemate inguinali : et ægrotavi quasi per sex septimanas : et fui in tanto periculo quod omnes socii mei moriturum me crediderunt : et maturato apostemate, et curato, ut dixi, evasi jussu Dei. »

Joubert, traducteur de Gui de Chauliac, a fait passer dans la langue française les préceptes de cet illustre médecin, et s'exprime ainsi : « Pour la cure curative on faisoit des saignées et des évacuations, des électuaires et syrops cordials; et les apostèmes extérieurs étoient meuris avec des figues et oignons cuits, pilés et mélés, avec du beurre et du levain; puis étoient ouverts et traités de la cure des ulcères. Les carboncles étoient ventousés, scarifiés et cauterriés. Et moi, pour éviter infamie, n'osai point m'absenter; mais avec continue peur me préservai tant que je peus. Ce néanmoins, vers la fin de la mortalité, je tombai en fièvre continue avec un apostème à l'aine, et maladai près de six semaines, et fus en si grand dangier que tous mes compagnons croyoient que je mourusse; mais l'apostème étant meuri et traité comme j'ai dit, j'en échappai au vouloir de Dieu. »

Comme on le voit, le médecin le plus remarquable du XIV^e siècle faisait consister sa pratique dans les émissions sanguines pour combattre les accidents inflammatoires et calmer l'ardeur de la fièvre, et dans les évacuants, pour entraîner le poison. Il se proposait, par les préparations cordiales et généreuses, de relever les forces abattues; il provoquait la fonte purulente des bubons, regardée comme une chance de salut; enfin, il cherchait à arrêter la manifestation carbonculaire à l'aide du feu, et en tuant, pour ainsi dire, le poison sur place.

Fait-on plus, fait-on autrement de nos jours ? Non ; et, devant cette désespérante immobilité, je suis forc  de r p ter ce que j'ai dit en parlant des moyens prophylactiques : depuis cinq si cles la science m dicale est rest e stationnaire, et n'a cess  de tourner dans un cercle  troit que malheureusement, et selon toute probabilit , elle ne franchira pas de si t t.

FIN.

TABLE.

CHAPITRE PREMIER. 1

La peste noire. — Causes de cette appellation. — Date de la naissance de la peste noire. — Son berceau. — Synonymes. — Le Kathay et sa circonscription. — Les missionnaires et les savants voyageurs des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. — Malte-Brun. — L'empereur Chuṇ-ti. — Intrigues sanguinaires de sa cour. — Horrible famine. — Bouleversement de la nature. — Convulsion du globe en Chine. — Révolutions atmosphériques. — Sécheresse. — Pluies diluviales et inondations. — Lac improvisé. — Renversements de montagnes. — *La comète noire.* — Lettre de M. Mauvais, de l'observatoire de Paris, à l'auteur. — Légions de sauterelles. — Effrayant météore. — Les annales chinoises. — Les légendes orientales et les *Sagas.* — Destruction de cent lieues de terrain. — Départ de la peste noire de la Chine. — Son itinéraire. — Les trois routes qu'elle suit pour se répandre dans les autres contrées de l'Asie. — La mer Noire, la Bulgarie et les Tatars du Kapschack. — Hérat, la mer Caspienne, la Petite-Arménie, Césarée, Antioche et l'Asie Mineure. — L'Euphrate, Bagdad et l'Arabie. — Destruction de plu-

sieurs villes du Turkestan. — Désastres épouvantables à Alep, à Bagdad, à Naplouze, à Damas, à Jérusalem, à Ramla, à Ghaza, à Marédin, à Krak et à Saphad. — Dépopulation de la Tartarie, de l'Inde, de la Mésopotamie et de la Syrie. — 37 millions de victimes. — Apparition de la peste noire en Afrique. — Barca, Alexandrie, le Caire. — Les animaux malades. — La peste Noire à Troudgia et à Démenhour. — Étrange phénomène observé à Mahalla.

Un mot sur l'itinéraire des caravanes de la Chine. — Astrakan, Téhéran, Tauris, l'Arabie. — Arrivée de la peste noire à Constantinople. — Elle y est apportée des côtes septentrionales de la mer Noire. — Elle se replie un instant sur l'Asie. — Mort d'Andronic, fils de l'impératrice Irène et de Cantacuzène. — Ruine des villes du Bosphore. — Dévastation du Pont, de la Thrace et de la Macédoine. — Constantinople et les ports de l'Asie Mineure, points de départ de la peste pour l'Europe. — Rayonnement de la peste. — Fatale explosion. — La Grèce est dépeuplée. — L'île de Chypre n'est plus qu'une solitude. — Envahissement de la Sardaigne, de la Corse et de l'île de Malte. — La peste noire pénètre en Sicile. — Messine, Catane, Syracuse. — Trapani devenue une nécropole. — Ravages de la peste noire dans le pays des Abruzzes, la Calabre et le royaume d'Apulie. — Les États Sardes et la Lombardie. — Gênes perd 40 mille habitants. — Famine. — La ville d'Asti est jonchée de cadavres. — Milan et Pavie échappent au fléau. — Les reliques de saint Sébastien. — Ordonnance sévère du seigneur vicaire général de Milan. — Reggio. — Tableau de la mortalité à Parme. — Fureur de l'épidémie. — 40 mille morts. — Conséquences morales. — Tremblement de terre dans le duché de Modène. — 100 mille victimes à Venise. — Inscription gravée sur la porte de l'école de la Charité. — Désastres de Padoue. — Bologne

et Ferrare perdent 2 mille individus par jour. — 70 mille personnes périssent à Sienne, 25 mille à Pise, 400 mille à Florence. — Description de la peste de Florence par Boccace, Machiavel et Mattéo Villani. — Élégie de Pétrarque. — Lamentation d'Oderic Raynold. — 60 mille habitants succombent à Naples. — Chiffre incalculable de la mortalité à Rome.

Le peste noire passe de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse dans les îles Baléares. — Majorque est dépeuplée. — Les couvents sont déserts. — La peste s'abat sur l'Espagne. — Almeira, Valence. — Retraite du roi. — Mort de dona Léonor, reine d'Aragon. — Barcelone et Saragosse anéanties. — Mort d'Alphonse XI, roi de Castille. — Ses funérailles. — Siège de Gibraltar. — La peste noire abandonne l'Italie et l'Espagne. — Elle dirige son vol vers l'Allemagne et la France. — Son double itinéraire. — Courant de l'Allemagne. — Son entrée en Illyrie. — Affreux ravages à Trévise, à Udine et à Trieste. — Histoire lamentable de ses désastres, par Farlati. — La ville de Spalatro. — Mort de son archevêque. — Les bêtes fauves et les oiseaux de proie. — La ville de Raguse. — Zara. — Épizooties meurtrières. — Tremblement de terre dans la Carinthie. — Le vin se trouble. — Renversement de la ville de Villach. — Chute de montagnes. — Marche rapide de la peste noire en Bavière. — Envahissement de la Suisse. — 14 mille morts à Bâle. — 3 mille à Lucerne. — Étranges conseils des magistrats de Berne. — Irruption de la peste noire en Hongrie, en Bohême et en Autriche. — La ville de Vienne perd 40 mille habitants. — 6 mille corps dans la même fosse. — Inscription du cimetière d'Erfurt. — La ville de Lubeck. — Weimar. — Mort de la reine de Hongrie et des personnages de sa cour. — Illustrés victimes de la Hongrie et de la Bohême.

CHAPITRE IV. 67

HISTOIRE DE LA SECTE DES FLAGELLANTS. — ÉPISODE
DU MASSACRE DES JUIFS.

Les papes d'Avignon. — Les Allemands privés des sacrements.

— L'empereur Louis de Bavière. — Sentence pontificale et interdit. — Le dominicain Tauler, l'augustin Thomas et le chartreux Ludolph, chefs des mystiques. — Mortifications sanglantes et courses frénétiques. — Cantiques étranges et inconnus. — Les flagellants ne passent pas Reims. — Le sombre enthousiasme de l'Allemagne comparé à la description par Boccace des mœurs italiennes. — *Hymne des flagellants.* — Cérémonies curieuses. — La croix rouge. — Lettre de Jésus-Christ. — Mesures sévères de l'empereur Charles IV. — Bulle du pape Clément VI, du mois d'octobre 1349. — Décret de la Sorbonne. — Les flagellants sont repoussés d'Avignon. — Philippe VI leur interdit le territoire français. — Manfred, roi de Sicile, les menace de la peine de mort. — Exécution d'un de leurs maîtres. — Les flagellants sont repoussés de l'Allemagne. — La peste noire disséminée par leurs pélerinages. — Effets moraux.

Les juifs accusés d'empoisonner les fontaines et les puits. — Première persécution à Chillon en 1348. — Surveillance aux portes des villes. — Haine implacable. — Serment de détruire les Juifs par le fer et le feu. — Les Juifs enfermés à Bâle et brûlés. — Les mêmes cruautés se répètent à Fribourg. — Tortures atroces en Suisse. — Décret sanguinaire. — A Spire, les Juifs se jettent spontanément dans les flammes. — Ils sont enfermés dans des tonneaux et précipités dans le Rhin. — 2 mille Juifs sont brûlés vifs à Strasbourg, et 12 mille à Mayence. — A Eslingen, ils mettent le feu dans leur synagogue, et meurent sous ses décombres. — Les femmes juives jettent leurs enfants dans le feu pour les soustraire au baptême. — Mise à mort des protecteurs des Juifs. — Le pape Clément VI

place les Juifs sous son patronage. — Deux bulles les déclarent innocents. — Protection du palatin Ruprecht, de l'empereur Charles IV, du duc Albert d'Autriche et de Boleslas V, duc de Pologne. — Le roi Casimir le Grand offre un asile aux Juifs.

La peste noire arrive en Pologne. — Invasion presque immédiate de la Russie. — Pleskow et Nowogorod. — Mort de l'archevêque de Nowogorod. — Entrée de la peste à Moscou. — Ses ravages sur les rives de la mer Baltique et du Don. — Mort du grand prince de Moscou. — Testaments en faveur des églises et des monastères.

Courant de la France. — Convulsions des Alpes. — Bouleversement des villes de l'Istrie. — Sueur de sang. — Sinistres prophéties en France. — Famine épouvantable. — Les mères dévorent leurs enfants. — Calamités de la guerre. — La peste noire fait son début à Avignon. — La reine Jeanne veut abolir la prostitution. — Anéantissement des légions du roi de Hongrie. — Séquestration du pape Clément VI. — Sa libéralité chrétienne. — Il bénit les eaux du Rhône devenu le tombeau des pestiférés. — Il institue la messe *Recordare, Domine, testamenti tui*, et la célèbre chaque jour à genoux. — Le champ fleuri. — Indulgences. — Raccourcissement du jubilé. — Prédiction du frère Robert. — Un globe de feu illumine le ciel d'Avignon. — 42 mille Franciscains et 60 mille Frères Mineurs succombent. — Mort de l'évêque de Marseille et des chanoines de son chapitre. — Gérard, frère de Pétrarque. — 150 mille morts à Avignon et dans les environs. — La ville d'Arles. — 30 mille personnes périssent à Narbonne.

Les grandes Chroniques de Saint-Denis. — Des bruits alarmants se propagent de la Loire à Paris. — Consternation générale. — Description d'un météore lumineux par le continuateur de Nangis et Belleforest. — La peste noire arrive à Rouen et à Paris. — Roissy et Gonesse. —

Voyage des religieux de Monseigneur Saint-Denis. — 800 cadavres sortent tous les jours de l'Hôtel-Dieu. — 50 mille victimes. — 80 mille morts dans Paris, d'après la suppuration de dom Marlot, bénédictin de Reims. — Mort de la reine de Navarre, de la reine de France, de plusieurs princes et princesses et de l'évêque de Paris, Foulques de Chanac. — Autres victimes célèbres. — Fécondité des femmes. — Bizarrie des phénomènes de la dentition chez les enfants. — Irruption de la peste noire en Alsace. — Mortalité de Strasbourg et de Colmar. — Offrandes de la Champagne à l'église Saint-Nicaise de Reims. — Le brancard des pestiférés suspendu à la voûte de cette église. — Histoire du cierge pascal. — Horribles désastres en Bourgogne. — La Belgique et la Hollande. — Relation curieuse de l'historien Oudegherst.

CHAPITRE VI. 125

Levée du siège de Calais. — La peste noire franchit le détroit avec l'armée anglaise des assiégés. — Son explosion en Angleterre. — Mortalité de Yarmouth, de Norwich, de Leicester. — Paroisses de Saint-Léonard, d'Holy-Rood, de Sainte-Marguerite. — Pieuse sollicitude de lord Manny. — Champ de sépulture donné par lui. — 50 mille morts y sont déposés. — Insuffisance de ce cimetière. — Inscription sur une croix de pierre. — 100 mille morts à Londres. — Le pape Clément VI, médiateur entre Philippe de Valois, roi de France, et Édouard III, roi d'Angleterre. — Admonitions sévères du souverain pontife. — Traité de paix. — Délégation de cardinaux. — Personnages de distinction emportés par la peste. — Mort de la princesse Jeanne, fille du roi d'Angleterre, fiancée à don Pédro de Castille. — Le haut clergé anglais cruellement flagellé. — Mortalité dans le clergé inférieur. — Épizooties. — Thomas Walsingham. — Désastres de l'Écosse et de l'Irlande. — La peste, portée sur les flots de l'Océan, débarque en Norvège. — Immenses ravages. — Mort de l'archevêque Arnier et de presque tous les au-

tres archevêques et évêques. — L'invasion du Danemark est précédée par des tremblements de terre formidables. — Effroi général. — *La mort noire*. — Les grandes victimes de la Suède. — Passage de la peste noire en Islande. — Extinction de la population. — Coup fatal porté à ce pays. — Envahissement du Groenland. — Barrière infranchissable. — Revue rétrospective. — Minimum de la mortalité. — 74 millions de victimes dans les trois parties du monde.

Les différents systèmes sur l'étiologie de la peste. — Intervention de la divinité. — Courroux céleste. — Opinion des Égyptiens, des Juifs, des Grecs, des Romains et des Carthaginois. — Chants religieux et offrandes. — Doctrine astrologique *in extenso*. — Conjonction des planètes Jupiter, Saturne et Mars dans le signe du Verseau selon les uns, et dans le signe du Bélier selon les autres. — Symon de Covino. — Le jugement du soleil et le banquet de Saturne. — Résurrection des systèmes de l'antiquité. — Système des philosophes de la Grèce. — Pathogénésie et pathologie cosmiques. — Comparaison de quelques pestes mémorables antérieures à la peste noire. — Peste de Troie sous le règne de Laomédon, décrite par Sénèque, dans *OEdipe*. — Peste d'Égine, par Ovide. — Peste de l'armée carthaginoise, par Silius Italicus. — Peste d'Athènes, d'après Thucydide, par Lucrèce. — Peste de Thessalie, par Lucain. — Convulsion générale du globe. — Explications de Manilius et de Webster. — Ferment mystérieux. — Système de la vie organique de l'univers. — Doctrine paludéenne de Vitruve. — Appréciation philosophique. — Discussion. — Les épizooties. — Les Géologiques de Virgile.

Caractères pathologiques et symptômes de la peste noire en Asie et en Afrique, par Deguignes. — Description des phé-

nomènes de la peste de Constantinople, par l'ex-empereur Cantacuzène. — Comparaison avec les symptômes des principales pestes antérieures, telles que la peste d'Égine, d'Athènes, de l'armée carthaginoise et de Constantinople au V^e siècle de notre ère. — Procope et Évagre. — Physiognomie de la peste noire dans les îles de la Méditerranée, en Italie et en Espagne. — Boccace et Mattéo Villani. — Divergence d'opinions. — Tableau de la peste noire en Allemagne, par Frari. — De la peste noire en Pologne et en Russie, par Dugloss et Schnurrer. — Histoire de la peste noire en France, par Gui de Chauliac, qui en est lui-même atteint. — Symptômes nouveaux et extraordinaires constatés par Chalin de Vinario. — Description complète des accidents donnée par ce médecin. — Symptomatologie poétique de Symon de Covino. — Signes avant-coureurs infaillibles observés par cet auteur. — Caractères de la peste noire en Angleterre, rapportés par Ant. Wood et Barnes. — La gangrène est le symptôme dominant en Norvège, en Suède et dans le Danemark, selon Torfœus et Pontanus. — La *mort noire* de Loccénius. — Les deux périodes de la peste noire. — Durée moyenne de l'épidémie dans chaque localité. — Point d'autopsie.

CHAPITRE IX. 195

Considérations philosophiques de M. Littré sur l'indépendance des pestes de toute influence hygiénique. — Fragment d'un poème désespérant. — Séquestration. — Réflexions sur l'action simple et complexe de l'endémicité et de la contagion. — Pratiques pieuses des Romains. — La statue d'Esculape ramenée d'Épidaure à Rome. — Offrandes faites à Dieu pendant la peste de Constantinople. — La messe *Recordare*. — La prière. — Invocation fervente de Symon de Covino. — Coutumes barbares de l'antiquité pour se préserver des épidémies. — Le *cheval blanc* d'Athènes. — Le médecin Toxaris. — Sacrifices humains à Rome. — Tullus Hostilius. — Jupiter *Latialis*. — Le *Lectisternum*. — Horribles usages consacrés à Carthage,

en Phénicie et dans le nord de l'Europe en temps de peste. — Le philosophe Porphyre, le *Rhudiva Hyata* des Indous. — XIV^e siècle. — Sagesse des préceptes. — Stérilité. — La doctrine de la contagion règne en souveraine. — Isolement et migrations. — La Faculté de médecine de Paris consultée par le roi Philippe de Valois sur les moyens propres à conjurer la peste noire. — Le traité d'hygiène anti-pestilentielle de Gentilis de Foligno. — Déluge de prescriptions. — L'améthyste et l'homme à genoux entouré d'un serpent. — L'émeraude et le crapaud. — L'urine de bouc. — Les pilules de maître Jacques, juif de Montpellier. — Armure protectrice de Symon de Covino. — Ingénieux poème. — *Les grans clercz en medicine dedans Avignon.* — Conseil souverain de Gui de Chauliac. — Ses pommes de senteur. — Les écrevisses de Chalin de Vinario. — Sentiment d'Arnauld de Villeneuve, médecin de Montpellier, sur les pestes en général.

CHAPITRE X. 267

Traitemenit curatif de la peste noire. — Physiologie pathologique du XIV^e siècle. — Théorie insensée. — Le *souverain remede contre l'epidimye.* — Méthode de Gentilis de Foligno. — Traitement externe et interne. — L'or portable d'Arnauld de Villeneuve. — Deux manières de le composer. — Monstrueuses prescriptions. — Chiffre incalculable des remèdes. — Chalin de Vinario traduit par Daléchamp. — Intempérance de la cour papale à Avignon. — Apostrophe amère de Chalin. — La topaze de l'anneau pontifical. — Électuaire emprunté à Arnauld de Villeneuve, et approuvé par les Facultés de médecine de Montpellier et de Paris. — Traitement de Gui de Chauliac, le prince des médecins du XIV^e siècle. — Inanité des remèdes. — Conclusion.

Paris. — Imprimerie Bailly, Divry et C^e, place Sorbonne, 2.